Initiatives : 11 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

ÉDITION SPÉCIALE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15042 7 F

MERCREDI 9 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Chefs de guerre africains

IL fut un temps, heureusement révolu, où, du Congo à la Rhodésie, des *mercenaires* blancs, autobaptisés « chiens de *guerre* » *par dérision, écumaient* l'Afrique adolescente, le plus souvent au service de causes perdues, en défiant la communauté internationale. Aujourd'hui, les chefs de guerre sont noirs. Ils n'ont même plus l'excuse des *aveuglements doctrinaires d'antan*, toute idéologie leur étant étrangère. Leur unique ambition ? Conserver ou conquérir le pouvoir et ses attributs : autorité, prestige et richesse. Leur seul langage ? Celui des armes.

Somalie, Libéria, Angola : ces trois pays d'Afrique – qui diffèrent tant par l'histoire et la géographie – subissent actuellement les ravages des nouveaux chefs de guerre. *C'est aussi pour cela* qu'ils sont devenus – tous trois – pour la bonne cause, le champ d'ingérences étrangères. En Somalie, cet Etat fantôme en *proie à la famine et au chaos, où* eut lieu en décembre dernier la première intervention humanitaire internationale, le contingent américain a laissé la place début mai à des contingents de l'ONU, qui, une fois entièrement *déployés*, *comprendront* 28 000 hommes.

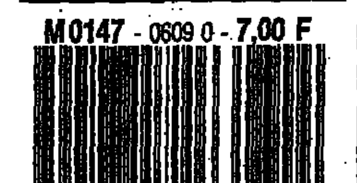
AU Libéria, une force d'interposition de *16 000* soldats – uniquement africaine – fait vainement *la chasse depuis des* mois à Charles Taylor, rebelle sans foi ni loi. En Angola, l'ONU n'entretient plus – et pour peu de temps – que quelques centaines *d'observateurs, spectateurs* impuissants du nouvel *épisode d'un interminable conflit* que le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, a préféré rallumer *plutôt* que d'accepter en septembre dernier le verdict des urnes *qui l'avait donné perdant.*

Les nouveaux chefs de guerre partagent un infini mépris pour les populations civiles à leur merci. Les hommes de main du *« général » Aïdid – maître d'une* moitié de Mogadiscio, la capitale somalienne – ont utilisé samedi dernier des femmes et des enfants comme « boucliers humains » face aux soldats pakistanais qu'ils avaient pris en *embuscade.*

LES *séides* de Charles Taylor, au Libéria, n'ont pas *hésité dimanche* à massacrer 300 réfugiés, dans une « orgie de *tueries et de mutilations* », selon le sinistre récit d'un témoin. En Angola, où 1 000 personnes meurent de faim chaque jour dans les zones de combat, plusieurs centaines de passagers viennent de périr dans un train *que l'UNITA avait choisi pour* cible. Si elle n'a pas les moyens de prévenir les tueries aveugles, la communauté internationale se doit d'agir là où elle le peut.

En Somalie, il est *urgent* de neutraliser enfin par la force tous *les chefs* de clan, en désarmant leurs affidés, tâche à laquelle les soldats américains ne s'étaient pas attelés. La mise au pas de ces ennemis de la paix – dont l'*avènement* serait fatal à leur influence – est l'indispensable *prologue d'une renaissance* de l'Etat et d'un sursaut de la société civile. En s'impliquant massivement dans ce pays martyr, où l'on mange désormais à sa faim, l'ONU a *mis en jeu* son crédit. Elle n'a pas le droit d'y échouer.

Lire nos informations pages 5 et 6



Ancien secrétaire général de la police de Vichy

René Bousquet a été assassiné

René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police sous le régime de Vichy, a été tué par balles à son domicile de l'avenue Raphaël dans le 16e arrondissement de Paris, mardi 8 juin vers 9 heures. Un homme d'une cinquantaine d'années, qui se serait présenté en prétextant la remise d'une citation à comparaître, a tiré quatre balles sur René Bousquet. Celui-ci, âgé de quatre-vingt-quatre ans, avait été inculpé en juin 1992 de crimes contre l'humanité dans le cadre de l'instruction concernant Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de Bordeaux entre 1942 et 1944. En fin de matinée, Christian Didier, quarante-neuf ans, était interpellé en Seine-Saint-Denis par la police judiciaire après avoir réuni des journalistes et affirmé être l'auteur de l'assassinat (lire page 26 l'article d'Erich Inciyan et Edwy Plenel). Prudents en raison de la personnalité de Christian Didier, qui avait déjà tenté en 1987 de tuer Klaus Barbie dans sa prison lyonnaise, les enquêteurs laissent toutefois entendre que les premières vérifications corroborent son récit.

Un « collaborateur précieux »

par Laurent Greilsamer

René Bousquet ne sera pas jugé pour crimes contre l'humanité. Justice ne sera pas rendue à ses victimes un demi-siècle après l'Occupation. Quatre balles, tirées par un homme seul selon les premières informations, ont tué net cet ancien haut fonctionnaire qui symbolisait plus qu'aucun autre les errements de la collaboration avec l'Allemagne nazie et la défaillance des élites durant les années noires.

Souvent présenté comme un technocrate froid et cassant, uniquement obsédé du bon fonctionnement de l'Etat, René Bousquet *dissimulait mal un vrai politique.* Et même un surdoué promis au meilleur avenir avant la Libération. Ce fils de notaire, né à Montauban le 11 mai 1909, semblait en effet paré de tous les dons : la rigueur, la puissance de travail et le courage.

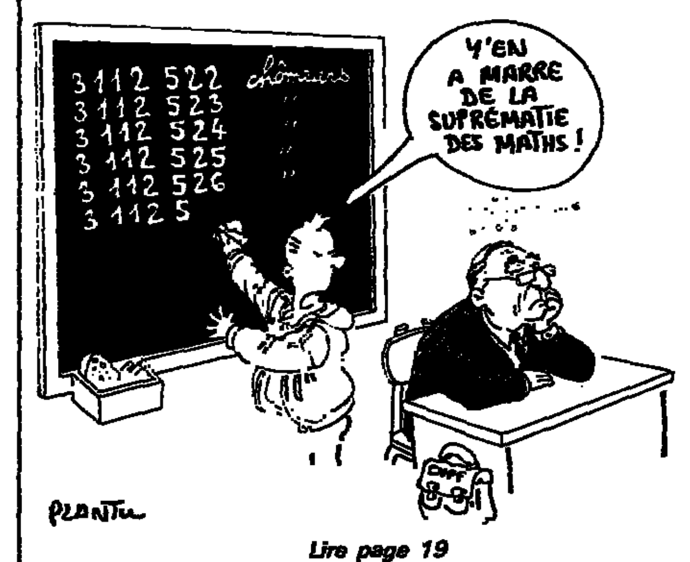
Sa vie publique commence en fanfare. Il n'a que vingt et un ans lorsque des inondations terribles submergent le Sud-Ouest en mars 1930. Chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, il défie la crue d'une rivière et sauve de la noyade plusieurs personnes. Le *voilà, du jour au lendemain*, glorifié par la presse et promu au rang mythique de *héros national.* Le président Gaston Doumergue tient à lui remettre personnellement la Légion d'honneur et la Médaille d'or des belles actions.

Une carrière d'excellence s'ouvre devant lui. La IIIe République l'adopte comme un fils prodige. Les frères Sarraut – Maurice, *le sénateur* et directeur de *la Dépêche de Toulouse*, et Albert, le député et ministre – le parrainent. Et il monte bientôt à Paris pour collectionner les fonctions de chef de cabinet. Dès 1931-1932, il découvre les arcanes du ministère de l'intérieur.

Le ministre Pierre Cathala, proche *de Pierre Laval, s'attache* cet élément brillant et sûr de lui. Ainsi René Bousquet s'intègre-t-il au groupe des fidèles de Laval au point de se voir confier, lors des élections sénatoriales de novembre 1935, la mission de représenter le président du conseil aux banquets et autres journées forestières alors en usage...

Lire la suite page 10

Le patronat, la récession et le chômage



Lire page 19

Extension des combats en Bosnie entre Croates et Musulmans

Face au durcissement policier du régime de Belgrade, l'opposition serbe au président Milosevic s'est mobilisée pour une campagne de résistance passive destinée à obtenir la libération de sa principale personnalité, l'écrivain Vuk Draskovic, arrêté et *battu par la police.*

A Sarajevo, le gouvernement bosniaque s'est résolu à accepter la création par l'ONU de six « zones de sécurité » – *des enclaves musulmanes assiégées et bombardées* par les forces serbes – protégées par des « casques bleus ».

En Bosnie centrale, les affrontements entre les forces croates et musulmanes ont gagné la ville de Travnik, où les premières, chassées par les Musulmans, majoritaires, ont dû se *rendre aux Serbes. Les Croates accusent* les Musulmans d'exécutions sommaires et d'exactions.

page 3

Lady Thatcher ne désarme pas

De Londres à Washington, en passant par Varsovie, la Dame de fer et sa fondation continuent à prêcher la bonne parole du libéralisme

LONDRES

de notre correspondant

Pour qui s'agite lady Thatcher ? Pourquoi cette boulimie d'activités, comme si *elle ne pouvait continuer à vivre qu*'en brûlant son énergie au rythme trépidant de ses onze années de présence au *10,* Downing Street ? Comme si elle s'était vouée à une croisade perpétuelle pour conjurer les dangers menaçant l'« œuvre » qu'elle estime avoir laissée... Privée de pouvoir, elle a continué de plus belle, menant de front ce qui pourrait apparaître comme autant de carrières séparées (parlementaire, éminence grise, chef de tendance *politique, conférencière, écrivain), mais* qui ne représente, en fait, que les facettes d'une même trajectoire, d'un même but : la défense et l'illustration du « thatchérisme ».

Elle a, à l'évidence, *dépassé* cette douloureuse phase d'introspection qui avait suivi son « assassinat » politique. Trahie, elle avait éprouvé un sentiment d'injus*tice, développant même, selon certains,* une sorte de paranoïa douce, sur le thème du complot. Puis la frustration avait fait place à une fureur salvatrice, peut-être aussi à un désir de vengeance, enfin à la *certitude qu'il fallait protéger* l'acquis, poursuivre la tâche inachevée, et lancer quelques projets ambitieux. C'est *tout* cela qui explique que celle qui fut un jour le chaperon de John Major soit devenue, les mois passant, *tour à tour* Cassandre et Machiavel, prête, à son tour, à l'exécution *politique, au nom du seul combat qui* vaille : la défense du « thatchérisme ».

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 5

Un entretien avec Jacques Toubon

Le ministre de la culture s'inquiète de la désaffection du public. Il critique l'« opacité » des dernières « années Lang »

« Qu'est-ce qui vous a le plus étonné en arrivant Rue de Valois ?

– Curieusement, j'ai trouvé beaucoup de professionnels et d'artistes en état de vacance, comme orphelins. *Ils* manifestaient une attente par rapport à la personne qui siège dans ce fauteuil, comme si mon prédécesseur, contrairement à l'impression que j'avais, de toute bonne foi, *s'était montré absent ou distant, depuis* longtemps. Ce qu'on me demandait, en premier lieu, c'était d'être là, complètement là, et de reprendre, avec l'ensemble des milieux concernés, une relation plus *suivie et plus confiante.*

» Ce que j'ai constaté ensuite, c'est la présence d'un système, dont l'opacité et l'approximation dans un certain nombre de cas sont relativement fortes. A côté d'une administration de la culture qui s'est beaucoup développée et a indiscutablement progressé, il s'est créé autour du ministère toute une nébuleuse dont je n'ai pas encore percé tous les mystères. Quand *je suis arrivé, les directeurs sont* venus chacun avec un dossier. Très bien fait, très clair. Dans ces dossiers, il y avait deux parties. L'une décrivait des choses et était adéquate. Dans l'autre partie, les mots *avaient souvent une existence autonome* et ne correspondaient plus à rien de concret.

» J'ai donc l'intention d'instiller une bonne dose de *rationalité* et de transparence au service de l'intérêt général. Voilà l'une des lignes de force de ma politique.

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 16

Les commissariats sous l'œil de la défense

La réforme de la *procédure* pénale, dont les principales dispositions sont entrées en vigueur le 1er mars, a rénové en profondeur le dispositif de la garde à vue. Elle a renforcé les droits et les garanties ouvertes à la personne gardée à vue, qui peut désormais *s'entretenir avec un avocat au* bout de vingt heures, faire prévenir sa famille et être examinée par un médecin, tandis que le procureur de la République devait être averti *« sans délai »* de toute mesure relative à la garde à vue.

Contestée par la droite avant les élections législatives, cette réforme a été dernièrement modifiée par le Sénat (*le Monde* du 4 juin). Les *sénateurs ont notamment* souhaité que le procureur soit averti *« dans les meilleurs délais »* de toute mesure de garde à vue et ils ont ouvert le droit à un officier de police judiciaire, en accord avec le parquet, de refuser la présence de l'avocat en invoquant *« les nécessités de l'enquête ».*

Trois mois après son entrée en vigueur, les milieux judiciaires et policiers ont des appréciations différentes sur le nouveau dispositif de la garde à vue.

Lire page 9 les articles d'ANNE CHEMIN et d'ERICH INCIYAN

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأمل

DÉBATS

Avortement

Cours constitutionnelles et État de droit

par Alfred Grosser

DES mois d'audition, cent quatre-vingts pages d'attendus, un résumé d'orientation en dix-sept points : *les juges du tribunal* constitutionnel ont pris au sérieux leur décision. C'est un gros changement par rapport à leur jugement de *1975, qui, lui* aussi, avait annulé une loi difficilement adoptée par le Parlement : l'avortement demeure illégal, mais n'est plus sanctionnable *(rechtswidrig, aber nicht strafbar)*. En échange, condamnation morale et entraves ont été renforcées.

Le tribunal a utilisé encore davantage la possibilité que lui donne l'article 35 de son statut de pouvoir *« régler la façon dont le jugement doit être exécuté »*. En neuf longs articles, il *édicte une véritable législation* intérimaire, notamment pour organiser la consultation obligatoire avant toute interruption de grossesse. Alors qu'en France, elle a plutôt connu la dérive : *« Tu as choisi l'avortement, on va t'aider »*, le tribunal impose ici une véritable inquisition : le seul conseil admis est celui de renoncer à l'IVG, avec éventuellement convocation du père ou de la famille pour les amener à dissuader la jeune fille ou la femme, et avec obligation de dresser procès-verbal des motifs donnés par la « candidate ». Celle-ci peut toutefois exprimer le désir de conserver l'*anonymat !*

Avant de montrer à quel point le tribunal a ainsi remis en cause sa propre légitimité aux yeux de nombre d'Allemands et d'Allemandes, surtout dans l'ancienne RDA, il faut fortement insister, pour le lecteur français, sur la solidité et la valeur de cette légitimité. Chez nous, en effet, la création, puis la montée en puissance du Conseil constitutionnel, ont renversé la tradition du pouvoir absolu de la majorité parlementaire.

Certes, il existe inévitablement le risque d'un « gouvernement des juges ». Mais comme on est en droit de se réjouir de voir imposer par le Conseil le respect des droits de la minorité et surtout celui des valeurs de référence de la société politique, telles qu'il les dégage de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et du préambule, toujours valide, de la Constitution de 1946 ! Avec des timidités : ainsi, précisément, dans les brefs attendus de 1975 validant la loi sur l'IVG, attendus qui esquivaient tous les problèmes de fond que la Cour suprême américaine avait analysés avec sérieux et modestie, en 1973.

L'enfant, destructeur de l'amour et du bonheur...

Avec des prudences peut-être excessives : ainsi, en 1979, à propos du droit de grève opposé au principe de la continuité du service public, le législateur étant invité à se débrouiller pour concilier des obligations antagonistes. Avec des subtilités sur l'essentiel qui ont fait que, en 1982, s'il faut en croire Jacques Attali, François Mitterrand n'a rien compris à la décision ouvrant de façon illimitée le champ des nationalisations grâce à l'interprétation d'un mot de 1789 accompagnant la déclaration d'inviolabilité de la propriété : la nécessité de la nationalisation doit simplement être *légalement* constatée, donc par la loi, donc simplement par la majorité qui fait la loi.

On peut même regretter que notre Conseil ait un pouvoir considérablement plus limité que ses homologues : il n'est compétent *qu'avant promulgation* de la loi, alors qu'à Washington et à Karlsruhe les juges peuvent annuler une loi déjà *en vigueur. Ou encore*, comme l'avaient fait les juges de Karlsruhe avant de se prononcer, suspendre l'application dans l'attente de leur jugement. Au point d'ignorer apparemment l'idée fondamentale en principe commune à toutes les juridictions constitutionnelles, idée si souvent exprimée par le Conseil français – parfois, il est vrai, pour éviter d'aller au fond des choses : *« La Constitution ne confère pas au Conseil constitutionnel un pouvoir général d'appréciation et de décision identique à celui du Parlement. »*

C'est précisément ce que *vient d'oublier le tribunal* de Karlsruhe. Dans le passé, il s'est parfois soumis à l'air du temps, par exemple lorsque, au cours *de la même année 1975, il a* accepté de faire comme si la Constitution avait prévu la notion d'« ennemi de la Constitution », *alors qu'elle n'incluait* que celle d'une inconstitutionnalité clairement définissable en droit par le tribunal. Celui-ci portait ainsi secours au gouvernement, désireux d'exclure communistes et assimilés de la fonction publique sans avoir à demander au tribunal de déclarer inconstitutionnel le Parti communiste.

En *matière d'avortement*, il a voulu, il veut encore aller contre l'air du temps, cela pour au moins deux raisons parfaite*ment légitimes. L'une concerne* le passé : en 1975 déjà, le tribunal avait rejeté la comparaison avec les Etats-Unis et la France, *puisque, dans un pays qui* avait eu Hitler dans son passé, il fallait être particulièrement vigilant sur le droit à la vie, y compris sur les risques de dérapage « eugénique ». L'autre porte sur le présent : la première page du *Spiegel* du 17 mai présente l'enfant comme destructeur de l'amour et du bonheur ; elle étalait ce qui constitue, hélas, la conviction d'un nombre considérable de couples allemands !

Mais est-ce au tribunal constitutionnel de se vouloir en l'oc*currence pédagogue social, ne* serait-ce qu'en se déclarant convaincu que son jugement va renforcer chez les citoyens le *sentiment du droit*, donc conforter l'Etat de droit ? Ne s'est-il pas, au contraire, montré d'une insensibilité politique et *humaine rendant sa démarche* fortement contre-productive ?

Déjà la République fédérale élargie avait imposé à ses nouveaux citoyens l'ensemble de ses lois et règlements, sans considération pour les *éventuels* acquis positifs dans l'ancienne RDA, souvent sans considération tout court pour les ex-citoyens de celle-ci. Presque dans le seul cas de l'IVG, on avait décidé de trouver un compromis entre les deux législations. Or, voici que huit juges de l'Ouest rejettent le texte difficilement élaboré, et cela à un moment où les femmes des nouveaux Länder ont vu se fermer les crèches, où elles ont été réduites au chômage nettement plus encore que les hommes, où enfin la maternité constitue encore plus qu'à l'Ouest un obstacle à l'exercice d'un métier.

« Le désordre, c'est quand rien n'est à sa vraie place »

Il se trouve en effet que, depuis 1975, aucune mesure d'envergure n'a été prise, malgré les promesses d'alors, pour faciliter la maternité par un accompagnement social dont le tribunal veut aujourd'hui faire *proclamer l'existence par les* animateurs unilatéraux de la consultation obligatoire.

Nombre de femmes risquent de faire leur la formule attribuée naguère à de jeunes contestataires : *« Le désordre, c'est quand rien n'est à sa vraie place. L'ordre, c'est quand, à la vraie place, il n'y a rien. »* Le jugement ne contribuera pas à *implanter davantage en Alle*magne de l'Est la notion occidentale de l'Etat de droit. Il risque même de faire apparaître le tribunal et son pouvoir comme incompatibles avec la compréhension des problèmes et des destins humains au sein de la communauté des citoyens.

D'autant plus que l'Eglise catholique allemande a immédiatement renchéri par une sorte de cri de satisfaction qui diminuera encore le nombre de ses fidèles. On est loin de ce qui fit le grand mérite politique et humain du catholicisme français. D'une part, la déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat du 26 octobre 1979, au lendemain de la seconde loi sur l'IVG, déplorant le contenu, mais pleine de respect à la fois pour la légitimité républicaine et pour les sorts individuels. D'autre part, pendant le grand *débat parlementaire de 1974*, les déclarations de catholiques connus et respectés en tant que tels, comme Hélène Missoffe et Eugène Claudius-Petit, disant leur hostilité à l'avortement en même temps que leur vote positif face à une loi qu'en tant que citoyens soucieux du sort égalitaire des femmes de leur pays ils ne se sentaient pas en droit de rejeter. Une loi que le tribunal de Karlsruhe, lui, rejetterait à coup sûr.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Ex-Yougoslavie

Reconstituer une Bosnie ?

par Maurice Duverger

EN regrettant *« la course aux reconnaissances »* où se sont jetés les Etats de la Communauté quand la Yougosla*vie a commencé à se disloquer*, Mikhaïl Gorbatchev a souligné leur responsabilité directe dans le déclenchement de la guerre civile qui déchire ce malheureux pays. Politiquement, c'était une faute capitale d'accélérer la désagrégation de ce bloc des Slaves du Sud qui avaient cherché à s'unir depuis plus d'un siècle. Juridiquement, le droit international fut largement ignoré, malgré la caution des présidents des cours constitutionnelles de France, d'Italie et d'Allemagne.

Seule la Slovénie remplissait les conditions d'une reconnaissance comme Etat indépendant après le retrait de l'armée nationale yougoslave décidé le 18 juillet 1991. La Croatie ne les réunissait pas six mois plus tard, quand elle fut reconnue en même temps. Le Croate Tito avait généreusement – et arbitrairement – délimité le territoire de sa terre natale. Un compromis aurait pu régler pacifiquement le problème si la CEE n'avait pas indûment étendu aux frontières internes d'un pays fédéral le principe de l'intangibilité des frontières internationales.

Cette première méconnaissance du droit a déclenché les hostilités. Beaucoup plus grave, la seconde les a étendues et aggravées. Comment les gouvernements de la Communauté ont-ils pu croire sérieusement que la Bosnie-Herzégovine présentait *« les conditions d'effectivité et de légitimité requises »* pour la reconnaissance comme Etat ? (1) La Commission d'arbitrage formée par les trois juristes-présidents avait demandé l'organisation d'un référendum populaire pour déterminer précisément si elles l'étaient. Ses résultats parurent indiscutables à première vue : 99,8 % des suffrages exprimés s'étaient portés sur le « oui » à l'indépendance. Mais il y avait 37,3 % d'abstentions, qui correspondaient au boycottage du référendum par l'une des composantes essentielles du pays.

L'inadmissible « purification ethnique »

Le rapport de la délégation du Parlement européen chargée de contrôler le scrutin en tire clairement la leçon : *« Le résultat final atteste la régularité du scrutin (voix des communautés musulmanes et croates), mais également la « cristallisation des positions des différentes communautés* (2). » Majoritaires dans la région centrale de la Bosnie et dans des villes et villages plus périphériques, les 44 % de Musulmans sont entourés par l'emboîtement d'une double mâchoire : celle des 17 % de Croates adossés à la Croatie nouvellement indépendante et celle des 32 % de Serbes appuyés sur la puissante Serbie. Dans une telle structure, la coalition des Musulmans et des Croates pour imposer une indépendance refusée par les Serbes poussait ces derniers à la révolte.

La délégation du Parlement européen conclut en rapportant avec précision l'avertissement du *leader Radovan Karadzic*, en ces terme : *« Affirmant que les Serbes de Bosnie n'accepteront jamais l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, il a mis en garde contre toute reconnaissance de la République, qui mettrait le feu à la Bosnie, et à l'ensemble des Balkans* (2). » Les Etats de la Communauté savaient donc que la reconnaissance de ce pays étendrait et aggraverait la guerre civile. Ils voyaient clairement que l'alliance des Musulmans avec les Croates contre les Serbes conduirait ces derniers à poursuivre et développer le combat déjà engagé contre la Croatie.

Cela ne justifie pas les crimes de guerre commis par les Serbes de Bosnie. Leurs atrocités sont abominables. Elles devront être sanctionnées par un nouveau tribunal de Nuremberg. Comme les atrocités des Croates et des Musulmans, qui ne méritent pas plus d'indulgence, *bien qu'elles soient moins nombreuses*. Comme le génocide perpétré par les Khmers rouges, un peu oublié aujourd'hui par les Nations unies. Mais qu'on n'évoque pas Munich à propos du refus des Européens d'entrer dans ce qui reste une guerre civile. Ils auraient pu empêcher son déclenchement. Le président du gouvernement biosniaque partage leur responsabilité à cet égard. Proclamer l'indépendance et réclamer qu'elle soit reconnue après un référendum où les Serbes s'étaient montrés aussi unanimes à la refuser que les Croates et les Musulmans à l'approuver, *c'était disloquer un pays* qui reposait sur l'accord des trois communautés.

Pseudo-alliés des Musulmans hier, on voit que les Croates ont aujourd'hui le même objectif fondamental que les Serbes rêvant d'une grande Serbie : eux rêvent d'une grande Croatie. *Une telle* évolution ne serait pas contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, si chacun manifestait une *volonté indiscutable et s'il* respectait celle des autres peuples. L'inadmissible n'est pas cette espérance d'unité, mais la volonté de *fonder celle-ci sur une « purification ethnique »* consistant à chasser de leurs villes, de leurs villages, de leurs maisons, de leurs terres, les *communautés allogènes installées* depuis des décennies, voire des siècles.

Sur un point fondamental, l'arbitrage des présidents des cours constitutionnelles a été excellent : en exigeant un système efficace de protection des minorités pour reconnaître un Etat. En Bosnie, cette protection ne peut être assurée que par un contrôle international permanent dans les secteurs sous autorité serbe ou croate. A cet effet, les zones de sécurité du compromis de Washington impliquent une présence militaire de l'ONU.

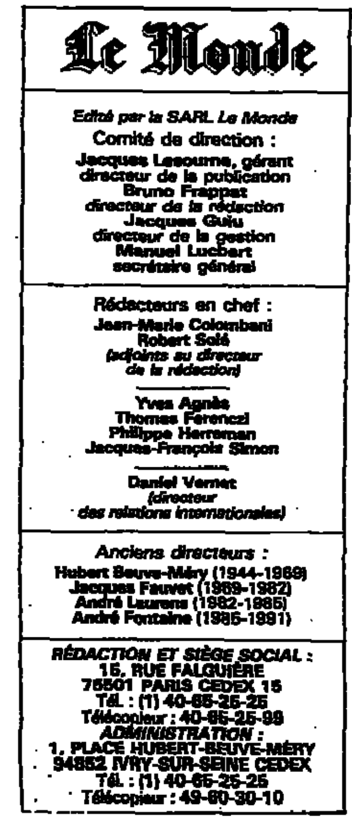
Avec un tel mécanisme, on peut envisager une division en trois grandes régions, administrées respectivement par les Serbes, les Croates et les Musulmans. La continuité territoriale pourrait être admise pour les Serbes, à condition qu'ils acceptent la réduction de leur emprise actuelle, particulièrement aux alentours de Sarajevo : cette capitale faisant partie du secteur musulman et devant être désormais hors de la portée des armes serbes.

Pourra-t-on reconstituer ainsi un Etat *bosniaque viable ? Mikhaïl* Gorbatchev n'a pas voulu répondre à cette question fondamentale d'Alain Duhamel. L'entreprise *pourrait devenir possible* dans une structure confédérale où l'accord des trois composantes serait nécessaire pour toutes les questions essentielles. *La Communauté* européenne devrait sans doute exercer pendant plusieurs années une sorte d'arbitrage, soutenu par les forces *militaires.*

Il n'est pas certain que les Croates et les Serbes de Bosnie ne trouveraient pas un tel statut plus intéressant que celui d'une fusion dans une grande Croatie et une grande Serbie où ils seraient un peu marginaux. Mais rien ne sera possible si l'ONU ne décide pas unitéralement un cessez-le-feu définitif à une date précise, en se donnant les moyens de sanctionner sa violation immédiatement par des représailles militaires très dures et par des poursuites contre ses responsables : la reprise des hostilités deviendrait constitutive d'un crime contre l'humanité.

(1) Formule du plus récent manuel en la matière : J. Touscoz, *Droit international*, PUF, avril 1993, p. 95.

(2) Parlement européen, *la Crise dans l'ex-Yougoslavie*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1993, pp. 196 et 198.



Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et les tensions à Belgrade

Les Croates accusent les forces musulmanes de se livrer à des massacres à Travnik

Le gouvernement bosniaque du *président Alija Izetbegovic* a finalement accepté, lundi 7 juin, – sous conditions – la création par l'ONU de six «zones de *sécurité*» *prévoyant* la protection d'enclaves musulmanes assiégées et bombardées par les forces serbes.

En Bosnie *centrale*, les affrontements croato-musulmans se sont étendus à la ville de Travnik, où les Musulmans, majoritaires, ont pris le dessus, forçant de nombreux Croates à se rendre aux Serbes.

Travnik, l'une des dernières cités de Bosnie centrale à population mixte croato-musulmane à avoir été épargnée, ces derniers mois, par les affrontements entre les deux communautés – longtemps alliées contre les forces serbes – a, à son tour, été gagnée par les combats. Ceux-ci semblent avoir été particulièrement *meurtriers*, et un représentant de l'ONU cité par Reuter a parlé de *«centaines»* de victimes dans cette région, qui constitue la ligne de front entre *les forces* serbes d'une part et ce qui était, jusqu'à ce que les deux alliés se retournent l'un contre l'autre, la coalition croato-musulmane.

Là, contrairement à d'autres «champs de bataille» *opposant* les deux communautés (comme Mostar, dans le sud-ouest de la République), les forces musulmanes fidèles au président Alija Izetbegovic ont pris l'avantage, obligeant les Croates à se rendre aux forces serbes. Le commandant des forces croates en Bosnie centrale, Darko Kolenda, a ainsi indiqué que ses troupes s'étaient rendues aux forces serbes pour éviter la mort et celle de milliers de civils après une offensive musulmane. *«Nous n'avons pas eu d'autre choix que de nous tourner vers la République serbe bosniaque et son armée pour sauver la peau de nos enfants, de nos femmes et de nos personnes âgées»*, a-t-il dit dans un entretien à Reuter Television sur le mont Vlasic, près de Travnik.

«Aucune organisation internationale ne nous a permis d'évacuer les populations civiles menacées, même pas la FORPRONU à qui nous avions demandé de nous escorter à travers les lignes musulmanes de Travnik», a précisé Darko Kolenda. Pour sa part, le ministre de la défense de la «République» serbo-bosniaque, Dusan Kovacevic, qui a chiffré à 1 000 combattants et 3 000 civils le *nombre* de Croates s'étant rendus, a assuré que les civils seraient conduits dans des *zones plus sûres puis* libres de repartir où ils voudront *tandis que les soldats seraient* échangés contre des Serbes retenus dans des zones sous contrôle croate.

Selon une source de la FORPRONU, c'est au terme d'un week-*end de combats que les forces* musulmanes ont contraint leurs anciens alliés croates à quitter Travnik, dont les Musulmans forment la majorité des 90 000 habitants, parmi *lesquels* 25 000 réfugiés. Lundi 7 juin, elles ont poursuivi leurs opérations en expulsant *quelque* 3 000 civils de la ville. Ces nouveaux réfugiés ont dû fuir leurs maisons détruites et s'abriter dans un camp de fortune. Lundi matin, le silence avait succédé *à la canonnade*.

Les conditions de Sarajevo

Des membres de l'ONU et de la Croix-Rouge ont pu se rendre à *Travnik, renforçant les personnels* médicaux de la ville employés à évacuer les victimes des villages les plus touchés par les bombardements. Mais la radio croate et Radio-Sarajevo (musulmane) ont indiqué plus tard que des bombardements avaient repris, l'une accusant les forces musulmanes, l'autre les forces croates. La radio croate a notamment cité des réfugiés de *Travnik déclarant que* les Musulmans arrêtaient les gens et leur *tiraient dessus et a accusé les* forces bosniaques de se livrer à une opération de «nettoyage ethnique».

Leader politique des Croates de Bosnie-Herzégovine, Mate Boban a demandé une aide internationale d'urgence pour sauver les Croates de Travnik. *«La situation est dramatique»* dans cette ville, affirme M. Boban dans une lettre, citée par l'agence croate HINA, à différentes *instances internationales*, affirmant que la population croate des environs de Travnik est *«menacée de complète extinction»*. Demandant que les instances internationales contraignent les forces musulmanes à *respecter* un cessez-le-feu. M. Boban affirme que 3 500 civils croates attendent toujours d'être évacués *«alors que les forces musulmanes poursuivent leur renforcement»*. La population croate de plusieurs villages de la région a été *«expulsée»*, assure encore M. Boban, qui avance que des exécutions sommaires ont eu lieu à Travnik, où *«350 Croates sont détenus dans un camp de concentration»*.

Par ailleurs, à Sarajevo, le gouvernement bosniaque est finale*ment revenu, lundi, sur son rejet* de la création par l'ONU de six «zones de sécurité», qu'il avait *qualifiées dans un premier temps* de *«réserves»* pour les Musulmans. Il a toutefois assorti son acception de cinq conditions. Les autorités bosniaques ont expliqué leur revirement par le *«risque d'un accroissement rapide des combats»*. Il est vrai que les bombardements serbes sur l'enclave de Gorazde, l'une de ces six «zones de sécurité», se sont poursuivis – faisant six morts, dont trois enfants, depuis dimanche, selon Radio-Sarajevo – et que les forces serbes empêchent toujours les «casques bleus» d'y accéder.

Le gouvernement bosniaque a notamment réclamé que les zones «protégées» ne se limitent pas aux villes et à leurs environs immédiats *mais englobent leur «arrière-pays économique»*. Il a également réclamé que ces zones soient reliées par des routes sûres contrôlées par *l'ONU* aux rares régions tenues par l'armée gouvernementale. Il a aussi demandé que les forces serbes retirent leurs armes lourdes des environs de ces zones. Sarajevo exige encore le déploiement de «casques bleus» à la frontière entre la nouvelle Yougoslavie et la Bosnie-Herzégovine (ce *que* refusent les Serbes).

Y. H.

Les Douze enterrent leurs divergences sur les «zones de sécurité»

Après la résolution de l'ONU qui a donné, vendredi 4 juin, un nouveau mandat à la FORPRONU, *pour protéger six zones musulmanes* en Bosnie des attaques serbes, les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis mardi 8 juin à *Luxembourg, s'apprêtaient à refaire l'unité sur ce projet qui* avait suscité entre eux des controverses.

Ils devaient rencontrer, mercredi 9 juin, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher.

Les ministres des affaires *étrangères des pays membres* de l'OTAN se retrouveront ensuite, jeudi et vendredi à Athènes, pour un conseil atlantique largement consacré à la Bosnie.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Douze ne se diviseront pas gravement une seconde fois à pro*pos de l'ex-Yougoslavie, comme on* avait pu le supposer la semaine dernière au vu des réactions très négatives qu'avait suscitées, dans plusieurs capitales de la Communauté et au sein *de la Commission* européenne, le «programme d'action» adopté à Washington par les *Etats-Unis*, la *Russie*, la *France*, la Grande-Bretagne et l'Espagne sur la Bosnie.

Il y avait tout lieu de penser que les douze ministres des affaires étrangères adopteraient mardi à *Luxembourg* – comme l'ont *fait*, le 2 juin à Beaune, Français et Allemands – une position commune, *où ils réaffirmeraient* leur volonté de promouvoir une solution politique en Bosnie fondée sur le plan Vance-Owen, dont la création des zones de sécurité ne serait que la première étape.

La réunion devait permettre d'effacer l'amertume née chez les Etats membres qui n'étaient pas présents à Washington de n'avoir été ni consultés, ni même informés par les Européens membres du *Conseil de sécurité. Ces problèmes* de forme expliquent certainement en partie le télégramme furibond adressé voici quelques jours aux Douze par le commissaire chargé des relations extérieures.

Le secrétaire général des Nations unies doit rassembler les moyens nécessaires à la mise en œuvre de *la résolution, exercice délicat lors*qu'on sait qu'il manque au moins 5 000 hommes, mais que les Américains ne veulent pas envoyer de troupes au sol et que les Européens déjà sur place estiment ne pas être en mesure d'augmenter leurs effectifs.

Les Nations unies devront également *définir le périmètre de cha*cune des zones et parvenir, sur le terrain, avec les belligérants, à un minimum de démilitarisation des abords des enclaves, c'est-à-dire au moins le retrait à une certaine distance ou le contrôle des armements lourds. Il faudra définir aussi ce que les autorités musulmanes, réticentes à l'égard de cette opération, auront à accepter de leur côté.

Restera à savoir comment on pourra enclencher l'étape suivante et éviter de s'enliser dans une situation propice aux provocations et où les Musulmans, désireux de récupérer des territoires perdus, pourraient être tentés d'entraîner dans le conflit les forces de l'ONU présentes sur le terrain.

Une chose est certaine : les *Douze et, a fortiori*, les Américains ou les Russes, n'ont absolument pas l'intention d'imposer une solution par la voie militaire.

M. van den Broek, commissaire européen chargé des relations extérieures, écrivait pourtant aux Européens la semaine dernière : *«Il est devenu clair aujourd'hui que, si l'on veut réunir les conditions d'un règlement politique acceptable, il est impératif de changer le rapport de force sur le terrain, et, à cet effet, d'exprimer de manière crédible l'intention de prendre des mesures militaires adéquates.»* Beaucoup considèrent à Bruxelles que la présence dans les zones de sécurité de forces de l'ONU en mesure de se défendre changera la situation sur le terrain.

«Ça ne suffira pas pour endiguer la crise et, par ailleurs, nous continuons à négocier avec des malfaiteurs», commente, toujours réservé, un proche collaborateur de M. van den Broek. Les Douze devaient prendre acte, d'autre part, du fait que l'une des mesures prévues à Washington n'est pas applicable puisque le gouvernement de Belgrade refuse que des soldats de l'ONU *contrôlent à la frontière* l'«embargo» qu'il avait annoncé contre les Serbes de Bosnie. *Faut-il, dans ces conditions*, continuer à jouer la carte Milosevic, alors que la nature dictatoriale du *régime se dévoile chaque jour* davantage ?

A Athènes, les Européens chercheront à obtenir un appui plus *déterminé à leur politique de zones* de sécurité, une option qui ne plaît guère aux Américains, même s'ils s'y *sont ralliés dans le programme* de Washington. Les Etats-Unis ont néanmoins proposé d'assurer la protection aérienne de la FORPRONU dans ces zones.

L'idée suscite quelques réticences chez les militaires de l'ONU, qui *redoutent que ce type d'engage*ments provoque des représailles serbes contre les «casques bleus» qui, en dehors des zones de sécurité, poursuivront une mission exclusivement humanitaire, *laquelle exige* un minimum de compréhension de la part des belligérants.

PHILIPPE LEMAITRE

La tranquille assurance de M. Boutros-Ghali

Le secrétaire général de l'ONU *affichait, lundi soir 7 juin*, une tranquille assurance quant aux perspectives de mise en œuvre *des «zones de sécurité» en Bosnie* : *«Nous allons obtenir le nombre de troupes nécessaire», disait M. Boutros-Ghali*, chargé vendredi dernier par le Conseil de sécurité de trouver des renforts en *«casques bleus» devant* permettre à la FORPRONU de protéger de la guerre les populations de *Sarajevo* et *de cinq* enclaves musulmanes de Bosnie.

C'est cependant selon un rythme très «onusien» et sans *se laisser impressionner par* le délai qui lui a été imparti (huit jours ; il en reste quatre) que le secrétaire général paraît envisager sa mission. Il fait d'ailleurs remarquer que les *«études»* sur la vraie *nature de ces zones* ne sont pas encore terminées. On n'a effectivement pas défini leur périmètre, ni le nombre *d'hommes nécessaire* ; et M. Boutros-Ghali, toujours réticent devant ce qui ressemble à *un engagement militaire, ajoute* qu'on ne peut pas encore évaluer les risques qu'encourront les «casques bleus» : *«Si les Occidentaux s'orientent vers des frappes aériennes, cela augmente l'insécurité»* pour l'ensemble de *la* FORPRONU, estime-t-il, et risque de faire hésiter plus encore les candidats virtuels... De passage à Paris où il devait s'entretenir, *mardi et* mercredi, avec les principaux *dirigeants français*, M. Boutros-Ghali arrivait de Tunis avec un accord de principe, mais non *chiffré*, de ce pays pour contribuer aux renforts en Bosnie. Il *«espère»* également le concours des Pakistanais, en dépit de la mort de 23 des leurs dimanche en Somalie. Il semble ne tenir pour sûr à ce jour que l'engagement spontané des Suédois.

Les Russes, dont Alain Juppé rappelait lundi les promesses, semblent les avoir oubliées depuis la réunion du 22 mai à Washington ; *les Marocains* n'ont pas fait de proposition formelle depuis qu'ils ont été sollicités par le ministre français. *«Et puis vous savez*, ajoute M. Boutros-Ghali, *après qu'un pays a donné son accord, il faut parfois attendre un mois avant qu'il l'exécute, et parfois il change d'avis.»*

Bref, *«ce n'est pas facile»*, *convient le secrétaire général*, armé surtout de patience et qui, pour cette mission comme pour *la solution de l'ensemble des* problèmes de l'ex-Yougoslavie, semble compter surtout sur les vertus du temps. Le renouvellement du mandat des «casques bleus» en Croatie, où les Serbes de Krajina annoncent pour le 19 juin *un «référendum»* sécessionniste, l'inquiète-t-il ? Pas vraiment : *«Nous allons négocier et nous tiendrons un ou deux mois de plus comme les fois précédentes»* ... Croit-il que le plan Vance-Owen a une chance réelle d'être un jour appliqué en Bosnie ? *«Ce plan est le résultat de la conférence de Londres qui a créé un processus, mis en place des commissions, une infrastructure qui nous permettent de continuer à négocier. Ces commissions peuvent modifier le plan Vance-Owen...»*

Tout finira donc bien par *s'arranger* et le secrétaire général a d'ailleurs d'autres soucis, à commencer par les mauvais payeurs. *Sans même* parler des contributions au budget général de l'ONU (22 Etats sur 183 se sont à ce jour acquittés de leur contribution pour 1993), il manque dans les caisses 2 milliards de dollars *au budget des opérations de* maintien de la paix, ce qui, selon M. Boutros-Ghali, compromet certaines d'entre elles. L'Europe *occidentale n'a sur ce point rien* à se reprocher. En revanche, *«il ne faudrait pas que ce qui se passe en Bosnie marginalise d'autres situations dramatiques dans le monde* (...) *tout est relatif»*, déclare-t-il, citant le Salvador, le Cambodge, l'Angola, l'Afghanistan et poursuivant une vieille idée qu'il avait autrefois exprimée de façon plus brutale en parlant à propos de l'ex-Yougoslavie d'une *«guerre de riches»*.

C. T.

L'opposant serbe emprisonné Vuk Draskovic appelle ses sympathisants à la «retenue»

Depuis sa prison, l'opposant serbe Vuk Draskovic a appelé, *lundi 7 juin, ses sympathisants «à la plus grande retenue»* afin d'éviter les provocations. Toutes les manifestations de soutien *ont été interdites* et la *police* a fait savoir qu'elle ne tolèrerait aucun rassemblement.

BELGRADE

de notre correspondante

Dans une lettre adressée au président Milosevic, tous les partis d'opposition serbes, à l'exception du *mouvement ultranationaliste* de Vojslav Seselj, ont réclamé, lundi soir 7 juin, la libération de Vuk et Danica Draskovic et *«de toutes les personnes arrêtées illégalement»* lors de la manifestation du 1er juin à Belgrade.

Accusant le pouvoir d'être sorti des limites de la légalité en détenant le chef du *Mouvement du* renouveau serbe et en rouant de coup plusieurs personnalités de l'*opposition*, ils déplorent l'absence d'ordre légal en Serbie et les manquements au respect des droits de l'homme, qui doivent en fait *«susciter davantage d'inquiétude que les troubles qui ont éclaté dans les rues de Belgrade»*. Les abus du pouvoir, *«qui ont été condamnés par le monde entier»*, poursuit l'opposition, ont non seulement conduit la Serbie *«au bord de l'état d'urgence»*, mais l'ont encore plus *«éloignée des pays démocratiques et de la communauté internationale»*. Divers mouvements estudiantins, le syndicat indépendant Nezavisnost et des organisations pacifistes comme le Cercle (des intellectuels) de Belgrade et le Centre d'action anti-guerre ont soutenu cet appel.

Dans la journée de lundi, le dirigeant du Parti démocrate serbe *(DSS)*, Vojslav Kostunica, *avait été* autorisé à rendre visite au chef de l'opposition. De son côté, l'homme d'affaires Rodoljub Draskovic, qui s'était également rendu à la prison, a déclaré que son frère Vuk avait été littéralement *«massacré»* par les policiers. Jugeant son état de santé *«très grave»*, il a précisé que M. Draskovic présentait *«des marques de coups violents sur tout le corps»*, *«des hématomes partout sur la tête»*, qu'il souffrait de douleurs au cœur et aux reins et qu'il se plaignait également de troubles de la vision et de l'ouïe. Il a exprimé le souhait que son frère abandonne la vie politique pour se consacrer à sa carrière d'écrivain, *estimant que «la démocratie serbe est trop faible pour que l'on puisse s'opposer au fascisme»*. Enfin, le vice-président du Mouvement du renouveau serbe (SPO), M. Komnenic, qui a pour sa part rencontré Danica Draskovic, hospitalisée dans la prison centrale de Belgrade, a *estimé qu'elle était «très affaiblie»*.

Mal organisée et faible, l'opposition serbe a choisi la prudence et la résistance passive. A compter de mercredi, des soirées de protestation *seront animées par* des intellectuels serbes au siège de l'Association des écrivains à Belgrade, 7, rue de France : un lieu symbolique, qui a accueilli sous Tito le Comité pour la défense des droits de l'homme et la liberté d'expression, puis les mouvements pour le *multipartisme et plus tard pour* la liberté des médias.

FLORENCE HARTMANN

□ *TURQUIE : amnistie partielle* **pour les rebelles kurdes «repentis».** – Le premier ministre turc par intérim, Erdal Inonu, a annoncé, lundi 7 juin, à l'issue d'un conseil des ministres présidé par le président de la République, Suleyman Demirel, que le gouvernement a adopté un décret-loi prévoyant une amnistie partielle pour les rebelles kurdes de Turquie «repentis» qui se livreraient à la justice, *«à condition* [qu'ils n'aient pas été] *impliqués dans des actes de violence»*. La promulgation de ce décret, *décidée dans la* nuit du 24 mai, avait été suspendue le 25 mai au matin quelques heures après un massacre de soldats turcs (*le Monde* du 27 mai) par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), alors que le pays connaissait une *période* de calme relatif après le cessez-le-feu unilatéral décidé par le PKK. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

RUSSIE : abandonné par une partie des députés

Rouslan Khasboulatov pourrait être obligé de quitter la présidence du Soviet suprême

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Rouslan Khasboulatov, le président du Soviet suprême de la Fédération de Russie, est-il en train de perdre la partie qui l'oppose à Boris Eltsine? *Les relations entre les deux* hommes sont si ambiguës – M. Khasboulatov a été l'un des *plus fidèles soutiens du président* russe au moment du putsch d'août 1991 avant d'en devenir l'opposant *le plus manifeste – et le jeu politi*que russe si complexe, et si propice aux retournements spectaculaires, *qu'il est hasardeux de répondre caté*goriquement à cette question.

Il reste qu'au cours des dernières journées Rouslan Khasboulatov semble avoir été abandonné par une partie non négligeable de ses anciens alliés dans l'opposition au président. Et principalement par deux des principaux responsables du groupe «centriste» de l'Union civique : Arkadi Volski, *le* président de l'Union des industriels, et Nikolaï Travkine, dirigeant du Parti démocratique. Le troisième homme fort de ce groupe centriste, le vice-président Alexandre Routskoï, qui est entré en opposition directe avec le chef de l'Etat, se trouve ainsi rejeté de plus en plus manifestement dans le camp de la coalition extrémiste des communistes et des nationalistes.

En quittant avec fracas, samedi 5 juin, la conférence constitutionnelle *organisée par Boris Eltsine* pour mettre au point un nouveau projet de Constitution, Rouslan *Khasboulatov a aussi irrité quelques*-uns des responsables du Parlement, qui mettent en cause son autoritarisme et son manque de sens du compromis. Ainsi, selon l'agence Interfax, plusieurs membres de la direction du Parlement, dont le pré*sident de la commission des affaires* étrangères, Evgueni Ambartsoumov, se seraient prononcés, dimanche *soir, à l'issue d'une rencontre* avec le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, pour la pour*suite des travaux de l'Assemblée* constitutionnelle et auraient manifesté l'intention de soulever la question du *remplacement* de Rouslan Khasboulatov au «perchoir» de l'Assemblée. Ce départ de Rouslan *Khasboulatov, ou la conversion, tou*jours possible, de celui-ci vers une solution de compromis, faciliterait *grandement l'application du scénario* envisagé par Boris Eltsine : si le Congrès actuel n'adopte pas la nouvelle *Constitution*, celle-ci *sera* ratifiée soit par un référendum, soit par la nouvelle Chambre qui sera élue à *l'automne prochain.*

J.-A. F.

ALLEMAGNE : alors que les attentats anti-turcs se poursuivent

Le chancelier Kohl se déclare favorable à une évolution du code de la nationalité

Malgré l'indignation provoquée par les morts de Solingen, il y a dix jours, les attentats contre des Turcs se poursuivent chaque nuit à l'ouest de l'Allemagne. Deux incendies criminels ont encore été rapportés dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 mai à Francfort et à Wilfrath, près de Düsseldorf, où quatorze personnes ont été hospitalisées après avoir été intoxiquées par la fumée. Impuissantes devant cette nouvelle vague de violence xénophobe, les autorités allemandes cherchent à éviter une escalade en offrant à la communauté turque des facilités pour l'attribution de la nationalité allemande.

BERLIN

de notre correspondant

Depuis les trois victimes de l'incendie meurtrier de Mölln, qui *avait marqué l'apogée de la vague* des violences racistes de l'automne 1992, la communauté turque d'Al*lemagne, forte de près de deux mil*lions de personnes, est sur le qui-vive. Bien enracinée dans de nom*breuses villes, disposant d'une force* économique non négligeable, elle n'entend pas jouer les boucs émis*saires des frustrations allemandes*. Ses dirigeants l'ont fait savoir depuis plusieurs mois en avertissant qu'une *montée de la violence* antiturque provoquerait une riposte. Bien que ne possédant pas la *nationalité allemande, les très nombreux* jeunes de la communauté, nés le plus souvent en Allemagne, s'y sen*tent chez eux et entendent bien* le montrer s'il le faut. L'arrestation de quatre jeunes Turcs pris en flagrant *délit après avoir mis le feu à une* permanence de la CSU bavaroise à Aschaffenburg a valeur d'avertisse*ment*.

Le Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl, qui avait résisté dans tout le débat sur la réforme du droit d'asile aux pressions pour changer le code allemand de la nationalité, a indiqué qu'il était prêt à accepter aujourd'hui des aménagements. *Réunie, lundi*, à Bonn, la direction de la CDU a affirmé qu'elle pourrait envisager *d'ici à l'année prochaine une* refonte de la loi sur les étrangers pour permettre aux jeunes nés en *Allemagne ou aux étrangers* y vivant depuis longtemps de devenir plus facilement citoyens allemands. *Le droit à la double nationalité, une* des principales revendications de la communauté turque, pourrait être *reconnu dans certaines limites*. La nationalité allemande repose en Allemagne sur le droit du sang et *non comme c'était jusqu'à présent* le cas en France sur droit du sol. Son acquisition par des étrangers – même nés en Allemagne – est actuellement soumise à des règles draconiennes.

Racisme larvé

Cette évolution de la CDU avait été amorcée la semaine dernière par le chancelier Kohl lui-même. Le chef du gouvernement allemand, qui n'avait pas voulu prendre part à Cologne à l'hommage aux cinq victimes de Solingen, s'en est justifié pour la première fois lundi, au cours d'un entretien accordé à la chaîne de télévision privée SAT1. Réaffirmant son attachement à de bonnes relations avec la Turquie, il a indiqué qu'il n'avait pas voulu prendre le risque d'être sifflé au cours des cérémonies et de provoquer des incidents par sa présence. Son absence avait suscité de vives critiques. Elle témoignait une nouvelle fois de la difficulté des autorités à ajuster leur réaction devant la violence xénophobe de ces dernières années.

Les attentats des derniers jours montrent que les grandes manifestations de l'hiver dernier, après Mölln, n'ont pas mis fin au racisme larvé qu'attisent en permanence les mouvements d'extrême droite. Malgré un durcissement de la répression, la violence ne cesse de gagner du terrain. Cette année, de janvier à mars, 1339 actes violents attribués à l'extrême droite ont été recensés – plus du double que durant la même période en 1992.

HENRI DE BRESSON

Décès du général Wolf von Baudissin, l'un des fondateurs de la Bundeswehr

Le comte Wolf von Baudissin, ancien officier de la Wehrmacht et général de la Bundeswehr, est décédé, samedi 5 juin à Hambourg, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Fils de haut fonctionnaire prus*sien, ancien combattant de l'Afrika* Korps de Manfred Rommel, il fit partie, après la guerre, de ces officiers *supérieurs qui* ont construit l'armée ouest-allemande, la Bundeswehr, sur des bases idéologiques et morales *situées à l'opposé* des traditions autoritaires de l'armée prussienne ou de la Wehrmacht du III[e] Reich. Il fut l'inventeur et le promoteur du concept d'*«Innere Führung»* qui consistait à traiter les recrues de la Bundeswehr comme des «citoyens en uniforme», qu'il convenait d'intégrer aux processus de décision plutôt que de les soumettre à une discipline aveugle.

Après son passage dans le cadre de réserve, en 1967, Wolf von Baudissin consacra son activité à la réflexion *stratégique* et à la *défense d'idées* pacifistes dans le cadre de l'Institut de recherche pour la paix et la sécu*rité qu'il avait fondé à Hambourg.*

LETTONIE : *ancien dirigeant communiste, vainqueur des élections générales*

Anatolijs Gorbunovs, le président au nom russe

RIGA

de notre envoyé spécial

«Monsieur Gorbunovs, êtes-vous russe ou letton?» Il ne s'attendait pas à cela, Anatolijs Gorbunovs, le président du Conseil supérieur letton, en venant participer, jeudi 3 juin, à un meeting électoral à Daugavpils, ville de cent vingt mille habitants, à l'extrême nord de la Lettonie. S'il avait longtemps hésité à venir dans cette région, dont il est pourtant originaire, c'est qu'elle est peuplée en majorité de russophones et qu'il craignait un accueil musclé de la part d'une communauté *qui* reproche aux dirigeants actuels leur politique de discrimination à son égard. *Or, ce jeudi soir, dans la salle au* pur style stalinien du palais du peuple de la ville, ce fut trois cents Lettons, farouchement nationalistes, qu'il dut affronter.

Toujours parfaitement coiffé et tiré à quatre épingles, le président letton ne se départit jamais de cette *apparence* de modestie tranquille, de cette image ambiguë de perpétuel premier de la *classe. Drôle de trio* que *les trois* présidents baltes; entre l'élégant et cultivé président estonien, Lennart *Meri*, opposant de toujours au régime communiste, le solide et sympathique chef de file des néocommunistes lituaniens, Algirdas Brazauskas, il paraît bien fragile, presque effacé, Anatolijs Gorbunovs. Et pourtant, il reste l'homme politique le plus populaire de son pays, ce qui a permis à son mouvement, La voie lettonne, de triompher aux élections de dimanche. En dépit, ou grâce, à une histoire politique ambiguë.

«Monsieur Gorbunovs, êtes-vous russe ou letton?» Ce jeudi, il sait bien que si on lui pose la *question*, ce n'est pas seulement à cause des consonances russes de son nom et de son prénom – bien que, depuis quelques années, il les ait «lettonisés» en y ajoutant un «s» disparu comme par enchantement lorsqu'il suivait fidèlement les consignes de Moscou – mais bien justement à cause de son passé d'apparatchik zélé.

Calmement, réussissant même à faire rire la salle, il répondit que, *«bien sûr»*, il était letton. Il fit appel à la mémoire de son père, Kasimir, *«que certains d'entre vous ont pu connaître»*, à celle de ses grands-parents, nés dans la région, et ajouta, *enfin, à l'égard des sceptiques,* qu'il suffisait de consulter les archives de l'église de son vil*lage pour trouver la preuve for*melle de ces origines. Et puis, cet aveu : *«Autrefois, j'étais au pouvoir, mais je n'étais pas vraiment responsable devant mon peuple, aujourd'hui je peux dialoguer avec vous.»*

Interlocuteur de Mikhaïl Gorbatchev

Après sa victoire aux élections, Anatolijs Gorbunovs poursuit donc, à cinquante-deux ans, *une carrière exclusivement* consacrée à la politique. Cette carrière sans faute débute en *1966 lorsque, à vingt-quatre* ans, il entre au Parti communiste letton. Il en gravira, patiemment et *régulièrement*, tous les échelons : Komsomol, région, arrondissement, ville, comité central, où, sous la direction de Boris Pugo, qui participera par la suite au putsch de Moscou, il est responsable à l'idéologie. Un parcours linéaire qui lui vaudra d'être élu, en 1988, président du Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Lettonie. Durant toute cette période, il suit fidèlement les consignes de Moscou : on vient, par exemple, de publier une lettre qu'il *écrivait*, en 1985, au ministre soviétique du tourisme, lui demandant de *réduire* de 50 % les visas accordés aux Lettons de l'étranger, accusés d'avoir une *«mauvaise influence»* sur leurs compatriotes.

Réelle foi patriotique ou négociation habile d'un tournant difficile, toujours est-il qu'Anatolijs Gorbunovs va pourtant devenir progressivement l'homme politique le plus populaire parmi les indépendantistes. Parce que c'est son tempérament, mais aussi parce que la Lettonie abrite près de 50 % de russophones et la plus grande concentration de militaires soviétiques des trois pays baltes, il mène ce combat pour l'indépendance avec prag*matisme*, laissant au Lituanien Vytautas Landsbergis les accents de la croisade. Longtemps, *Mikhaïl Gorbatchev* considérera Gorbunovs comme son interlocuteur privilégié. Malgré l'intervention des troupes soviétiques et des «Omon» du ministère de l'intérieur en janvier 1991, qui se soldera par plusieurs morts à Riga, le dialogue *semble se poursuivre mais il est* clair que Gorbunovs a choisi l'indépendance et il va en être un des *maîtres d'œuvre, aussi dis*cret qu'efficace.

Aussitôt l'indépendance proclamée, le 21 août 1991, une question se pose : quel statut *réserver à l'importante «minorité»* russophone? Dans un premier temps, Gorbunovs semble opter pour l'octroi de la nationalité lettonne à tous ceux qui y habitent au moment de l'indépendance. Sous la pression des nationalistes, il durcit progressivement son point de vue, et ne s'oppose pas, par exemple, à une série de mesures discrimina*toires, et passablement ridicules*, vis-à-vis des «non-citoyens» habitant en Lettonie. Si les Lettons de souche sont autorisés à posséder une arme à feu, les autres peuvent se munir uniquement de pistolets à gaz...

L'élection, dimanche, d'une *nouvelle assemblée a parachevé* le processus d'indépendance de la Lettonie. Anatolijs Gorbunovs, qui a remporté *le scrutin*, a maintenant pratiquement toutes les cartes en main – à condition de surmonter les querelles de tendances au sein de son parti. Une chose est sûre : il choisira au mieux de ses intérêts. Une chance que, pour le moment, ceux-ci semblent coïncider avec ceux de la Lettonie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

ESPAGNE

Les socialistes n'excluent pas de former un gouvernement minoritaire homogène

MADRID

de notre correspondant

Alors que Felipe Gonzalez a décidé de prendre trois jours de repos, la commission exécutive du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) s'est réunie, lundi 7 juin, pour analyser les résultats de la victoire aux élections législatives de dimanche (1). Avec 159 sièges au Congrès des députés, les socialistes estiment qu'ils disposent d'une marge de manœuvre suffisante (la majorité absolue est de 176 parlementaires) pour former seuls un gouvernement. *«Le président l'a déjà dans la tête»*, a assuré Narcis Serra, vice-président du gouvernement. Ce sera un cabinet d'ouverture avec des personnalités indépendantes, comme l'a promis Felipe Gonzalez, et qui comportera au moins quatre ou cinq femmes.

Cependant, d'ici à la formation du prochain gouvernement socialiste qui *n'interviendra qu*'à la fin du mois de juin, voire au début du mois de juillet, la nouvelle majorité devra trouver des appuis parlementaires. Alfonso *Guerra*, vice-secrétaire général du PSOE, a déclaré à l'issue du comité exécutif qu'un processus de dialogue allait s'ouvrir avec toutes les forces politiques *«par courtoisie pour certaines et, pour d'autres, afin de connaître leurs dispositions à soutenir les socialistes»*. Pour mettre en marche le *«changement du changement»*, des ajustements vont être opérés. *«Nous entrons dans une nouvelle étape dans laquelle de nouvelles politiques, de nouveaux talents seront impliqués*, a souligné Narcis Serra. *Il faut que ce soit une étape de dialogue. Les suffrages obtenus nous permettent de parler avec les autres forces dans la perspective d'une coopération.»*

Déceptions nationalistes

A Barcelone, les nationalistes catalans de CIU (Convergence et union) sont plongés dans des abîmes de réflexion. Jordi Pujol, président de la *Généralité*, s'est refusé à toute déclaration. Les résultats de CIU ne sont pas à la *hauteur des espérances*. Seul Miquel Roca, secrétaire général de CIU, a estimé qu'il était *«absurde que le PSOE puisse gouverner seul»*. Ce n'est un secret pour personne que M. Roca souhaite faire *partie du gouvernement. Mais la* décision sera prise par le parti, comme *l'a* fait remarquer *M. Pujol*. Au siège de CIU, on n'est manifestement pas pressé de se précipiter dans les bras socialistes; encore moins à Bilbao chez les nationalistes du PNV (Parti nationaliste basque), où les résultats des élections ont déçu.

*Dans les deux cas, les nationa*listes pensaient être dans une bien meilleure position pour négocier avec le pouvoir socialiste. Du côté d'Izquierda Unida (IU, Gauche unie), coalition dominée par le Parti communiste, le secteur rénovateur (environ 40 % des forces de IU) souhaite que la présidence fédérale offre au PSOE *«une majorité parlementaire de gauche»*. Les dirigeants de ce secteur, Nicolas Sartorius, Christina Almeida et Pablo Castellano, avaient été écartés des listes de candidats, ce qui avait provoqué certains remous internes.

La victoire socialiste a été saluée par une remontée de la peseta de pratiquement 2 % par rapport au deutschemark. En revanche, la Bourse de Madrid, qui tablait plutôt sur un succès du Parti populaire, a perdu 4,42 points.

MICHEL BOLE-RICHARD

(1) Selon les résultats définitifs, le PSOE a obtenu 9,076 millions de suffrages.

HONGRIE : après dix jours de crise

Les dirigeants d'extrême droite sont exclus du parti au pouvoir

BALATONFOLDVAR

de notre envoyé spécial

Une étape importante vient d'être franchie, mais la messe n'est pas encore dite. Après dix jours de crise ouverte, le Forum démocratique (MDF), principale formation de la coalition conservatrice au pouvoir depuis trois ans en Hongrie, a exclu les ténors d'extrême droite du parti. Au cours d'une réunion houleuse du conseil national, le «parlement» du parti, qui s'est achevée, dimanche 6 juin à Balatonföldvar, dans l'ouest du pays, les délégués ont massivement approuvé la mise à l'écart de quatre députés, dont le chef de file de ce courant d'extrême droite, Istvan Csurka. M. Csurka mène une virulente campagne nationaliste contre le gouvernement depuis l'au*tomne et a profondément déstabilisé* le MDF. Même si ces exclusions doivent encore être formellement approuvées par le «comité éthique» *du parti, elles constituent un tour*nant dans cette épreuve de force avec le premier ministre, Jozsef *Antall, qui a réussi à sauver la face* en obtenant un large soutien des délégués ce week-end, mais au prix *de deux compromis*.

Sandor Lezsak nouvel homme fort

Sous la pression des alliés de M. Csurka, M. Antall a dû sacrifier les députés libéraux, à qui l'on a également fait porter le chapeau des divisions du parti, alors qu'ils n'ont jamais marchandé leur soutien au gouvernement ni tenu de propos antisémites.

Deuxième concession : le ministre *des finances a annoncé, dimanche,* qu'il allait revoir une partie de son budget d'austérité douloureusement négocié avec le FMI, qui a été vivement critiqué par l'aile droite du MDF.

Le premier ministre est sorti affaibli de ce conflit. Au nom du maintien de l'unité du MDF, il avait toujours refusé d'exclure Istvan Csurka et ses partisans. Mais, aujourd'hui, il se retrouve à la tête d'un *parti divisé en trois* à un an des élections. Cette défaite tactique a aussi entamé son autorité au profit *de Sandor Lezsak*, le *«père spirituel»* du Forum démocratique, qui apparaît désormais comme l'homme *fort du mouvement*.

Cet instituteur de campagne, fondateur du MDF et animateur du courant «national populaire», avait été marginalisé par l'arrivée aux commandes de M. Antall, l'homme qui a recentré cette formation hétéroclite. La crise interne du MDF serait anodine si elle ne menaçait pas la stabilité du gouvernement à un moment où le soutien des autres partenaires de la coalition au pouvoir, notamment les chrétiens-démocrates, va faiblissant. Il est encore trop tôt pour savoir si le premier ministre dispose toujours d'une majorité parlementaire. Le premier *test viendra avec la présentation du* nouveau budget, d'ici à juillet.

Mais M. Antall a déjà indiqué qu'il n'accepterait pas de conduire un gouvernement minoritaire, auquel cas des élections anticipées seraient inévitables. Une perspective qui effraie la plupart des partis, à l'*exception des socialistes* (ex-communistes), qui ont le vent en poupe.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **BELGIQUE : la reine Elizabeth II à Waterloo.** – La reine Elizabeth II d'Angleterre s'est rendue, lundi 7 juin, sur le site de la bataille de Waterloo, en Belgique, à l'occasion d'une brève visite privée, *sur l'invitation de l'actuel duc* de Wellington, descendant du vainqueur de la bataille du 18 juin 1815. Après un déjeuner avec le roi Baudouin et la reine Fabiola, Elizabeth II et le duc d'Edimbourg se sont rendus sur le champ de bataille, à 20 kilomètres au sud de Bruxelles, *qui vit la défaite des* troupes de Napoléon. Mais la reine n'a pas monté les 226 marches de la butte du Lion, animal qui symbolise la victoire des coalisés et *dont les 40 tonnes de métal* proviennent de canons français. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : arrestation d'un ancien maire de Rome.** – Clelio Darida, âgé de soixante-six ans, qui fut, de 1969 à 1976, maire démocrate-chrétien de Rome, puis plusieurs fois ministre entre 1983 et 1987, a été arrêté, lundi 7 juin. Il est accusé de corruption et de violation présumée de la loi sur le *financement des partis politiques*. Les juges milanais l'accusent d'avoir perçu 1,75 milliard de lires (environ 6 millions de francs) d'une société du groupe Fiat. Il aurait ensuite réparti cette somme entre la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste. – *(AFP.)*



EUROPE

Lady Thatcher ne désarme pas

Suite de la première page

Douterait-on de cette impérieuse nécessité? *« Le thatchérisme vivra. Il vivra longtemps après que Thatcher soit morte, parce que nous avons eu le courage de restaurer les grands principes et de mettre ceux-ci en pratique, en conservant le caractère de ce peuple et la place de ce pays dans le monde* (1) ». Quel biographe autre qu'elle-même aurait pu écrire ces lignes? Son bureau londonien de Chesham Place, qui est le quartier général de ses multiples activités, occupe une demi-douzaine de collaborateurs, certains étant chargés de répondre aux milliers de lettres qu'elle continue de recevoir chaque mois. La Fondation Thatcher, dont la vocation est de propager (notamment dans les pays d'Europe de l'Est) la bonne parole du libéralisme, d'inculquer les vertus du libre-échange, de la démocratie et de la liberté, dispose désormais de trois pôles de rayonnement, à Londres, Washington et Varsovie.

Son budget, qui se compterait en dizaines de millions de dollars, sert à financer plusieurs projets de recherche et de formation, et non pas, a précisé Marek Matraszek, le directeur du bureau de Varsovie, *« comme le pensent des tas de gens, à lancer des partis politiques ou des journaux »*. L'argent vient beaucoup des Etats-Unis, où, malgré son départ du pouvoir, l'ancien premier ministre est toujours aussi populaire. Partageant cette spécialité avec son vieil ami Ronald Reagan, elle multiplie les « dîners-conférences », recevant pour chaque prestation un cachet de près de 30 000 dollars (environ 160 000 francs).

C'est aussi en Amérique que vit son fils Mark, qui échappe ainsi à l'intérêt inquisiteur de la presse britannique, laquelle, pendant longtemps, s'est passionnée pour les aventures d'un fils prodigue dont les affaires ont beaucoup fructifié lorsque sa mère occupait le 10, Downing Street. Aussi Mark surveille-t-il, aux Etats-Unis, la bonne marche de la fondation et de ses propres affaires, tout en jouant les impresarios de sa mère. Ces activités personnelles accaparent une grande part de l'emploi du temps de lady Thatcher, mais pas au point de la faire renoncer à son rôle public. Dans ce registre, elle peut compter sur un réseau efficace d'amis et de zélateurs de la « pensée thatchérienne », qui sont répartis en plusieurs cercles.

A la Chambre des communes d'abord, une douzaine d'« eurosceptiques » inlassables, emmenés par Bill Cash, continuent de mener la vie dure au gouvernement à propos, notamment, des questions européennes. A la Chambre des lords, l'ancien président du Parti conservateur qu'est lord Tebbit est son redoutable porte-parole. Il appartient, avec lord Gowrie, lord McAlpine et Sir Tim Bell, au petit groupe des véritables amis. Anciens hommes de pouvoir, ils continuent d'exercer une influence non négligeable au sein du parti tory, mais leur fidélité va d'abord à leur mentor. Au gouvernement, lady Thatcher peut compter sur quelques « thatchériens » militants, comme Michael Portillo (Trésor) et Peter Lilley (sécurité sociale), et sur d'autres qui le sont plus discrètement, comme Michael Howard (intérieur).

Viennent ensuite les gardiens de l'orthodoxie économique, comme Sir Alan Walters, son ancien conseiller économique, ou l'universitaire Tim Congdon. Puis les journalistes et propriétaires de journaux, comme Conrad Black, qui possède notamment le *Daily Telegraph*, et lord Rees-Mogg, principal éditorialiste du *Times*, dont la plume est souvent vipérine. Lord Rees-Mogg s'efforce de démontrer que John Major est dépourvu des qualités requises pour gouverner et qu'il est urgent de le remplacer. Tous représentent l'aile droite du Parti conservateur. Officiellement, aucun n'agit au nom de lady Thatcher, mais celle-ci joue de ces divers relais, conviant à déjeuner tels ou tels membres de ces cercles, de cette coterie.

L'énergie de Cassandre

Dans quel but? Margaret Thatcher semble se contenter d'un demi-rôle politique, d'une quasi-retraite, interrompue par un article ou une déclaration retentissante, à chaque fois plus critique, plus blessante envers son successeur. Parfois, elle fait mouche : ainsi à l'occasion de cette « sainte colère » pour dénoncer l'hypocrisie des leaders occidentaux face aux massacres de Bosnie. A Whitehall, les antithatchériens se moquent trop vite de ses cris d'alarme. Ainsi, en avril 1992, la « dame » s'inquiétait du dérapage de l'équilibre des finances publiques, dogme « thatchérien » s'il en fut : à l'époque, le déficit se situait à 28 milliards de livres, soit 4,5 % du PNB. Un an plus tard, il va atteindre 50 milliards de livres, soit 8 % du PNB!

Comment « Cassandre » n'en tirerait-elle pas un regain d'énergie? Fidèle à la règle de conduite qu'il s'est fixée, le premier ministre ne dit mot, subissant les avanies, ce qui ne fait que renforcer l'ire de celle qui dénie à son successeur ces qualités de leadership que personne n'a jamais contestées à la « Dame de fer ». Mais elle en fait trop, refusant même le droit à l'existence du « majorisme », c'est-à-dire l'expression d'une quelconque pensée politique conservatrice au dehors de la sienne. Pendant combien de temps la situation peut-elle se tendre avant que M. Major ne décide, s'il en a encore les moyens politiques, de trancher le cordon ombilical?

Ces dernières semaines, le *Times* a publié les Mémoires de Ronald Millar, l'ancien rédacteur des discours de Margaret Thatcher. Sous le titre *le Mythe de la Dame de fer*, il s'agit d'une vaste entreprise de réhabilitation politique et personnelle de l'ancien premier ministre, dont la clairvoyance et la *« tendresse »* envers ses collaborateurs sont louées. Ces mémoires en précèdent d'autres : celles que publiera, à l'automne prochain, soit peu de temps avant le congrès du Parti conservateur, lady Thatcher elle-même. Qui peut douter que ces souvenirs et cette relation de plus d'une décennie d'« années Thatcher » n'auront pas pour vocation de polir son propre « personnage historique »? Et aussi de régler quelques comptes. Pour la postérité seulement ou pour l'avenir? Qui sait, disent certains de ses proches...

LAURENT ZECCHINI

(1) *Newsweek* daté du 27 avril 1992.

Les « eurosceptiques » exigent un référendum sur Maastricht

LONDRES

de notre correspondant

Une fois passées les interventions roboratives des chefs de file des « eurosceptiques », lady Thatcher et lord Tebbit, les 7 et 8 juin, la Chambre des lords devrait poursuivre sans passion excessive l'examen du projet de ratification du traité de Maastricht, conformément à sa tradition. Le sachant, le gouvernement n'est pas vraiment inquiet du tour que peut prendre le débat à la Chambre haute du Parlement de Westminster. Ni même, cette fois-ci du moins, des conséquences d'une relance de la polémique européenne par lady Thatcher. Celle-ci a usé d'un registre moins courroucé qu'à l'accoutumée, rappelant les principales critiques des anti-Maastricht contre un traité instituant un *« super-Etat européen »*.

Comme prévu, l'ancien premier ministre a lancé un appel en faveur de l'organisation d'un référendum, une demande qui est largement majoritaire au sein de l'opinion britannique, comme l'attestent les sondages. Un refus reviendrait à *« trahir »* la confiance dans le système parlementaire, a souligné lady Thatcher. Mais la Chambre des communes s'étant déjà prononcée, par la négative, sur cette question, il semble peu probable que les Lords la contredisent, au risque d'ouvrir une querelle d'ordre constitutionnel. Sans citer nommément John Major, lady Thatcher a souligné qu'elle-même n'aurait *« jamais »* signé le traité de Maastricht.

L. Z.

AFRIQUE

CONGO : au lendemain du second tour des élections législatives

Quatre personnes ont été tuées dans des fusillades à Brazzaville

BRAZZAVILLE

de notre envoyé spécial

L'homme gît, comme désarticulé, les jambes sur le trottoir, le torse dans le caniveau. Le sang s'écoule encore lentement de ses blessures. De l'autre côté de la rue, une Jeep de la garde présidentielle brûle, dégageant d'épaisses volutes de fumée noire. Les flammes lèchent les branches d'un gigantesque manguier dont les feuilles se recroquevillent sous l'effet de la chaleur.

Une heure plus tôt, des partisans de la Coalition de l'opposition convergeaient vers le domicile du ministre du commerce, Gabriel Bokilo, auquel ils entendaient manifester leur soutien. Plusieurs dizaines de personnes étaient massées devant le portail blanc de sa villa, lorsque sept hommes en armes surgirent à bord de la Jeep pour disperser l'attroupement. Quelques rafales d'armes automatiques – qui auraient dû être tirées exclusivement en l'air – provoquèrent immédiatement la panique. Dans la bousculade et les échanges de coups de feu entre les soldats de la garde présidentielle et les militaires chargés de la protection du ministre, cinq personnes s'effondrèrent. L'une décèdera, les quatre autres sont grièvement blessées.

La veille au soir, quelques heures après la fin du second tour des élections législatives anticipées du dimanche 6 juin, des échanges de coups de feu avaient déjà fait trois morts et un blessé, exactement au même endroit (*le Monde* du 8 juin). Selon la version officielle, le ministre de l'intérieur, le colonel Ayayen, aurait demandé à son aide de camp, le lieutenant Gabriel Moukaki, à son secrétaire et à son neveu, caporal-chef dans l'armée, de porter à la radio un communiqué incitant la population de la capitale à ne pas sortir en raison de la tension qui régnait en ville. Les trois hommes passèrent devant le domicile de M. Bokilo. Voyant un civil pointer une arme sur la voiture, le chauffeur fonça sur l'homme pour le neutraliser.

Ecoles et commerces fermés

Dans la confusion qui s'ensuivit, le secrétaire et le neveu du ministre partirent chercher du renfort, laissant le lieutenant sur place. Quand ils revinrent, trois personnes avaient été tuées : le lieutenant Moukaki, un garde du corps du ministre, et le docteur Roger Mouloubа, directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Dakar, une personnalité congolaise très connue à Brazzaville et parent de M. Bokilo. L'épouse du ministre a été blessée.

Le 24 mai, à 1 heure du matin, une grenade avait été lancée dans l'enceinte de la résidence de M. Bokilo. L'explosion n'avait pas fait de victime. Gabriel Bokilo, qui a créé son propre parti politique, est l'un des douze ministres de la Coalition de l'opposition au sein du gouvernement du premier ministre Claude-Antoine Da Costa. Il avait été élu député de Mossaka, dans le nord du pays, en juillet 1992. Au premier tour des élections législatives anticipées, il a perdu son siège. Au lendemain du scrutin, l'opposition avait contesté ce résultat, criant à la fraude.

Les incidents de lundi ont fait monter la tension d'un cran à Brazzaville, où les écoles et les commerces ont fermé leurs portes en milieu d'après-midi. Toutes les rues où résident des personnalités politiques sont barrées et gardées par des militaires en armes très nerveux, tandis que des blindés ont pris position aux carrefours stratégiques.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AFRIQUE

LIBÉRIA

M. Boutros-Ghali a ordonné une enquête sur le massacre attribué aux hommes de Charles Taylor

Des centaines de civils ont fui, lundi 7 juin, la région de Harbel, où près de 300 personnes ont été tuées et 700 blessées, dans la nuit de samedi à dimanche (*le Monde* du 8 juin). Mis en cause, Charles Taylor, le chef du Front national patriotique du Libéria (FNPL), a formellement démenti l'implication de ses forces dans ce massacre, en déclarant que *« Sawyer* [le président intérimaire] *et son groupe de Monrovia se sont embarqués dans une propagande faite de mensonges afin de noircir le FNPL aux yeux de la communauté internationale »*.

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a demandé lundi à son représentant au Libéria, Trevor Gordon-Somers, d'enquêter sur le massacre, que Washington a condamné, sans blâmer avec certitude les hommes de Charles Taylor. *« Nous ne pouvons pas confirmer qui est responsable »*, a indiqué un porte-parole du département d'Etat. Au Nigéria, les deux candidats à l'élection présidentielle du 12 juin, Moshood Abiola et Bashir Tofa, ont indiqué lors d'un débat télévisé que la prochaine administration civile poursuivra les efforts du pays pour restaurer la paix au Libéria. Le Nigéria fournit les trois quarts des 16 000 hommes de la force d'interposition ouest-africaine. – (*AFP, Reuter.*)

□ RECTIFICATIF. – Le massacre perpétré en juillet 1990 dans l'église luthérienne de Monrovia a été attribué par erreur au Front national patriotique du Libéria (FNPL), dans l'article intitulé « Une orgie de tueries et de mutilations » (*le Monde* du 8 juin). Les auteurs de ce massacre, qui avait fait six cents morts, étaient en réalité des soldats de l'ancien président Samuel Doe.

AFRIQUE DU SUD

Pas d'armes pour Joe Slovo

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Objet de menaces d'assassinat, Joe Slovo, président du *Parti communiste sud-africain* (SACP) et membre de la plus haute instance exécutive du Congrès national africain (ANC), n'est pas autorisé à porter une arme, vient de décider la police sud-africaine. Après la découverte, le mois dernier, d'un complot d'extrême droite visant à l'assassiner (*le Monde* du 13 mai), M. Slovo avait refusé une protection policière mais demandé un port d'arme, d'habitude très facilement délivré. La police vient de le lui refuser, au prétexte qu'il est toujours sous le coup de poursuites judiciaires pour *« meurtres, sabotage et terrorisme »*.

Joe Slovo est l'un des principaux acteurs des négociations constitutionnelles qui doivent décider de l'avenir du pays. Comme plusieurs autres dirigeants des partis hier interdits, il est revenu d'exil en 1990, après la libération de Nelson Mandela, en bénéficiant d'une immunité temporaire qui « gèle » les inculpations lancées contre lui alors qu'il dirigeait l'opposition armée au régime d'apartheid.

« Tant qu'il n'y a pas amnistie, Joe Slovo, comme tout autre membre de l'ANC, peut être légalement poursuivi », a expliqué un porte-parole de la police, en précisant que la loi de 1969 sur les armes et les munitions interdisait la délivrance d'un port d'arme à toute personne coupable d'infraction *pour laquelle une arme a été* utilisée. L'ANC a rejeté *« avec mépris »* ces raisons et a dénoncé *« ce respect ridicule des lois de l'apartheid alors que la vie du camarade Slovo est en danger »*.

On estime généralement qu'il y a en Afrique du Sud 3,5 *millions d'armes légalement* autorisées, la plupart d'entre elles étant détenues par des Blancs. Le 30 mai, quelque deux mille militants d'extrême droite, tous abondamment armés, avaient défilé à Pretoria, sans être aucunement inquiétés. Le meurtrier de Chris Hani, dirigeant communiste assassiné le 10 avril, possédait, lui aussi, un port d'arme, de même que le suspect – aujourd'hui détenu – accusé *d'avoir préparé l'assassinat* de Joe Slovo.

GEORGES MARION

CENTRAFRIQUE : à la suite de la visite de M. Roussin

L'ambassadeur de France et le colonel Mancion ont été rappelés à Paris

De retour d'une visite à Bangui, le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a confirmé, lundi 7 juin, devant quelques journalistes, la nomination de Michel Lunven, ambassadeur au Niger jusqu'à fin mars, comme représentant spécial du gouvernement français, ayant autorité sur tous les services français en Centrafrique *« jusqu'à la menée à bien du processus électoral »* (*le Monde* du 8 juin).

L'arrivée de M. Lunven en République centrafricaine, prévue pour le lundi 14 juin, doit être suivie, dès le lendemain, du retour à Paris de l'ambassadeur de France, Alain Pallu de Beaupuy, qui n'était en poste à Bangui que depuis un an. Simultanément, le colonel Jean-Claude Mancion, qui avait dirigé la garde présidentielle – avant d'être conseiller spécial du président Kolingba – et qui était en mission à Bangui pour le compte de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) bien qu'il soit payé par la mission militaire française de coopération, a également été rappelé en France, où il est rentré au lendemain de la visite de M. Roussin.

Le colonel Mancion, surnommé « Fred » dans les milieux du renseignement, a été, de fait, rapatrié sanitaire, à la suite d'une grave hépatite virale. Mais son contrat avec la DGSE se terminait le 17 juillet. Il a été remplacé par le colonel Casamayou qui commandait jusqu'à présent la garde présidentielle. Le ministre n'a pas caché que ces retours étaient destinés à mettre un terme à la confusion qui régnait depuis un an dans les milieux chargés de représenter les intérêts français en Centrafrique. La mésentente entre MM. Mancion et Pallu de Beaupuy (lui-même un ancien de la DGSE, qui avait rompu les relations avec elle) était de notoriété publique.

Quant à la nomination de M. Lunven, elle constitue une première. Celui-ci a été chargé de veiller au bon déroulement du processus électoral, qui devait avoir lieu en octobre 1992 et a été reporté à octobre prochain par le président André Kolingba. Lors de sa visite, M. Roussin a pressé le chef de l'Etat, le premier ministre et le gouvernement d'organiser le scrutin avant cette échéance, dans les plus brefs délais. Le pays est confronté à une grave crise politique et économique (les salaires des fonctionnaires n'ont pas été payés depuis six mois). Selon une source informée, le gouvernement français s'apprête à débloquer une aide de 28 millions de francs à destination de Bangui.

M.-P. S.

SOMALIE : après les combats de samedi

La situation reste tendue à Mogadiscio

Des coups de feu soutenus ont à nouveau retenti à Mogadiscio, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 juin, sous le ballet incessant des hélicoptères de combat des « casques bleus » de l'ONU, ont rapporté des témoins. Ces tirs sont survenus après une journée tendue, la population attendant la réaction des Nations unies après les combats de samedi – imputés au chef de clan Mohamed Farah Aïdid, – qui ont coûté la vie à vingt-trois « casques bleus » pakistanais, selon un dernier bilan connu lundi.

En visite à Paris, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, n'a pas exclu, sur France 2, la création d'un tribunal international pour juger les auteurs d'attaques contre les forces de l'ONU en Somalie. D'autre part, le Quai d'Orsay a affirmé lundi *« son attachement à une politique plus systématique de désarmement en Somalie »*.

Les Etats-Unis se sont pour leur part dits prêts à étudier toute demande de l'ONU pour apporter aux « casques bleus » une aide accrue. Mais ils n'envisagent pas pour le moment l'envoi de troupes supplémentaires. *« La question pour le moment est quels types d'armes, quels types de matériels sont nécessaires pour remplir la mission de l'ONU »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry.

« Les combats dans la capitale somalienne ont confirmé la position du SPD selon laquelle il faut craindre des dangers mortels pour les soldats allemands », a affirmé Dieter Heistermann, responsable des questions de défense au sein du groupe parlementaire du Parti social-démocrate allemand (SPD). Le SPD a annoncé son intention de déposer un recours en référé devant la Cour constitutionnelle d'ici à la fin de la semaine, afin d'empêcher l'envoi de soldats allemands en Somalie. – *(AFP, Reuter, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Luanda et Pretoria vont échanger des ambassadeurs

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) que dirige Jonas Savimbi, a *annoncé que quatre-vingt-dix-neuf* soldats gouvernementaux avaient trouvé la mort, dimanche 6 juin, à Lwena, dans la *province* de Moxico, au cours de combats qui ont duré quatre heures. Jean-Paul II a lancé, *le même jour*, un appel pour la paix, *« suppliant »* les responsables de la *« tragédie en cours »* à revenir sur *« la voie du dialogue »*.

De son côté, une délégation du *Comité international de la Croix-*Rouge (CICR) s'est rendue, samedi, à Huambo, une ville du centre du pays que contrôle l'UNITA, où, du mois de janvier au mois d'avril, les combats avec les forces gouvernementales ont coûté la vie à quelque 12 000 personnes. Elle doit y évaluer les besoins de la population avant de lancer un pont aérien avec Luanda pour acheminer une aide humanitaire.

D'autre part, l'Angola et l'Afrique du Sud ont décidé, dimanche, de renforcer leurs bureaux de représentation diplomatique à Luanda et à Pretoria, le gouvernement angolais conditionnant cependant l'établissement de relations diplomatiques *« formelles »* à l'instauration de structures démocratiques en *Afrique du Sud*. *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Le premier ministre a présenté sa démission

Le premier ministre azéri a offert, lundi 7 juin, sa démission après la prise de Guandja, deuxième ville du pays, par les troupes rebelles, a rapporté l'agence azérie Touran.

Citant des sources proches du pouvoir, l'agence a ajouté que le président Aboulfaz Eltchibey allait probablement accepter la démission de son premier ministre, *Panakh Gousseïnov, et que l'an*cien dirigeant communiste Gueïdar Aliev était pressenti pour lui succéder.

Les rebelles ont pris le contrôle de Guandja à l'issue de combats qui ont fait plusieurs dizaines de morts au cours du week-end (*le Monde* du 8 juin). Ils auraient hissé le drapeau rouge de l'ex-URSS au-dessus de plusieurs bâtiments.

CHINE

Pékin aurait installé au Tibet « plusieurs douzaines de centres nucléaires »

Le département d'information de l'administration en exil du dalaï-lama a publié, lundi 7 juin, une réfutation en bonne et due forme du Livre blanc chinois du 22 septembre 1992, défendant la politique de Pékin au Tibet, intitulée la Vérité par les faits. Ce document rappelle les accusations des nationalistes tibétains sur le statut du Tibet, sa colonisation par les Chinois, la répression et les violations des droits de l'homme... Le rapport des services du dalaï-lama affirme que la Chine possède des installations nucléaires et des centres d'essai au nord du Tibet. *« Plusieurs douzaines de centres militaires nucléaires y ont été installés. La première arme nucléaire a été apportée en 1971 et installée dans le bassin de Tsaidam, au nord de l'Amdo. »*

Le rapport cite aussi l'agence Tass, qui, en 1982, avait affirmé que la Chine avait effectué des essais nucléaires au Tibet pour *« étudier le niveau de radiation sur les populations »*.

□ **Nouvelle arrestation du dissident Zhang Xianliang.** – Le dissident chinois Zhang Xianliang a été, de nouveau, arrêté, samedi 5 juin, à Shanghaï, a indiqué lundi son épouse. M. Zhang avait déjà été interpellé brièvement à la veille du quatrième anniversaire de la répression du mouvement démocratique du 4 juin 1989. Il avait affirmé à l'AFP vouloir *« continuer de lutter pour la démocratie »* et demandé *« la liberté d'expression et de presse, la garantie des droits de l'homme, la libération de tous les prisonniers d'opinion et des élections générales »*.

HAÏTI

Les socialistes quittent le gouvernement Bazin

Serge Gilles, l'un des responsables du Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA, membre de l'Internationale socialiste), a annoncé, lundi 7 juin, à Port-au-Prince, que sa formation se retirait du gouvernement de Marc Bazin, qui n'a pas été reconnu par la communauté internationale, à l'exception du Vatican. Ce départ des ministres socialistes est motivé, entre autres raisons, par la décision de M. Bazin de procéder *– sans le consentement de* l'armée – à un remaniement ministériel qui, selon M. Gilles, met un terme aux ententes précédentes entre le Parlement et les militaires.

A Managua, où s'est ouverte lundi l'assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA), le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, a estimé nécessaire l'imposition de sanctions par les Nations unies et le renforcement de celles adoptées par l'OEA pour *« restaurer la démocratie »* dans son pays. – *(AFP.)*

ISRAËL

Première visite d'un chef de gouvernement autrichien

Le chancelier Franz Vranitzky a entamé, mardi 8 juin, la première visite officielle d'un chef de gouvernement autrichien en Israël. Il doit rencontrer notamment le premier ministre, Itzhak Rabin et le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, recevoir le titre de docteur *honoris causa* de l'université hébraïque de Jérusalem et se rendre à Yad Vashem, lieu de commémoration de l'Holocauste.

Jérusalem avait été profondément irrité, dans le passé, par l'attitude pro-arabe du chancelier Bruno Kreisky, lui-même juif. Les controverses sur le passé de l'ancien secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim, élu président autrichien en 1986, avaient provoqué le « gel » des rapports austro-israéliens. L'élection d'un nouveau chef d'Etat en 1992, Thomas Klestil, avait permis de normaliser les relations entre les deux pays. – *(Corresp.)*

UKRAINE

Le président Kravtchouk assure Washington de la prochaine ratification des traités nucléaires

Le président ukrainien Leonid Kravtchouk a assuré, lundi 7 juin, le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, que le Parlement de Kiev ratifierait d'ici l'été le traité de réduction des armements stratégiques START-1 et le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Cette assurance, déjà fournie avec d'autres délais par le passé, ne préjuge toutefois pas de l'attitude du Parlement.

Les Etats-Unis et l'Ukraine ont examiné de nouvelles options en vue de démanteler, conformément au traité START-1, les missiles nucléaires stratégiques déployés sur le territoire ukrainien, a indiqué à la presse Les Aspin à l'issue de ses pourparlers à Kiev. M. Aspin a, par ailleurs, fait part de sa compréhension face aux préoccupations des autorités de Kiev à propos de la sécurité du territoire ukrainien. Mais le responsable américain, qui a passé deux jours à Kiev, n'a pas explicitement dit que les Etats-Unis fourniraient de nouvelles garanties à cet égard, ni le moindre argent supplémentaire pour aider l'Ukraine à appliquer le traité *sur la réduction* du nombre des armes atomiques stratégiques signé en 1991 par l'URSS. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Des anciens de la CIA et du KGB créent une société commune

L'ex-général du KGB Vladimir Medvedev, qui dirigea les gardes du corps de Leonid Brejnev, Youri Andropov et Mikhaïl Gorbatchev, vient de former avec un ancien responsable de la CIA, Vincent Cannistraro, une société américano-russe basée à McLean (Virginie), près du siège de la CIA. L'un de ses premiers projets est de retrouver un des seize bombardiers américains B-25 ayant participé au raid d'avril *1942 au-dessus* de Tokyo et qui, à court de carburant, s'était posé en URSS. Les *services proposés par la* société vont de la vérification de casiers judiciaires à l'établissement de contacts avec les responsables russes ou la fourniture de gardes du corps. – *(AFP.)*

Un nouveau directeur de la communication à la Maison Blanche

Pour remplacer George Stephanopoulos, mal aimé de la presse américaine, au poste de directeur de la communication de la Maison Blanche, le président Clinton a nommé, lundi 7 juin, Mark Gearan. Cet homme jovial de trente-six ans fut l'un des conseillers de M. Clinton pendant sa campagne électorale, avant de devenir secrétaire général adjoint de la présidence. Dee Dee Myers a par ailleurs été promue *« principal porte-parole de l'administration »*, devenant à ce titre la première femme chargée du point de presse quotidien à la Maison Blanche, assuré le plus souvent auparavant par M. Stephanopoulos.

Pour tenter de *« tourner la page » dans les relations houleuse* entre la presse et la présidence, l'ancien républicain David Gergen, nommé conseiller par M. Clinton à la fin du mois de mai, a symboliquement annoncé que le bureau des porte-parole était de nouveau accessible aux journalistes. Il renoue ainsi avec une pratique ancienne à laquelle avait mis fin M. Stephanopoulos. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : le ministre de la défense a été limogé.** – Ramiro de Leon, le nouveau président élu (*le Monde* du 8 mai) guatémaltèque, a limogé, lundi 7 juin, le général José Garcia, ministre de la défense, qui avait, dans un premier temps, approuvé le coup d'Etat civil du président Serrano, le 25 mai. Sa démission avait été réclamée par Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix. Le chef de l'état-major présidentiel, le général Francisco Ortega, a aussi été remercié. Les Etats-Unis ont par ailleurs annoncé qu'ils allaient reprendre leur aide économique (35 millions de dollars) au Guatemala, où l'ordre constitutionnel a pu être rétabli. Réfugié d'abord au Salvador, M. Serrano s'est vu accorder l'asile politique au Panama, où il est arrivé lundi. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

□ **VENEZUELA : arrestation du commandant en chef de l'armée de l'air, accusé de corruption.** – Le général Eutimio Fuguett, commandant en chef de l'armée de l'air, a été mis aux arrêts, lundi 7 juin, par une cour martiale qui l'a accusé d'avoir détourné 2,7 millions de dollars. Il a été remplacé par le général Freddy Yanes Mendez, qui assurera l'intérim, a annoncé le ministère de la défense. Trois de ses complices présumés dans cette affaire dévoilée par l'inspection générale des forces armées ont aussi été incarcérés. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : interpellation en Allemagne du porte-parole du FIS à l'étranger.** – Le porte-parole de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir, réfugié en Allemagne, a été arrêté, lundi 7 juin, à Euskirchen, près de Bonn, a-t-on appris auprès d'une source proche du mouvement intégriste. M. Kébir, qui avait quitté son pays clandestinement, l'été dernier, avait été condamné à mort par contumace, le 26 mai, par la Cour spéciale d'Alger dans le procès des auteurs présumés de l'attentat contre l'aéroport d'Alger. De même source, on a appris qu'Oussama Madani, l'un des fils du président de l'ex-FIS, Abassi Madani, avait été récemment interpellé, près de Munich. Avec ses deux frères, Salmane et Ikbel, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international de la justice algérienne, transmis à Interpol. – *(AFP.)*

□ ***Deux morts dans l'attaque d'un autocar de prisonniers.*** – Un gendarme et un intégriste ont été tués, lundi 7 juin, à Drâa-El-Mizan, en Kabylie, lors d'une attaque, par un groupe armé, d'un autocar transportant des prisonniers. Deux gendarmes et trois prisonniers ont été blessés. – *(AFP.)*

□ **BANGLADESH : nouvelle condamnation pour l'ex-dictateur Ershad.** – Le général Ershad, qui avait dirigé le Bangladesh durant plus de huit ans après avoir pris le pouvoir en mars 1982, a été condamné pour la troisième fois à une lourde peine de prison (sept ans), lundi 7 juin. Arrêté après le renversement de son régime par des manifestations populaires, fin 1990, l'ex-dictateur avait déjà été condamné à dix puis à trois ans de prison, pour détention illégale d'armes et d'argent. Il a, cette fois, été convaincu d'avoir transféré un bien d'Etat à son épouse. – *(UPI.)*

□ **BURKINA : le président Blaise Compaoré en visite officielle en France.** – Le président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, arrivé lundi 7 juin en France pour une visite officielle de deux jours, s'est entretenu avec M. Mitterrand puis a participé à un dîner officiel à l'Elysée.

□ **INDE : affrontements entre grévistes et policiers au Bengale-Occidental.** – Une grève convoquée par l'opposition au Parti communiste, qui dirige depuis 1977 le Bengale-Occidental, a fait de nombreux blessés, lundi 7 juin, lorsque policiers et manifestants se sont affrontés, notamment à Calcutta. Le Congrès, au pouvoir à New-Delhi, et son rival le BJP (hindouiste) s'étaient alliés pour protester contre les violences qui, après les élections locales de mai, avaient émaillé le dépouillement. Les opposants ont rendu le PC responsable de la trentaine de morts qui ont été relevés. – *(UPI.)*





L'examen de la loi de finances rectificative au Sénat

Jean Arthuis (UDF) souhaite une plus grande orthodoxie budgétaire

Le Sénat devait entamer mardi 8 juin l'examen de la loi de finances rectificative (« collectif budgétaire ») pour 1993 adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale. Quelque deux cents amendements ont déjà été déposés, dont beaucoup visent à accentuer les mesures en faveur du logement.

Le projet du collectif budgétaire a été sensiblement amendé et complété lors de son examen par l'Assemblée nationale. Au point qu'on peut se demander quelles modifications le gouvernement d'Edouard Balladur est encore prêt à accepter au Sénat, où le débat devait commencer mardi 8 juin. *« J'espère que le gouvernement ne considère pas la discussion au Sénat comme une simple formalité et qu'il a gardé une marge de manœuvre »*, remarque Jean Arthuis (UC Mayenne), rapporteur général de la commission des finances du Sénat.

Nombre des amendements importants acceptés par le gouvernement lors du débat sur le collectif budgétaire à l'Assemblée nationale ont en effet comblé les vœux des sénateurs, telles la modification des conditions de paiement de la taxe professionnelle ou les mesures en faveur du logement.

La commission des finances sénatoriale a cependant adopté quelques amendements supplémentaires destinés à accentuer l'effort dans le secteur du logement. *« Tel qu'il était présenté initialement, le plan du gouvernement n'entraînait pas une adhésion complète »*, constate Jean Arthuis, ajoutant : *« L'intensité de l'effort ne paraissait pas proportionnée à l'aggravation constante de la situation économique. »* Tout en reconnaissant au gouvernement le *« droit à l'adaptation »* et *« la cohérence »* de l'ensemble du plan présenté, le rapporteur ne se prive cependant pas de dénoncer un travers que le Sénat n'a cessé de critiquer dans la gestion socialiste : le recours à des ressources exceptionnelles pour financer des dépenses de fonctionnement.

En consacrant au financement de mesures en faveur de l'emploi une partie de l'emprunt qui anticipe sur des recettes de privatisations, Edouard Balladur retombe dans ce travers. Dans le même esprit, M. Arthuis condamne la compensation de la mesure d'allégement sur la taxe professionnelle par un prélèvement sur certains fonds de la Caisse des dépôts.

Compenser les efforts des collectivités locales

« Le gouvernement renoue ainsi avec une pratique de ponction sur les fonds de divers organismes que notre commission a constamment dénoncée », déclare M. Arthuis. *« Seule la gravité de la situation peut justifier le recours à ce type de procédé »*, concède-t-il. La commission demande également à l'Etat de ne pas perpétuer une autre habitude : la non-compensation des efforts demandés aux collectivités locales. Deux amendements visent donc à demander à l'Etat de prendre en charge, au moins en partie, le coût de l'allégement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce et de l'exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles.

Enfin, si la commission sénatoriale n'a pas voulu entamer le débat sur la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) et sa déductibilité – aucun amendement sur le sujet n'a été adopté, – elle demande instamment au gouvernement, comme elle l'a fait dans le passé, de lancer *« une réflexion de fond sur la réforme de l'impôt sur le revenu »*, et souhaite que *« le gouvernement dépose sur le bureau des assemblées, avant la discussion de la loi de finances pour 1994, un rapport sur l'avenir de l'impôt sur le revenu et sur les perspectives de fusion ou d'absorption de celui-ci par la CSG »*.

CLAIRE BLANDIN

A l'Assemblée nationale

La majorité cherche à dépassionner le débat sur la réforme de la Banque de France

Les députés ont entamé, mardi 8 juin, l'examen du projet de loi réformant les statuts de la Banque de France, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Si le débat ne s'engage pas dans une atmosphère chargée de passion, le gouvernement devrait exprimer son désaccord avec certains des amendements adoptés, le 3 juin, par la commission des finances.

Ce débat ne s'annonce pas comme « la » grande querelle parlementaire que l'on sentait mûrir il y a quelques semaines. *« Dire qu'il s'agit d'une innovation politique et intellectuelle est très exagéré »* ; *« l'objet est assez limité, il n'est pas cosmique »* : présentant son rapport sur le projet de loi relatif aux statuts de la Banque de France, lundi, le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR), n'a pas été chiche de ce genre de formules, relativisant la portée de la réforme. De fait, le souci de désamorcer d'éventuelles tensions au sein de la majorité a donné naissance à un compromis qui devrait permettre à chacun de s'y retrouver, au risque de cultiver, parfois, une certaine ambiguïté.

Désireux de ne pas heurter ceux des députés RPR qui pouvaient s'inquiéter de l'inspiration « maastrichtienne » d'une telle réforme, le gouvernement a pris soin de faire disparaître toute référence explicite aux concepts d'« autonomie » ou d'« indépendance » de l'institut d'émission. Du coup, les libéraux européens de l'UDF, les plus en pointe dans cette volonté de réforme, avaient quelques raisons de redouter une retraite gouvernementale. La tonalité de l'intervention, mardi, en séance publique, de Valéry Giscard d'Estaing devait être, de ce point de vue, une précieuse indication de l'état d'esprit de l'UDF vis-à-vis du projet.

La propension au compromis, au sein de la majorité, est parfaitement illustrée par la rédaction de l'article premier qui, ironise M. Auberger, fait penser à *« une motion de synthèse du Parti radical »*. A la formule initiale – *« la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre de la politique générale du gouvernement »*, – qui est apparue un peu trop dirigiste aux yeux des européens libéraux, la commission des finances souhaite ajouter : *« et dans le respect des traités internationaux »*. M. Auberger veut dédramatiser cette précision, en estimant qu'il s'agit d'une *« évidence »* et d'une *« tautologie »*, mais il admet qu'un tel souci d'équilibre brouille quelque peu la *« lisibilité du texte »*.

Infléchissements libéraux

Lors de l'examen en commission, les « libéraux » ont réussi à infléchir le texte sur d'autres points. Selon le texte gouvernemental, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France – la nouvelle autorité dont les liens avec l'exécutif sont distendus – *« surveille l'évolution de la masse monétaire »*. La commission des finances a adopté un amendement élargissant cette mission aux *« contreparties »* de la masse monétaire, afin de s'assurer que rien n'échappe à son champ d'intervention. Un autre amendement tend à préciser la composition du conseil de la politique monétaire, dont le mode de désignation serait simplifié (*le Monde* du 5 juin).

Enfin, la commission souhaite *« solenniser »* la participation du gouvernement aux séances du conseil de la politique monétaire, en autorisant le premier ministre à y siéger, alors que le texte d'initial ne réservait cette possibilité qu'au ministre de l'économie ou à *« son représentant »*. La présence de ce dernier, en revanche, est désormais jugée indésirable par les commissaires. Selon M. Auberger, cette nouvelle formule va dans le sens d'un relâchement des liens avec le pouvoir politique, car une telle *« présence ministérielle »* ne pourra être systématique.

Ces retouches ne conviennent pas toutes au gouvernement. M. Alphandéry devait s'opposer à la référence aux *« traités internationaux »* et proposer le retour à la rédaction initiale de l'article premier. La simplification du mode de désignation du conseil de la politique monétaire ne devrait pas davantage le satisfaire, puisque qu'il souhaiterait maintenir le vice-président du Conseil d'Etat parmi le collège – que la commission des finances a réduit au président de l'Assemblée naitonale, au président du Sénat et au président du Conseil économique et social – habilité à établir la liste des candidats. Il devrait, en outre, proposer de maintenir à six ans la durée du mandat du gouverneur et des deux sous-gouverneurs, que la commission de finances a réduite à cinq ans afin de l'aligner sur celle des dirigeants des entreprises publiques.

Hormis ces frictions prévisibles, le débat devrait surtout s'animer avec l'offensive qu'entend déclencher Jean-Pierre Chévènement (*voir ci-contre*), en soulevant une exception d'irrecevabilité (signifiant que le projet est anticonstitutionnel). Au nom de leur groupe, Henri Emmanuelli (PS, Landes) et Daniel Colliard (PC, Seine-Maritime) devraient également exprimer leur opposition au texte, le premier en soulevant une question préalable et le second en demandant un renvoi en commission.

FRÉDÉRIC BOBIN

Jean-Pierre Chevènement appelle à la résistance

A la veille de l'ouverture du débat, à l'Assemblée nationale, sur la réforme du statut de la Banque de France, au cours duquel il devait défendre l'exception d'irrecevabilité, le président du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Pierre Chevènement, député (app. PS) du Territoire de Belfort, a qualifié ce projet, lundi 7 juin à Paris, d'*« acte de forfaiture qui consiste à enlever au peuple français le principal levier qu'il avait dans le domaine de la monnaie »*. Devant près de sept cents personnes réunies à la salle de la Mutualité, l'ancien ministre a appelé à la *« résistance »* contre la *« dénationalisation »* de la banque, un projet jugé *« contraire à la démocratie, à l'indépendance nationale et à la coopération internationale »*.

Dénonçant la durée des mandats des neuf personnalités qui composeraient le futur conseil de politique monétaire (neuf et six ans), soit *« plus longtemps que le mandat du président de la République ou celui des députés »*, M. Chevènement a affirmé : *« Le suffrage universel est peu de chose pour ces messieurs de l'establishment financier. »* *« Alors que se pose la question de la responsabilité pénale des ministres, les banquiers seraient politiquement irresponsables »*, a-t-il ajouté. Le président du MDC a dénoncé *« le parti de la finance »*, sans épargner certains de ses amis socialistes. *« Cette réforme tend à rendre irréversible le tournant monétariste pris en 1983 »*, a-t-il affirmé, avant d'expliquer qu'*« en prétendant piéger la droite au jeu de l'Europe, les socialistes se sont eux-mêmes piégés au libéralisme »*.

Le député du Territoire de Belfort ne se fait guère d'illusions, compte tenu des rapports de forces, sur l'attitude du Parlement à l'égard du projet de loi. Il faudrait pour cela, a-t-il ironisé, que *« le fantôme du général de Gaulle rende visite aux députés RPR »*. Il compte sur une lecture attentive du texte par le Conseil constitutionnel.

Auparavant, Georges Sarre, député (app. PS) de Paris, avait clairement indiqué que l'offensive engagée contre ce projet, *« le plus révélateur de la politique du gouvernement »*, avait aussi pour objectif de *« réveiller la gauche »*. Plusieurs personnalités du « camp du progrès » avaient en effet été invitées à participer à la réunion publique du MDC, parmi lesquelles Michel Dauba, membre du comité central du Parti communiste, qui a pu constater, à cette occasion, que *« les convergences sont nombreuses »*.

L'un des porte-parole d'Alternative démocratie et socialisme (ADS), Claude Poperen, a rapproché, de son côté, les *« mesures à connotation raciste »* qui visent à fermer les frontières aux immigrés de celles qui tendent à faciliter le mouvement des capitaux. *Enfin, pour Anicet Le Pors*, ancien ministre communiste, *« le vague de privatisations prend des allures de revanche »*.

J.-L. S.

Selon l'institut CSA

La « cote » d'Edouard Balladur est en baisse

Selon un sondage de l'institut CSA effectué les 2 et 3 juin auprès de mille personnes et dont les résultats sont publiés dans *le Parisien* du 8 juin, la cote de confiance d'Edouard Balladur est en très nette baisse. 49 % des personnes interrogées lui font confiance *« pour s'attaquer efficacement aux principaux problèmes qui se posent au pays »*, au lieu de 57 % à la mi-mai et 63 % fin avril.

Cette tendance avait été également enregistrée par BVA, dans un sondage effectué du 14 au 19 mai, où la cote de confiance chutait de six points (61 % au lieu de 67 %). Au contraire, une enquête de la SOFRES réalisée du 25 au 27 mai a donné un résultat totalement inverse, à partir d'une question presque identique (*le Monde* du 5 juin). Selon la SOFRES, 73 % des personnes interrogées (au lieu de 72 % le mois précédent) ont déclaré faire confiance au premier ministre *« pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*, soit, à une semaine près, un écart de vingt-quatre points avec CSA.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

NOUVEAUX DÉPUTÉS

Alain Marsaud croise ses réseaux

Alain Marsaud aime le contact, le baroud et les gens. Tous les gens. Les puissants *pour le pouvoir qu'ils procurent,* les marginaux pour la curiosité qu'ils inspirent, les adversaires *pour l'énergie qu'ils éveillent.* A quarante-quatre ans sonnés, il en connaît beaucoup. Des magistrats, des journalistes, des politiques, des réseaux qu'il croise et décroise sans cesse, affable et mystérieux. *« Un système relationnel en or ! Au lycée Gay-Lussac, à Limoges, j'étais déjà chef de bande,* glisse-t-il. *On dit aussi que je suis franc-maçon... »* Il n'en dira pas plus, pas plus qu'il ne se souvient d'un engagement politique, dans les chaudes années 70, qui voient s'agiter à l'extrême *droite de futurs responsables de* l'UDF et du RPR.

A *l'Assemblée nationale,* Alain Marsaud est déjà chez lui. Le nouveau député et conseil général *(RPR) de la* Haute-Vienne tutoie les ministres dans les couloirs, pousse les feux en commission des lois et s'apprête à faire ses grands *débuts en séance publique au* cours du débat sur les contrôles d'identité. *« Et vous n'avez pas vu ce que vous allez voir sur l'immigration ! »* prévient-il. Cette faculté d'adaptation lui vient du parcours singulier qu'il suit depuis plus de vingt ans.

Ancien élève de l'Ecole nationale de la magistrature, il fait *ses débuts en 1974 comme* substitut du procureur de la République de Pontoise, où il est chargé des affaires financières. En 1980, le voici à la section *criminelle* du parquet de Paris. Très proche de Jacques Toubon, qui accède au secrétariat général du RPR en 1984, Alain Marsaud devient, à la même époque, juge d'instruction chargé des dossiers relatifs au terrorisme. A la faveur de *l'alternance de 1986, il prend* du grade. Chef de la quatorzième section du parquet de Paris, dite antiterroriste, où s'illustrent Jean-Louis Bruguière et Gilles Boulouque, il travaille en bonne intelligence avec Charles Pasqua, qu'il a rencontré un an plus tôt chez Lipp.

L'ami des « justiciers »

En 1988, le retour de la gauche aux affaires place sur la *sellette ce mousquetaire* judiciaire souvent décrié parmi ses pairs. Fragilisé, il rejoint Charles Pasqua au Sénat avec le titre – cousu de fil blanc – de chargé de *mission* auprès du centriste Alain Poher, qui doit sa réélection à la présidence du palais du Luxembourg à l'obstination intéressée du président du groupe RPR. Homme du cardinal au palais Médicis, Alain Marsaud *« alimente » l'ancien ministre de* l'intérieur en projets et en propositions de loi, qui sont autant d'occasions de coups politiques. L'ancien magistrat fonde également l'Observatoire des libertés, où se croisent les membres de l'Association professionnelle *des magistrats,* peu



favorable à la gauche, et certains « justiciers » en guerre contre le pouvoir socialiste, tel le juge manceau Thierry Jean-Pierre.

Le code de la nationalité, qu'il juge aujourd'hui *« sans intérêt, parce qu'il n'est rien d'autre qu'un symbole »,* l'encadrement strict des entrées et du séjour *des étrangers,* la création d'une garde nationale, qui pourrait en partie prendre le relais d'un service national en devenir : Alain Marsaud voit avec satisfaction « ses » sujets resurgir. *« On nous pardonnera peut-être de ne pas réussir en économie, mais on ne nous pardonnera pas d'échouer sur l'immigration et l'insécurité »,* assure-t-il.

Depuis son élection en Haute-Vienne, le mousquetaire agit désormais à découvert, mais ses liens privilégiés avec l'actuel ministre de l'intérieur demeurent, même il n'appartient pas à son premier cercle. Cette proxi*mité explique, pour ses amis,* son image droitière. Imperturbable, Alain Marsaud croise et décroise ses réseaux, qui vont des caciques du RPR aux socia*listes Michel Charasse* et Jean Glavany.

GILLES PARIS

Critiquant le fonctionnement du parti

Trois conseillers régionaux de Provence quittent le Front national

Trois *« figures »* locales du Front national de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont annoncé, lundi 7 juin, leur démission du parti lepéniste, en lui reprochant son fonctionnement et ses pratiques politiques.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Trois conseillers régionaux Front national de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont donné leur démission du parti d'extrême droite, lundi, et siégeront désormais parmi les non-inscrits. Il s'agit de Marie-Louise Jacob et René Jestin (Bouches-du-Rhône), ainsi que de Max Baeza (Alpes-Maritimes). *« Nos instances nationales,* indiquent Mme Jacob et M. Jestin, *ont imposé à l'ensemble des élus de refuser toute participation, non seulement aux travaux du conseil régional, mais, également, à des organismes extérieurs importants (...).* Or, ajoutent-ils, *de 1986 à 1992, notre position était exactement inverse. Ces volte-face, cette absence totale de concertation, ce mépris témoigné à des élus responsables et ce climat empoisonné autorisent les règlements de comptes et les calomnies les plus sordides. »*

De son côté, M. Baeza critique l'opposition *« systématique et stérile »* dans laquelle s'est enfermé, selon lui, le parti d'extrême droite depuis les dernières élections régionales.

« Fragilité morale et financière »

Les trois élus évoquent également des raisons locales. Mme Jacob et M. Jestin déclarent qu'ils n'ont *« ni compris ni accepté, lors des législatives, le maintien de M. Damien Bariller* [candidat lepéniste] *dans la dixième circonscription, maintien, décidé par la direction nationale, qui a eu pour résultat,* estiment-ils, *de faire élire M. Tapie, qui traitait, il n'y a pas si longtemps, les électeurs du Front national de « salauds » et qui a certainement provoqué, aussi, l'échec de Bruno Mégret dans la douzième circonscription ».* M. Baeza, en outre, *« partage le désarroi de tous les militants qui s'interrogent sur les intentions du Front national concernant les futures élections municipales à Nice ».*

Au terme d'un accord intervenu, il y a une dizaine de jours, entre Jean-Marie Le Pen et le chef de file lepéniste niçois, Jacques Peyrat, ce dernier a, désormais, le champ libre *« pour constituer et conduire une liste de large ouverture »* en 1995 à Nice. Selon M. Peyrat (1), le président du Front national en aurait compris la nécessité, *« comme il a admis, après les résultats des dernières législatives,* a-t-il indiqué, *que j'étais incontournable à Nice ». « Je conduirai donc une liste sans étiquette, soutenue par le Front national ».* En réaction à cet *« arrangement »,* M. Baeza, qu'une vive inimitié oppose à M. Peyrat, a annoncé son intention de diriger une liste composée de *« candidats FN pur sucre ». « M. Peyrat,* a-t-il déclaré, *veut, en réalité, garder le fonds de commerce* [du FN] *et changer l'enseigne. M. Le Pen se fera avoir... »*

Fortement implanté dans le région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Front national perd ainsi trois « figures » locales, qui militent depuis plus de dix ans à l'extrême droite, M. Baeza étant même un compagnon de route de M. Le Pen depuis 1958. Ephémère secrétaire départemental de la fédération des Alpes-Maritimes, il avait été promu par M. Le Pen directeur de campagne aux dernières élections législatives. Au terme de sa réunion hebdomadaire, lundi, le bureau politique du parti lepéniste a indiqué qu'il *« déplore »* ces démissions dans lesquelles, procédant par allusion diffamatoire, il voit *« l'effet des manœuvres de M. Gaudin, qui, pour tenter de s'assurer une majorité de gestion que les électeurs lui ont refusée, n'a pas hésité à exploiter la fragilité morale et financière de certains élus ».*

Entre 1986 et 1992, le groupe lepéniste avait subi une hémorragie, en perdant dix membres sur vingt-cinq (2). Le Front national redoute-t-il que cette triple démission ne fasse tache d'huile ? Pour prévenir une telle *situation, en tout cas,* M. Le Pen avait exigé des élus régionaux de son parti la signature d'une reconnaissance de dette concernant les frais de campagne engagés nationalement. Elle était fixée à 252 000 francs dans les Alpes-Maritimes et dans les Bouches-du-Rhône, payable par mensualités de 4 500 francs. *« Je vais continuer à m'acquitter de cette dette,* a précisé M. Baeza, *pour autant que l'on ne m'insulte pas à longueur de journée. »* M. Jestin a exprimé, de son côté, la même intention, assortie des mêmes réserves...

GUY PORTE

(1) Son élection au conseil général ayant été annulée par le Conseil d'Etat, M. Peyrat sera de nouveau candidat, les 20 et 27 juin, dans le quatorzième canton.

(2) Sur ces dix élus (dont sept des Bouches-du-Rhône et trois du Var), trois d'entre eux avaient adhéré, par la suite, au PR, deux à l'UDF, un au CNI et un au RPR. Deux avaient été réélus, en 1992, *sur la liste conduite par* Jean-Claude Gaudin, dans les Bouches-du-Rhône et deux autres sont entrés au *cabinet du président du conseil régional.*

Avec l'appui de l'extrême droite

Un vice-président de droite élu dans l'exécutif écologiste et socialiste du Nord-Pas-de-Calais

LILLE

de notre correspondant

La vie du conseil régional Nord-Pas-de-Calais *s'enfonce dans la* confusion. La dernière illustration de ce fait est l'élection, lundi 7 juin, au milieu d'un exécutif composé des Verts et du PS, d'un vice-président de droite. Celui-ci a d'ailleurs assuré, aussitôt, qu'il ne siégera pas, l'opposition réclamant la *suppression du poste par mesure* d'économie.

L'exécutif régional, que préside Marie-Christine Blandin (Verts), présentait la candidature d'André Capet, premier adjoint (PS) au maire de Calais, pour pourvoir au remplacement de Serge Janquin, *chargé du plan, démissionnaire* de l'assemblée en raison de la loi sur le cumul des mandats. Le groupe RPR-UDF, par la voix de son président, Jacques Legendre, sénateur (RPR) du Nord, avait souhaité que ce poste fût gelé. N'ayant pas obtenu gain de cause, il a décidé de présenter la candidature de Léonce Deprez, député (UDF-PSD) du Pas-de-Calais, déjà président de la commission du plan.

Avec le soutien déclaré du Front national, M. Deprez a obtenu 61 voix, vraisemblablement celles des *élus de l'UPF (27 élus), du groupe* Borloo (13), de Génération Ecologie (5) et d'une partie du Front national (15). M. Capet, de son côté, n'a pas fait le plein des voix des groupes soutenant l'exécutif, les 27 socialistes, 15 communistes et 8 Verts. Il n'a obtenu que 46 voix.

M. Legendre veut voir dans cette élection une *« position de combat »,* tandis que M. Deprez préfère plaider pour un consensus autour d'un projet de plan régional.

JEAN-RENÉ LORE

Bernard Tapie n'a plus de groupe

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Après la rupture avec Bernard Tapie, annoncée début mai, le Parti socialiste a officiellement constitué, le 4 juin, son propre *groupe au conseil régional* Provence-Alpes-Côte d'Azur. Présidé par François Bernardini, premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, ce groupe *des socialistes et apparentés se* compose de dix-neuf membres, parmi lesquels les anciens ministres Jean-Louis Bianco et Elisabeth Guigou, ainsi que Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône. *En revanche,* Charles-Emile Loo, maire du cinquième secteur municipal de Marseille, ancien député et partisan inconditionnel de Bernard Tapie, n'en *fait pas partie.*

A la tête des listes Energie-Sud *aux élections régionales* de mars 1992, M. Tapie avait obtenu trente élus. A l'automne dernier, cinq d'entre eux, dont un socialiste, avaient décidé de siéger parmi les non-inscrits. En mai dernier, les socialistes *avaient reproché à M. Tapie « son manque de stratégie, l'impossibilité de travailler avec lui et son parcours politique incohérent ».* Le député des Bouches-du-Rhône se retrouve, désormais, avec seulement six *de ses colistiers, alors que,* selon le règlement intérieur du conseil régional, le minimum est de dix élus pour constituer un groupe autonome.

Après cette scission et la démission de leur parti de trois élus du Front national, le conseil régional est désormais composé de *43 UPF (dont 17 RPR),* 31 FN, 19 PS et apparentés, 14 *non-inscrits,* 10 PC, 3 Génération Ecologie et 3 Verts.

G. P.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Avantages en nature

J'AI connu un vieux monsieur cocasse qui trouvait sans utilité l'écoute des nouvelles. A la question : *« Quoi de neuf ? »,* il répondait : *« Molière », « Balzac », « Albert Cohen ».* Cette attitude rendait ses points de vue sur l'actualité bien plus riches que ceux des intoxiqués de l'information-spectacle, banalisée par l'uniformité racoleuse de ses sujets et de ses sources. *« Ce n'est pas que je dédaigne la presse,* expliquait-il, *mais chaque fois qu'elle aborde des choses que je connais, comme par hasard, c'est toujours un peu faux ! »...*

Les ragots d'Etat rassemblés dans *Verbatim* par l'ancien conseiller spécial de l'Elysée Jacques Attali font le même effet d'à-peu-près généralisé aux lecteurs qui ont eu à connaître certains faits évoqués. J'ai relevé trois erreurs sur trois. Un professeur en conclurait que l'auteur a tout faux. Ce serait trop simple. 50 % de sûr ? Difficile à savoir, car l'ancien confident se réserve le droit souverain de trier ce que le vain peuple est digne de savoir ; et la vérité – c'est sa fantaisie – se situe rarement à mi-chemin des versions qui se la disputent. Les historiens trouveront dans *Verbatim* plus de pièges à démêler que de renseignements *« incontournables »,* comme l'espérait l'auteur.

Il semble bien qu'en général les scientifiques ne brillent pas par l'exactitude, quand ils se piquent de ce que les élèves de « prépa » nommaient naguère, en raison du faible coefficient aux concours, le *« lalus ».* Louis Armand vaticinait un peu, c'était son charme ; Raymond Abellio, plus encore ; les approximations et les citations sans guillemets de J.-J. Servan-Schreiber ont égayé la chronique. En s'adjugeant des bouts de conversations entre François Mitterrand et Elie Wiesel, au motif qu'il les aurait *« initiées »* – mot bien horrible pour qui se veut écrivain !, – Jacques Attali ne faisait que récidiver dans l'emprunt libre.

A noter que les relais d'opinion littéraires, désormais plus sensibles au volume du bruit fait par les livres qu'à la qualité de leur accueil, *avantagent les ouvrages fautifs, parce que* ceux-ci donnent lieu à rebondissements, donc à lignages et minutes d'antenne supplémentaires. *Un effet pervers que devraient méditer les* tribuns obsédés de retour aux valeurs morales..., s'ils n'étaient, aussi, assoiffés de médiatisation personnelle.

∴

N'en déplaise aux commis qui invoquent en excuse l'exemple de leurs patrons, les fuites de cabinet n'ont rien à voir avec les Mémoires des chefs d'Etat en titre, libres d'éclairer à leur guise la genèse de leurs décisions, *comme ils l'étaient* de les prendre, sous le contrôle des électeurs.

Non contents de se tromper souvent, les nouveaux indiscrets n'apportent pas grand-chose, hormis des anecdotes reconnaissables à *ce qu'elles s'efforcent de servir leur propre* gloire, et des preuves répétées que le pouvoir, sous ses discours omniscients, ne manque ni d'aveuglement ni de naïveté. Ainsi le gouvernement s'étonne-t-il, ces jours-ci, que les patrons *empochent ses cadeaux fiscaux sans rien* promettre en échange, alors qu'ils ont toujours fait cela depuis quarante ans !

Un ancien chef du renseignement français, de Marenches, a cru naguère se dédouaner de ses révélations en en minimisant la portée, sans voir qu'à l'indélicatesse dangereuse et irresponsable envers l'Etat il ajoutait quelque mépris pour le lecteur-citoyen, à qui il était promis de partager le secret des dieux.

Le procédé heurtait d'autant plus qu'il s'agissait d'un service ultra-sensible et d'un officier *« vieille France » se croyant détenteur des* nobles usages. Sa particule aurait dû le garder contre les réflexes qui animent d'autres bradeurs de secrets moins bien nés et à qui leur promotion par le mérite personnel peut tenir lieu *de circonstance atténuante.*

Beaucoup de Mémoires de hauts fonction*naires sont le fait de « parvenus » du pouvoir,* cela dit avec le respect dû à un adjectif substantivé où s'illustre un des principes rarement respectés de *la République* : l'égalité des chances. On dirait, à les lire, que l'accès aux lambris des palais officiels, aux gyrophares et aux chuchotis, dont les photographies donnent à penser qu'ils forment l'essentiel de la vie des Grands et décident de la nôtre, que l'approche de ce bruissement réputé historique, les vengent de *leurs handicaps ancestraux, de leurs* longues veillées d'étudiant boursier. On les imagine posant les mains bien à plat sur le bureau où se joue, par petites notes sibyllines et coups de fil codés, le sort du monde, et soupirant d'aise : *« Ça y est, j'y suis ! Si maman me voyait !... Et si j'en faisais un livre, pour qu'elle me voie à la télé ? »*

Jusqu'à il y a une vingtaine d'années, les nouveaux arrivants dans les allées du pouvoir se retenaient de changer leur jubilation en succès de librairie et en fausse réputation d'artiste, au moins jusqu'à la retraite. L'obligation de réserve et les règles d'archivage gouvernemental les y *contraignaient. Des ministres-journalistes, les* premiers, ont passé outre. D'autres ont suivi. C'est maintenant une habitude : membres et conseillers des gouvernements s'adjugent le droit de trier, de répandre, d'enjoliver et d'em*porter chez eux leur petit savoir de dames-pipi,* dès leur renvoi ou même en cours de mission. Un contrat d'éditeur suit de peu leur décret de nomination. A chacun son Delly d'initié !

Les réponses faites à ce sujet par les candidats à l'ENA montrent qu'ils voient un droit acquis, un avantage en nature, dans cette pos*sibilité d'écrire la petite histoire en plus (au* lieu ?) de la faire, de se prendre pour Saint-Simon, et d'accéder ainsi à l'audiovisuel, clef de toute notoriété et, depuis peu, facteur d'avancement.

Autant que les « affaires » dites de corruption, ces nouvelles mœurs contribuent à accréditer l'impression que les grands commis se conduisent avec l'Etat, qui est *nous,* en pays conquis, *et qu'ils se servent au lieu de servir.*

Le second tour de l'élection municipale

Pas d'alliance à Perpignan entre Jean-Paul Alduy et le PS

Les électeurs de Perpignan devraient avoir le choix entre quatre listes, dimanche 13 juin, lors du second tour d'une élection municipale qui reste ainsi ouverte. En effet si, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 8 juin, les candidats ont jusqu'à *mardi minuit pour déposer leur* liste à la préfecture, il était acquis, lundi 7 juin, que les quatre listes ayant franchi la barre de 10 % des suffrages exprimés, et donc pou*vant se maintenir,* avaient l'intention de le faire, sans fusion entre l'une ou l'autre comme la loi leur en donnait la possibilité.

« Dans la même composition »

Bien qu'un contact ait eu lieu entre des colistiers de Jean-Paul Alduy et les socialistes, le fils de l'ancien maire a décidé que sa liste serait *présente* au second tour *« dans la même composition »* qu'au premier. Dans un communiqué, il explique que celle-ci exprime déjà *« la volonté de poursuivre, dans la clarté, l'effort de rassemblement de tous les démocrates ».* Son entourage ne cachait pas qu'il avait estimé qu'un *« accord avec le PS nous ferait perdre une partie de notre électorat ».* Les socialistes, de leur côté, n'ont *pu s'entendre* avec les communistes, dont la liste, ayant franchi la barre de 5 % des suffrages exprimés, aurait pu, sans avoir le droit de se maintenir, fusionner avec une autre.

Devraient donc être en compétition : la liste de Claude Barate, député RPR et ancien premier adjoint en rupture avec Paul Alduy, le maire sortant, qui a obtenu, au premier tour, 29,41 % des suffrages exprimés ; celle de Jean-Paul Alduy (26,51 %) ; celle de Jean-Claude Martinez pour le FN (22,35 %) ; celle de Christian Bourquin pour le PS (11,53 %).

□ **Bayonne : démission du premier adjoint au maire.** – Maurice Touraton, premier adjoint au maire de Bayonne, vient de démissionner de cette fonction, qu'il occupait depuis 1989. Conseiller régional UDF, il est membre du Parti radical, comme le maire, Henri Grenet. S'il explique sa décision par des *« convenances personnelles »,* elle survient alors que s'amorce la succession de celui-ci, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans et premier magistrat depuis 1959. A l'occasion d'un reportage publié dans notre supplément « Heures locales » (*le Monde* daté 30-31 mai), celui-ci a, *pour la première fois,* publiquement expliqué qu'il espérait que son fils, Jean Grenet, lui succéderait. Chirurgien comme son père, Jean Grenet est depuis avril dernier député RPR en remplacement d'Alain Lamassoure, devenu ministre délégué aux affaires européennes. – *(Corresp.)*

Les commissariats sous l'œil de la défense

Depuis le 1er mars, un avocat peut intervenir à la vingtième heure de garde à vue. Expertise parisienne d'une réforme qui bouleverse les relations police-justice

Au bord de la fenêtre, à côté du standard, qui fonctionne désormais jour et nuit, cinq gros classeurs s'entassent à côté d'une pile de documents sur la garde à vue. Il y a là des demandes d'avocats émises par les services de police judiciaire de Paris, des fax de réponses qui indiquent les noms des avocats commis d'office et des feuilles d'observations encore vierges qui attendent d'être remplies après l'entretien avec le gardé à vue.

Depuis l'introduction de la présence de l'avocat en garde à vue, tous ces formulaires sont soigneusement classés par ordre chronologique par Fatima, la standardiste de l'ordre des avocats. *« Nous n'aurons bientôt plus de place pour les archives!* se désole-t-elle. *Tout cela est très neuf pour nous. On ne sait même pas s'il faut tout garder... »*

En se penchant par la fenêtre de son bureau du Palais de justice de Paris, Fatima aperçoit la cour pavée du 36, quai des Orfèvres et sourit. *Elle désigne un à un les étages du* bâtiment tout proche et détaille avec précision les noms des services de police judiciaire qui travaillent de l'autre côté de la cour. *« Là-bas, ce sont les stups,* explique-t-elle, *et au quatrième, de ce côté, il y a le grand banditisme et la brigade criminelle. Avant, on ne voyait jamais d'officiers de police judiciaire, mais, depuis que les avocats peuvent intervenir en garde à vue, certains sont venus nous rendre visite. Ils envoient souvent des fax pour demander des avocats et ils voulaient découvrir l'envers du décor! »* Derrière elle, le télécopieur sonne sans parvenir à enclencher le mécanisme. *« C'est sûrement la préfecture de police!* sourit sa collègue, Monique. *Depuis quelques jours, leur fax hoquette un peu. »*

L'une des premières conséquences de la loi est là, dans cet étrange *rapprochement entre deux univers* qui préféraient jusqu'alors s'ignorer. Depuis le 1er mars, les dizaines d'avocats qui se sont rendus de jour comme de nuit dans les commissariats ont découvert les conditions de travail difficiles des policiers de la capitale. De leur côté, les policiers ont pu s'assurer jour après jour que les avocats n'étaient pas forcément ces complices de malfaiteurs évoqués par les préjugés policiers. *« Cette loi a eu le mérite d'ouvrir les portes des commissariats et de nous permettre de nous rencontrer,* souligne le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Georges Flécheux. *Beaucoup d'entre nous ont été stupéfiés par la vétusté des lieux. Il y a des endroits où la dignité humaine est à peine respectée : les gardés à vue sont dix dans des cagibis insalubres, où l'on peut à peine s'asseoir, et les bureaux des policiers ne sont guère plus luxueux! Si ce texte permettait de rénover les locaux de garde à vue, ce serait déjà un grand pas! »*

De jour comme de nuit

Pour faire face à la nouvelle loi, l'ordre des avocats de Paris a mis sur pied une permanence qui fonctionne désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Un télécopieur destiné à recevoir les fax des services de police a été installé au standard, et cinq étudiants rémunérés se relaient la nuit et le week-end afin d'assurer une permanence téléphonique. *« Nous leur avons acheté une cafetière, un réfrigérateur et une télévision parce que les nuits sont longues »,* sourit le bâtonnier désigné, Jean-René Farthouat. La procédure est simple : lorsqu'un gardé à vue souhaite s'entretenir avec un avocat, il le signale à l'officier de police judiciaire, qui envoie à la permanence un fax mentionnant le nom du gardé à vue et le lieu et l'heure de la mesure.

« Dès la réception du fax, nous appelons les avocats qui se sont portés volontaires, explique Fatima. *Nous leur donnons le nom, le lieu et l'heure de la garde à vue, et nous renvoyons immédiatement aux services de police un fax portant le nom de l'avocat commis d'office. »* En mars, entre 25 % et 30 % des gardés à vue ont demandé à s'entretenir avec un conseil, et le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter : l'ordre en a recensé 183 au mois de mars, 230 au mois d'avril, et 126 pendant la première quinzaine de mai. Cette nouvelle disposition a cependant réduit la longueur des gardes à vue : selon le parquet de Paris, la plupart des mesures s'achèvent désormais avant 20 heures, c'est-à-dire avant l'heure légale d'intervention de l'avocat...

Sur les onze mille avocats du barreau de Paris, plus de deux cents se sont déjà inscrits sur les listes de permanence, et beaucoup ont accepté de laisser leur coordonnées personnelles afin que l'ordre puisse les joindre de jour comme de nuit. Les volontaires sont suffisamment nombreux pour assurer le tout-venant des demandes mais l'implantation des cabinets parisiens est loin de correspondre à la carte des commissariats : le huitième et le seizième arrondissements comptent respectivement quarante-six et cinquante-neuf volontaires alors qu'ils sont au nombre de huit pour le dix-huitième arrondissement et de six pour le vingtième... *« L'équilibre n'est pas toujours facile à trouver,* dit Fatima. *Depuis le 1er mars, nous n'avons eu que quatre ou cinq gardes à vue dans le huitième, qui est l'un des arrondissements qui comptent le plus de volontaires! »*

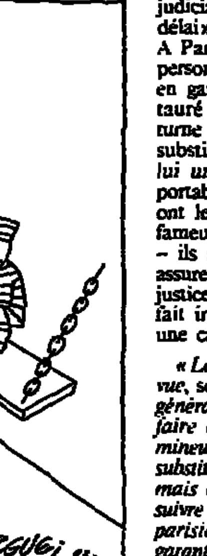
Des policiers ouverts et disponibles

Dans l'ensemble, cette soudaine intrusion des avocats dans les commissariats s'est beaucoup mieux passée que certains ne le craignaient. *« Nous avons toujours été bien accueillis,* souligne un avocat. *Les policiers ont été courtois et il n'y a eu aucun accrochage. Ils se montrent le plus souvent ouverts et disponibles. »* Les locaux posent cependant problème : les commissariats sont souvent vétustes et encombrés, et ils se prêtent mal aux entretiens confidentiels prévus par la nouvelle loi. En l'absence de cabine vitrée, les policiers enferment donc le plus souvent le gardé à vue et l'avocat dans une cellule vide qui ne peut s'ouvrir que de l'extérieur. *« Je suis intervenu un jour au commissariat de la Goutte-d'Or, où le local confidentiel était une cellule devant laquelle le policier est resté posté,* raconte Me Farthouat. *Cette solution permet d'avoir un entretien confidentiel, mais elle n'est pas satisfaisante : au nom des problèmes de sécurité, le policier a exigé que le gardé à vue reste menotté, ce que je comprends, mais qui ne me paraît pas conforme à la dignité des personnes. »*

L'intervention de l'avocat est courte – au maximum une demi-heure, – mais elle a le mérite de rompre l'isolement du gardé à vue. Après avoir passé vingt heures auprès de policiers parfois peu diserts sur les enjeux du dossier, les gardés à vue peuvent enfin parler librement avec quelqu'un qui ne représente pas l'accusation. *« Ils sont souvent perdus et inquiets parce qu'ils ignorent tout des suites de la procédure,* note Me Edouard de Lamaze, l'un des avocats parisiens qui sont intervenus le plus souvent en garde à vue. *Ils ne comprennent pas très bien ce qui est en train de leur arriver et, du coup, ils posent beaucoup de questions. Je leur explique ce qu'est un déférement au parquet ou les conditions de mise en détention provisoire, et cela les rassure. Ils se sentent moins désorientés. »*

Lors de cet entretien, l'avocat doit également vérifier que les droits ont été convenablement notifiés et recueillir les observations du gardé à vue. Malgré l'absence d'accès au dossier, certains amorcent au cours de cette discussion un véritable travail de défense. *« Si la procédure est simple, on peut dire au gardé à vue ce que l'on pense de son système de défense,* souligne Me Farthouat. *J'ai ainsi conseillé à une personne arrêtée sur un boulevard parisien en compagnie d'un vendeur de montres volées de cesser de nier. En me fondant sur les éléments qu'elle me fournissait, je pouvais aisément constater que sa défense était peu crédible et qu'elle risquait d'agacer les magistrats et de lui nuire. Dans les affaires complexes, il faut toutefois se montrer extrêmement prudent, puisque nous n'avons pas accès à la procédure. »* Afin d'insister sur ce travail de défenseur, l'ordre de Paris a décidé au mois de mars d'accorder un « droit de suite », afin que les avocats qui interviennent en garde à vue puissent continuer à s'occuper du dossier. *« Ces interventions ne sont pas des démarches humanitaires ou des gestes d'assistante sociale,* résume le bâtonnier Flécheux. *Elles sont le premier acte de la défense pénale. »*

Reste le problème du financement : pour que les avocats soient



indemnisés, il aurait fallu modifier la loi de 1991 sur l'aide juridique, ce qui n'a pas été fait. Tous les avocats qui sont intervenus en garde à vue depuis le 1er mars l'ont donc fait à titre bénévole. *« Non seulement nous ne sommes pas payés, mais, en plus, il nous arrive d'avoir des frais,* sourit une avocate. *J'habite en banlieue, et j'utilise parfois ma voiture pour me rendre dans les commissariats. Ces frais de déplacement sont à ma charge. »*

Cet étrange système, qui repose pour l'instant sur l'engagement et les convictions de la profession, ne pourra sans doute pas durer très longtemps : au fil des semaines, les volontaires prêts à se déplacer en pleine nuit dans les commissariats parisiens se sont faits plus rares. Le nouveau garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a promis de débloquer les fonds nécessaires, mais les sommes ne sont pas négligeables : selon la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), il faudrait une enveloppe annuelle de 12 à 20 milliards de francs. Si cette nouvelle tâche a été assumée sans trop de difficultés, c'est en raison de la baisse considérable du nombre de gardes à vue.

Les chiffres rassemblés à Paris par le procureur de la République Bruno Cotte sont éloquents : malgré une reprise à la fin du mois de mars, la moyenne quotidienne de placements, qui était de 110 avant l'entrée en vigueur de la loi, est tombée à 93 du 1er au 31 mars, soit un recul de 15 %. Les prolongations prononcées au bout de vingt-quatre heures, qui sont beaucoup moins nombreuses, ont baissé plus nettement encore : la moyenne quotidienne est passée de 9 avant le 1er mars à 4 du 1er au 31 mars. Cette baisse d'activité touche les autres stades de la procédure : la moyenne quotidienne du nombre de personnes déférées en vue de l'ouverture d'une information est ainsi passée de 12 à 10, et la moyenne quotidienne des débats contradictoires en vue d'un placement en détention de 12 à 8.

La charge des parquets

Selon le procureur de la République de Paris, cette baisse d'activité est liée à la lourdeur de ces dispositions, prescrites *« à peine de nullité »*, ce qui signifie que leur non-respect entraîne l'annulation de la procédure. *« Si aucune consigne ne paraît avoir été donnée aux personnels de la sécurité publique en vue de procéder à moins d'interpellations, les tâches matérielles qu'implique l'application des nouvelles dispositions légales en matière de garde à vue pour ces personnels paraît les amener à être moins présents sur la voie publique,* notait M. Cotte dans un rapport daté du 12 mars. *Ils sont en effet monopolisés plus qu'avant le 1er mars par les conduites devant les OPJ après interpellation – le formalisme étant plus grand, le temps nécessaire pour effectuer le placement en garde à vue d'une personne est plus long (trente-cinq à quarante-cinq minutes contre dix à quinze minutes antérieurement), – les conduites au service des urgences médico-judiciaires de l'Hôtel-Dieu en vue de pratiquer les examens médicaux, et les conduites au parquet aux fins de présentation en vue de prolongation de garde à vue. »*

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, les tâches du parquet se sont, elles aussi, alourdies. Lors de chaque placement en garde à vue, de jour comme de nuit, l'officier de police judiciaire est tenu de prévenir « sans délai » le procureur de la République. A Paris, où environ quarante mille personnes sont placées chaque année en garde à vue, Bruno Cotte a instauré un tour de permanence nocturne : tous les soirs, l'un des cent un substituts du parquet emporte chez lui un téléphone et un télécopieur portables, dont tous les OPJ de Paris ont le numéro, afin de recevoir ces fameux avis. Ceux qui le souhaitent – ils sont peu nombreux – peuvent assurer leur permanence au Palais de justice, dans une salle où M. Cotte a fait installer un lit, un téléviseur et une cafetière électrique.

« Les avis annonçant les gardes à vue, souligne-t-on au parquet, *sont en général donnés par fax, mais, si l'affaire est délicate ou s'il s'agit d'un mineur, l'OPJ appelle directement le substitut. Ces obligations sont lourdes, mais elles permettent au parquet de suivre l'activité nocturne de la police parisienne. Il s'agit d'un facteur de garantie supplémentaire : les policiers savent que les magistrats du parquet peuvent leur demander des comptes. »* A ces avis s'ajoutent les nouvelles tâches dévolues au parquet par la réforme : si l'OPJ hésite à prévenir la famille ou un médecin, il doit en référer au parquet, qui doit en outre, sauf *« circonstances exceptionnelles »*, recevoir toutes les personnes dont la garde à vue est prolongée au-delà de vingt-quatre heures.

Ces nouvelles dispositions ont été fort mal accueillies par les substituts. Sur les 2 876 avis de garde à vue adressés au parquet au cours du mois de mars, 1 222 l'ont été pendant la nuit, soit une moyenne de 40 par nuit. *« Tout cela accroît considérablement notre charge de travail,* souligne Claude Pernollet, substitut à Paris et président de l'Union syndicale des magistrats (USM). *Nous n'avons reçu aucun renfort et nous ne bénéficions d'aucune récupération. Au lendemain des nuits de permanence, nous rapportons donc la valise contenant le téléphone et le télécopieur portables au Palais de justice, nous rendons compte des événements de la nuit au procureur adjoint, et nous commençons ensuite une journée de travail normale, avec, pour certains, des audiences qui commencent à 9 heures du matin. »*

Si la plupart des substituts estiment que le contrôle de l'avis à la famille et de l'accès au médecin est justifié, le système du fax systématique est souvent jugé avec sévérité. *« Rien dans ce fax ne nous permet d'exercer un véritable contrôle de l'activité de la police,* souligne un substitut parisien. *L'avis se contente d'indiquer le nom du gardé à vue, l'infraction qui lui est reprochée et l'heure de début de la mesure. Nous nous contentons donc d'entériner l'aspect formel de la garde à vue. »* La plupart des fax qui arrivent pendant la nuit sont d'ailleurs à peine consultés : pour éviter de réveiller leur famille ou leurs voisins, certains substituts branchent le télécopieur le plus loin possible de leur chambre, ou... l'enfouisssent sous des couvertures pour ne pas entendre la sonnerie. *« Nous jetons un œil lorsque nous sommes réveillés par l'OPJ pour un problème concernant la famille ou le médecin, soit quatre ou cinq fois par nuit,* note un substitut. *Mais on ne peut pas rester toute la nuit devant le fax à regarder défiler les avis. »* A Paris, où le système des permanences s'ajoute à une charge de travail déjà lourde, le message des magistrats est clair : si le gouvernement souhaite que le parquet exerce un véritable contrôle des gardes à vue, il doit lui en donner les moyens.

ANNE CHEMIN

Dans un Livre blanc sur la réforme de la procédure pénale

Le syndicat majoritaire des commissaires craint une « paralysie de l'action de la police »

Dans un Livre blanc publié *lundi 7 juin,* le *Syndicat des* commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN, 85 % des voix) souligne *« les risques d'une paralysie de l'action de la police et de la justice »* qu'entraîne, selon *lui, l'application de la réforme* du code de procédure pénale. Le constat s'appuie sur un questionnaire d'évaluation auquel ont répondu les commissaires de l'ensemble des services policiers de l'Hexagone.

L'enquête des commissaires apporte des *« témoignages de praticiens » sur les conséquences* d'une réforme que leur syndicat majoritaire avait fermement combattue avant son adoption. A leurs yeux, le principal effet pervers de la nouvelle législation réside dans la baisse moyenne du nombre des gardes à vue. Evaluée à 33 % par le SCHFPN, cette chute est particulièrement sensible dans les services de police judiciaire de Reims *(– 56,8 %), de Lille (– 53 %), ou de* Versailles (– 34,7 %). Plus des deux tiers de l'ensemble des gardes à vue recensées se sont terminées avant la vingtième heure, comme s'il s'agissait d'éviter la présence de l'avocat, ajoute le syndicat.

Pour expliquer cette tendance, les commissaires insistent sur le *« lourd formalisme »* imposé par la nouvelle procédure qui, des fax envoyés au parquet à l'avis à la famille ou à la rédaction des nouvelles notifications, *« coûte aux enquêteurs l'équivalent de 2 h 30 en moyenne par garde à vue »*. A propos de l'avis adressé au parquet en début de garde à vue, ils regrettent que le recours au fax (utilisé par 76 % des parquets) ait vidé de son contenu une disposition censée *garantir les droits des gardés à vue.*

Au titre des *« méfaits de la loi »*, les commissaires notent que, dans 35 % des cas signalés, la venue d'un avocat a créé des difficultés aux policiers. Certains avocats ont carrément refusé de se déplacer, en particulier dans le ressort de barreaux – à Tours ou à Auxerre – ayant regimbé à appliquer la loi ; les OPJ se sont alors demandés comment éviter la nullité de toute leur procédure. D'autres avocats ont refusé de se soumettre à une palpation de sécurité et ont dû être invités à laisser leur bagage professionnel au chef de poste. D'autres, encore, se sont encore plaints de la présence de caméras de vidéo-surveillance dans les locaux réservés à leur entretien avec le gardé à vue (81,5 % de ces locaux *n'ont connu « aucun aménagement »*, constate à ce propos le Livre blanc). Plus généralement, le syndicat regrette que *« les avocats opèrent des tentatives systématiques pour obtenir des renseignements sur l'enquête en cours »*.

La procédure de mise en examen et de présentation au juge délégué a entraîné une nette augmentation (estimée à 80 %) du temps consacré aux escortes, extractions et présentations, constatent encore les commissaires. L'appel d'un interprète, afin de signifier ses droits à un étranger, a fait perdre des heures précieuses quand il s'est agi de trouver un spécialiste d'un idiome chinois ou de certaines langues des pays de l'Est. Enfin, les commissaires mettent sur le compte de la nouvelle procédure *un certain nombre de « ratés »* survenus au cours de leurs enquêtes.

A Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), l'avis informant sa famille *de la mise en garde à vue* d'un homme prévenu de vol à main armée a permis à sa concubine de faire disparaître les traces et indices. A Nice, une personne interpellée pour avoir giflé une inspectrice de police a été libérée parce que sa garde à vue avait duré 20 h 30, sans qu'il ait vu d'avocat à la 20e heure. A Lyon, un juge des affaires matrimoniales, remplissant les fonctions de juge délégué, a remis en liberté une femme impliquée dans huit vols à main armée. Pour toutes ces raisons, le SCHFPN entend *« peser de tout son poids »* dans les nouvelles discussions de la loi afin, notamment, de revenir sur la présence de l'avocat en garde à vue. Il s'agirait, à tout le moins, d'empêcher toute intervention de ce nouveau venu dans les services policiers avant le délai des vingt heures.

ERICH INCIYAN

ÉDUCATION

Les décisions de François Bayrou

Les candidats au bac technique ne pourront plus conserver leurs notes en cas d'échec à l'examen

Parmi les mesures sur les lycées et le nouveau baccalauréat présentées à la presse lundi 7 juin (*le Monde* du 8 juin), l'annonce du maintien d'une partie du dispositif de conservation des notes après un échec au baccalauréat qu'avait imaginé Jack Lang a surpris. François Bayrou, jusque-là farouche opposant au *« bac à tempérament »*, a, en effet, décidé de laisser aux candidats ayant échoué à l'examen et qui quitte le système scolaire (pour être salariés, stagiaires de la formation professionnelle ou pour effectuer leur service militaire) la possibilité de conserver leurs notes positives pendant cinq ans.

En réalité, ce gage d'ouverture n'en était pas un. Car ce que le ministre *donne généreusement* à certains, très peu nombreux, il le retire à d'autres *qui, eux, représentent 10 % du total* des bacheliers. Comme le rappelle *une note de service du 18 mai 1993* signée par le directeur des lycées et collèges, Christian Forestier, les candidats aux baccalauréats de techniciens de la série F (industrielle) ont, depuis la session de juin 1992, la possibilité de conserver leurs notes au-dessus de la moyenne pendant cinq ans, même s'ils redoublent. Une disposition prise par décret en septembre 1990 et qui va encore s'appliquer cette année.

Or le ministre a, sans ambiguïté, indiqué qu'il souhaitait aligner le *régime des candidats aux bacs* techniques sur celui des candidats *aux bacs d'enseignement général.* Autrement dit qu'il supprimerait cette largesse qui *leur avait été accordée.* Les syndicats d'enseignants, pour la plupart hostiles à cette disposition et qui avaient bataillé contre elle en *1990*, passent sous silence cette décision de la nouvelle équipe ministérielle, l'exception du SGEN-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale), partisan du principe de la conservation des notes et qui, dans un communiqué, estime *« particulièrement scandaleux »* que François Bayrou envisage de supprimer cet avantage qui était accordé aux candidats du technique.

Ch. G.

SOCIÉTÉ

Par un nouveau directoire œcuménique publié à Rome

Le Vatican veut relancer le rapprochement entre les Eglises chrétiennes

Le Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens a rendu public, *mardi* 8 juin au Vatican, un document de cent pages intitulé *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme.* Sous ce titre quelque peu technique, l'Eglise catholique romaine entend réaffirmer sa volonté d'intensifier les relations entre les Eglises chrétiennes séparées.

Suivant de peu le concile Vatican II (1962-1965), qui avait ouvert la voie au rapprochement entre le catholicisme et les autres confessions chrétiennes (ainsi qu'avec le judaïsme et l'islam), le premier directoire œcuménique du Vatican remontait à 1967. Depuis vingt-six ans, les aléas du dialogue entre les Eglises, le développement des mariages mixtes (notamment entre catholiques et protestants) et les conditions nouvelles de l'évangélisation dans un monde bouleversé justifiaient une mise à jour des *«principes»* et des *«normes»* œcuméniques.

Fidélité à Vatican II

A l'initiative de Jean-Paul II, annoncée en 1985, la révision de ce directoire aura duré plus de six ans, de quoi alimenter l'impatience des «Eglises sœurs» anglicane, réformée, luthérienne ou orthodoxe, et leur inquiétude. Malgré des initiatives spectaculaires (comme les journées de prières interreligieuses d'Assise, en 1986 et 1993, ou les visites du pape à des communautés protestantes), la centralisation romaine sous Jean-Paul II et les accrochages avec les orthodoxes dans une Europe de l'Est rouverte à la liberté et aux crispations identitaires ont dégradé le climat œcuménique.

Bien loin de dissiper les nuages sur l'avenir du dialogue catholique-anglican (à cause des femmes prêtres) ou catholique-orthodoxe (en raison des tensions nationalistes), le nouveau directoire romain démontre que, sur le plan des *«principes»* et des *«normes»* œcuméniques, l'Eglise *catholique ne recule pas.* Au contraire, ce document est beaucoup plus qu'un simple toilettage du directoire de 1967 et son alignement sur le nouveau code de droit canon de 1983. De portée universelle, il s'adresse tant aux catholiques «de base», pour qui l'œcuménisme est une affaire de spécialistes, qu'aux Eglises orientales (que séparent des rites), aux *«autres Eglises et communautés ecclésiales.»*

S'inspirant de documents du concile et des derniers papes, ne signalant que dans une brève note la lettre du cardinal Ratzinger du 28 mai 1992 – considérée comme *une régression dans les Eglises non* catholiques (1), – le nouveau directoire réaffirme la vocation principale de l'Eglise comme «communion» : *«Uni par le triple lien de la foi, de la vie sacramentelle et du ministère hiérarchique,* écrit-il, *tout le peuple de Dieu réalise ce que la tradition depuis le Nouveau Testament a toujours appelé la communion. C'est ce concept qui a inspiré l'ecclésiologie de Vatican II et auquel l'enseignement magistériel a donné une grande importance.»*

Cette fidélité à Vatican II s'exprime dans la reconnaissance des autres Eglises et confessions comme *«moyens de salut»*, dans l'appel à une initiative redoublée des épiscopats locaux, dans l'exigence pour tous – prêtres, religieux, catéchistes, aumôniers, fidèles – d'une formation œcuménique. Dans les séminaires notamment, l'enseignement de l'œcuménisme ne pourra plus être considéré comme une *«matière à option».*

Si *«les catholiques gardent la ferme conviction que l'unique Eglise du Christ subsiste en l'Eglise catholique»* (2), ils sont invités à ne pas se résigner aux divisions et à tendre à la *«pleine unité».* Cet effort devra être amplifié par l'étude biblique, les prières et les liturgies communes, par la création d'une vraie catéchèse œcuménique, par la relance de dialogues bilatéraux ou multilatéraux, par la multiplication des comités mixtes et Conseils d'Eglise, jouant parfois un rôle politique comme en Afrique du Sud (autour de Mgr Desmond Tutu, anglican) ou, plus récemment, au Proche-Orient (3).

Le «tissu conjonctif» des mariages mixtes

Le nouveau document romain reprend certaines des normes les plus ouvertes du droit canon de 1983 concernant, par exemple, la reconnaissance de la «validité» du baptême dans les autres confessions (y compris le baptême par immersion). Sa conception des mariages mixtes comme *«tissu conjonctif»* favorisant l'unité est plutôt voisine de celle du directoire des évêques français, salué de manière positive à sa publication en 1980. Dans des conditions bien spécifiques comme les *«cas d'urgence»*, l'accès à des sacrements comme l'eucharistie, la pénitence, l'onction des malades par un «ministre» non catholique semble aussi élargi.

Toutes ces avancées font ressortir davantage les peurs et les lenteurs de la hiérarchie catholique à propos notamment de l'*«hospitalité eucharistique»* (dite «intercommunion», ou la faculté de communier pour un protestant au cours d'une messe ou, pour un catholique, à la sainte cène). L'interdiction est confirmée : *«La communion eucharistique est inséparablement liée à la pleine communion entre les Eglises et à son expression visible.»* En 1983, l'épiscopat français avait développé une conception plus souple, en estimant que l'*«hospitalité eucharistique»* n'est pas seulement le signe de l'unité réalisée, mais aussi un moyen d'y tendre et d'y parvenir.

De même, à propos des mariages mixtes, *«l'obligation qu'a le parent catholique de partager avec ses enfants la foi catholique ne cesse pas»*, affirme encore le nouveau directoire romain. Il souligne néanmoins que l'éducation religieuse des enfants ne devra jamais être une cause de rupture entre les époux. Il formule de nettes réserves, enfin, à propos de *«l'échange des chaires»*, c'est-à-dire la possibilité pour un prêtre catholique d'aller prêcher dans un temple protestant ou pour un pasteur d'assurer, comme cela se fait à certaines occasions en France, la prédication dans une église : *«Pour la liturgie eucharistique, l'homélie, qui fait partie de la liturgie elle-même, est réservée au prêtre ou au diacre.»*

Malgré ces épines, le nouveau directoire œcuménique du Vatican devrait être accueilli de manière satisfaisante dans les milieux non catholiques. Si des pays comme la France ou l'Allemagne ont établi de solides traditions de dialogue interconfessionnel, des pays d'Europe de l'Est, d'Amérique latine ou d'Afrique – sans parler du cas limite de l'Irlande du Nord – ont à rattraper des décennies de méfiance et d'ignorance.

HENRI TINCQ

(1) Sous le titre *l'Eglise comprise comme communion*, les éditions du Cerf publient cette semaine la lettre du cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, avec la préface et les commentaires de Mgr Jean Vilnet et du Père Damien Sicard, président et expert de la commission épiscopale française pour l'œcuménisme.

(2) Cette conception était déjà présente dans la constitution conciliaire sur l'Eglise *Lumen Gentium.*

(3) Le Conseil des Eglises chrétiennes du Moyen-Orient comprend plus d'une vingtaine de dénominations différentes.

MÉDECINE

Dix mille spécialistes réunis à Berlin

Les espoirs de mise au point d'un vaccin contre le sida restent limités

Plus de dix mille spécialistes, médecins et biologistes participent à la neuvième conférence internationale sur le sida, qui s'est ouverte lundi 7 juin à Berlin. Ils confrontent notamment leurs expériences sur la recherche d'un vaccin.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Dix ans après la découverte historique du virus par l'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), beaucoup espéraient de la 9e conférence internationale sur le sida ouverte à Berlin, un certain nombre de résultats.

Hélas, aucun progrès thérapeutique majeur n'est à attendre des recherches fondamentales.

Des rencontres précédentes sur le sida avaient laissé entrevoir des perspectives lointaines, mais encourageantes. Celle de Berlin devrait retarder un peu plus l'espoir de disposer un jour d'un vaccin antisida préventif, efficace et utilisable à l'échelle planétaire. Si différents travaux sur les chimpanzés et plusieurs centaines de cas de vaccination expérimentale sur des volontaires séronégatifs ont déjà pu être menés en Europe et aux Etats-Unis, on demeure dans l'expectative. Plusieurs années seront, de toute évidence, nécessaires pour que l'on sache précisément à quoi s'en tenir.

La principale difficulté à laquelle se heurtent les équipes de recherche tient à la fantastique propriété qu'a le virus de l'immunodéficience humaine de modifier spontanément sa structure (phénomène de variabilité génétique). De nombreux travaux sont, à Berlin, consacrés à ce phénomène. On estime entre quatre et sept le nombre de «familles» de VIH au sein desquelles des mutations plus réduites peuvent survenir. De multiples travaux de comparaison immunologiques sont en cours, mais, en toute hypothèse, on sait déjà que les vaccins qui pourraient, demain, être disponibles ne seront efficaces que pour une famille déterminée. Et rien, jusqu'à présent, ne permet de dire que l'on pourra un jour disposer d'une fraction virale commune à tous les virus et qui, injectée dans l'organisme humain, offrirait la protection vaccinale ubiquitaire.

Les essais menés sur l'homme demeurent encore à un stade préliminaire (dits de phase I). Ils visent à démontrer l'innocuité du vaccin et son efficacité théorique. Il est en effet impensable, pour des raisons éthiques, d'envisager de pouvoir vérifier cette efficacité à partir d'épreuves infectantes reprenant les voies naturelles de la contamination. Pour l'essentiel, ces travaux sont menés à partir de différents virus (de la vaccine, adénovirus, canarypox, mengavirus), dans lesquels on a incorporé un fragment de génome du VIH codant pour une substance protéique donnée. On espère ensuite que l'injection du virus recombinant (par voie intramusculaire) dans l'organisme déclenchera la production d'anticorps protecteurs contre l'infection par le virus du sida.

Le rôle-clé des adjuvants

Mais il est apparu que cette seule injection n'était pas suffisante et qu'elle imposait des injections – de rappel – d'un autre type, constituées de fragments protéiques du VIH (baptisés gp 120, gp 160 ou boucle V3). Une équipe française a présenté, mardi 8 juin à Berlin, les derniers résultats obtenus auprès d'une cinquantaine de volontaires séronégatifs et à faible risque d'infection naturelle (1). Dans l'ensemble, l'administration de ce vaccin est bien tolérée. Des différences nettes apparaissent déjà selon les schémas vaccinaux adoptés. Le rôle des adjuvants associés au virus recombinant et aux structures protéiques virales semble essentiel. On envisage donc déjà un nouveau protocole associant l'injection d'un canarypox recombinant, la «gp 160» puis la «boucle V3».

«Nous pouvons d'ores et déjà envisager le passage aux essais suivants dits de phase II, tout en continuant à jouer sur les doses, les adjuvants et les schémas d'immunisation, nous a expliqué le professeur Marc Girard (Institut Pasteur de Paris; Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins).

Mais une question cruciale est soulevée : de tels vaccins administrés par voie intramusculaire seront-ils protecteurs, et de quelle manière, vis-à-vis de la contamination par voie sexuelle, de très loin la plus fréquente? Le professeur Preston A. Marx (New Mexico State University) a présenté à Berlin un travail mené sur six macaques immunisés contre le virus simien de l'immunodéficience à partir de la voie nasale ou orale. D'autres travaux du même type sont attendus. Il s'agit là de déclencher un processus vaccinal des muqueuses elles-mêmes, en espérant que, grâce aux lymphocytes présents de manière spécifique dans ces tissus, on parviendra à prévenir l'entrée du virus au sein de l'organisme humain lors d'une relation sexuelle infectante.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce travail réunit des médecins et des chercheurs de l'Institut Pasteur, de l'hôpital Cochin, de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, du groupe Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins et de l'Agence nationale de recherche sur le sida.

L'assassinat de René Bousquet

Un «collaborateur précieux»

Suite de la première page

Sa fidélité lui vaut d'être nommé plus jeune sous-préfet de première classe à vingt-six ans. Ses options radical-socialistes le distingueront plus tard aux yeux de Roger Salengro, ministre de l'intérieur du Front populaire, pour devenir chef du fichier central à la direction générale de la Sûreté nationale en un temps où les ligues d'extrême droite et les complots terroristes de la Cagoule menacent la République. A la veille de la seconde guerre mondiale, il n'a certes pas failli.

Mais l'Occupation aura raison de ses sentiments républicains, et la présence des troupes allemandes en France n'entamera jamais l'impeccable cours de sa carrière... Il connaît et subit la «drôle de guerre» à son poste de secrétaire général de la préfecture de la Marne. Un an plus tard, en septembre *1940*, il est promu préfet, à nouveau le plus jeune de sa catégorie, dans un corps largement épuré. La «Révolution nationale» de Philippe Pétain est en marche avec son cortège de compromissions dramatiques.

Sans doute René Bousquet fait-il front à sa manière, au début : ses amitiés le conduisent à maintenir les élus francs-maçons en place, comme le maire de Reims, Paul Marchandeau, alors que les nazis les pourchassent. A deux reprises, il décline une promotion politique exceptionnelle : l'amiral Darlan, chef du gouvernement, lui propose début 1942 un maroquin aux ministères du ravitaillement et de l'agriculture. Il a seulement trente-trois ans.

Mais son refus devient acceptation quand Pierre Laval, revenu au pouvoir en avril 1942, lui demande d'occuper le poste de secrétaire général de l'intérieur pour la police. Derrière ce titre, une seule réalité : Bousquet devient le «premier flic» de France. Il a rang de *ministre* et *dispose d'une* délégation générale du chef de gouvernement. On le surnomme alors le «Fouché de Laval».

De ce pouvoir immense, il croit pouvoir jouer en manœuvrant au plus près comme son maître. Il entreprend de négocier avec les plus hauts responsables nazis : Oberg, Heydrich, Himmler. Son obsession consiste, écrit-il, *«à assurer la sécurité de l'armée d'occupation et le maintien de l'ordre intérieur»*, et à restituer à la police française une part de sa souveraineté. Mais, en obtenant gain de cause, il s'oblige à donner des gages permanents de bonne volonté à l'occupant...

Il signe, en juin 1942, des accords qui conduisent à une collaboration aux allures de fusion. Le voilà entièrement mobilisé par la lutte contre *«les ennemis communs»*, les communistes et les gaullistes. Ce combat le conduit aussi à se «débarrasser» des juifs étrangers et apatrides. Sous ses ordres, la police française s'engage à transmettre toutes ses informations utiles aux Allemands. Il couvre alors une chasse impitoyable qui se conclut par des prises d'otages, des exécutions sommaires et des déportations.

Devant la Haute Cour de justice

En septembre 1942, la police française livre ainsi soixante-dix personnes aux Allemands. Des *dizaines de* «radios» *transmettant* les messages de la Résistance à Londres sont aussi arrêtés et torturés. L'année suivante, policiers français et allemands cernent un commando communiste à Villeurbanne : cent cinquante «terroristes» seront déportés. Le 31 mars 1943, René Bousquet pénètre en personne dans la cellule où Edouard Daladier, ancien président du conseil, est retenu prisonnier, pour l'avertir de sa déportation vers l'Allemagne. Après-guerre, le secrétaire général de la police aura bien du mal à se souvenir de ces *«incidents dramatiques». «J'ai violemment protesté auprès d'Oberg»*, dit-il seulement pour sa défense durant son procès.

Des protestations douteuses. Le 2 juillet 1942, les Allemands consignent en effet dans un compte-rendu de réunion que Bousquet est prêt à faire arrêter sur l'ensemble du territoire *«le nombre de juifs ressortissants étrangers que nous voudrons».* On sait que la police française, mettant à contribution son fichier *de la préfecture de* police de Paris, arrêtera les 16 et 17 juillet plus de douze mille juifs, dont un tiers de Français.

Rien n'arrêtera cette politique, dont René Bousquet explique à l'occasion qu'il en limite les *«dégâts».* Aux préfets régionaux, il recommande la plus grande fermeté dans les mesures antijuives : *«Vous n'hésiterez pas à briser toutes les résistances que vous pourrez rencontrer dans les populations et à signaler les fonctionnaires dont les indiscrétions, la passivité ou la mauvaise volonté auraient compliqué votre tâche.»*

Ainsi Bousquet est-il bien ce *«collaborateur précieux»* perçu par Himmler, d'autant plus efficace qu'il est très organisé, méthodique, au fait des rouages de l'administration. L'intensité des luttes de pouvoir à Vichy est cependant telle que la chute de Laval scelle la sienne à la fin de l'année 1943. Son baroud d'honneur consiste à ordonner la destruction de ses archives après s'être offert le luxe d'adresser à son homologue allemand Knochen une note où il écrit : *«Pour les services de police et l'administration française, le fait d'être israélite ne constitue une présomption de responsabilité ni en matière politique, ni en matière de droit commun.»*

Le rappel est certes opportun, mais si tardif... Sous son autorité, soixante mille juifs ont été arrêtés *et remis aux Allemands.* Ainsi ce haut fonctionnaire qui a toujours démenti être antisémite aura-t-il pris l'écrasante responsabilité d'envoyer vers les camps de concentration plus de juifs que son successeur, *le milicien Joseph Darnand*, beaucoup plus vindificatif.

Une seconde carrière

Une fois écarté du pouvoir, René Bousquet continuera d'être tenu en suspicion par les ultras de la collaboration. Quelques jours après le débarquement des troupes alliées, le 6 juin 1944, la Gestapo procède à son arrestation ainsi qu'à celle de sa famille. Une arrestation en gants blancs : lui et les siens sont conduits dans une voiture, mise à leur disposition par Karl Oberg, en Bavière.

Cette mise en résidence surveillée permettra à René Bousquet de revenir après-guerre en France en se parant du titre de déporté. Mais cette protection est de courte *durée. Son action à la tête du* ministère de l'intérieur lui est aussitôt reprochée et il reste emprisonné de mai 1945 à 1947. Son procès n'a lieu qu'en juin 1949. Il sera parmi les derniers à être jugés par la Haute Cour de justice. Particulièrement maître de lui devant quinze jurés parlementaires, dont son ami Jean Baylet, député radical et directeur de *la Dépêche du Midi*, il expose sa vision des choses plus qu'il ne répond à des accusations.

Les archives n'avaient pas alors livré beaucoup de secrets. Lorsque le procureur général lance : *«Vous étiez le chef suprême de la police française»*, René Bousquet peut avoir l'aplomb de l'interrompre : *«Je vous mets au défi d'apporter la moindre preuve de ce que vous avancez»...*

L'arrestation de résistants? Il oppose maintes circulaires qui les auraient protégés dans toute la mesure du possible. La déportation des juifs? *«Pour moi, sous l'Occupation,* dit-il, *il n'y avait pas et il ne pouvait y avoir de problème israélite. Je ne suis pas et je n'étais pas antisémite, je le dis.»* Au troisième jour, il est condamné à cinq ans de dégradation nationale, dont il est aussitôt relevé pour services rendus à la Résistance.

Commence alors la seconde carrière de René Bousquet. Une carrière non plus administrative et politique mais bancaire, au sein de la Banque de l'Indochine. Il tient aussi une place éminente à *la Dépêche du Midi* à partir de *1960* et cumule les postes d'administrateur.

Le passé se rappelle rarement à lui publiquement, sauf en 1954 : il est cité comme témoin dans le procès de son ami Oberg. Ou encore en 1978. Dans un entretien accordé à *l'Express*, Louis Darquier de Pellepoix, ancien responsable du commissariat général aux questions juives, le désigne comme le principal responsable des rafles du Vel' d'Hiv'. Un passé enfoui resurgit alors : le voilà contraint de démissionner du conseil d'administration d'UTA et de renoncer à son poste de contrôleur des comptes à la Banque de l'Indochine et de Suez.

Une bonne décennie plus tard, en 1989, Me Serge Klarsfeld déposait contre lui une plainte pour crimes contre l'humanité. Le *«Fouché de Laval» était finalement* inculpé début 1991. L'instruction de son dossier par la chambre d'accusation de Paris venait tout juste de s'achever.

LAURENT GREILSAMER

Pour en savoir plus :

- ▶ ***Procès d'après-guerre*, dossier présenté et établi par Jean-Marc Théolleyre, La Découverte-le Monde, 1985.**
- ▶ ***Vichy-Auschwitz*, de Serge Klarsfeld, deux tomes chez Fayard, 1983 et 1985.**
- ▶ ***Vichy et les juifs*, de Michael R. Marrus et Robert O. Paxton, Calmann-Lévy, 1981.**
- ▶ ***Laval*, de Fred Kupferman, Balland, 1987.**
- ▶ ***Pierre Laval*, de Jean-Pierre Cointet, Fayard, 1993.**
- ▶ ***La part d'ombre*, d'Edwy Plenel, Stock, 1992.**

La procédure intentée contre l'ancien collaborateur était sur le point d'aboutir

Après bien des péripéties, la procédure judiciaire pour crimes contre *l'humanité intentée contre René* Bousquet à l'initiative de parties civiles était sur le point d'évoluer considérablement. L'instruction, confiée à la chambre d'accusation de Paris, venait en effet de se terminer. Martine Anzani, présidente de la chambre d'accusation, avait pris le relais, depuis quelques mois, du président Albert Moatty, parti à la retraite. Les dernières traductions de documents judiciaires allemands venaient d'être remises au juge et le dossier d'instruction avait pu être bouclé à la fin du mois de mai.

Ce dossier reposait essentiellement sur un fait considéré comme nouveau par Me Serge Klarsfeld : fin août 1942, René Bousquet avait fait annuler plusieurs dispositions réglementaires mettant à l'abri des rafles certaines catégories d'enfants juifs en fonction de leur âge. Plusieurs centaines d'enfants avaient ainsi été arrêtés et déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz au début de septembre 1942.

Marc Domingo, substitut général à *la cour d'appel de Paris, avait* de son côté préparé un réquisitoire demandant le renvoi de René Bousquet devant une cour d'assises. Les prochaines semaines auraient dû normalement être l'occasion pour la chancellerie *de donner* ou de refuser son aval à ce réquisitoire.

SCIEN

Les errances

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Les errances de la médecine fœtale

Deux des meilleures équipes internationales sont en butte à des problèmes administratifs qui pourraient compromettre l'avenir de cette discipline en France

NUL n'est prophète en son pays. Deux des meilleurs spécialistes mondiaux de la médecine fœtale – le professeur Yves Dumez et le docteur Fernand Daffos – sont, chacun pour des raisons différentes, confrontés à des problèmes d'ordre essentiellement administratif laissant planer une incertitude sur leur avenir au sein des structures où ils exercent. Le cas du docteur Daffos est exemplaire de la difficulté rencontrée pour créer, en France, un service de diagnostic prénatal et de médecine fœtale.

Tout commence en 1982 lorsque, en collaboration avec le biologiste François Forestier, le docteur Daffos, alors à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours (Paris), met au point une technique de prise de sang – sous guidage échographique – sur un fœtus en cours de grossesse (*le Monde* du 23 novembre 1982). Cette technique révolutionnaire, qui va se répandre dans le monde entier, marque les véritables débuts de la médecine fœtale et laisse présager la mise en œuvre de véritables thérapeutiques prénatales.

A la suite d'une prise de position vaticane interdisant la pratique des fécondations *in vitro*, le conseil d'administration de l'association gestionnaire de Bon-Secours (propriété de la congrégation des sœurs augustines de Notre-Dame de Paris) demande, le 15 septembre 1987, que soient interrompues ces pratiques à l'intérieur de l'établissement. En dépit du soutien de la totalité des médecins de l'hôpital, l'équipe des docteurs Michel Chartier et Fernand Daffos décide de démissionner de Bon-Secours, jugeant qu'il ne leur est plus possible de continuer à travailler convenablement dans de telles conditions (*le Monde* du 13 janvier 1988).


JILL HARTLEY/1986

Soucieuse de permettre à cette équipe de grande renommée de poursuivre ses activités, Mme Michèle Barzach, alors ministre délégué à la santé, décide de créer *de novo* un service de diagnostic prénatal et de médecine fœtale à l'Institut de puériculture de Paris (IPP), près de l'un des meilleurs services de réanimation néonatale de la capitale, dirigé par le professeur Marcel Voyer.

Cette création, imposée par un ministre, indispose visiblement la DDASS de Paris, *d'autant plus* qu'aucun budget spécifique n'a été *prévu pour financer l'activité d'un* tel service. Néanmoins M. Claude Evin, devenu entre-temps ministre des affaires sociales, fait aboutir ce projet et inaugure le service le 24 octobre 1989.

Un service sous-doté

Petit à petit, le service s'organise, avec en particulier un secteur d'hospitalisation de sept lits, où ne sont prises en charge que les naissances d'enfants pathologiques (5 %), les 95 % de futures mères rassurées pouvant aller accoucher dans leur maternité d'origine. On y trouve en outre *un laboratoire de biologie fœtale*, un laboratoire de cryogénétique pour l'étude des chromosomes, un laboratoire de biologie moléculaire et un encadrement psychiatrique, indispensable pour des parents de fœtus à problème.

Le 29 août 1991, M. J. Vivies, le directeur des affaires sanitaires et sociales de Paris, adresse une lettre au directeur de l'IPP dans laquelle il précise les modalités d'autorisation du service des docteurs Daffos et Forestier. Précisant que l'autorisation porte sur la mise en œuvre d'actions de diagnostic anténatal et des actes de biologie qui en découlent, il ajoute qu'« *il est toutefois opportun que ces actes puissent conduire dans certains cas bien précis, et à titre exceptionnel, à la réalisation d'accouchements ou d'interruptions thérapeutiques de grossesse* ». Selon M. Vivies, « *les sept lits autorisés peuvent être utilisés à cette fin* ».

En dépit de ces précisions, la DDASS continue de sous-doter le service de médecine fœtale, ainsi que le service de réanimation néonatale du professeur Voyer. La situation financière se dégrade à un point tel que, le 5 mai 1993, le conseil d'administration de l'IPP décide de fermer le secteur d'hospitalisation du service. Par une lettre en date du 27 mai, le docteur Daffos est informé que la fermeture de ce secteur est prévue pour le 1er juillet 1993, étant donné que la solution retenue est de limiter l'activité du centre de diagnostic anténatal à des soins externes associés à une hospitalisation de jour.

L'affaire devient alors publique. De nombreux spécialistes prennent la défense des docteurs Daffos et Forestier. Parmi ceux-ci, le professeur G. Tchernia (hôpital de Bicêtre) déclare qu'« *il serait extrêmement préjudiciable pour notre pratique quotidienne et pour la réputation internationale de la médecine française que cette équipe n'ait plus les moyens de travail nécessaires* ».

Pour sa part, le docteur Daffos adresse, le 1er juin, une lettre au directeur de l'Institut de puériculture de Paris, dans laquelle il lui indique que sa décision, « *parfaitement unilatérale* », est en contradiction avec l'arrêté préfectoral créant son service. « *Vous avez choisi*, écrit le docteur Daffos, *pour des raisons internes et structurelles à l'Institut de puériculture de Paris, de privilégier les préoccupations budgétaires aux objectifs essentiels de notre mission. La solution ainsi imposée par vos services risque d'induire de très graves conséquences sur le plan de la santé publique, puisqu'elle générera, nonobstant les efforts et la qualité de l'équipe médicale concernée, des risques certains quant au suivi et à la sécurité des patientes qui s'adresseront au centre de diagnostic anténatal. Qu'il soit bien clair que personne, au niveau de votre administration, ne pourra dans ce cas affirmer « qu'il est responsable et non coupable »*. Le docteur Daffos ajoute que, dans de telles conditions, il se voit contraint d'informer le ministre de la santé de cette situation.

Interrogé par *le Monde*, M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, répond que le centre de diagnostic anténatal a progressivement développé de nouvelles activités d'interruption thérapeutique de grossesse, de chirurgie foetale, d'accouchements programmés, « *au-delà de l'autorisation qui lui avait été donnée par les pouvoirs publics. L'absence de maternité à l'Institut de puériculture et l'impossibilité d'en créer une en raison de l'excédent de lits, dans la discipline, dans le secteur sanitaire concerné, pose la question du devenir de cette activité, dont nul ne conteste l'intérêt et la qualité* ». « *Le ministère*, conclut M. Douste-Blazy, *étudie la possibilité de la transférer dans un établissement doté d'une maternité, ce qui permettrait aux médecins concernés d'exercer leurs activités dans un cadre plus approprié.* »

L'anormal est la norme

Dès lors, quelles solutions peuvent-elles être envisagées ? Un rapport établi par l'IGAS en janvier 1993 apporte un certain nombre de solutions. L'une des plus aisément réalisables consisterait en un transfert du centre de diagnostic prénatal au sein de la nouvelle structure regroupant l'Hôpital international universitaire de Paris et le Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy. Tout le problème serait alors de convaincre l'IPP de laisser partir également dans ce nouveau centre le service de réanimation néonatale. Une autre solution, suggérée par le docteur Daffos, serait d'ajoindre à son service déjà existant à l'IPP huit lits supplémentaires, de manière à assurer une meilleure rentabilité et un meilleur fonctionnement.

Au-delà de ces aspects pratiques, le problème de fond posé par cette affaire est celui de savoir quelle est la structure hospitalière la mieux adaptée à la médecine foetale. Pour la plupart des médecins hospitalo-universitaires, la solution est d'intégrer un service de diagnostic anténatal dans un département « mère-enfant » avec maternité et néonatalogie. Pour le docteur Daffos, au contraire, *une telle structure est mal* adaptée aux spécificités de la médecine fœtale, où « *c'est l'anormal qui est la norme. Le fait que toutes les mères aient autour d'elles des enfants présentant des anomalies leur permet de comprendre qu'elles ne sont pas des exceptions, ce qui limite les problèmes de honte, d'angoisse et de culpabilisation* ». Le problème du coût de fonctionnement d'un tel service n'en est pas vraiment un : « *Un fœtus malade coûte plus cher à prendre en charge qu'un fœtus normal*, explique le docteur Daffos, *et il met tout le monde mal à l'aise. Mais si la prévention n'est pas faite dans ce domaine, il faut bien comprendre que le coût financier du handicap est alors autrement plus énorme pour les parents et pour la société.* »

A quelques encablures de l'IPP, un autre grand spécialiste de médecine fœtale et d'obstétrique, le professeur Yves Dumez, directeur de l'unité de médecine fœtale à la maternité de Port-Royal (Paris), attend lui aussi d'être fixé sur son sort. Cela fait 5 ans qu'il espère un feu vert ministériel concrétisant son projet de création, à l'hôpital Necker, d'une grosse maternité spécialisée dans les grossesses à risque et dotée d'un important plateau technique. En dépit de promesses multiples, la décision de construire cette structure n'a toujours pas été prise.

Dans ces conditions, ne serait-il pas judicieux de profiter de cette situation inattendue pour décider d'associer, au sein de cette nouvelle maternité de l'hôpital Necker, les équipes du professeur Dumez et du docteur Daffos, la France se dotant ainsi d'une structure unique au monde en matière de médecine foetale ?

FRANCK NOUCHI

BIBLIOGRAPHIE

Délivrance à risques

Naissance de la médecine prédictive
du professeur Jacques Ruffié.
Editions Odile Jacob,
480 pages, 160 F.

L'ANALYSE du génome humain nous apporte chaque jour de nouvelles variantes. Grâce à ces données, il sera bientôt possible de décrire le « profil » génétique de chacun d'entre nous en spécifiant la présence ou l'absence d'un ou de plusieurs gènes de susceptibilité à telle ou telle affection, tandis que, de leur côté, les épidémiologistes se seront efforcés de mieux définir les agents du milieu ambiant qui favorisent le déclenchement de cette affection. Car si, pendant des siècles, la médecine s'est préoccupée de soigner, elle s'est donné aujourd'hui *comme but ultime de prévenir la* maladie. Or, pour prévenir, il faut être capable de prédire. Ainsi est née la médecine prédictive, premier acte de la médecine préventive dont Jacques Ruffié fait le sujet de son nouveau livre.

La médecine prédictive étudie spécifiquement des sujets sains, ou apparemment sains, dans le but de prévenir l'apparition probable d'une affection déterminée. Elle ne peut rien lorsqu'une affection se déclenchera *in utero*, par exemple dans les cas de mongolisme, mais elle permet *le diagnostic prénatal ou périnatal* d'un trouble qui se déclenchera plus tard, comme la maladie de Huntington, dont les symptômes n'apparaissent le plus souvent qu'à l'âge adulte, entraînant progressivement la déchéance mentale du sujet et, à terme, sa mort. Mais la médecine prédictive s'applique surtout aux maladies multifactorielles. Elles sont dues à l'existence, chez un même individu, d'un certain nombre de gènes de susceptibilité à une maladie donnée qui ne se déclenchera probablement qu'en présence de facteurs de l'environnement. Tumeurs, maladies du système cardiovasculaire, maladies métaboliques, même certaines maladies mentales : dans son ouvrage, Jacques Ruffié fait le bilan de nos connaissances sur les facteurs qui favorisent ces fléaux.

La médecine prédictive soulève toutefois des problèmes d'éthique, qu'il appartient à la société de résoudre. Nous n'ignorons pas que révéler à un individu sain qu'il risque un jour d'être, plus qu'un autre, la cible d'une affection grave, puisse déclencher chez cet individu un fort sentiment d'angoisse. Pour autant, faut-il pratiquer la politique de l'autruche ? Si l'exécution, la poursuite ou l'interruption d'un examen génétique sont à l'évidence du ressort exclusif de la personne concernée, qui doit également avoir la liberté *de choisir de prendre ou non* connaissance des résultats, le médecin doit-il se taire quand, selon toute probabilité, le patient risque de développer un mal incurable à ce jour, mais contre lequel on aura peut-être trouvé, dans quelques années, une parade ? Au contraire, l'angoisse du patient ne disparaît-t-elle pas s'il apprend que, en dépit de défauts familiaux, il est indemne ?

La confidentialité de l'information, c'est indéniable, doit être respectée.

La divulgation d'un trouble héréditaire ou d'une simple prédisposition à une maladie pourrait aussi avoir de graves conséquences pour l'individu pris dans son contexte social. Il est notoire que les primes de l'assurance-maladie sont déjà fonction de critères physiques et biologiques. L'utilisation des gènes de susceptibilité risquerait de renforcer une pratique contre laquelle il faut s'élever. Pourquoi les primes *d'assurance ne seraient-elles pas* plutôt fondées sur le seul critère de l'âge auquel le contrat est souscrit ? Ainsi les hommes, qu'ils soient robustes ou fragiles, seraient tous solidaires devant la maladie et la mort. Il est permis de rêver... Plus complexe est le risque de ségrégation à l'embauche. Un pilote d'avion se sachant susceptible d'être atteint d'un infarctus du myocarde peut-il faire courir un tel risque à ses passagers ? L'intérêt collectif doit-il *passer avant l'intérêt individuel ? A contrario*, est-il admissible de laisser *un ouvrier que l'on sait sensible* aux poussières d'amiante travailler au *contact de cet élément* ? Comment permettre alors la levée du secret *individuel* ?

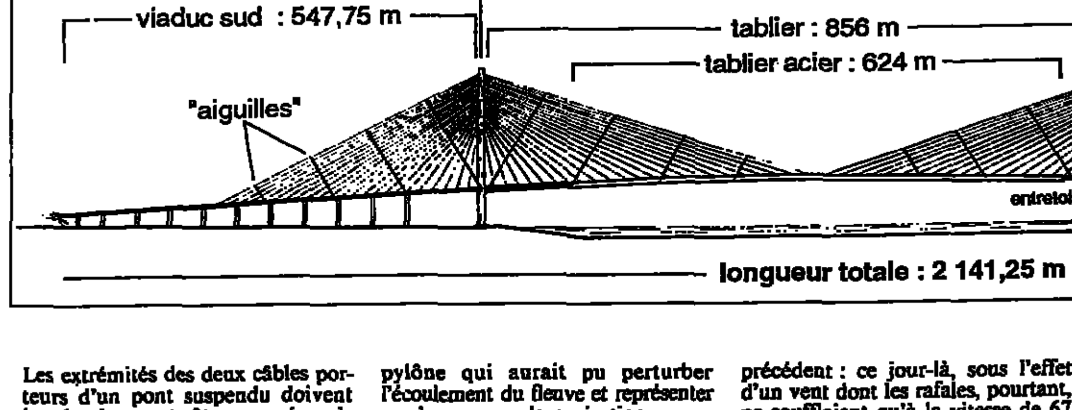
Comme toutes les entreprises humaines, la médecine prédictive recèle le meilleur et le pire. Gageons qu'appliquée avec sagesse et lucidité elle apportera soulagement et bonheur. Il y a en elle un si formidable potentiel de délivrance – oui, délivrance : car toute connaissance est une libération et toute ignorance une limitation.

JEAN DAUSSET
Prix Nobel de médecine.

Les 184 haubans du record du monde

A partir de l'hiver 1994-1995, le pont de Normandie enjambera l'estuaire de la Seine

A 214 mètres au-dessus des marées basses de la Seine et à 5 kilomètres de la pleine mer, le sommet des deux pylônes auquel s'accrochera le pont haubanné de Normandie est drapé par moments dans le coton *plus ou moins léger des* nuages bas qui défilent sur l'estuaire du fleuve. Les deux pylônes ont la même forme : un compas un peu ouvert (40 mètres séparent le bas des «jambes») dont les branches se *rejoignent à la hauteur de 139 mètres* pour se continuer jusqu'en haut par une tour unique (la «tête»). Entre les jambes de chaque pylône, à 59 mètres au-dessus du fleuve, l'«entretoise haute» porte déjà les *premiers éléments* haubannés de béton armé et précontraint du tablier central et des extrémités des deux viaducs. Les haubans sont montés symétriquement de chaque côté de la «tête» de chaque pylône puisqu'ils vont par paires.



Commencé en 1988, le pont de Normandie sera mis en service dans le courant de l'hiver 1994-1995. Il traversera alors la Seine, entre la proche banlieue du Havre, sur la rive *nord de l'estuaire du fleuve, et les* alentours de Honfleur, sur la rive sud, grâce à un tablier central d'acier (624 mètres de long) flanqué de ces éléments de béton (116 mètres de long de chaque côté). Avec une por*tée de 856 mètres entre* les deux pylônes soutenue par 92 paires de haubans, le pont de Normandie établira un record du monde pour ce type d'ouvrage. A ce tablier central s'ajouteront les 547,75 mètres du *viaduc sud (portés* essentiellement par 11 piles) et les 737,50 mètres du viaduc nord (reposant en grande partie sur 15 piles). La longueur totale de l'ouvrage sera donc de 2 141,25 mètres, soit presque celle *des 2 200* mètres des Champs-Elysées.

Le pont de Normandie a pour maître d'ouvrage la chambre de commerce et d'industrie du Havre et pour maître d'œuvre le ministère de *l'équipement, représenté par la direc*tion départementale de l'équipement; Michel Virlogeux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, étant le responsable de l'équipe de conception de l'ouvrage, et Bertrand Deroubaix, *ingénieur des Ponts et Chaussées*, étant le «patron» de cet énorme chantier de quelque 2 milliards de francs. Les bailleurs de fonds sont pour 80 % la chambre de commerce et d'industrie du Havre, *les conseils généraux* de Seine-Maritime, du Calvados et de l'Eure, le conseil régional de Haute-Normandie (1). Les 20 % restants viennent des bénéfices de l'exploitation du pont de Tancarville.

Les études ont commencé en 1985. Deux ans plus tard, il a été décidé qu'un pont haubanné était plus adapté au site qu'un pont suspendu. Les extrémités des deux câbles porteurs d'un pont suspendu doivent impérativement être ancrées de façon extraordinairement résistante dans les berges du cours d'eau à franchir, puisque *la solidité de l'ouvrage* dépend uniquement de la tenue de ces deux câbles. Pour donner une idée de la grandeur des ancrages nécessaires, disons simplement que, sans ses fondations, le volume de la culée sud du pont suspendu de Tancarville (qui n'a «que» 608 mètres de portée entre ses deux pylônes) est égal à celui de l'arc-de-triomphe de l'Etoile. En outre, tout incident qui survient à un des câbles porteurs ne peut être réparé *sans l'arrêt total du* trafic pendant tout le temps des travaux.

Etudes préliminaires et informatique

Au contraire, un pont haubanné est supporté par le ou les deux pylônes sur quoi s'accrochent les paires des câbles-haubans jumeaux symétriques dont les tractions s'équilibrent. D'où les énormes pylônes du pont de Normandie, sur chacun desquels seront accrochés 184 haubans (92 paires) indépendants les uns des autres. En cas d'incident, l'indépendance des haubans porteurs permet de procéder à des réparations individuelles qui n'interdisent pas la continuation du trafic.

Il est à noter que l'idée des ponts haubannés remonte au XVIIIe siècle. *Mais plusieurs ouvrages de ce type se* sont rompus, et cette technique a été abandonnée. Il a fallu attendre les années 60 pour que les ordinateurs permettent les calculs indispensables à la stabilité des ponts haubannés.

Pour le pont de Normandie, tout a commencé, bien évidemment, par des études géologiques, hydrologiques et même écologiques. L'estuaire de la Seine est une voie maritime et fluviale large à cet endroit de 850 mètres *et importante puisqu'elle* dessert le port de Rouen. L'intensité du trafic interdisait la présence, au milieu du chenal navigable, d'un pylône qui aurait pu perturber l'écoulement du fleuve et représenter un danger pour la navigation.

Or, d'une part, la rive nord de l'estuaire est beaucoup moins nette que la rive sud : le pylône sud est planté sur la rive alors que le pylône nord émerge du fleuve. Ce qui a obligé à entourer la base de ce dernier d'un solide îlot artificiel anti-collisions (2). Et, d'autre part, sur la rive nord, les marécages et les vasières sont très riches en zones de reproduction d'animaux aquatiques et peuplés de très nombreux oiseaux, migrateurs ou non. Toutes ces étendues grouillantes de vie, dont une partie a été envahie provisoirement par des ouvrages indispensables à la construction du pont, ont donc été agrandies temporairement pour la durée des travaux, entretenues, activement surveillées et étudiées par des spécialistes et des associations.

Le sous-sol alluvial et sédimentaire, surtout celui de la rive nord, posait aussi des problèmes particuliers. Pour supporter les 20 000 tonnes de béton armé et précontraint de chaque pylône, il a fallu mettre en place vingt-huit pieux (3) de 2,10 mètres de diamètre qui ont traversé un véritable mille-feuille de sable, de sable argileux, de tourbe, d'argile grise, de graves (des petits graviers), d'argile, de calcaire et encore d'argile pour aller chercher à plus de 50 mètres de profondeur une couche géologique suffisamment résistante (du calcaire magnésien jurassique vieux de 150 millions d'années, dit «banc de plomb»). Pour les mêmes raisons de sous-sol inconsistant, certaines des 26 piles qui soutiennent les deux viaducs nord et sud descendent à la profondeur de 43,89 mètres.

Dans un site proche de la mer comme l'est celui du pont de Normandie, il fallait évidemment compter avec les effets du vent. Et d'autant plus que tout le monde a en *mémoire l'accident spectaculaire sur*venu, le 7 novembre 1940, au pont suspendu de Tacoma (Etat de Washington), inauguré le 1er juillet précédent : ce jour-là, sous l'effet d'un vent dont les rafales, pourtant, ne soufflaient qu'à la vitesse de 67 kilomètres à l'heure, le tablier de ce pont suspendu s'est mis à osciller, à se balancer, à onduler et à se tordre avant de se briser et de tomber. Les prémices de l'accident avaient duré assez longtemps – Dieu merci – pour que le pont soit désert lorsqu'il s'est effondré.

Pour éviter une *répétition* du drame de Tacoma – même si les ponts haubannés sont moins sujets à se tortiller que les ponts suspendus, – de longues études de tout le tablier central (celui qui reliera les deux pylônes) *ont été longuement menées* dans les souffleries de l'ONERA à Modane et du Centre scientifique et technique du bâtiment à Nantes, pour des vents de différentes vitesses allant jusqu'à des rafales supérieures *à 350 kilomètres* à l'heure! Même si de telles vitesses n'ont jamais été observées en France.

4 300 petits «pas»

De ces études et des innombrables calculs qui ont été faits grâce à la puissance actuelle des ordinateurs, il est ressorti – entre autres – que la pluie modifie la rugosité des haubans. Ceux-ci ont donc été dotés *d'une gaine agrémentée, sur son côté* extérieur, d'un relief en spirale très étirée qui empêche les haubans mouillés d'entrer en vibration. En outre, des «aiguilles» (4 câbles de chaque côté de chaque pylône) seront *disposés* obliquement le long des quatre «nappes» de haubans de façon à amortir les vibrations de celles-ci. Enfin, le tablier, qu'il soit en béton armé ou en acier, et les viaducs de béton armé et précontraint seront profilés comme une aile d'avion : ils seront hauts de 3,05 mètres dans leur partie centrale – 75 centimètres à leurs extrémités latérales – pour une largeur de 21,20 mètres. En outre, les deux côtés du tablier et des viaducs seront garnis par une sorte de demi-coquille, profilée elle aussi.

Les deux viaducs sont construits selon le principe du poussage, alors que chacun d'entre eux suit une pente de 6 % pour parvenir à l'«altitude» du tablier central. Chaque élément (ou voussoir), long de 7,25 mètres, est coulé sur ses armatures et ses câbles de précontrainte sur la rive; il repose sur une cale de section trapézoïdale posée sur roulement à billes et il est déjà solidaire de l'élément coulé avant lui. Quand *le béton est bien pris, des vérins* synchronisés par ordinateur entrent en action.

Deux petits vérins horizontaux suffisent à faire avancer d'un pas de 15 centimètres tout le viaduc déjà construit. *Pour gravir la pente*, quatre gros vérins posés sur chaque pile font monter l'ensemble du viaduc de 9 millimètres. En faisant alterner poussée horizontale et poussée verticale, on arrive – tous les trois jours – à une progression de *7,25 mètres qui* suit la pente de 6 %. Pour mettre en place les deux viaducs, il y aura besoin de 4 300 pas dont le dernier, pour le viaduc nord, fera avancer une masse longue de 581,50 mètres et pesant 26 000 tonnes.

La construction du tablier est totalement différente. Les voussoirs de béton armé et précontraint sont coulés à leur place définitive, et donc en porte à faux, sur le côté de chaque pylône en prolongement de l'entretoise haute. Dans le même temps sont coulés, de l'autre côté de cette entretoise, les éléments symétriques des viaducs couvrant la distance séparant le pylône de la première pile. Etant entendu que les uns et les autres sont immédiatement accrochés à leurs haubans.

La mise en place du tablier métallique sera sûrement le moment le plus critique de la construction du pont de Normandie. Les éléments (19,65 mètres de long et 180 tonnes pièce) commenceront à être posés un par un à partir des deux pylones et accrochés au fur et à mesure à leurs haubans (dont les symétriques seront mis en place en même temps sur les viaducs poussés reposant déjà sur leurs piles). Plus le tablier central avancera, plus les haubans sont longs : ceux des deux paires situées le plus près des pylônes sont longs de 120 mètres, mais les derniers seront longs de 450 mètres.

Tant que les deux moitiés du tablier métallique ne se seront pas rejointes, elles seront particulièrement sensibles au vent. Pour leur éviter de trop se balancer, il est prévu de mettre sur chacune d'entre elles un amortisseur de 50 tonnes sur des rails transversaux par rapport à l'axe du pont. Ce chariot jouera de la même façon que les amortisseurs hydrauliques de roulis dont sont équipés bon nombre de bateaux modernes.

Même non fini, le pont de Normandie suscite l'intérêt. En 1992, des visites guidées ont attiré 20 000 personnes qui vont voir d'abord une salle aménagée spécialement avec maquettes, plans, schémas à regarder ainsi que documents remarquablement simples et clairs à emporter, puis certaines parties du chantier. Le tout en écoutant les explications d'ingénieurs ou techniciens retraités ravis d'être à nouveau dans une semi-activité.

Même non fini, le pont de Normandie sera l'occasion de la tenue, à Deauville du 12 au 15 octobre 1994, d'une conférence internationale sur les ponts suspendus et les ponts à haubans organisée par l'Association française pour la construction.

YVONNE REBEYROL

(1) De très nombreuses entreprises françaises et étrangères, sélectionnées après des appels d'offre, lancés pour toute l'Europe, participent à la construction du pont de Normandie.

(2) L'îlot de protection est long de 83,60 mètres et large de 63,20 mètres. Il est fait de palplanches métalliques dans lesquelles on a coulé 13 000 mètres cubes de béton (dont une partie est armée), au milieu ou autour desquelles on a déversé 48 400 mètres cubes de sable et de «tout-venant» silico-calcaire et 52 260 mètres cubes d'enrochements divers.

(3) Ces pieux sont faits de béton armé qui a été coulé dans un forage de 2,10 mètres de diamètre.

POINT DE VUE

«Transsibering» ou l'ethnologie-spectacle

par Cyrille Méthode

Le 15 mai dernier, un hélicoptère russe transportant des membres de l'expédition «ethnographique» russo-franco-suisse «Transsibering» (patronnée par diverses sociétés européennes dont Longines) et des journalistes s'écrasait dans le grand nord de l'Extrême-Orient sibérien, près de la côte de l'océan Arctique (Le Monde *du 18 mai). Cet accident a suscité la lettre ci-dessous qui a été écrite par un groupe de spécialistes des sciences humaines s'insurgeant contre ce genre d'ethnologie à grand spectacle.*

LE bilan de l'accident a été lourd : huit personnes – dont deux journalistes français – ont été tuées et treize blessées (dont cinq Français). En annonçant la catastrophe le 16 mai, la correspondante de l'AFP à Moscou, Paola Messana, écrivait: «*La multiplication des expéditions scientifico-touristiques* [...] *constitue une manne pour des sociétés russes qui font payer très cher des voyages au bout de l'exotisme.*»

Paola Messana soulevait un bon problème. Que peut donc apporter une «expédition ethnographique» parcourant 8 000 kilomètres en trois mois, en véhicules à chenilles et en *hélicoptères? On peut se poser d'au*tant plus la question que certains des «ethnographes» se sont relayés et ne sont donc pas restés avec l'expédition pendant les trois mois. En outre, on peut penser que ces «spécialistes» ne parlaient pas toutes les *langues en usage parmi la dizaine de* groupes ethniques visités.

Or tout travail ethnographique sérieux, discret et artisanal par définition, nécessite la durée qui, seule, donne la modestie indispensable. *L'ethnographe, en effet, doit d'abord* se faire humblement accepter par le groupe qu'il veut étudier, en parler la langue et en vivre la vie de façon à perturber le moins possible le milieu humain étudié : bref il doit être à même d'établir un dialogue dont les deux participants sont sur un plan d'égalité.

En ethnographie, la valeur des résultats dépend beaucoup plus de la «qualité» que de la «quantité» : les spécialistes travaillent avec des êtres humains et non avec des échantillons et des statistiques, comme peuvent le faire les démographes par exemple. Cette «échelle humaine» nécessite la capacité spécifique de se mettre à la place de *l'autre.*

La débauche des moyens modernes de transport et de communication isole forcément le chercheur et impose à l'«étudié» la vitesse forcenée du temps de *l'«étudiant». La rapidité et l'efficacité* logistique créent, en fait, une distance infranchissable entre celui dont il ne faudrait pas oublier qu'il est un hôte et l'Occidental enfermé dans sa technologie comme dans une armure mais qui ne doit jamais oublier qu'il est un invité.

Que peut donc penser un «autochtone» d'une expédition tenant plus du rallye que de la lente et précautionneuse démarche scientifique de terrain? Une cohorte de *voitures-chenillettes, des points de* ravitaillement, des changements d'équipes, une logistique héliportée, peuvent-ils paraître autre chose qu'une course qui ne s'est arrêtée que quelques jours près de groupes sibériens comme si ces derniers étaient des oasis : voilà de quoi pour le moins étonner l'«autochtone». Le Paris-Dakar a au moins l'honnêteté de s'annoncer pour ce qu'il est : une fête sportive et journalistique.

Avant de commencer cette course folle, il n'aurait pas fallu oublier que les peuples de Sibérie ont été, à quelques exceptions près, isolés du monde occidental pendant plus de sept décennies. Qu'est-ce que ces derniers ont pu penser de cette horde déferlant chez eux? L'implosion de l'Union soviétique et du communisme ouvre aux sciences de l'homme de nouveaux espaces. Il n'est sans doute pas un ethnologue qui ne s'en réjouisse. Mais, comme en tout, *l'excès fébrile, né d'une lon*gue attente et du désir d'être les premiers, conduit à des actions désordonnées et fait de la vitesse le moyen privilégié d'une connaissance dépourvue, forcément, de réelle *valeur scientifique.*

Comme les ethnologues, les journalistes recueillent, informent, racontent. Mais les deux métiers n'ont pas la même unité de temps, pas plus que leurs démarches et leurs regards *ne sont identiques. Si le travail des* journalistes qui ont suivi «Transsibering», était de rendre compte de l'expédition et seulement de l'expédition, il n'était que la mise par écrit ou la mise en images d'un compte rendu technique des prouesses du rallye, *et les Sibériens n'étaient que* des prétextes. Si leur rôle était d'informer leur public sur les cultures traversées, alors on peut craindre un échec. Echec qui n'a rien à voir avec la qualité professionnelle de la presse, mais qui est lié à l'ambiguïté même de l'expédition.

Un journaliste est, avant tout, une personne libre guidée par sa propre déontologie découlant de ses références culturelles et professionnelles. L'ethnologue aussi. *Lorsqu'ils* travaillent en couple, il suffit que l'un des deux manque à sa déontologie pour que l'autre échoue. Avec l'ethnologue *réputé* connaître, le journaliste «voit» par le savoir du chercheur. Dans une expédition du genre «Transsibering», il devenait, forcément, l'otage de l'*ethnologue*.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de cracher avec une fausse pudi*bonderie sur la notoriété médiatique, ni pour nous ni pour* les cultures que nous étudions. Encore faut-il que cette notoriété se fonde sur de réels travaux et soit obtenue pour le bénéfice de ceux sans lesquels, en der*nière analyse, nous ne pourrions rien faire* : les groupes qui nous accueillent et nous aident dans notre bizarre profession.

▶ Cyrille Méthode est un pseudonyme qui représente une dizaine de chercheurs en sciences humaines, tenus pour des raisons évidentes au devoir de réserve.

SCIENCES • MEDECINE

Détritus en sous-sol

Un débouché nouveau et prometteur pour les géologues : l'élimination de substances toxiques

« *IL y a seulement une dizaine d'années, la France en était encore à la préhistoire en matière de traitement et de stockage des déchets* », affirme un spécialiste. Depuis peu, elle a mis les bouchées doubles. La montée inexorable de la « marée » des ordures, tant ménagères qu'industrielles et, surtout, l'irruption dans l'actualité de quelques scandales (fûts baladeurs de dioxine, décharge de Montchanin) ont poussé le dernier gouvernement socialiste à prendre le taureau par les cornes. Préparée par Brice Lalonde, défendue devant le Parlement par Ségolène Royal, la loi du 13 juillet 1992 fait de la France un pays en pointe dans ce domaine.

Le principe en est aussi simple qu'ambitieux : d'ici dix ans, il sera interdit de déposer sur le sol français un déchet non traité (*le Monde* du 24 janvier 1992 et du 22 août 1992). Financée par une taxe de 20 francs la tonne sur les mises en décharge tolérées jusqu'en 2002, une révolution secoue le petit monde des résidus. Les usines d'incinération vont augmenter de capacité d'une manière spectaculaire ; les centres de traitement et les usines de recyclage se multiplier. Cette mutation fait, bien sûr, le bonheur des industriels spécialisés (*le Monde* du 28 janvier 1992), mais aussi celle des scientifiques, appelés à la rescousse pour l'application rapide de mesures dont la difficulté technique n'a pas toujours été bien évaluée. « *La loi de juillet 92 a le grand mérite d'avoir fixé des objectifs et un plan global pour sortir d'une situation qui devenait inextricable. Mais il faut reconnaître qu'elle constitue aussi une gageure* », estime Michel Barrès, spécialiste du stockage et du confinement des déchets au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières).

Une nouvelle discipline : la géoprospective

Les géologues comme M. Barrès sont aux premières loges dans ce grand chambardement. « *Jusqu'à présent, nous avions tendance à regarder vers le passé en étudiant l'évolution des sols. Aujourd'hui, on nous demande de prévoir l'avenir pour assurer la sûreté des stockages de déchets. Une nouvelle discipline est née : la géoprospective. Un peu délaissées ces vingt dernières années, les sciences de la Terre retrouvent une fonction sociale de premier plan* », se réjouit Philippe Masure, chargé de mission « environnement et risques » au BRGM. Pour faire face à ce défi, 380 chercheurs et ingénieurs de 32 pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie feront le point de leurs travaux du 8 au 11 juin à Montpellier (Hérault), dans le cadre du symposium « Geoconfine 93 », organisé par le BRGM et le Comité français de géologie de l'ingénieur (CFGI).

Le rôle du géologue intervient au stade du « déchet ultime », le seul dont la mise en décharge sera autorisé à partir de 2002. Résidu final issu de l'incinération ou du traitement physico-chimique des substances les plus toxiques, conditionné pour être le plus inerte possible, il n'est plus susceptible d'être recyclé.

On peut imaginer de le stocker dans des installations « hors sol », sortes de grands réservoirs de béton, par exemple. A l'opposé, il est possible de les enfouir dans des couches géologiques profondes, comme cela est envisagé pour les déchets hautement radioactifs, et comme les Allemands le pratiquent dans la mine de sel d'Herfa-Neurode (Hesse). Certains chercheurs envisagent l'injection des déchets sous forme liquide dans des formations poreuses profondes. Enfin, le confinement peut aussi s'appuyer sur une interaction complexe avec le milieu ambiant. C'est ainsi, par exemple, qu'il est possible de « piéger » certaines substances dangereuses comme les métaux lourds en les faisant réagir chimiquement avec un substrat rocheux judicieusement choisi.

Pour l'instant, explique Bernard Côme, chercheur au département environnement et risques du BRGM, la législation française préconise une approche plus traditionnelle. Les déchets ultimes et toxiques doivent être stockés à faible profondeur, dans des excavations séparées de la nappe phréatique par une « barrière » naturelle d'au moins cinq mètres d'épaisseur d'une « perméabilité » telle que l'eau mettrait plus de 150 ans pour la traverser. Cette protection passive est renforcée par une « barrière de sécurité active » fabriquée par traitement du sol (compactage, injection de ciments), ou à l'aide de membranes bitumineuses ou de feuilles de polyéthylène. Le même système est employé pour recouvrir l'ensemble d'une couverture imperméable surmontée d'une couche de terre arable qui supportera la végétation. Les tumulus ainsi constitués sont quand même drainés, par mesure de sûreté, et surveillés pendant au moins trente ans.

Les travaux les plus récents permettant de maîtriser ces techniques feront l'objet de communications à Montpellier. De la présentation des « géomatériaux » (feuilles plastique ou textiles, coulis) par leurs fabricants aux études sismiques de sites, en passant par les modèles numériques pour la simulation par ordinateur de la migration des polluants dans le sol.

L'expérience du nucléaire

Dans ce domaine, l'expérience acquise lors des études sur les sites de stockages de déchets nucléaires sera précieuse. De nombreux géologues du BRGM y ont participé, parmi lesquels Bernard Côme. Malheureusement, souligne ce dernier, tout n'est pas transposable, loin de là. Pour le stockage des déchets hautement radioactifs il faut, par exemple, tenir compte de la chaleur qu'ils dégagent et des effets des rayonnements ionisants. En revanche, la radioactivité décroît avec le temps (même si cela est parfois très long), alors que de nombreux résidus très toxiques (comme les métaux lourds) gardent leur nocivité éternellement. Par ailleurs, les déchets industriels présentent le plus souvent une réactivité physico-chimique plus grande avec le milieu environnant.

Une autre différence de taille distingue la gestion des déchets nucléaires de celles des résidus toxiques « classiques », souligne Philippe Masure. Les déchets industriels dangereux sont produits en beaucoup plus grande quantité *(voir encadré)*, et le temps presse, alors que les géologues travaillant sur le stockage des déchets hautement radioactifs peuvent se permettre de prendre plus d'une dizaine d'années pour mener à bien leurs recherches. « *Par ailleurs*, ajoute M. Masure, *les travaux sur l'inertage des résidus en sont à leur début. La notion de « déchet ultime » risque donc d'être très fluctuante, et il est indispensable de prévoir un stockage réversible qui permettra de les récupérer, et de les recycler dès que les progrès de la recherche le permettront.* »

Mais quelle que soit la nature des déchets concernés, leur gestion se heurte à un problème de taille : un rejet quasi général de la population concernée par l'installation de sites de stockage. Un certain nombre d'affaires et une politique d'information trop souvent indigente dans le passé n'ont guère arrangé les choses. La législation prévoit désormais la constitution de « commissions locales d'information », comme pour les installations nucléaires, sur tout site d'élimination ou de stockage de déchets.

Les scientifiques ont évidemment un rôle important à jouer pour assurer la crédibilité et la fiabilité des informations transmises par le canal de ces structures nouvelles, et, au symposium de Montpellier, une table ronde sera consacrée au thème « communication et acceptation par le public ». Reste que, s'ils sont tout à fait d'accord pour aider à l'information de l'opinion et des décideurs, les chercheurs se sentent parfois, sur des sujets aussi « chauds » que ceux-là, pris entre l'arbre et l'écorce. « *On nous a parfois, dans le passé, demandé des avis dépassant le strict point de vue scientifique*, affirme Philippe Masure. *C'est une situation inconfortable, voire insupportable.* »

JEAN-PAUL DUFOUR

De 2 à 6 millions de tonnes de produits dangereux

En sus des 400 millions de tonnes de déchets agricoles et des 30 millions de tonnes d'ordures ménagères, la France produit chaque année 150 millions de tonnes de déchets industriels. Ces derniers se répartissent en plusieurs catégories :

– 100 millions de tonnes de déchets inertes (déblais et gravats) ;

– 40 millions de tonnes de déchets assimilables aux ordures ménagères et traités de la même manière ;

– 7 à 10 millions de tonnes de déchets dits « spéciaux », contenant des éléments polluants, dont 2 millions de tonnes qualifiés de toxiques et dangereux et qui, pour être éliminés, exigent des moyens spécifiques (procédés physico-chimiques, incinération haute température, stockage en décharges spéciales). Ce dernier chiffre est cependant contesté, et certains experts estiment la production de déchets toxiques et dangereux à 4, voire à 6 millions de tonnes.

– Les déchets radioactifs se subdivisent en plusieurs catégories :

– Les déchets de type A, faiblement radioactifs (800 000 mètres cubes cumulés en l'an 2000), stockables en surface en raison de leur courte durée de vie (moins de trente ans) ;

– les déchets de type B (80 000 mètres cubes en volume cumulé en l'an 2000). Moyennement radioactifs, ils contiennent cependant des éléments à vie longue (plusieurs milliers à plusieurs millions d'années) peu compatibles avec un stockage en surface. Ils sont, pour l'essentiel, composés de boues de précipitation provenant des effluents émis par les usines de retraitement, de déchets de structure (coques et embouts) des combustibles retraités, et d'autres dits déchets technologiques ;

– les déchets de type C, fortement radioactifs (2 000 mètres cubes en l'an 2000), que l'on vitrifie afin de les stocker, un jour, dans des couches profondes d'argile, de sel, de granit ou de schiste.

Retraitement de faveur pour déchets radioactifs

Conformément à la loi, le CEA travaille à la réduction de ces matières nucléaires indésirables

QUE faut-il faire des combustibles irradiés dans le cœur des centrales nucléaires ? Les retraiter dans d'imposantes usines, comme à *La Hague*, en France, ou à Sellafield, en *Grande-Bretagne*, pour séparer les matières énergétiques encore disponibles (1) des déchets proprement dits ? Ou faut-il, au contraire, considérer que ces combustibles usés sont des cendres sans valeur énergétique qu'on peut entreposer provisoirement, comme les déchets précédents, dans le sous-sol, en attendant que les problèmes relatifs au stockage définitif dans des couches géologiques profondes soient résolus ?

La Suède s'est clairement orientée vers le non-retraitement en décidant la construction du Clab, un imposant centre de stockage creusé dans le granit où elle entreposera toutes les matières radioactives sortant de ses réacteurs nucléaires (*le Monde* du 17 septembre 1992). Les Etats-Unis, quant à eux, hésitent encore. La France et le Japon, en revanche, se sont clairement engagés dans la voie du retraitement.

Pour Jean-Yves Barré, directeur du combustible au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), « *l'objectif du retraitement est double. Récupérer dans les combustibles usés tout l'uranium et le plutonium (plus de 96 % ! du total) susceptibles de produire encore de l'énergie. Trier et conditionner les déchets des différentes catégories, de manière à optimiser leur stockage définitif dans les meilleures conditions de sûreté possibles* ».

C'est l'objectif du programme SPIN lancé par le CEA et de ses deux volets PURETEX et ACTINEX.

Avec PURETEX, dont les objectifs principaux devraient être atteints à la fin de cette décennie, les chercheurs du CEA espèrent faire des progrès dans trois domaines :

- améliorer la séparation du plutonium, produit à vie longue, du reste des radioéléments présents dans la soupe des usines de retraitement ;
- réduire le volume et l'activité des déchets de catégorie B dont les *éléments, bien que moyennement* radioactifs, comportent des produits à vie longue incompatibles avec un stockage en surface *(voir encadré)*. De 3 000 litres de déchets produits par tonne d'uranium retraité hier, le CEA espère faire *passer le volume total* à 915 litres en 1995 et à moins de 465 litres en l'an 2000 ;
- améliorer le procédé de retraitement actuel pour que soient extraits et récupérés à des fins de transmutation en éléments à vie courte (moins de trente ans au lieu de milliers ou de millions d'années) deux de ces produits à vie longue indésirables dans les déchets de catégorie B : le neptunium et le technétium.

Appel aux Russes

Sur ce dernier point, Jean-Yves Barré *entend s'entourer des meilleurs* chercheurs en faisant notamment appel aux Russes « *qui, dans ce domaine, ont des compétences intellectuelles de très haut niveau* ». L'un d'entre eux devrait d'ailleurs arriver en septembre en France *pour travailler sur ce thème et compléter* ainsi d'autres recherches qui nourrissent ACTINEX, le deuxième volet du programme SPIN.

Les enjeux en sont lointains. Dans une première étape, le CEA vise à réduire d'un facteur 10 la nocivité des déchets à vie longue, ce qui implique de savoir trier les actinides et de savoir les transmuter avec un rendement de 95 %, et ce à échéance de vingt ans. Dans une seconde, plus ambitieuse, les chercheurs espèrent améliorer ces per*formances en portant ce rendement* à 99,5 %, ce qui obligera à développer des procédés entièrement nouveaux de retraitement des combustibles irradiés.

La tâche n'est guère facile, mais M. Barré reste confiant. D'abord en raison des progrès accomplis dans la mise au point de molécules cages, qui ont la propriété de piéger sélec*tivement tel ou tel élément et de le* relâcher ensuite à la demande. Le Prix Nobel de chimie Jean-Marie Lehn ainsi que les chercheurs de nombreux autres laboratoires sont très impliqués dans les recherches sur ces éboueurs d'un type un peu particulier. *Une molécule particulièrement* efficace pour la récupération du césium a d'ailleurs fait récemment l'objet d'une prise de brevet de la part du CEA.

La seconde voie de recherche concerne la transmutation, c'est-à-dire la destruction des éléments à vie longue (actinides) en éléments à *vie plus courte soit en les soumettant* au feu nucléaire d'un réacteur à neutrons rapides comme Superphénix, soit au bombardement intensif de particules produites par accélérateurs « à spallation ». Si M. Barré ne refuse pas cette dernière technique qui « *pourra être utile pour certains produits de fission gênants* », il estime cependant « *qu'il faudra vingt ans au moins pour la développer* ».

Dans ces conditions, il préfère tester aujourd'hui les facultés des réacteurs surgénérateurs et demain celles des réacteurs à eau sous pression pour « brûler » ces actinides indésirables. Une première expérience concluante a d'ailleurs eu lieu en 1986 dans le réacteur prototype Phénix avec quelques dizaines de grammes de neptunium. Une deuxième devrait suivre en 1995 en attendant que des quantités plus importantes – un kilo dans deux ou trois ans, puis 10 kilos à la fin de la décennie – soient soumises au feu de Superphénix si le surgénérateur européen est autorisé à redémarrer.

De telles recherches coûtent cher *et c'est la raison pour laquelle le* CEA et ses partenaires (EDF, Cogema et Framatome) augmentent chaque année le budget consacré à ces travaux pour rester en tête de la course à laquelle Américains et Japonais participent activement. De 140 millions de francs en 1992, le CEA est en effet passé à 180 millions de francs en 1993 et espère *rajouter l'an prochain 40 millions* de francs à ces sommes si la conjoncture économique le permet encore. Mais cette politique ne fait pas l'unanimité et certains estiment que la voie du retraitement choisie par la France aboutit à une impasse économique et qu'il serait plus sain et plus simple de se lancer dès *aujourd'hui dans celle du non-retraitement* et du stockage immédiat choisie par la Suède.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Dans le combustible usé que l'on décharge annuellement d'un réacteur, on distingue les actinides majeurs, réutilisables, *que sont l'uranium et le plutonium* et les actinides mineurs que sont le neptunium, l'américium, le curium, etc. Dans 35 tonnes environ de combustible usé, il y a donc : plus de 33 tonnes d'uranium enrichi à 0,9 %, *360 kilos de plutonium*, 1 200 kilos de produits de fission (césium, rubidium, strontium, palladium...) et un peu plus de 27 kilos d'actinides mineurs dont 14 kilos de neptunium, 12 kilos d'américium et 1 kilo de curium.



CULTURE

MUSIQUES

Francis Perrin fait son « Barbier »

La première mise en scène lyrique d'un acteur

LE BARBIER DE SÉVILLE
à Marseille

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Fancis Perrin n'est pas tombé tout petit dans le chaudron de l'opéra, il est né à Versailles, bien loin des terres d'élection du bel canto. Mais il en parle comme d'une potion magique et s'en administre une bonne dose quotidienne depuis l'âge de treize ans. Ses parents lui avaient alors offert, pour son anniversaire, un billet pour *le Barbier de Séville* salle Favart. Il n'a pas oublié *« Maddy Mesplé, Xavier Depraz et Michel Dens »*. Amusé par ses yeux écarquillés, un monsieur lui avait cédé sa place au premier rang de la loge de côté. Acteur, metteur en scène de théâtre, notre bafouilleur professionnel a tout de suite accepté quand la direction de l'Opéra de Marseille lui a proposé *le Barbier de Séville* de Rossini : *« J'avais monté la pièce de Beaumarchais, j'avais fait* Pierre et le loup *avec Barenboïm, j'anime régulièrement des concerts pour enfants à Lyon et à Montpellier, je me suis lancé avec l'impression de réaliser un rêve. Ça s'est mieux passé que dans mon rêve. »*

Acteur comique qui n'a jamais eu la carrière d'un Villeret, que l'on voit moins au cinéma désormais, et dont les réussites à contre-emploi (dans *Glengarry Glenn Ross*, chez Maréchal) sont restées sans lendemain, Francis Perrin est mille fois plus célèbre que le plus célèbre des metteurs en scène lyriques : en mal de « coups médiatiques » et de têtes d'affiche grand public (sorti de Pavarotti...), l'opéra a besoin de lui. Peut-être a-t-il lui-même, à cet instant de sa carrière, besoin des prestiges de l'opéra. L'affaire s'est conclue, en tout cas, et le public de l'Opéra de Marseille en a ovationné les résultats au cours de la première, vendredi 4 juin.


CHRISTIAN DRESSE
Maria Bayo, dans le « Barbier ».

Un acteur comique est-il le mieux placé pour mettre en scène un opéra d'une grande gaieté ? Perrin est parti du principe que *« les chanteurs sont des gens formidables »*. Que *« ce qui resterait, au bout du compte, ce serait Rossini et leurs voix »*. Qu'il fallait donc *« les laisser chanter, sans les gêner »*. Des décors et des costumes de Jacques Marillier, il n'y a rien à signaler sinon qu'ils sont mobiles et pas laids. Les chanteurs chantent, dans l'ensemble très bien, et ont l'air de s'amuser d'une mise en scène désarmante tant elle suit le livret à la lettre en y ajoutant des gags à intervalles réguliers. Perrin est là, dans le rôle mimé d'un domestique alcoolique, sexuellement harcelé par la duègne Berta (Christine Cadol). Bien dirigé, par un vrai metteur en scène, ce témoin muet aurait pu devenir un personnage insolite, poétique.

Entre un Almaviva à la voix trop fluette (Alessandro Safina), un Bartolo de grande tradition (Eric Garett), un Basile aux basses d'outre-tombe et tonitruant (Mario Luperi), un Figaro épatant (Fabio Previati), il y avait Maria Bayo. Avec un timbre, un abattage, une virtuosité ornementale à faire pâlir une rossinienne de choc comme *Cécilia Bartoldi*, la belle Espagnole a bissé d'emblée sa première cavatine. Le triomphe vint, dans la foulée.

ANNE REY

► **Opéra de Marseille. Prochaines représentations : les 8, 10, 12 et 15 juin, 20 h 30, tél. : 91-55-00-70.**

Woody Allen privé de la garde de ses enfants

Après plusieurs mois de bataille juridique avec Mia Farrow, le metteur en scène est débouté de son action en justice

NEW-YORK
de notre correspondant

A l'issue de dix-sept journées d'auditions marquées par une trentaine de dépositions qui, bien souvent, rappelaient quelques-uns des dialogues de *Maris et Femmes*, le dernier film que Woody Allen et Mia Farrow ont tourné ensemble, le tribunal de Manhattan a rendu son verdict, le 7 juin. Le cinéaste est débouté de l'action en justice qu'il avait intentée en août 1992 contre la comédienne pour obtenir la garde de leur fils « biologique » et des deux autres enfants adoptés par le couple au cours de leurs treize années de vie commune.

Dans un long récapitulatif de conclusions couvrant une trentaine de pages, le juge Elliott Wilk a refusé de faire droit à la demande de Woody Allen, qualifié de personnage *« absorbé par lui-même, insensible et à qui on ne peut faire confiance »*. Non seulement le cinéaste n'obtient pas la garde des trois enfants mais ses droits de visite sont sévèrement restreints.

Il ne pourra pas voir avant au moins six mois sa fille adoptive Dylan Farrow (âgée de sept ans), qui suit actuellement un traitement médical après les accusations d'*« abus sexuels »* formulées contre son père par la partie adverse et que le juge n'a finalement pas retenues. Cette période sera mise à profit par les médecins pour déterminer si Dylan peut, sans danger pour elle, reprendre contact avec son père, qu'elle n'a pas revu depuis le mois d'août.

« Il est évident qu'elle aime les enfants »

En ce qui concerne les deux autres enfants du couple, le droit de visite réclamé par Woody Allen pour Moïse Farrow (quinze ans) sera soumis à la décision de ce dernier. Le jeune garçon a déjà fait savoir qu'il ne voulait pas voir son père. De même, le droit de rendre visite, sans contrôle par une tierce personne, à Satchel (cinq ans), le seul enfant « biologique » du couple, a été refusé au comédien. A titre de compensation, le nombre de visites hebdomadaires autorisé a été porté de deux à trois.

Dans ses conclusions, le juge constate que Woody Allen n'a démontré *« aucune aptitude parentale »* qui lui permettrait d'obtenir la garde de Dylan, de Moïse et de Satchel. *« Sa volonté de leur lire ou de leur raconter des histoires, de leur faire des cadeaux ou de surveiller leur petit déjeuner ne compense pas son absence d'attention aux détails de la vie courante qui constituent la vie quotidienne d'un enfant »*, stipule le jugement.

De son côté, Mia Farrow est considérée par le juge Wilk comme la seule personne susceptible de veiller au mieux aux intérêts des enfants. *« Il est évident qu'elle aime les enfants et qu'elle a consacré une partie importante de sa richesse émotionnelle et financière à leur bien-être »*, estime-t-il.

Les reproches qui peuvent être adressés à Woody Allen trouvent une justification supplémentaire dans la liaison établie entre le cinéaste et Soon-Yi, une jeune fille adoptée par Mia Farrow lors d'un précédent mariage et qui avait vingt et un ans au moment des faits, indique encore le juge. Les deux acteurs s'étaient définitivement séparés lorsque Mia Farrow avait découvert des photos de Soon-Yi posant nue pour Woody Allen en janvier 1992.

A l'issue du jugement, ce dernier, visiblement défait, a indiqué que ce dénouement *« était tragique pour les enfants »*. De son côté, Mia Farrow, sortie de la salle du tribunal main dans la main avec son avocate, s'est félicitée du jugement, et a redit son affection pour Soon-Yi en dépit des épisodes *« douloureux »* évoqués devant le tribunal. Woody Allen a été condamné aux dépens.

SERGE MARTI

EN BREF

□ **Une planche d'Hergé vendue 400 000 francs à Drouot.** – Une planche originale d'Hergé, le créateur de Tintin, a été adjugée 400 000 francs, le 7 juin à l'hôtel Drouot à Paris. Il s'agit d'un record mondial pour la bande dessinée. Cette planche regroupe des dessins à l'encre de chine exécutés par Hergé pour les pages de garde bleu foncé des albums, utilisés la première fois en 1937 pour orner *le Lotus Bleu*. Cette planche été acquise par le président des amis d'Hergé, le Belge Stephane Steeman, qui a acheté cette œuvre originale pour l'association Patrimoine et collection.

□ **Hommage à Dominique Bozo.** – Mardi 8 juin, en fin de matinée, le Centre Georges-Pompidou devait rendre un hommage à son ancien président, Dominique Bozo, décédé le 28 avril dernier. A cette occasion, le compositeur Pierre Boulez, ancien président de l'IRCAM, devait dédier une courte œuvre à la mémoire du disparu.

CINÉMA

Deux disparitions

Kazuko Kawakita-Shibata, directrice de la cinémathèque de Tokyo

Distributrice de films, Kazuko Kawakita-Shibata est morte à Tokyo d'une hémorragie cérébrale dans la nuit du 6 au 7 juin. Elle était âgée de cinquante-trois ans.

Inconnue du public, Kazuko Kawakita-Shibata était pourtant une personnalité importante du cinéma mondial. Elle faisait partie de ces gens discrets qui, aux quatre coins de la planète, se dépensent sans compter pour que les films circulent, soient découverts et aimés.

Fille du président de la Major japonaise Toho-Towa, M. Kawakita, et de la directrice de la Japan Film Library (la Cinémathèque de Tokyo), elle avait créé avec son mari, Hayao Shibata, la France Eigasha (Compagnie des films de France). Ensemble, grâce à leur société de distribution, de ventes à l'étranger et la salle Cianti qu'ils programment à Tokyo dans le quartier de Ginza, ils auront été les premiers, et jusqu'à aujourd'hui les principaux organisateurs du mouvement des films d'auteur du monde vers le Japon et du cinéma indépendant japonais vers le reste du monde.

Grâce à eux, depuis le début des années 70, le public nippon a découvert Godard, Truffaut, Rohmer, Marker, Varda... mais aussi Wim Wenders et Théo Angelopoulos, Jim Jarmusch et Hal Hartley, les Taviani, ou Hou Hsiao-hsien dont ils venaient d'acheter *le Maître de marionnettes*, en même temps que *la Leçon de piano* et *le Val Abraham*, premier film de Manoel Oliveira distribué au Japon.

Il y a deux ans, « les Shibata » comme on les appelle dans tous les festivals du monde, fêtaient la sortie de leur centième film. Mais, dans un pays où le cinéma est souvent confiné dans des réduits au dernier étage de grands magasins, ils ne se sont jamais contentés d'acheter et de sortir des films, organisant un réseau d'accueil et de promotion conviviale des réalisateurs et de leurs œuvres à nul autre pareil. Symétriquement, c'est en grande partie grâce à eux que sont arrivés en Occident, et d'abord en France, les représentants de la nouvelle vague japonaise, Oshima, Imamura, Yoshida, jusqu'aux plus intéressantx des jeunes réalisateurs actuels, Yanagimachi ou Fumiki Watanabé.

JEAN-MICHEL FRODON

Le réalisateur américain James Bridges

Le cinéaste américain James Bridges, qui avait, entre autres, réalisé *le Syndrome chinois* et *Urban Cowboy*, est mort le 6 juin à Los Angeles des suites d'un cancer. Il avait cinquante-six ans.

Originaire de l'Arkansas, James Bridges avait commencé sa carrière à Hollywood en écrivant pour la télévision. Il était l'auteur de seize épisodes de la série « Alfred Hitchcock présente ». En 1973, *la Chasse au diplôme*, son second long-métrage, est une critique vigoureuse du système universitaire. En 1979, *le Syndrome chinois*, produit et interprété par Jane Fonda, décrit un accident nucléaire et sort la même année que la catastrophe de Three Mile Island (Pennsylvanie).

James Bridges réalise par la suite *Urban Cowboy* (1980) avec John Travolta et Debra Winger, *Perfect* (1985), pochade sentimentale sur les milieux du journalisme américain, toujours avec Travolta, et une adaptation du best-seller de Jay McInnerney, *les Feux de la ville*.



Un entretien avec Jacques Toubon

Suite de la première page

Les trois autres étant la reconquête du public, le rayonnement de la culture française à l'extérieur et les valeurs de fond de toute politique culturelle : le patrimoine, la langue et la liberté de pensée et d'innover.

– Quelle forme peut prendre la réforme de ce système?

– J'ai envie de n'être ni l'otage ni l'ennemi de personne. Comment donc procéder pour décider et *réformer*? Faut-il ouvrir des débats publics, et donc médiatisés, ou faut-il au contraire instituer des procédures d'information, de *concertation hors du «forum»*? Exemple : l'«affaire» de la Comédie-Française et de l'Odéon. Que s'est-il passé? Il y a indiscutablement un problème concernant la vocation et l'organisation de la Comédie-Française. Des jeunes comédiens, des metteurs en scène, des professionnels du théâtre, doutent aujourd'hui de cette institution alors que par le passé la fascination l'emportait sur tout.

» Je parle avec les uns et les autres; je prends conscience par exemple du problème récurrent du sous-emploi des *soixante-dix* comédiens. Parallèlement je me dis, où est le grand théâtre français de création contemporaine? La programmation des théâtres nationaux est assurée en majorité par des auteurs étrangers; le théâtre privé, pour des raisons économiques, a du mal à lancer les auteurs français; ils ne seront pas joués non plus au Vieux-Colombier, qui se *consacre plutôt aux auteurs* «modernes», de répertoire. Conjuguer le répertoire et la création, la Comédie-Française pourrait-elle le *faire sans avoir deux grandes* salles?

» D'autre part, qu'est-ce que le Théâtre de l'Europe? La question est posée dans le document distribué par son directeur, Lluis Pasqual, lors de sa récente conférence *de presse*. Et *on me somme de* considérer la question comme réglée. A mon tour de m'interroger. Le Théâtre de l'Europe doit-il être une *institution parisienne* ou doit-il être européen au sens géographique? N'y a-t-il pas, par exemple, à Strasbourg, à travers le TNS, un lieu qui pourrait être, totalement ou partiellement, affecté à un Théâtre de l'Europe du Nord, anglo-saxon, germanique, scandinave? N'y a-t-il pas à Marseille un lieu pour un Théâtre de l'Europe de la Méditerranée, espagnol, italien, *voire maghrébin?*

» Tout cela indépendamment des questions de personnes, car, je le dis d'emblée, la situation personnelle de Jacques Lasalle et celle de Lluis Pasqual n'ayant pas été réglées avant les élections – ce n'est pas à moi qu'il faut le reprocher, – je ne vais pas prendre la responsabilité de remettre en cause leur position matérielle hors délai. *C'est un problème institutionnel* et un problème artistique. A cette interrogation *mezza voce* répond *illico* une pétition. Alors, je m'interroge : peut-on ouvrir un débat ou vaut-il mieux constituer des instances, des commissions, des comités, comme on va le faire, d'ailleurs, à travers le Conseil national du spectacle, chargé notamment d'examiner le problème des intermittents, qui va se réunir pour la première fois dans les prochains jours?

– Abordons le budget du ministère et ses restrictions qui ne peuvent qu'avoir des incidences sur votre action.

– Le collectif budgétaire aurait provoqué *«un vif émoi»*. Quand je suis arrivé, 200 millions avaient disparu au mois de février par rapport au budget voté fin 1992. 670 autres millions étaient gelés. N'oubliez pas qu'en 1993, pour la première fois, un premier ministre, Pierre Bérégovoy, *s'est vu contraint* de présenter au gouvernement un projet de loi tendant à effacer des déficits sociaux qui comportait un programme d'économies de *20* milliards. C'était, de fait, le collectif avec deux mois d'avance. Ces sommes n'auraient pas été dégelées, aussi bien par Jack Lang que par moi-même, bien que la culture en faisait les frais, au profit des grands travaux, qui constituent aujourd'hui la masse principale des investissements du ministère, et demain de son fonctionnement.

» J'ai voulu répartir les sacrifices entre les grands travaux et l'action culturelle. Résultat : par rapport aux *670 millions gelés*, on a annulé 375 millions au titre des premiers et 340 millions au titre de la seconde. De ce fait, j'ai réussi à *diminuer de moitié l'effort* demandé sur le budget de la culture. Si c'est ça qui provoque *«un vif émoi»*, c'est étrange. Car j'ai réussi à faire sortir l'action culturelle de l'emprise des grands travaux.

» Pour autant, je ne suis pas heureux d'avoir à procéder à ces coupes. Mais elles préservent l'essentiel. Pour des actions comme les enseignements artistiques et la formation, je maintiens intégralement ce qui était prévu. Pour le patrimoine, les réductions de deux fois 40 millions de francs ne changeront strictement rien ni au volume ni à l'engagement des travaux. *Elles représentent simplement le* différentiel de crédits qui ne sont pas utilisés en fin d'année.

«Accueillir tous les publics»

» Le théâtre, le spectacle vivant, les grands établissements, ne s'en sortent pas trop mal non plus. En dehors de 400 000 francs enlevés à la Comédie-Française – qui a 130 millions de francs de subventions, – les théâtres nationaux ne sont pas *touchés* d'un centime. *Les* autres scènes voient leurs subventions réduites de 2,5 %. Parce qu'ils sont très importants pour les régions et les collectivités locales, j'ai systématiquement privilégié les crédits déconcentrés, qui représentent 35 % à 40 % de mon budget, voire 50 % dans certains secteurs comme le patrimoine

– La Bibliothèque de France est-elle sérieusement touchée. N'est-ce pas une menace pour son avenir?

– Je n'ai pas visé la BDF parce que c'était le dossier le plus cher, mais parce que c'est celui où pèse le plus d'incertitudes de fond. C'est capital pour tenir les délais. Le bâtiment sera livré comme prévu début 1995.

– Son ouverture est-elle toujours programmée pour le 1er janvier 1996?

– Si on peut faire de l'ouverture au public de la BDF le cadeau de Noël 1996, *ce sera bien. J'ai mis* en place des groupes de travail pour résoudre les vraies questions de son avenir et de son statut, sans jeu médiatique, ni *chausse-trappe*, ni pari. La BDF va coûter 7,2 milliards de francs; à ce prix-là, je ne joue pas. Le premier niveau ou «rez-de-jardin», destiné aux chercheurs, n'est pas l'enjeu essentiel de ces études. Plus délicate, en revanche, est l'affectation du «haut de jardin», le second niveau, celui qui devrait accueillir tous les publics dans sa bibliothèque et ses salles d'expositions. Pour des raisons budgétaires et techniques, ce second niveau s'est peu à peu réduit. Comme la composition du public.

» A l'automne dernier, on a qualifié cette bibliothèque ouverte au plus grand nombre de Biliothèque publique de recherche. *La BPR.* Un beau sigle dont on ne parvient pas à me donner la traduction précise. Dans ce climat d'incertitude, je ne «signerai» rien tant qu'on ne m'aura pas dit qui pourra exactement fréquenter cette fameuse BPR. Mon intention, en outre, est de créer une sorte d'établissement public fédérateur qui coiffe la BDF et la Bibliothèque nationale, rue de *Richelieu.*

– Quid ***de la Bibliothèque nationale des arts et de l'Institut international des arts qui doivent trouver leur place rue de Richelieu?***

– La BNA devrait trouver sa place au sein de l'établissement fédérateur. Mais l'Institut international des arts est, de mon point de vue, d'abord une université et une sorte d'*Ecole normale de l'histoire* de l'art, où l'on formerait des enseignants. Elle devrait permettre de combler une lacune considérable de notre politique culturelle. Notre pays, qui a tant de grands historiens d'art, ne propose rien au niveau scolaire. Nous ne parviendrons jamais à développer la sensibilité de nos enfants à la création contemporaine si on n'est pas capable de la replacer dans l'histoire de l'art.

– Le Centre de conférences internationales est-il condamné?

– La décision appartient au ministre des affaires étrangères. Il a sans doute besoin d'un centre de conférences à Paris, mais de quelle taille? Un centre utilisé tous les cinq ans ou un centre moyen utilisé tous les trois mois? L'immeuble de l'avenue Kléber, l'actuel Centre de conférences, n'est toujours pas vendu. S'il l'était en ce moment, ce ne serait pas au prix *nécessaire. On songe à consacrer le* quai Branly au siège de l'OCDE, hypothèse qui me paraît assez bonne. Un autre projet doit aller à son terme : celui de la Cité de la musique dont l'ouverture est prévue fin 1994. Il manque un peu d'argent, environ 35 millions de francs – parce qu'on a dérapé sur le musée.

– Où en est la salle modulable qui doit compléter l'ensemble de l'Opéra Bastille?

– Dans l'immédiat, il n'y a pas d'argent pour faire cette salle. A terme, lorsque nous aurons retrouvé une situation budgétaire plus normale, on pourra se poser la question de la réaliser comme une salle d'opéra complémentaire ou comme un studio d'enregistrement. Quoi qu'il en soit, j'ai demandé à l'Opéra Bastille de rationaliser ses programmes de la saison 1993-1994 pour respecter le budget. Les intéressés semblent l'avoir *compris. Si l'on avait cédé* à la surenchère, de déficit en déficit, on aurait pu aboutir à la fermeture de l'Opéra. Maintenant, je vais engager une réflexion sur le *statut* de l'Opéra de Paris, sur le projet artistique, et sur les conditions de fonctionnement de l'art lyrique dans la capitale.

– Cette réforme de statut n'est-elle pas un moyen de se débarrasser de son président, Pierre Bergé?

– Je refuse que le problème de l'Opéra, je l'ai déjà dit, ne devienne une affaire «parisienne» et qu'on entre dans le jeu de la



«provocation-répression». On admettait, semble-t-il, que le système en place coûte toujours plus cher, parce que c'était l'Opéra, parce que c'était Bergé, parce que c'était médiatique. J'ai donc voulu instaurer des rapports normaux entre l'Opéra et le ministère. Ma responsabilité, c'est celle de la tutelle, et je l'exerce. Si l'on me présente une programmation en déficit, les administrateurs de l'Etat refuseront le budget. C'est tout.

– Vous prétendez resensibiliser le public. N'est-ce pas un vœu pieux?

– Remobiliser le public est une de mes obsessions. Cette remobilisation passe par un développement de l'aménagement culturel du territoire. Par *une émergence des enseignements artistiques* dans l'enseignement obligatoire. Mais aussi par la diffusion des œuvres de la culture à travers les grands médias. Les chaînes privées considèrent que ce n'est pas leur affaire, alors que les chaînes publiques estiment qu'elles en font déjà bien assez. Il faut que ça change!

» S'agissant de la décentralisation *théâtrale, il faut s'occuper des* lieux, de la création, de la production, mais aussi de la diffusion, c'est-à-dire des réseaux, des tournées et de produire des spectacles diffusables sur tous supports. Je soutiens par exemple le projet de Jérôme Deschamps qui veut faire une «fabrique» de spectacles. Vous savez qu'il y a une douzaine de contrats touchant aux centres dramatiques nationaux et aux scènes nationales qui ne sont toujours pas signés parce que les retards se sont accumulés avant les *élections; cela sera réglé avant juillet*. Mais ces contrats doivent être de véritables conventions où les engagements de diffusion sont précisés.

– Vous avez regretté récemment que la musique contemporaine soit toujours confinée dans un ghetto...

– La musique contemporaine est le patrimoine de demain. Dans *cent cinquante ans, dira-t-on que* la création musicale s'est arrêtée au cours de la seconde moitié du vingtième siècle? Les conditions économiques impliquent une *politique* culturelle publique. Il n'y a plus d'Esterhazy ou de Société des concerts du conservatoire. Cette politique ne doit pas se faire dans un circuit fermé avec, d'un côté, des concerts Beethoveen-Schubert, et de l'autre Stockhausen-Berio. Tout l'enjeu des «contrats Musique nouvelle» ou de l'association présidée par Landowski, c'est de mêler les genres et les époques. Cela passe aussi par l'éducation. L'oreille d'un jeune enfant n'est pas plus naturellement ouverte à une mélodie de Schumann qu'à une pièce de Boulez. L'éducateur doit intervenir avant que ne s'installe le conformisme. Il faut aussi que la formation des professionnels s'ouvre aux musiques contemporaines, ce qui n'est pas toujours le cas.

– On vous a beaucoup vu au Festival de Cannes. On a écouté ce que vous avez dit sur le futur Palais de l'image qui s'installerait à Paris, au palais de Tokyo, qui ne semble pas remis en cause. Vous le confirmez?

– Dans le domaine du cinéma, il y a une triple action à entreprendre : poursuivre et amplifier le soutien à la production, à la distribution, à l'exploitation avec ses mécanismes; se pencher sur les problèmes graves des industries techniques. Dès que me seront parvenus les derniers arbitrages financiers, je lancerai un plan pour *favoriser les investissements* et pour permettre une éventuelle reprise de LTC. Cette aide représentera 20 millions de francs destinés à moderniser les entreprises. *Il* faut, enfin, essayer de favoriser l'instrument de travail français en favorisant les tournages en France. Pour les studios, Billancourt est important. Le projet immobilier a bien évolué. Il est question maintenant d'une extension des studios sur l'île Saint-Germain. L'enjeu n'est pas de reconstruire d'immenses plateaux mais des auditoriums, des salles de montage et de mixage en nombre suffisant.

– Mais la profession s'inquiète de savoir s'il sera réalisé...

– Pour ce qui dépend de moi, c'est sûr. Plus généralement, le système de soutien du cinéma français a connu deux âges. L'âge des exploitants – l'époque Edeline – et, depuis dix ou douze ans, l'âge des producteurs – l'âge Lang. On doit s'occuper *maintenant* des industriels et des techniciens. C'est d'ailleurs une situation générale dans notre économie. Dernier enjeu pour le cinéma, la célébration du centenaire. Avec sa partie patrimoine qui comprend le grand projet du palais de Tokyo, la rénovation de l'Institut Lumière de Lyon, la Cinémathèque de Toulouse et la célébration proprement dite organisée par l'association dirigée par Piccoli-Tubiana-Crombecque qui sera le catalyseur d'une foule d'initiatives européennes et internationales.

Créer une sorte de Centre de ressources

– Vous avez une idée sur le grand musée du cinéma qui devrait se retrouver au palais de Tokyo?

– Je m'interdis d'avoir un préjugé dans ce qui est une querelle *de famille et je voudrais bien que* la famille me propose des solutions claires. Cette affaire a des implications artistiques, techniques, mais surtout passionnelles.

– Avez vous été saisi des problèmes de dérégulation des quotas?

– Alain Carrignon *[le ministre de la communication]* a fait un certain nombre de déclarations, bien ou mal reçues par la profession. Ma position est simple : Télévision sans frontières, les quotas européens, les quotas français, les systèmes actuels sont bons, il faut les garder. Je vais même plus loin puisque j'ai proposé de rajouter cinquante films après 22 h 30 et je travaille également sur une modification des délais qui sert les intérêts du cinéma. Les délais de diffusion sur certaines chaînes du câble sont un problème entre le câble *et Canal Plus et non pas* entre le câble et le cinéma.

– Qu'en est-il des mécanismes de concurrence de la distribution?

– Les mécanismes de droit commun ne sont pas adéquats. Je voudrais arriver à un accord général qui conduise les distributeurs à servir les exploitants indépendants dans certaines conditions garanties. Cet accord impliquerait que tous les circuits, y compris les gros, acceptent de maintenir en exploitation pendant un *temps suffisant* les films européens. En contrepartie, nous accentuerons l'aide aux investissements des salles. Le public est aujourd'hui attiré par les salles confortables : voyez le succès de Grand Ecran, place d'Italie.

– Après l'effondrement du marché de l'art, le milieu des arts plastiques ne traverse pas une période faste. Pouvez-vous l'aider?

– Dans une certaine mesure oui. Je mets au point un programme de soutien *destiné à compenser* des crédits d'acquisition annulés par ailleurs. Il faut que j'obtienne de l'argent sur le fonds de roulement du Centre national d'art plastique. A moyen terme, des mesures fiscales : j'en ai préparé pour la loi de finances. Il faut enfin qu'on assouplisse le statut des commissaires-priseurs pour qu'ils puissent faire face à la concurrence internationale. A très court terme, je vais entreprendre une action en direction des banques en leur tenant un langage simple : vous avez provi*sionné des centaines de milliards* pour l'immobilier, je vous demande de provisionner quelques dizaines de millions pour les galeries d'art. C'est la principale aide qu'on peut apporter aux galeries qui ne vendent plus. Elles ne peuvent tenir que si elles n'ont pas de remboursements trop lourds.

– Vous avez déclaré que vous vouliez largement redéployer l'action de votre ministère au-delà des frontières. Qu'est-ce que cela signifie?

– La demande des pays étrangers à l'égard de notre culture n'est pas bien appréciée. On devrait créer à Paris une sorte de centre de ressources. C'est ce que je voudrais que devienne, élargie, l'AFAA (Action française d'action artistique), qui dépend du Quai d'Orsay. Nous aurions aussi sur chaque continent un bureau d'initiative où les besoins s'exprimeraient. A ce Centre de ressources parisien il faudrait associer, en amont des projets, quelques grandes entreprises pour qui la culture est devenue un moyen de politique commerciale. Le ministère de la culture s'impliquera davantage dans les contenus des relations culturelles. Edouard Balladur, soucieux de renforcer l'enseignement du français à l'étranger, a l'idée d'une fondation. *Il sera attentif à ce que les arbitrages ne nous soient pas défavorables.* En matière de budget de la culture, il a bien compris qu'on ne pouvait donner au monde de la culture un mauvais signal.

– Votre ambition est-elle de retrouver ce 1 % symbolique auquel a tendu votre prédécesseur?

– Après l'arbitrage Bérégovoy, le budget de la culture ne représentait plus que 0,93 % de celui de l'Etat. Sans être fétichiste, j'aimerais atteindre ce *fameux 1 %* : la rigueur budgétaire ne doit pas se payer sur la culture, mais notre ministère doit également affirmer sa solidarité.»

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN
et EMMANUEL DE ROUX

Le Prix du Livre Inter 1993 à Frédéric Boyer

Le 19e Prix du Livre Inter, *décerné par un jury de 24 auditrices et auditeurs de France-Inter* et placé cette année sous la présidence de Michel del Castillo, a été attribué le 7 juin à Frédéric Boyer pour *Des choses idiotes et douces*, paru chez POL («le Monde des *livres*» du 4 *juin*). Frédéric Boyer est né en 1961. *Des choses idiotes et douces* est son troisième roman.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : Chasse à mort (1981, v.o. s.t.f.), de Peter Hunt, 19 h ; la Légende du *Grand Judo (1943, v.o.), d'Akira* Kurosawa, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : le Mûrier *(1979, v.o. s.t.f.), de Guennadi Mel*konian, les Bonshommes (1972, v.o. s.t.f.), d'Edmond Keussaïan, 14 h 30 ; Chronique des journées d'Erevan (1972, v.o. s.t.f.), de *Frounzé Dovlatian*, 17 h 30 ; *Soleil* d'automne (1977, v.o. s.t.f.), de *Bagrat Hovhanessia*, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : la Dialectique peut-elle casser des briques (1973) de G. Cohen, 14 h 30 ; Coup de balai à l'ORTF (1971) de Jacques Davila, Numéros *zéro (1977) de Raymond Depardon*, 16 h 30 ; Carte blanche à Gérard Lefort : les Doigts dans la tête (1974) de Jacques Doillon, 18 h 30 ; l'Assassin musicien (1974) de Benoît Jacquot, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : *Lucernaire*, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CARMEN REVIENT AU PAYS (Jap., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DELICATESSEN (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (36-68-75-55).
FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LE MARI DE LÉON (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE MILICIEN AMOUREUX (Fr.-ukrainien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MO' MONEY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).
NIAGARA. AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
NINJA KIDS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
PÉTAIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SINGLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-56) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT (Pol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
VILLÉGIATURE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

AMANTS. Film espagnol de Vicente Aranda, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

BODY SNATCHERS. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CE QUE FEMME VEUT... Film français de Gérard Jumel : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE. Film vietnamien de Hung Tran Anh, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

TOUT ÇA POUR ÇA. Film français de Claude Lelouch avec Marie-Sophie L., Vincent Lindon, Gérard Darmon, Francis Huster, Alessandra Martines, Fabrice Luchini, Evelyne Bouix, Charles Gérard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN JOUR OU L'AUTRE. Film français d'Olivier Nolin : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, sam. 21 h, lun. 16 h 40.
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 13 h 30.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h, dim. 17 h.
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 40, 15 h 45, 17 h 50, 19 h 55, 22 h film 20 mn après.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 30, ven., lun. 19 h 30.
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 18 h 45.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 40.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
JEUX INTERDITS (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.
MERLUSSE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 11 h 50.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 18 h 10.
LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 40, dim. 15 h.
PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
SARAFINA ! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, lun. 14 h 20.
SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
LE SECRET DE MOBY DICK (danois, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30, sam., dim. 15 h.
STORMBOY (Austr., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., lun. 21 h 30, jeu. 19 h, mar. 22 h.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 40.
UN LIEU DANS LE MONDE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., ven., mar. 21 h 30.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 18 h 45.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h, sam. 18 h 30.

LES GRANDES REPRISES

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SPETTERS (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
TROIS PARMI D'AUTRES : Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50).
LES TUEURS (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 JUIN

« La folle Saint-James, une demeure néo-classique à Neuilly avec sa grotte », 14 h 15, sortie du métro Pont-de-Neuilly, en tête (Monuments *historiques*).

« Des Buttes-Chaumont au bassin *de La Villette* », *14 h 30, métro* Botzaris (Paris pittoresque et insolite).

« *Passages et galeries autour du* Palais-Royal », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« Le parc Monceau et son histoire », 14 h 30, métro Monceau (M.-G. Leblanc).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Architecture autour du parc de La Villette, un programme d'aménagement autour des anciens abattoirs », *15 heures, métro Porte-de-Pantin*, sortie parc de La Villette (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Sacha Guitry » *(Paris et son histoire)*.

Maison de La Villette, angle du quai *de la Charente et de l'avenue Coren*tin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La *Villette, ou la genèse d'un parc* urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini *(Maison de La Villette)*.

IESA, 11, rue de l'Ecole-de-Médecine, *18 h 15* : « *Trois siècles d'édi*tion : les Didot, artisans, industriels et bibliophiles », *par* A. Jammes (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

هكذا من الأصل

CHRONOLOGIE

Mai 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

1er. – SRI-LANKA : Le président Ranasinghe Premadasa trouve la mort à Colombo dans un attentat attribué aux séparatistes Tigres tamouls. Le 7, Dingiri Wijetunga est élu président de la République (4, 5, 18, 22).

2. – PROCHE-ORIENT : Pour la première fois, Israël admet la participation des habitants de Jérusalem-Est à des élections dans les territoires occupés. Le «bouclage» de Gaza, en vigueur depuis le 29 mars, et celui de la Cisjordanie (depuis le 31 mars) sont cependant prolongés (4 au 7, 9-10, 12).

5. – GRANDE-BRETAGNE : Le gouvernement accepte un amendement du Labour sur les *dispositions sociales du traité* de Maastricht qui retarde la ratification britannique (7, 8).

***7.* – DJIBOUTI :** Hassan Gouled Aptidon est réélu avec 60,71 % des suffrages à l'issue du premier scrutin présidentiel pluraliste de l'ancien territoire français des Afars et des Issas (8, 9-10, 11).

9. – PARAGUAY : Pour la première fois depuis cinquante ans, des élections générales libres se déroulent. Le candidat conservateur Juan Carlos Wasmosy du parti «colorado», au pouvoir depuis quarante-six ans, l'emporte avec 40 % des suffrages (2-3, 9-10, 11).

9. – JEAN-PAUL II : Lors de son troisième voyage en Sicile, le pape condamne la Mafia et exhorte le clergé à prendre ses distances avec Cosa Nostra (11, 12).

13. – SME : La dégradation de l'économie espagnole entraîne une dévaluation de 8 % de la peseta. Ce troisième réajustement, succédant à ceux du 17 septembre (5 %) et du 21 novembre derniers (6 %), est suivi par une dévaluation de l'escudo portugais de 6,5 % (15).

13. – ÉTATS-UNIS : *Washington* abandonne le programme IDS (initiative de défense stratégique), dit «guerre des étoiles», lancé en mars 1983 par Ronald Reagan (15).

13. – ITALIE : Le Sénat vote la levée de l'immunité parlementaire de Giulio Andreotti, ancien président du conseil, qui devra répondre devant la justice des accusations de collusion avec la Mafia. Le 18, le numéro deux de la Mafia, «Nitto» Santapaola, est arrêté en Sicile (15, 19, 20, 27).

14. – FRANCE-GRÈCE : La visite à Athènes du président François Mitterrand met en lumière les convergences franco-grecques sur les Balkans (16-17).

16. – TURQUIE : Suleyman Demirel est élu président de la République, succédant à Turgnt Ozal décédé le 17 avril (18).

17. – ÉTATS-UNIS : US West (*télécommunications*) et *Time* Warner, premier groupe mondial de communication, concluent un accord qui *scelle le premier* mariage de l'électronique, du téléphone et de la télévision au monde (19, 22).

18. – DANEMARK : Un an après le «non» du 2 juin 1992, les Danois approuvent par référendum la ratification du traité de Maastricht avec 56,8 % des voix contre 43,2 %. Ce résultat conforte le camp pro-européen en Grande-Bretagne, dernier pays devant approuver la ratification (15, 19, 28).

19. – ANGOLA : *Alors que* les Etats-Unis reconnaissent officiellement le gouvernement de José Eduardo Dos Santos (*MPLA*, Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, ancien parti unique au pouvoir depuis 1975), l'échec des pourparlers de paix entraîne une extension de la guerre à l'ensemble du pays (21, 23-24, 26, I/VI, II/VI).

20. – GRANDE-BRETAGNE : La Chambre des communes approuve le texte du traité de Maastricht en troisième lecture par 292 voix contre 112 (22).

21. – VENEZUELA : Le président *Carlos Andres Perez, accusé* de détournements de fonds, est suspendu de ses fonctions par le Sénat ; *Octavio Lepage* est nommé président par intérim. Le 27, son procès s'ouvre devant la Cour suprême (16-17, 21, 25, 28, II/VI).

22. – AFRIQUE DU SUD : Trente personnes trouvent la mort lors des affrontements entre l'ANC et l'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi, à Thokoza, cité noire près de Johannesburg (25, 26).

23. – AFGHANISTAN : Le cessez-le-feu met fin à la «quatrième bataille de Kaboul», commencée le 6, qui opposait les forces gouvernementales soutenues par le général ouzbek Rashid Dostom aux intégristes de Gulbuddin Hekmatyar (15, 16-17, 18, 20, 25, I/VI).

23-28. – CAMBODGE : Les élections organisées par l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies), pour désigner les membres d'une Assemblée constituante sont boycottées par les Khmers rouges, opposés aux accords de paix de Paris du 23 octobre 1991 (4 au 8, 11, 13, 16-17, 18, 21, 22, 23-24, 30-31).

24. – TIBET : Une manifestation contre la cherté de la vie à Lhassa dégénère en émeute anti*chinoise et marque le réveil des* revendications indépendantistes de la «province autonome» (26, 27, I/VI).

24. – ÉRYTHRÉE : Le pays accède à l'indépendance après les résultats positifs du référendum du 27 avril (25, 28).

25. – GUATEMALA : Invoquant le chantage de la mafia, le président Jorge Serrano par un *«coup d'Etat civil» dissout* le Parlement, la Cour suprême et suspend temporairement les garanties *constitutionnelles* (27, 29).

25. – AFRIQUE DU SUD : L'arrestation de 73 membres du Congrès panafricain (PAC) et de sa branche militaire, l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), accusés d'être impliqués dans des attentats, compromet les négociations multipartites mais elles reprennent, le 28, après la libération de trois membres (27, 28, I/VI).

26. – ALGÉRIE : La cour spéciale d'Alger condamne à la peine capitale 38 des 55 accusés pour leur participation à l'attentat à la bombe du 26 août 1992 à l'aéroport d'Alger (28).

26. – ALLEMAGNE : Après deux ans de polémique, le Bundes*tag adopte* une *réforme* constitutionnelle restreignant le droit d'asile et visant à freiner l'arrivée *massive* d'*immigrés en Allemagne* (27, 28).

26. – PAKISTAN : La Cour suprême déclare anticonstitutionnelle la décision du président *Ghulam Ishaq Khan du 18 avril* de mettre fin aux fonctions du premier ministre Nawaz Sharif qui est *réintégré dans ses fonctions* de chef de gouvernement (28, 29, I/VI, II/VI).

27. – POLOGNE : Le président Lech Walesa refuse la démission du gouvernement minoritaire de Hanna Suchocka provoquée la veille par le dépôt d'une motion *de censure par le groupe parle*mentaire du syndicat Solidarité pour protester contre les restrictions budgétaires. *Le 31, il dissout* le Parlement (27, 29, 30-31, I/VI, II/VI).

27. – ITALIE : A Florence, un attentat à la voiture piégée, attribué à la Mafia, fait cinq morts et vingt-neuf blessés et endommage gravement le patrimoine culturel de la Renaissance florentine de la Galerie des Offices (29, 30-31).

27. – GRANDE-BRETAGNE : Le chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, numéro deux du gouvernement, est remplacé par Kenneth Clarke, «européen» convaincu (27, 29, I/VI).

29. – ALLEMAGNE : Un incendie criminel à Solingen provoque la mort de deux femmes et de trois fillettes turques : des manifestations antiracistes dans plusieurs villes condamnent le crime, et le président Richard von Weizsacker dénonce *«l'horreur et la honte»* (I/VI, II/VI).

Bosnie : le recul des Occidentaux

Le **1er** et le **2**, le sommet *«de la dernière chance»* réunit tous les protagonistes du conflit à Athènes. Sous la menace d'une intervention militaire occidentale, le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, signe le plan Vance-Owen. Mais le 6, le «Parlement» des Serbes de Bosnie (autoproclamé), réuni depuis *la veille à Pale, refuse de ratifier* le plan de paix et soumet la décision finale à un référendum prévu pour les 15 et 16 mai. Le 6, la Yougoslavie (Serbie et Monténé*gro) décrète un embargo écono*mique contre les Serbes de Bosnie pour les contraindre à se rallier au processus de paix tandis que le Conseil de sécurité de *l'ONU* adopte la résolution 824 faisant de cinq nouvelles villes de Bosnie-Herzégovine des *«zones de sécurité»* (Sarajevo, Tuzla, Zepa, Gorazde et Bihac).

Le **15** et le **16**, les Serbes de Bosnie, lors d'un référendum, *rejettent le plan Vance-Owen* à 96 % et se prononcent pour l'indépendance de la «République serbe».

Le **22**, les Serbes de Bosnie, qui contrôlent 70 % des territoires bosniaques, proclament leur victoire militaire. Prenant acte de cette victoire le même jour, les Etats-Unis, les Européens et la Russie, réunis à Washington, établissent un «programme commun d'action» qui enterre l'option militaire et entérine le renoncement des Occidentaux. Ce plan prévoit la création de six zones de sécurité (Bihac, Gorazde, Sarajevo, Srebrenica, Tuzla et Zepa) pour protéger les populations civiles musulmanes et le déploiement d'observateurs internationaux à *la frontière entre la République* de Serbie et la Bosnie pour contrôler le soutien de Belgrade aux Serbes bosniaques.

Dans la nuit du **31** mai au **1er** juin, l'écrivain serbe Dobrica Cosic, président depuis le 15 juin 1992 de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), est destitué de ses fonctions par les partisans de Slobodan Milosevic alliés aux ultra-nationalistes serbes de Vojislav Seselj (2-3, 4 au 7, 8, 9-10, 11 au 13, 15, *16-17, 18 au 29, 30-31, I/VI*, II/VI).

FRANCE

1er. – Pierre Bérégovoy, né en 1925, ancien premier ministre (avril 1992-mars 1993), ancien ministre de l'économie, des finances et du budget de 1984 à 1986 dans le gouvernement Fabius et de 1988 à 1992 dans les gouvernements Rocard et Cresson, met fin à ses jours à Nevers, ville dont il était maire depuis 1983. Cet acte soulève une *«grande émotion»* dans le pays. Le 2, *une* polémique se développe sur la responsabilité des médias et des juges au sujet de l'affaire de son prêt sans intérêt. Le 4, lors de ses obsèques, à Nevers, François Mitterrand dénonce *«ceux qui ont pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme»*. Le 16, Didier Bou*laud est élu maire de Nevers* (4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 11, 14, 18).

3. – Sang et sida : Dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida par voie transfusionnelle, le procès en appel des docteurs Michel Garretta, Jean-Pierre Allain et des professeurs Jacques Roux et Robert Netter *se tient* devant la treizième chambre de la cour d'appel de Paris (4 au 7, 9-10, 12 au 14, 16-17, 19, 20, 26 au 28, 30-31).

3. – Presse : Alain Carignon annonce la création d'un fonds de soutien de 200 millions de francs à *la presse écrite* (4, 5, 7).

5. – Justice : Pierre Méhaignerie, le garde des sceaux, annonce cinq réformes : la réforme du code de procédure pénale, qui supprimera les principales *innovations* introduites le 1er mars 1993 par la loi du 4 janvier 1993 ; une modification des textes *sur les contrôles d'identité* ; une réforme constitutionnelle de la Haute Cour et du Conseil supérieur de la magistrature (7, 22).

6. – Taux d'intérêt : la Banque de France ramène le taux de son principal taux directeur de 8,25 % à 8 % et celui des prises en pension de 9,25 % à 9 %, *puis, le 13*, elle *abaisse* d'*un* quart de point ses deux taux directeurs. Le 24, elle ramène ses taux directeurs à 7,50 % (7, 15, 25, 26).

6. – Enseignement supérieur : François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Charles Millon, président du *groupe UDF à l'Assemblée nationale*, présentent leurs propositions sur le fonctionnement du système universitaire (8, 13, 16-17, 27).

6. – Georgina Dufoix présente sa *démission de déléguée générale* à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) (8, 11).

10. – Banque de France : Le premier ministre présente en conseil des ministres le projet de loi réformant le statut de l'institut d'émission pour le mettre en conformité avec le traité de Maastricht. François Mitterrand met en avant les difficultés constitutionnelles posés par le projet de *réforme* (11 au 14, 28).

11-13. – Nationalité française : L'Assemblée nationale examine en première lecture la proposition de loi de 1989 réformant le code de la nationalité, déjà votée par le Sénat en 1990, qui tend à supprimer l'acquisition sans formalité de la nationalité française par les enfants nés en France de parents étrangers. Deux amendements adoptés, l'un remettant en cause l'acquisition de la nationalité française, à la naissance, par les enfants nés en France de parents nés en Algérie avant l'indépendance, l'autre portant à deux ans au lieu de six mois le délai d'acquisi*tion de la nationalité française* pour un étranger à la suite d'un mariage avec un ressortissant français, *ouvrent des brèches dans les propositions* de la commission Marceau Long (9-10, 11 au 14, 16-17, 18).

13. – GATT : Edouard Balladur rend public un mémorandum sur les positions de la France dans les négociations du GATT qui remet en cause certains points du préaccord agricole de novembre 1992 entre les Etats-Unis et la CEE (14, 15, 18).

13. – Prise d'otages : Réclamant 100 millions de francs, un chômeur, ceinturé de dynamite, prend en otages, pendant quarante-six heures, des élèves de maternelle et leur institutrice à Neuilly-sur-Seine. Le 15, les policiers du RAID les libèrent et tuent le *preneur d'otages* (14, 15, 16-17, 18, 20).

14. – Bioéthique : La destruction d'embryons conservés par congélation dans un laboratoire parisien relance le débat sur l'éthique dans la procréation médicalement assistée et souligne l'urgence d'une législation sur la bioéthique (13, 14, 15, 16-17, 20).

17. – Emploi : Deux procédures de licenciement expéditives : le 13 et le 14 à IVECO (Bourbon-Lancy) et le 17 à l'usine SKF près de Tours, relancent le débat sur le chômage. Michel Giraud veut remplacer le *«traitement social»* du chômage par *«des actions d'accès à l'emploi»* et alloue 14 milliards de francs pour l'emploi. Le 25, Edouard Balladur, sur TF1, critique *«les méthodes expéditives»* de licenciement et annonce une aide de l'Etat aux salariés qui accepteraient des baisses de salaires (20, 22-23, 27).

18. – Edouard Balladur : Dans sa déclaration au *Monde*, le *premier* ministre expose la charte de ses rapports avec la majorité parlementaire et les grands axes de sa *politique* économique. Il reconnaît que le calendrier de Maastricht est *«sérieusement écorné»* et se prononce pour une *«négociation globale»* du GATT. Il définit le mode de scrutin pour les élections européennes. Reconnaissant que les *«perspectives à court terme pour l'emploi ne sont pas bonnes»*, il annonce le vote d'une loi d'ici à l'été. Il conclut : *«J'ai fait le choix de la baisse des taux, je suis persuadé que l'avenir dira que c'est le bon»* (18).

18.-19 – Le débat sur la politique européenne à l'Assemblée nationale porte notamment sur la mise en œuvre du nouvel article 88, alinéa 4, de la Constitution issu de la révision constitutionnelle de juin 1992, *préalable* à la ratification du traité de Maastricht. Le 27, le Sénat adopte la première résolution sur un acte communautaire avant examen par le conseil des ministres européen (12, *19 au 21, 30-31*).

19. – BNP : Michel Pébereau est nommé à la présidence de la Banque nationale de Paris en remplacement de René Thomas (19).

19. – Contrôles d'identité : Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, présente en conseil des ministres un projet de loi relatif aux contrôles d'identité qui élargit les pouvoirs en matière de contrôle de la police *administrative au contrôle d'identité* de toute personne dès qu'il s'agit de *«prévenir une atteinte à l'ordre public»*. Il *suscite les réserves* des Eglises chrétiennes (20 au 22, 23-24, 25, 26).

22. – Drogue : A Lille, dans le quartier des Biscottes, des jeunes, en majorité des beurs, font la chasse aux revendeurs de drogue et aux clandestins (25, 26).

24. – TGV : Inauguration du TGV Nord. Lille est à une heure vingt de Paris et le sera à une heure en septembre (14, 19, 20, 23-24).

26. – Immigration : projet de loi Pasqua : Le Conseil d'Etat émet des *réserves sur le projet de loi modi*fiant les dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui régit les *conditions d'entrée et de séjour* des étrangers en France. Il limite le regroupement familial ; il encadre le *droit d'asile et facilite les expulsions* (6, 8, 19, 27).

26. – Sports : Pour la première fois, un club français remporte une Coupe d'Europe en football : l'Olympique de Marseille bat le Milan AC 1 à 0 en finale de la Coupe d'Europe des clubs (28,29).

27. – Projet de révision de la Constitution : Le Sénat approuve le projet de loi révisant dans la Constitution les articles sur la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature (25 au 29).

27. – Armée : *François Léotard* présente au Parlement son plan de restructuration de l'armée. Le RPR reproche au ministre de la défense de ne pas respecter l'arbitrage de Matignon (21, 29, 30-31, 2/VI).

28. – Indicateurs économiques : En avril, les prix ont progressé de 0,1 %, *et le chômage a augmenté de 1,5 %*. M. Balladur exprime sa *«surprise»* devant la forte aggravation du chômage qui justifie l'infléchissement de sa politique économique (14, 28, 30-31).

Le plan Balladur et son correctif

Le **3**, le ministère de l'économie confirme la récession de l'économie française en 1993 avec −0,4 % en termes de PIB (produit intérieur brut). Le même jour, Edouard Balladur gèle les *traitements des fonctionnaires* en 1993.

Le **6**, le rapport Raynaud sur les déficits publics (Etat et comptes sociaux) est publié (déficit budgétaire évalué à 341 milliards de francs en 1993, soit 4,8 % du PIB).

Le **10**, *le* programme de redressement économique présenté par le premier ministre avec le collectif budgétaire (loi de finances rectificative pour 1993) vise à limiter le déficit budgétaire (316,9 milliards de francs en 1993) et à apurer les déficits des régimes de protection sociale (100 milliards en cumulé pour la Sécurité sociale fin 1993). Il prévoit des économies budgétaires de 21,5 milliards de francs et se fixe pour *objectif de ramener le déficit* budgétaire à 2,5 % du PIB en 1997. Pour augmenter les *recettes du budget, la CSG* passe de 1,1 % à 2,4 % à partir du 1er juillet ; la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) est relevée et les droits de consommation sur les alcools sont majorés. Le second volet, destiné à relancer l'emploi (12,9 milliards de francs alloués), prévoit des mesures en faveur des entreprises (12,6 milliards de francs), du logement (5,3 milliards), des travaux publics (2,65 milliards de francs) et de l'agriculture (1,9 milliard de francs). Pour réaliser 30 mil*liards d'économies d'ici à la fin* de 1994 sur les dépenses d'assurance-maladie, M. Balladur *annonce une réforme* des retraites et le dépôt d'un projet de loi sur le financement du système de santé.

Le **18**, dans sa déclaration au *Monde, le premier ministre* justifie les orientations d'assainissement.

Le **25**, prenant acte des réac*tions* de la majorité parlementaire, des syndicats et du patronat *qui* lui reprochent de privilégier l'assainissement des finances publiques au détriment de la relance, Edouard Balladur présente un correctif à son plan *de soutien à l'emploi et aux* équipements publics : au total, le plan Balladur (10 mai, complété par celui du 25 mai) porte sur une quarantaine de milliards de francs ; les nouvelles mesures sont financées par un emprunt national de 40 milliards de francs, convertibles en titres de sociétés privatisées.

Le **26**, le projet de loi de privatisation est adopté en conseil des ministres. Le capital des 21 sociétés privatisables (Aérospatiale, Air France, Banque Hervet, BNP, Caisse centrale de réassurance, Bull, Compagnie générale maritime, Crédit lyonnais, Pechiney, Renault, *Rhône-Poulenc*, AGF, GAN, UAP, Seita, Société marseillaise de crédit, SNECMA, Elf-Aqui*taine*, Thomson, *Usinor-Sacilor* et Caisse nationale de prévoyance), sera largement ouvert aux actionnaires étrangers (la limite de 20 % est supprimée). François Mitterrand rappelle la nécessité du respect de l'indépendance nationale.

Le **27**, M. Balladur *précise* dans la lettre de cadrage budgétaire pour 1993 son intention de réduire de 1,5 % les effectifs de la fonction publique en 1994, le déficit budgétaire 1994 devant *être ramené à 300 milliards de* francs.

Le **28**, l'Assemblée nationale *adopte en première lecture*, en l'ayant modifié, le collectif budgétaire (483 députés votent pour, et 87 contre) ; un amendement permettra aux entreprises de récupérer 8 milliards de taxe professionnelle, grâce à l'accélération de son remboursement (2-3, 5, 7, 12, 8, 11, 14, 15, 18, 26 au 29, 30-31).

CULTURE

7. – Edition : Jacques Attali est accusé de piratage pour avoir reproduit, dans son livre *Verbatim*, publié chez Fayard, sans leur autorisation, le texte d'entretiens entre *François Mitterrand et Elie* Wiesel (7, 20, 21, 29).

9. – Mort du chorégraphe américain Alwin Nikolais («Nik») (11).

13. – Edition : Julliard (Groupe de la Cité) absorbe les Editions François Bourin.

14. – Mort du peintre Edouard Pignon, né en 1905 (18).

13-24. – Le 46e Festival de Cannes, présidé par Louis Malle, s'ouvre avec *Ma saison préférée*, d'André Téchiné. Palmarès : Palme d'or *ex aequo : la Leçon de piano*, de la Néo-Zélandaise Jane Cam*pion (pour la première fois une* femme), et *Adieu ma concubine*, du Chinois Chen Kaige (pour la première fois la Chine). Prix d'interprétation féminine : Holly Hunter dans *la Leçon de piano* ; Prix d'interprétation masculine à David Thewlis (Grande-Bretagne) pour *Naked*, de Mike Leigh, qui reçoit également le Prix de la mise en scène. Grand Prix du jury à *Si loin, si proche !* de Wim Wenders (13, 15, 16-17, 18 au 22, 23-24, 25, 26).

14. – Mort de l'écrivain polonais Andrzej Kusniewicz (18, 19).

14. – Théâtre lyrique : *Inauguration* du nouvel Opéra de Lyon dessiné et construit par Jean Nouvel *et dirigé par Louis Erlo. En ouver*ture, un opéra inédit de Debussy, *Rodrigue et Chimène*, orchestré par *le compositeur russe Edison* Denisov (6, 16-17).

22. – Décès du pianiste autrichien Mieczyslaw Horszowski (25).

26. – Jean-Sébastien Dupuit est nommé directeur du livre en remplacement d'Evelyne Pisier (7, 28).

28. – L'*annonce par Jacques* Toubon de coupes budgétaires (le collectif ampute de 5 % les crédits *de la culture*) provoque des inquiétudes au sein du monde artistique (29,30-31).

ÉCONOMIE

La récession en France et la mobilisation en faveur de l'emploi

M. Balladur insiste le CNPF persiste

Ce n'est pas dans les habitudes du premier ministre de brusquer ses interlocuteurs. Aussi, la mise au point à laquelle s'est livrée, lundi 7 juin, Edouard Balladur en recevant un aréopage de responsables professionnels a-t-elle pris des allures fort courtoises. Courtoises, mais fermes. Il était, du reste, superflu de hausser le ton. En convoquant – ce qui ne s'était jamais vu – le président du CNPF entouré de vingt-quatre dirigeants de fédérations de l'industrie et des services, le chef du gouvernement avait suffisamment marqué sa volonté de ne plus s'en remettre à ses seuls interlocuteurs habituels et obligés pour transmettre son message.

Sur le fond, cet échange de vues inédit a permis à M. Balladur de remémorer aux employeurs qu'eux aussi sont comptables de l'évolution du nombre de chômeurs. Et que, au vu des allègements de charges qui leur ont été consentis, il n'est pas acceptable de considérer simplement que l'emploi viendra par surcroît. Aussi, le premier ministre n'a-t-il pas hésité à rappeler à l'ordre ceux qui n'ont pu s'empêcher de profiter de l'occasion pour formuler des revendications ou plaider pour une «dévaluation compétitive». De même, il leur a rappelé leur «responsabilité sociale» à l'égard de ceux qui ont perdu leur emploi. Une façon à peine voilée de laisser planer la menace d'une hausse autoritaire de leur cotisation d'assurance-chômage? Il est vrai que, ces temps-ci, on parle davantage du «patronat» que des «entreprises»...

Pour le gouvernement, le temps presse. Si le premier ministre réclame un doublement des contrats d'apprentissage, c'est que 800 000 jeunes (dont 100 000 sans diplôme) arriveront sur le marché du travail à l'automne. S'il confirme son objectif de freiner la progression du chômage en fin d'année, il sait aussi qu'en trois mois 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires ont été recensés. Comme il s'y attendait, M. Balladur n'a donc pas véritablement infléchi l'attitude du CNPF. Celui-ci reste allergique aux objectifs précis, même si M. Perigot a admis ouvertement la nécessité de «différer» autant que possible les licenciements. Néanmoins, l'impression dominante de cette réunion de conciliation reste l'angoissant sentiment d'impuissance que semblaient partager les participants. Tant sur l'effacité des moyens de contenir la montée du chômage que sur la possibilité de désarmer les anticipations récessionnistes des acteurs économiques.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **M. Delors veut renforcer l'initiative européenne de croissance.** – La relance de l'activité économique et la défense de l'emploi seront au centre des conversations des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze les 21 et 22 juin à Copenhague. Lors de leur réunion du lundi 7 juin à Luxembourg, les ministres des finances se sont contentés de constater les dégâts. Les prévisions conjoncturelles pour l'ensemble de la CEE devront être revues à la baisse. Bruxelles exclut une croissance moyenne de 0,8 %, comme annoncé en octobre, mais table maintenant sur une baisse du PIB de l'ordre de 0,2 à 0,3 %. Seul le Royaume-Uni, sorti de la récession, devrait connaître une croissance autour de 1,3 % à 1,5 %. En 1994, la Communauté pourrait dans son ensemble renouer avec une croissance modeste entre 1 % et 2 %. Le chômage continuerait à augmenter en 1993 et même en 1994. La Commission n'a pas encore dévoilé comment les Douze pourraient tenter de corriger une évolution aussi défavorable. Jacques Delors, son président, devrait proposer au sommet de Copenhague de renforcer «l'initiative européenne de croissance» décidée à Edimbourg en décembre 1992. – *(Corresp.)*

Le premier ministre demande le doublement des contrats d'apprentissage

Edouard Balladur a demandé, lundi 7 juin, aux entreprises d'«accroître de 200 000 le nombre de postes offerts aux jeunes en apprentissage ou en formation», l'objectif étant de «doubler le nombre» des bénéficiaires de ces formules d'insertion. Le premier ministre, qui s'exprimait devant les journalistes, après avoir reçu pendant deux heures les représentants de vingt-quatre fédérations professionnelles accompagnées des dirigeants du CNPF, a indiqué avoir le sentiment que ses interlocuteurs ont «mieux compris» les efforts déployés par le gouvernement en faveur de l'emploi. Assurant que les responsables patronaux sont «très conscients des enjeux», il a souhaité «un grand effort de solidarité et d'effort national» et a réaffirmé son ambition de «stopper la progression du chômage d'ici à la fin de l'année». Les organisations patronales, a-t-il indiqué, doivent «aider le gouvernement à rendre plus sensibles» les chefs d'entreprise aux mesures adoptées (baisses de la cotisation d'allocations familiales, allègement de la taxe professionnelle, aide financière pour le chômage partiel, aides à l'embauche et à la formation des jeunes). Interrogé sur la compensation salariale partielle au profit des entreprises introduisant une baisse des rémunérations, M. Balladur a avoué un certain scepticisme à l'égard de cette mesure, précisant que le gouvernement s'attachait actuellement à «en définir le mécanisme» et qu'elle ne pourrait intervenir qu'«à titre provisoire et en cas d'urgence grave».

De son côté, François Perigot, président du CNPF, a promis que son organisation «ferait le maximum» pour maintenir l'emploi. L'organisation patronale lancera, la semaine prochaine, une opération de «mobilisation totale pour optimiser toutes les mesures décidées dans le cadre de l'insertion des jeunes et de l'aide au chômage». «Nous avons vraiment décidé de nous attaquer tous ensemble aux problèmes du pays et de relancer la confiance», a affirmé M. Perigot, disposé à «différer les licenciements», ceux-ci ne devant intervenir qu'«en tout dernier recours». Le président du CNPF, qui a précisé que cette réunion s'est déroulée «sans passion et sans reproche», «n'est pas entré dans le détail de dispositions» déja annoncées par le gouvernement et n'a «demandé aucun engagement» au premier ministre. Il s'est toutefois refusé à évoquer le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage ou de formation en alternance qui pourraient être mis en place dans les prochains mois.

Un entretien avec Pierre Guillen

«Je ne sais pas si nous allons nous mobiliser mais nous allons faire plus» nous déclare le vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minière

Participant à la rencontre entre le CNPF et le premier ministre, Edouard Balladur, Pierre Guillen, vice-président et délégué général de l'UIMM, l'une des plus importantes fédérations patronales, était un des dirigeants du patronat dont la réaction était la plus attendue.

«Nous avons sacrifié à un rituel républicain», observe Pierre Guillen pour qualifier la rencontre du lundi 7 juin entre la délégation patronale et le premier ministre. Selon lui, il n'y avait pas de réelle polémique entre le gouvernement et les employeurs et, si l' «on a instruit un procès», il s'agissait «d'une affaire démesurée, grossie parce qu'il ne se passe rien sur le plan social». D'ailleurs, ajoute-t-il, «je me sens solidaire dans l'opprobre et isolé dans le compliment». La réunion s'est tenue «sans acrimonie», de part et d'autre : «Nous ne sommes pas arrivés en position d'accusés et nous ne sommes pas repartis la honte au front.» Le premier ministre s'est livré «à une mise au point utile» et, au cours de la discussion, «personne n'a joué à contre emploi». D'entrée, les rôles avaient été répartis par M. Perigot qui, par exemple, accorda «une minute et demie» à M. Guillen pour qu'il expose l'engagement de l'UIMM en faveur de la formation professionnelle initiale et, notamment, de l'apprentissage. «Je ne sais pas si nous allons nous mobiliser, mais nous avons la volonté de faire plus», a donc déclaré le vice-président et délégué général de la puissante fédération de la métallurgie qui s'est attiré, sur ce point positif, les félicitations discrètes de M. Balladur. En effet, hormis les fédérations du bâtiment et des travaux publics, l'UIMM fait partie des rares à s'être, de longue date, engagée dans cette voie et à n'y avoir pas renoncé pour cause de crise conjoncturelle. Mais, ajoute M. Guillen, il faut toutefois signaler que le président du CNPF a, lui aussi, promis «qu'il se mobiliserait» pour l'emploi.

Dans ses explications, le premier ministre a clairement indiqué «qu'il avait choisi une politique et qu'il n'en changerait point», répondant ainsi par avance «à ceux qui attendraient autre chose», sur la politique monétaire «ou que sais-je encore». «Il n'y a pas de politique alternative, une politique est installée» et c'est avec elle qu'il faut maintenant compter, note pour sa part M. Guillen qui affirme «qu'aucune pression d'aucune nature» n'a été exprimée pour des engagements contractualisés ou chiffrés. «Le premier ministre n'est pas homme à presser qui que ce soit», ajoute-t-il, «et il nous a bien précisé que sa politique était ce qu'il pouvait faire de mieux».

Dès lors, comment la situation va-t-elle évoluer? Les mesures annoncées ne se sont pas encore traduites dans les faits et leurs effets vont mettre du temps à arriver jusqu'à leurs destinataires. Ce qui explique que «le président du CNPF soit extraordinairement géné». En revanche, «si, d'aventure, une bouffée d'oxygène se produisait en juillet et aout, on pourrait enregistrer une tournure d'esprit plus positive à la rentrée», assure M. Guillen. Actuellement, les chefs d'entreprises manifestent de l'inquiétude et même «de la fébrilité chez les petits et moyens», qu'il faut comprendre. «Nous avons devant nous six ou sept mois périlleux» et il faut que les responsables patronaux et tous les acteurs aident «à passer cette période difficile». «Nous devons passer un cap douloureux sans toutefois perdre de vue» les objectifs essentiels, dont ceux de la formation, et c'est pourquoi «il faut amener les gens à maintenir leurs efforts», continue M. Guillen qui propose de réagir «calmement» et, surtout, «de ne pas tout jeter par dessus bord».

Cet appel à la sérénité obligée vaut également pour les rapports au sein du CNPF. A ceux qui voudraient voir «des dissidences d'opinions» entre l'UIMM et M. Perigot, il réplique que ce ne sont que «songes et maléfices», fruit d'un «fâcheux amalgamme». Par exemple, un texte sévère d'*UIMM actualités*, daté du 25 mai, ne peut pas être utilisé pour juger d'une réunion du 7 juin, à l'époque non programmée.

ALAIN LEBAUBE

Le glossaire de la crise



■ **Récession.** – Un pays est en récession quand sa production nationale diminue pendant plusieurs mois, au minimum deux trimestres de suite. Les récessions se produisent assez régulièrement après les phases de croissance de la production qui durent en général cinq ou six ans. Les phases de récession peuvent durer environ un an. Elles sont provoquées par une chute de la demande des entreprises (investissements) ou des ménages (achats de logements par exemple), chute qui aboutit à une baisse de la production et des revenus distribués.

■ **Dépression.** – Un pays connaît une dépression quand sa production nationale diminue fortement et longtemps. Il y a, par rapport à la récession, une différence d'intensité et de durée. Mais la dépression se caractérise aussi par son côté exceptionnel, contrairement aux récessions qui se produisent assez régulièrement et pendant des périodes relativement courtes. La dépression la plus connue est celle des années 30 qui n'était toujours pas terminée quand survint la seconde guerre mondiale.

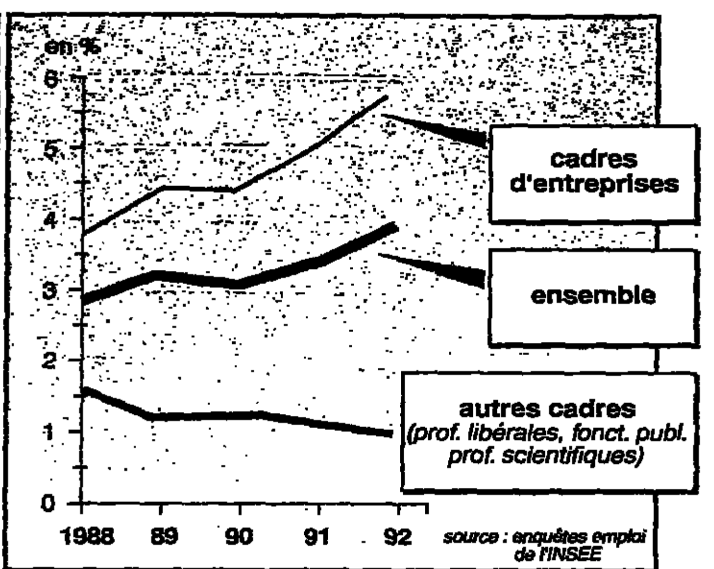
■ **Déflation.** – La déflation est une politique économique et financière visant par des baisses de prix, des revenus et des traitements, par la contraction et le renchérissement du crédit, l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses publiques, à lutter contre les effets de l'inflation (en particulier la perte de valeur de la monnaie du pays concerné). Ce genre de politique a été menée sans succès à partir de 1930 en Allemagne et de 1935 en France. Une situation de déflation peut se créer spontanément quand les prix baissent, notamment ceux des actifs (mobiliers et immobiliers), quand les revenus diminuent et que le stock des moyens de paiement se contracte.

■ **Stagnation.** – Une économie est en stagnation quand sa production nationale n'augmente pas du tout pendant une période de plusieurs mois. Cette situation se produit généralement à la fin de la phase de prospérité d'un cycle économique. Elle peut précéder une récession.

■ **Stagflation.** – Une économie est en stagflation quand sa production nationale ne progresse plus du tout en volume mais que les prix augmentent rapidement. La stagflation combine stagnation et inflation, combinaison assez paradoxale puisque de fortes hausses de prix caractérisent généralement les économies en surchauffe.

A. V.

Le chômage des cadres a triplé en quatre ans



Depuis que le chômage des cadres est apparu de façon massive en France, les études se multiplient. L'INSEE, qui date de 1988 le début du phénomène, détaille dans *INSEE Première* (nº 262, juin 1993) les mouvements auxquels on assiste. En quatre ans, le chômage des cadres a triplé, passant de 35 000 en mars 1988 à plus de 100 00 en mars 1992. Depuis, 6 % des cadres d'entreprise sont sans emploi. Mais, dans le même temps, et surtout depuis 1991, les entreprises ont créé beaucoup d'emplois de cadres, en net, dont 170 000 (+ 12 %) au cours des deux dernières années. Ce qui pourrait être considéré comme un paradoxe correspond en fait à un changement d'attitude. Désormais, les employeurs privilégient la promotion interne de salariés qui n'avaient pas le statut et misent davantage sur des renouvellements de personnels. Ainsi 240 000 salariés non cadres le sont devenus, entre mars 1991 et mars 1992, et ils représentent plus de 10 % de l'encadrement, contre 6,5 % en 1986.

A l'inverse, de 1991 à 1992, 210 000 cadres ont perdu leur emploi sans retrouver un poste comparable, 150 000 exerçant des fonctions de niveau inférieur et 60 000 étant au chômage. Le taux de renouvellement des cadres s'est sensiblement accru depuis 1988, en entrées comme en sorties, et 8 % d'entre eux perdent chaque année leur statut, contre 3,5 % en 1986.

Revirement sensible dans le tertiaire

Les plus touchés par cette évolution sont les cadres d'entreprise, dont les situations professionnelles deviennent moins stables. Sur le nombre de cadres en poste en mars 1991, plus de 5 % (75 000) perdront leur emploi dans l'année et connaîtront une période de chômage. C'est dans le tertiaire que le revirement est le plus sensible. Près des deux tiers des cadres qui perdent leur travail appartiennent à ces secteurs, qui emploient 40 % des cadres d'entreprises Dans les services marchands, près de 30 % des recrutements se réalisent maintenant avec des contrats à durée déterminée. Le risque dépend des responsabilités exercées, et la vente ainsi que la communication sont les plus exposées. Mais la tendance se confirme aussi pour les métiers à contenu technique, qui sont plus instables que par le passé.

Après la décision du ministère du travail de s'opposer à un projet de baisse des salaires

La direction de Morin Emballages «va réfléchir»

Dans un communiqué publié lundi 7 juin, après une discussion avec la direction départementale du travail et de l'emploi, la direction de Morin Emballages (Sarrebourg, Moselle) a annoncé qu'elle renonçait à son projet de réduction unilatérale des salaires. Cette décision a été prise «en vue de faire cesser toutes les polémiques» à la suite de la divulgation d'un plan de redressement de l'entreprise (*le Monde* daté 6-7 juin).

Mais Jean-Jacques Morin, le PDG, précise que, «au regard des difficultés économiques existantes, la direction va réfléchir, avec les instances représentatives du personnel, aux mesures qui pourraient être prises pour y faire face». Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise a déjà eu lieu.

Une lettre individuelle avait été envoyée la semaine dernière à chacun des 450 salariés de l'entreprise, leur proposant de renoncer à une revalorisation générale des salaires de 1,2 %, prévue ce mois-ci, et d'accepter une réduction de 5 % des salaires bruts, à compter de juin. Faute d'une réponse favorable pour le 7 juin, des licenciements seraient décidés. Michel Giraud, ministre du travail, avait dénoncé cette «décision inacceptable».

La réunion de l'OPEP à Genève

Le Koweït s'oppose à l'Arabie saoudite et à l'Iran sur l'augmentation des quotas pétroliers

Les ministres du pétrole de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se retrouvent, mardi 8 juin, à Genève pour fixer le niveau de *production du troisième* trimestre. Le Koweït demandera un relèvement de son quota qui, s'il était accepté, risquerait d'affaiblir les cours du brut.

Adversaires de longue date au sein de l'OPEP, voici l'Iran et l'Arabie saoudite désormais alliés. Le rapprochement était perceptible dès la fin de 1992. Il est aujourd'hui patent. Les deux « poids lourds » de l'organisation font cause commune pour éviter une chute des prix du pétrole.

A volonté commune, stratégie identique : elle passe par un respect *des quotas de production* alloués en février. Le sacrifice est relatif pour Riyad qui, doté d'un quota de près de 8 millions de *barils/jour (1)*, a le droit de *pro*duire davantage qu'à la veille de la guerre du Golfe. Le sacrifice est, en revanche, réel pour Téhéran. Depuis 1990, la *production* pétrolière de l'Iran – et, partant, sa principale source de devises – a peu augmenté alors que ses besoins sont immenses.

Le respect des quotas s'est révélé payant. De février à mai, le cours du brent, le pétrole de référence en *Europe*, s'est toujours *maintenu au*-dessus de 18,50 dollars le baril en dépit de la baisse saisonnière de la demande dans les pays de l'OCDE, principaux consommateurs de brut OPEP.

Mais l'environnement est en train de changer. Le marché pétrolier, ces dernières semaines, a perdu de sa vigueur et quelques cents au passage. Les opérateurs hésitent. Indice inquiétant, à la mi-mai, le brent est repassé – brièvement – en dessous de 18 dollars.

Pour rassurer le marché, l'idéal serait que les ministres de l'OPEP réunis à Genève reconduisent purement et *simplement le plafond* de production de février dernier (23,6 millions de barils/jour), quitte, comme ils le font aujourd'hui, à le dépasser quelque peu (de 600 000 barils/jour). L'important est que la production effective des Douze n'excède pas la capacité d'absorption du marché.

C'est cet équilibre délicat que l'Iran et l'Arabie saoudite chercheront à *sauvegarder* à Genève. En fait, tout est lié à l'attitude du Koweït. En février, l'émirat – en pleine reconstruction – n'avait accepté de modérer ses exigences (un quota de 1,6 million lui a été attribué) qu'en échange d'une promesse : obtenir un quota de 2 millions de barils/jour à compter du 1er juillet. C'est cette promesse que l'émirat va demander à Genève *aux autres pays* de l'Organisation d'honorer. Sans grande chance de succès, car le marché pétrolier, aujourd'hui en équilibre fragile, ne supporterait pas un tel afflux de brut. Un compromis possible pourrait consister à accorder au Koweït, au titre du troisième trimestre, la moitié de ce qu'il réclame (200 000 barils/jour). Avec promesse d'une rallonge identique au dernier trimestre *de 1993*.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) 1 million de barils/jour égale 50 millions de tonnes par an.

L'application du traité de Maastricht

Francfort espère accueillir le siège de la banque centrale européenne

FRANCFORT

de notre correspondant

La ville de Francfort estime désormais avoir de bonnes chances d'abriter le siège de l'institut monétaire européen (IME) qui doit être mis en place au début de 1994 dans le cadre du traité de Maastricht puis être transformé en banque centrale européenne (BCE). A l'issue de la réunion des ministres des finances des Douze, lundi 7 juin à Luxembourg, Theo Waigel, ministre allemand des finances, a déclaré que les discussions sur le sujet *« avaient avancé dans notre direction »*, c'est-à-dire en faveur de Francfort.

Le choix du site de la banque centrale est considéré comme très important parce que l'environnement de travail devrait influencer le style et la philosophie de cette banque. C'est pourquoi les Allemands espèrent que la ville de Francfort, qui abrite déjà la banque centrale allemande – la Bundesbank – sera retenue. Ils y verraient une assurance de l'indépendance de cette banque vis-à-vis des pouvoirs politiques et de la solidité de la future monnaie unique.

Le site pourrait aussi avantager la place financière (les banques, les bourses) qui s'y trouvent. C'est justement l'argument avancé par les Britanniques mais aussi par d'au*tres pour écarter Francfort, princi*pale place financière d'Allemagne. Une demi-douzaine de villes sont candidates en dehors de Francfort, *dont Londres, Amsterdam*, Luxembourg, Lille et Lyon.

Fin 1992, au sommet européen de Lisbonne, la décision avait failli être prise en faveur de l'Allemagne, qui ne loge encore aucune institution européenne. Une sorte de donnant-donnant franco-allemand avait été conclu : la France obtenait la confirmation de Strasbourg comme siège du Parlement et l'Allemagne abriterait la future banque centrale. Pour calmer les critiques, le nom de Bonn avait habilement été mis en avant comme compensation de la perte de son rôle de capitale en faveur de Berlin. Les Britanniques avaient bloqué *in fine* cet arrangement. Depuis, le paravent de Bonn est ôté. On se demandait si le nouveau gouvernement français tiendrait l'accord conclu par le précédent. Les déclarations de M. Waigel laissent penser que oui. La décision devrait être prise lors du sommet européen à Copenhague les 21 et 22 juin.

E. L. B.

EN BREF

□ **Uruguay Round : le directeur général de la FAO met en garde contre un échec.** – *« Il n'y aura pas de progrès tangibles en matière de commerce international sans un succès à l'Uruguay Round »*, a indiqué *Edouard Saouma*, directeur général de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans une déclaration faite, lundi 7 juin, à l'ouverture des travaux du comité des produits de l'organisation. Selon M. Saouma, si les tendances actuelles devaient se poursuivre, les pays en développement deviendraient bientôt importateurs nets des *principaux produits* agricoles, et les pays développés exportateurs nets de ces mêmes produits. *« Avec quoi les pays en développement payeraient-ils ces importations ? »*, s'est interrogé M. Saouma.

□ **Le groupe de presse britannique Emap annonce un résultat en hausse de 56 %.** – Le groupe de presse britannique Emap a annoncé 352 millions de francs de résultat net pour l'exercie clos en avril 1993, soit une hausse de 56 % par rapport à l'année précédente. Emap, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, est partenaire de Bayard Presse dans *le Chasseur français*, et de Hachette, notamment dans les filiales britanniques éditrices de *Elle*.

□ **Tele-communications Inc. passe un accord avec Sumitomo.** – Le numéro un mondial du câble, l'américain Tele-communications *Inc., a pris 18 % de* Cable Soft Network (CSN), une filiale de Sumitomo. Le prix de l'acquisition est évalué à 15 millions de francs. *CSN, qui fournit en films* les chaînes de télévision câblées au Japon, pourra puiser dans le catalogue de TCI. Le câblo-opérateur *américain contrôle directement et* indirectement près de treize millions d'abonnés aux Etats-Unis et plus d'un million hors des Etats-Unis.

La réorganisation de la direction de la BERD

Jacques Attali est déterminé à conserver ses fonctions

LONDRES

de notre correspondant

En rappelant, lundi 7 juin, devant la chambre de commerce américaine, que *« le président de la banque doit être un citoyen de l'un des pays de la Communauté »*, Jacques Attali n'a pas mis fin aux rumeurs concernant son éventuelle éviction de la présidence de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Mais cette mise au point intervient à l'issue de vives spéculations sur la volonté prêtée aux représentants du *G7* (les principaux pays industrialisés, actionnaires de la banque) – à l'initiative des Etats-Unis – de remanier la direction de la BERD, M. Attali incarnant la gestion très critiquée de cette institution financière chargée de guider les pays de l'Est vers l'économie de marché et la démocratie. M. Attali est déterminé à ne pas abréger son mandat (il lui reste deux ans), mais il est soucieux de désarmer une partie des critiques. Il annoncera dans quelques jours un plan de réorganisation de la direction de la BERD, à la suite d'une réunion du conseil d'administration. L'hypothèse la plus probable est que M. Attali soit déchargé de la gestion au jour le jour, tout en gardant sa présidence.

Parallèlement, les rumeurs vont bon train sur la nomination d'Ernest Stern, numéro deux de la Banque mondiale. M. Stern avait déjà été pressenti comme numéro deux de la BERD il y a deux ans mais avait alors refusé le poste. Cette tentative d'imposer un candidat choisi par les Américains sera probablement combattue par plusieurs pays européens. Elle risquerait de mettre en cause le compromis franco-britannique d'il y a deux ans : le siège à Londres, le président choisi par Paris.

L. Z.

Après l'annulation de la décision par le Conseil d'Etat

Le premier ministre confirme le transfert de l'ENA à Strasbourg

Le premier ministre a décidé, lundi 7 juin, de *« maintenir dans le respect des procédures et des principes »* rappelés le 4 juin par le Conseil d'Etat, le transfert de l'Ecole nationale d'administration à Strasbourg (*le Monde* du 6-7 juin). Un projet de décret devrait donc être prochainement soumis à cette juridiction administrative, *« afin de permettre l'établissement du siège de l'ENA à Strasbourg avant le 1er juin 1994 »*, a précisé André Rossinot, ministre de la fonction publique, à l'issue d'un comité interministériel auquel participaient aussi Nicolas Sarkozy, ministre du budget, et Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire.

A l'annonce de cette décision, Catherine *Trautmann, maire* (PS) de Strasbourg, s'est *« félicitée »* de ce que *« cette confirmation du transfert marque un respect des engagements pris »* et *« permet de mettre un terme aux derniers arguments jacobins qui liaient abusivement la qualité de l'enseignement de l'ENA à sa proximité avec les ministères »*.

A l'inverse, le *délégué des élèves* de la promotion Saint-Exupéry de l'école ainsi que Raphaël Alomar, président de l'Association des anciens élèves de l'ENA, *se sont* déclarés *« très inquiets »*, redoutant une probable *« disparition de l'ENA, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui »*. De même le Collectif contre les délocalisations a-t-il souligné que cette décision d'Edouard Balladur posait *« le problème de l'autonomie des établissements »*.

Jacques Attali est déterm
à conserver ses fonctio

Le premier ministre conf
le transfert de l'ENA à Stras

ÉCONOMIE

Le secrétariat du GATT change de directeur général

Ancien commissaire européen, l'Irlandais Peter Sutherland devait être nommé, mercredi 9 juin, directeur général du *secrétariat* du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), en remplacement d'Arthur Dunkel, qui quittera ses fonctions le 30 juin. Face aux deux autres candidats officiels – *un Colombien et un Uruguayen*, – M. Sutherland bénéficie de l'appui des pays de la CEE.

Arthur Dunkel : un adepte du compromis

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Arthur Dunkel, directeur général du GATT depuis 1980, termine son long mandat sans être parvenu à mener à son terme l'Uruguay Round. Pour ce diplomate, adepte du compromis, c'est là, assuré*ment, un échec*. Les *obstacles* à franchir dans cette négociation multiforme étaient *nombreux, mais* il a trébuché sur le plus difficile d'entre eux, l'agriculture et l'ambition des Etats-Unis d'imposer à la politique agricole commune (PAC) des sacrifices allant au-delà de ce que les Européens sont prêts à *accepter*.

M. Dunkel et le GATT tel qu'il l'a remodelé au cours de ses treize années de magistère n'ont pas eu une *excellente* presse en France, où l'on considère *que* l'organisation *genevoise a évolué* contre les intérêts de la Communauté en *général et ceux de la France* en particulier. Mais ces critiques sont loin d'être partagées au-delà des frontières de l'Hexagone, y compris au sein des pays partenaires de la CEE. L'action du directeur général, et c'est cela qu'on n'apprécie guère en France, a abouti à réintroduire l'agriculture dans le dispositif du GATT. La CEE, malgré ses divisions, avait réussi à l'éviter. Mais nos partenaires, Américains en tête, ne le supportaient plus depuis que, à coups de subventions, elle était parvenue à s'approprier 20 % du marché mondial des céréales.

Le GATT avait jadis une appréciation politique du comportement des pays membres. Elle fermait *facilement les yeux lorsque* certaines infractions pouvaient paraître justifiées face à des intérêts supérieurs. M. Dunkel a favorisé le retour à une application plus juridique, forcément plus stricte de l'Accord général. Ce retour à davantage de rigueur était indispensable pour sauver la crédibilité de l'*organisation*.

Cependant, il est plus difficile de *comprendre et a fortiori* de justifier qu'Arthur Dunkel, soucieux de donner une nouvelle vigueur au GATT, n'ait rien fait pour imposer aux Américains l'idée qu'une telle évolution, forcément difficile à supporter pour la Communauté qui en fait les frais, impliquait au moins qu'ils renoncent à se faire *justice eux-mêmes et* à prendre des mesures unilatérales de rétorsion sans se soucier le moins du monde de respecter les procédures du GATT et de s'y tenir.

PHILIPPE LEMAITRE

Peter Sutherland un européen convaincu

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Un homme de caractère, libéral mais sans excès, européen *convaincu tout en étant capable de* comprendre les Américains et de gagner leur confiance : à Bruxelles, où il fut commissaire de 1985 à 1989, chargé d'abord des affaires sociales et de l'éducation, puis responsable de la politique de concurrence, Peter Sutherland semble faire l'unanimité. Aussi est-ce avec une grande satisfaction que sa désignation à la tête du GATT y a été *accueillie, comme si cet Irlandais* qui a réussi était paré de toutes les qualités pour s'acquitter avec efficacité et équité de cette mission difficile.

La silhouette un peu enveloppée, le visage bon enfant, presque poupin, de ce jeune homme de quarante-sept ans, ne doivent pas faire illusion : c'est un dur, un homme travailleur et déterminé, peu habitué à renoncer, qui prend le pouvoir à Genève. Charmeur (il aime les *médias, qui le lui rendent bien*), il est capable, lorsqu'il le croit nécessaire, de se montrer coriace, teigneux : ceux-là qui, au sein de la Commission, des autorités nationales ou des entreprises, ont eu à se heurter à lui, lorsqu'il avait la tâche de faire respecter la concurrence à l'intérieur du Marché commun, en *gardent un souvenir parfois rude*, mais, apparemment, exempt de rancœur.

Juriste, avocat, membre influent *du Fine Gael, le parti centriste de* Garett Fitzgerald, l'ancien ministre des affaires étrangères, Peter Sutherland fut, très jeune, avant de venir à Bruxelles, attorney général d'Irlande, c'est-à-dire ministre de la justice. Libéral, il l'est *« à la manière irlandaise, comme quelqu'un qui sait ce qu'est la pauvreté »*, note un proche collaborateur de Jacques Delors. Le président de la Commission et Peter Sutherland, ce qui n'est pas indifférent pour l'avenir, ont entretenu des rapports *confiants durant les quatre années* où ils ont siégé ensemble à Bruxelles.

Meilleure compréhension

Il professe donc un libéralisme n'ayant pas grand-chose à voir avec celui, par exemple, de Margaret Thatcher. Même différence en ce *qui concerne la Communauté et* son avenir : pour le nouveau directeur général du GATT, favorable à une intégration poussée, la construction européenne ne se limite certainement pas à une affaire de commerce, à la création d'une zone de libre-échange. La Communauté, souvent mal-aimée à *Genève, perçue comme* une anomalie gênante parce que ses objectifs politiques y sont ignorés, devrait trouver avec Peter Sutherland la garantie d'une meilleure compréhension.

Le nouveau directeur général devra, bien sûr, s'employer à mener à terme l'Uruguay Round, ces négociations commerciales engagées en 1986, et, pour ce faire, se coltiner avec l'embarrassant dossier agricole. Voudra-t-il, pourra-t-il, convaincre *les Américains de rouvrir* l'accord de Blair House, conclu en novembre 1992 avec la Commission européenne, si jamais Paris maintient son opposition ? Le défi est de taille, car l'échec signifierait une double crise : entre les deux rives de *l'Atlantique, mais*, plus grave encore, à l'intérieur de la Communauté.

Mais sa tâche prioritaire va bien *au-delà : le GATT, tel qu'il existe*, tel qu'il fonctionne, n'est plus capable d'assurer de façon satisfaisante la régulation du commerce mondial. Dans la Communauté, même si c'est vrai davantage en France qu'ailleurs, ses arbitrages – les conclusions de ses fameux *« panels »* – sont contestés comme partiaux, *voire, parfois, comme peu* sérieux.

Les méthodes du GATT sont perçues comme anachroniques : à quoi sert d'éliminer les droits de douane, dès lors que l'absence d'un minimum de règles de concurrence ou bien encore des fluctuations monétaires qui ne sont pas toujours innocentes, altèrent profondément le jeu *normal des échanges ? Les techniques* du GATT, qui datent de l'après-guerre, ont besoin d'être revues ; certains ajouteront que les mentalités de ceux qui les gèrent, trop sensibles au poids des Etats-Unis, ont également besoin d'un air *nouveau*.

Peter Sutherland possède le pro*fessionnalisme, la crédibilité et* le tempérament nécessaires pour accomplir l'indispensable réforme, celle-là qui devrait conduire à la création d'une organisation mondiale du commerce adaptée aux données actuelles de l'échange.

Ph. L.

□ **Réforme portuaire : les ananas de Côte-d'Ivoire transitent par Dieppe.** – Les exportations d'ananas de *Côte-d'Ivoire vers l'Europe du* Nord qui transitaient par le port *d'Anvers passent désormais* par Dieppe, à la suite d'une baisse des tarifs *résultant* de la réforme de la manutention, a indiqué jeudi 3 juin l'importateur, la société Léon Vincent. *« Nous avons pu baisser nos tarifs d'environ 20 % »*, a affirmé André Bodel, PDG de Léon Vincent. Le trafic porte sur environ 50 000 tonnes par an, et la filiale de Léon Vincent spécialisée dans la manutention a dû embaucher douze dockers supplémentaires pour faire *face à ce surcroît* de travail. Jusqu'alors, seul l'ananas destiné au marché français (environ 6 000 tonnes) transitait par Dieppe. Désormais, les marchés allemand, belge et britannique seront desservis à partir du port normand.

□ **Pêche : aides exceptionnelles aux producteurs d'huîtres de Marennes-Oléron.** – Le gouvernement vient *d'arrêter une série de mesures* d'urgence en faveur des producteurs *d'huîtres du bassin de Marennes*-Oléron, dont l'activité avait *été* très *affectée par la mortalité exception*nelle des mollusques en décembre 1992 (*entraînant* une perte de stocks *importants*) et l'interdiction de *vente en février*. Le ministre de l'agriculture et de la pêche indique, dans un communiqué jeudi 3 juin, que ces mesures comprennent une aide de trésorerie sous forme de prêts bonifiés à 6 % dans une enveloppe globale de 160 millions de francs et un moratoire pour le remboursement des prêts en faveur des entreprises en difficulté.

Une surenchère de l'allemand Gehe pour prendre le contrôle du répartiteur français

L'Office commercial pharmaceutique est âprement convoité

La bataille boursière autour du *premier répartiteur français de* médicaments, l'OCP (Office *commercial pharmaceutique*), qui oppose l'allemand Gehe à *l'alliance* franco-américaine entre la Coopération pharmaceutique française (Cooper) et Bergen-Brunswig, est entrée dans une phase décisive, lundi 7 juin. Gehe a déposé une offre publique d'achat au prix unitaire de 985 francs, supérieure de 16,8 % à celle de son adversaire. Cette *proposition valorise* l'OCP, à 2,6 milliards de francs.

Aller vite et frapper fort. La proposition allemande s'apparente à un *coup de massue, destiné à estourbir* les adversaires pour achever rapidement le duel engagé depuis quatre mois. Le 18 février, Jean-Pierre Duché, président du premier répartiteur français de médicaments, annonce le lancement d'une OPA amicale au prix unitaire de 800 francs, initiée par Gehe, une société du groupe de distribution de la famille Haniel, qui détient 20 % du marché de la répartition dans son pays. Les deux firmes se connaissent bien, car elles collaborent depuis quatre ans dans une société de marketing. *Le* projet est d'amener la division répartition pharmaceutique allemande (4,5 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires) à l'OCP (33 milliards de francs de chiffre d'affaires). Le nouvel ensemble deviendrait ainsi le numéro un européen de son secteur.

Mais très rapidement *le* projet se heurte à la contestation de Pierre *Bourely. Le principal actionnaire* de l'OCP, avec 15 % du capital, affirme ne pas avoir été prévenu de cette offre. Il fédère alors autour de lui la grogne des laboratoires français. Ces derniers redoutent que Gehe, fabriquant lui-même des médicaments *« génériques » à bas prix, ne profite* de ce réseau pour les vendre. Un double front est alors ouvert pour renverser, de l'intérieur, le conseil d'administration et pour constituer, avec le soutien des pouvoirs publics, un ensemble à dominante nationale capable de surenchérir.

Vendredi 26 mars, au terme d'une assemblée générale houleuse, Jean-Pierre Duché, mis en minorité, est contraint de démissionner pour laisser son siège à Paul Bourely. S'ensuit alors une bataille *juridique* complexe sur les statuts de la société. Au même moment, un répartiteur fabricant de médicaments, la Coopération pharmaceutique (Cooper), installé à Melun décide de prendre la tête de la contre-offensive externe. Il se met à chercher des *alliés*, et cette quête lui prend plus d'un mois.

Lundi 26 avril, la Cooper, associée à la firme américaine Bergen-Brunswig, dépose une contre-proposition au prix de 865 francs par titre, soit 8 % de plus que celle de Gehe. Y participent également plusieurs laboratoires comme Rhône-Poulenc, Sanofi, Roussel-Uclaf, et Synthélabo. *Le lendemain, suite aux contestations* de minoritaires, l'offre allemande est *jugée irrecevable par* le tribunal. Elle est donc retirée. Reste seule en piste la proposition franco-américaine déposée le 1er juin après avoir reçu l'accord du Trésor. Une semaine après, Gehe a donc surenchéri, après avoir consulté les actionnaires institutionnels de l'OCP, les laboratoires, et fait le tour des ministères concernés *(économie, industrie et santé)*.

« Entre-temps, l'administration a changé, nous la sentons complètement neutre », affirme Remmert Laan, associé gérant de Lazard, conseiller du groupe allemand sur ce dossier. Reste à connaître la réaction de l'alliance franco-américaine. *« Ils ont pris notre proposition au sérieux et décidé de réagir très fort »* était leur seul commentaire. Une surenchère est-elle possible sans bouleverser l'équilibre entre Cooper et Bergen-Brunswig ? *Certains actionnaires ne seront-ils* pas tentés de profiter du prix pour se *retirer en empochant au passage* une belle plus-value ? *« Quelle belle journée ! »*, pouvait s'exclamer lundi Dieter Schadt, président du directoire de Gehe.

DOMINIQUE GALLOIS

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Confrontée à une perte de 2,5 milliards de francs

IBM France révise ses projets de filialisation

IBM France met un bémol à ses projets d'éclatement. Le plan de réorganisation annoncé lundi 7 juin par la direction hexagonale du géant américain prévoit bien la création d'une vingtaine d'unités autonomes. Mais la *« filialisation »* des activités se fera de façon *« très sélective »*, ne concernant que *« de petites activités »*.

Claude Andreuzza, président du directoire d'IBM France, a justifié ce qui apparaît comme un net infléchissement par rapport aux propos tenus en début d'année, en s'appuyant sur les conclusions d'une étude interne de faisabilité. *« Nous ne sommes pas des idéologues de la filialisation*, a-t-il précisé. *On peut déléguer la prise de décision, la gestion par compte d'exploitation sans pour autant devoir créer de nouvelles formes juridiques. »* Pour M. Andreuzza, la filialisation généralisée se serait heurtée à des difficultés importantes de mise en place, notamment en ce qui concerne la répartition et l'évaluation des actifs.

Il y a quelques semaines, Louis Gestner, nommé en mars à la tête de la compagnie, avait laissé entendre que la filialisation systématique, cheval de bataille de son prédécesseur, Jonh Akers, n'était pas forcément la panacée. Le message a visiblement été reçu de l'autre côté de l'Atlantique, à la grande satisfaction des syndicats d'IBM France pour qui le bémol mis aux projets d'éclatement relève du *« simple bon sens »*. Des inquiétudes demeurent cependant sur l'activité composants de Montpellier, qui sera, elle, filialisée, et aura un an pour prouver qu'elle est capable d'arracher des marchés extérieurs.

« De vrais PDG »

Les 18 000 salariés d'IBM France vont donc, à compter du 1er janvier 1994, opérer au sein d'unités nouvelles, dont les dirigeants seront *« de vrais PDG »*. Qu'elles soient fonctionnelles, opérationnelles ou prestataires de services, ces entités seront dotées d'une complète liberté de gestion de leur personnel, en matière de salaires comme d'évolutions d'effectifs. Elles pourront définir leur stratégie, auront leur propre comptabilité analytique et seront responsables de leurs résultats. Ces unités, auxquelles s'ajoutent un certain nombre de filiales déjà contrôlées majoritairement ou totalement par IBM (les sociétés de services informatiques CGI et Axone, par exemple) et qui emploient 6 000 autres salariés, formeront *« le nouveau groupe IBM France »*.

IBM France a accusé les plus mauvais résultats financiers de son histoire en 1992, avec une perte nette de 2,5 milliards de francs. Le chiffre d'affaires s'est établi à 36,7 milliards, en recul de 7 %. La perte inclut 5,6 milliards de francs de provisions pour risques et restructurations.

C. M.

Introduction au second marché le 16 juin

Naf-Naf en Bourse

Vingt ans après sa création par la famille Pariente, le groupe de confection et de distribution Naf-Naf fait son entrée en Bourse. Le 16 juin, 13,04 % du capital (791 667 actions) seront mis sur le second marché de Paris, avec un prix d'offre de 250 francs par action environ. Après cette introduction, la famille Pariente conservera 66,4 % du capital, le Crédit lyonnais 9,52 %, la Banexi (BNP) 5,95 %, la société Saint-Dominique de participations 1,83 %, Caim (UAP) 1,37 % et Uni-Régions 1,65 %. Cette arrivée sur le second marché devrait être suivie d'un passage rapide au règlement mensuel, si possible *« dès le printemps prochain »*, selon Patrick Pariente, directeur général de la société.

Cette introduction sur le second marché sanctionne une croissance et une rentabilité exceptionnelles d'une marque *« abordable et populaire »* et générant 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, grâce à des licences par pays (après le Japon, des négociations sont en cours en Corée et à Hongkong) et par produits (parfum, maroquinerie, lunettes, etc.). Pour 1993, le groupe table sur un chiffre d'affaires – direct – de 1,2 milliard de francs (en hausse de 16,5 % sur 1992) et un résultat net de 115 millions (en augmentation de 26 %).

Cette croissance et cette rentabilité sont fondées sur un marketing agressif mais aussi sur des importations à bon marché (60 % des produits textiles vendus sont fabriqués dans le Sud-Est asiatique) et un contrôle de plus en plus marqué de la distribution (le groupe devrait posséder en propre 148 boutiques fin 1993). Une recette – efficace – née dans les années 70, mais dont l'un des ingrédients – les importations – est de plus en plus contesté, à l'heure où les salariés de l'habillement manifestent dans la rue et où les pouvoirs publics s'inquiètent de la délocalisation.

P.-A. G.

Champagne lancé par Yves Saint Laurent

Parfum de polémique

Guerre du parfum, guerre du champagne... Destiné aux *« femmes qui pétillent »*, le nouveau parfum qu'Yves Saint Laurent commercialisera dans toute l'Europe à partir du 27 septembre, puis aux Etats-Unis en 1994, pourra-t-il porter l'appellation des célèbres vins? Oui, répond Pierre Bergé, PDG de la célèbre maison de couture, en rappelant que les parfums Caron – dont Yves Saint Laurent est propriétaire – *« ont diffusé depuis 1943 un parfum Champagne »* sans entrave, et que *« le nom Yves Saint Laurent apporte un plus à la notoriété de l'appellation »*.

Non, rétorquent le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC) et l'Institut national des appelations d'origine (INAO), décidés à assigner conjointement en justice, mardi 8 juin, la société Yves Saint Laurent. Les deux organisations se disent absolument déterminées à obtenir l'abandon pur et simple de cet étiquetage. D'après les lois de 1920 et de 1992, souligne André Enders, directeur du CIVC, *« l'appellation d'origine ne peut être exploitée pour d'autres produits afin de ne pas porter préjudice à la notoriété dont elle dispose »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Transdev conforte ses positions en 1992.** – Holding des sociétés de transports de voyageurs de la Caisse des dépôts, Transdev a géré, en 1992, un volume d'affaires de 3,2 milliards de francs, en hausse de 10 % sur l'année dernière. Le résultat net a accusé une légère baisse à 23 millions contre 25 millions en 1991. A l'origine de la renaissance du tramway en France, Transdev tisse sa toile dans les agglomérations de 100 000 à 300 000 habitants. Après les succès remportés à Nantes, Grenoble et Saint-Etienne, l'ouverture du tramway de Strasbourg est prévue pour septembre 1994, et Transdev s'est vu confier des études pour l'implantation de tramways à Orléans, Montpellier et Valenciennes. Désormais à la tête d'une vingtaine de filiales dans le transport interurbain, et par l'intermédiaire de Transcet, partenaire d'une quarantaine de SEM dans l'urbain, Transdev conforte sa position de numéro deux du secteur derrière Via GTI.

□ **La CCR affiche un résultat net en recul de 17 %.** – La Caisse centrale de réassurance (CCR), société inscrite dans la liste des privatisables, a dégagé un résultat net en 1992 en recul de 17 % à 245 millions de francs. Le chiffre d'affaires de la CCR a enregistré une modeste progression à 3,07 milliards de francs contre 2,96 milliard de francs en 1991. La CCR agit principalement comme société de réassurance. Cette société bénéficie de la garantie de l'Etat quand elle couvre des risques exceptionnels (risques de guerre, nucléaire, terrorisme...). L'autre partie de son activité est classique (transport, aérospatial, aviation...) et s'exerce sans la garantie de l'État. Dirigée par Alexis Ruset, la CCR, qui a le statut d'une EPIC (entreprise publique à caractère industriel et commercial), fait partie des neuf nouvelles sociétés à privatiser par le gouvernement Balladur, outre les douze qui n'avaient pas été privatisées en 1986 et 1987.

□ **NEC : perte de 1,8 milliard de francs.** – NEC Corp. a annoncé récemment une perte consolidée avant impôt de 37,7 milliards de yens (1,8 milliard de francs) pour 1992 après un bénéfice de 51,4 milliards de yens (2,6 milliards de francs) en 1991. Sur l'exercice 1992, le chiffre d'affaires de ce géant de la high-tech japonaise (semi-conducteurs, ordinateurs...) a vu ses ventes baisser de 6,9 %, à 3 515 milliards de yens (177 milliards de francs). NEC prévoit le retour aux profits en 1993, à hauteur de 40 milliards de yens pour des ventes de 3 700 milliards de yens.

BOURSE

□ **Hermès : 42,13 % des demandes servies à 331 francs.** – La demande en titres Hermès international est restée forte, lundi 7 juin, sur le second marché de la Bourse de Paris, 42,13 % des demandes ayant pu être servies au prix de 331 francs l'action. Le 8 juin, un écart de 5 % est autorisé, soit 348 francs. Jeudi 3 juin, jour de l'introduction du titre de la société de luxe à 300 francs, la demande avait été plus de 30 fois supérieure à l'offre.

CESSION

□ **Kodak vend une partie de sa division imprimantes à une société israélienne.** – Kodak a annoncé, lundi 7 juin, la vente d'une de ses divisions imprimantes, Dayton Operations, à la société israélienne Scitex Corp. pour 70 millions de dollars (environ 378 millions de francs). Dayton emploie 360 personnes pour un chiffre d'affaires de 48 millions de dollars (260 millions de francs) en 1992.

CONVENTION

□ ***La Redoute* dans l'humanitaire avec Médecins sans frontières.** – La Redoute vient de signer avec Médecins sans frontières (MSF) une convention qui prévoit de reverser 50 francs à l'association sur la vente de chaque ourson en peluche dénommé « Baptiste ». Baptiste a un pelage marron et mesure une trentaine de centimètres. Il sera proposé sur le prochain catalogue automne-hiver, soit nature (au prix de 130 francs), soit habillé bénévolement à 150 francs par 6 créateurs et marques célèbres (E. de Senneville, Ventilo, Michel Klein, Loft, Adidas, Kookaï). MSF se propose d'employer le produit de cette action pour venir en aide aux enfants les plus démunis de Madagascar. La Redoute s'est engagée à verser 500 000 francs au minimum.

CONTENTIEUX

□ **Air France retire sa plainte contre Air Liberté.** – Air France a décidé de retirer son assignation contre Air Liberté, estimant que la compagnie privée avait désormais pris l'engagement de respecter le cahier des charges en matière de réduction tarifaire pour les vols à destination des Antilles. La compagnie nationale avait accusé Air Liberté de *« concurrence déloyale »* et l'avait assignée en justice car elle n'appliquait pas la réduction de 50 % en faveur des enfants de moins de douze ans prévue par le cahier des charges. Depuis, la compagnie, présidée par Lofti Belhassine, a annoncé le lancement sur ses lignes d'une « classe junior », exclusivement réservée aux moins de douze ans.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 juin ↑ Hausse modérée

La Bourse de Paris, en hausse sensible lundi (+ 1,5 %), confirmait cette reprise mardi en début de journée dans un marché modérément actif. En hausse de 0,57 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure plus tard un gain de 0,25 % à 1 892,26 points. Le montant des échanges atteignait près de 600 millions de francs sur le marché à règlement mensuel.

Malgré une conjoncture qui reste mauvaise, les investisseurs semblent changer d'humeur depuis quelques jours, constatent les gestionnaires. Les prévisions à la baisse sur les taux d'intérêt continuent de faire monter le marché, affirment les boursiers. Mais selon eux, les investisseurs français restent très prudents, contrairement aux étrangers. *« Quoi qu'il en soit, ce sont les marchés dérivés qui provoquent le raffermissement du marché des actions »*, commentait un intervenant. La hausse profitait essentiellement aux poids lourds de la cote comme l'UAP ou Essilor. En baisse on notait Clarins, Moulinex et Bongrain.

Tout le monde croit à une nouvelle et forte baisse des taux d'intérêt dans un proche avenir, bien que la Banque de France n'ait pas modifié sa politique de crédit lundi. Le ministre de l'économie, M. Edmond Alphandéry, estime que les taux français pourraient passer sous les taux allemands. Ceux à court terme ont déjà franchi ce cap ces derniers jours. Ces propos viennent après ceux tenus par le vice-président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer. Ce dernier a déclaré que l'institut d'émission examinera bien évidemment la possibilité de continuer à baisser ses taux directeurs en raison de la situation économique. Aux Etats-Unis, on juge également nécessaire une baisse importante des taux en Europe.

NEW-YORK, 7 juin ↓ Repli

Wall Street a reculé, lundi 7 juin, sous la pression d'articles de journaux américains spéculant sur l'éventualité d'un relèvement des taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 532,13 points, en baisse de 13,01 points (– 0,37 %). Quelque 236 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été nettement moins nombreuses que celles en baisse – 757 contre 1 121 – alors que 639 actions sont restées inchangées.

Des articles de presse selon lesquels la Fed pourrait resserrer sa politique monétaire pour garder l'inflation sous contrôle ont pesé sur la grande Bourse new-yorkaise, a noté Alfred Goldman, analyste chez Edwards and Sons.

Les taux d'intérêt sur le marché obligataire ont, toutefois, enregistré des variations modestes. Le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, s'est établi à 6,88 % contre 6,90 % vendredi soir.

Les titres du secteur informatique ont été les vedettes de la journée : Intel a gagné 1 3/4 à 58 1/8 et Advanced Micro Devices (AMD) a perdu 4 1/4 à 23 3/4. Une cour d'appel californienne a retiré à celle-ci les droits d'exploitation de la puce informatique 386 pour utilisation illégale. Intel pourrait réclamer 1 milliard de dollars à son concurrent.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 7 juin
Alcoa	69 3/4	69 1/2
ATT	61 7/8	62 1/8
Boeing	39 5/8	38 7/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	52 1/8	52 5/8
Eastman Kodak	51 3/4	51 1/2
Exxon	65 1/4	65 3/8
Ford	56 1/8	56 5/8
General Electric	93 7/8	93 1/2
General Motors	41 3/8	41 1/2
Goodyear	41	39 3/4
IBM	54	52 1/4
ITT	84	84 3/8
Mobil Oil	70 1/4	70 3/4
Pfizer	69 7/8	69 3/8
Schlumberger	67	66 3/8
Texaco	65 1/8	65 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	136 5/8	136 1/8
Union Carbide	18 1/2	19 1/8
United Tech.	52 3/4	52 7/8
Westinghouse	14 1/8	14 7/8
Xerox Corp.	75 1/2	74 5/8

LONDRES, 7 juin ↑ Progression

Les valeurs ont progressé, lundi 7 juin, au Stock Exchange, encouragées par une hausse plus forte que prévu des crédits à la consommation en avril. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 14,9 points à 2 844,8 points, soit une avance de 0,5 %. Le volume des échanges a diminué à 452,9 millions de titres au premier jour du terme boursier, contre 623 millions vendredi.

L'encours des crédits à la consommation a progressé de 194 millions de livres en avril, après une hausse de 196 millions en mars. Les analystes attendaient une augmentation d'environ 150 millions de livres.

Les pétrolières ont été fermes dans l'attente du début de la réunion de l'OPEP, mardi 8 juin, à Genève. Les brasseries, qui ont décidé de réduire le degré d'alcool de plusieurs de leurs bières pour compenser une modification des taxes sur cette boisson, ont progressé, ainsi que les groupes de distribution et le bâtiment. Bass a gagné 16 pence à 462 et Allied Lyons, 13 pence à 533.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 7 juin
Allied Lyons	5,18	5,30
B.P.	3,07	3,08
B.T.R.	6,02	6,11
Cadbury	4,44	4,47
De Beers	11,40	11,28
Glaxo	5,90	5,90
G.U.S.	20,13	20,13
I.C.I.	6,89	6,95
Reuters	13,66	13,62
RTZ	6,69	6,39
Shell	6,02	6,09
Unilever	10,17	10,28

TOKYO, 8 juin ↓ Nouvelle baisse

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse, mardi 8 juin. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a cédé 268,95 points à 20 575,24 points, soit un recul de 1,29 %. Environ 350 millions de titres ont changé de mains, un volume comparable à celui observé la veille.

L'indice Nikkei a terminé mardi à son plus bas niveau de la séance dans un marché affecté par la vigueur du yen et par des ventes sur les contrats à terme et d'option. Les dénouements de position continuent de peser sur le comptant. « Le marché est fondamentalement faible et vulnérable à tout facteur négatif », a déclaré un boursier. « Quelques rachats de découverts se sont manifestés sans parvenir toutefois à stimuler le marché », a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 8 juin
Ajinomoto	1 370	1 360
Bridgestone	1 370	1 370
Canon	1 420	1 390
Fuji Bank	2 330	2 270
Honda Motors	1 400	1 390
Matsushita Electric	1 340	1 310
Mitsubishi Heavy	715	708
Sony Corp.	4 640	4 590
Toyota Motors	1 690	1 640

CHANGES

Dollar : 5,4635 F ↓

Le yen a repris mardi 8 juin en début de matinée son mouvement de hausse, interrompu depuis une dizaine de jours, s'envolant à 5,1304 F (pour 100 yens), contre 5,0876 F lundi soir. Contre le franc, le dollar fait l'objet de prises de bénéfice à 5,4635 F contre 5,4780 F au cours de la Banque de France de lundi.

FRANCFORT	7 juin	8 juin
Dollar (en DM)	1,6258	1,6226
TOKYO	**7 juin**	**8 juin**
Dollar (en yens)	107,47	106,34

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (8 juin)	7 13/16-7 15/16 %
New-York (7 juin)	3 %

BOURSES

	4 juin	7 juin
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	512,50	509,18
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 859,69	1 887,86

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	4 juin	7 juin
Industrielles	3 545,14	3 532,13

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	4 juin	7 juin
100 valeurs	2 829,90	2 844,80
30 valeurs	2 213,20	2 224,20
Mines d'or	192,20	189,10
Fonds d'Etat	95,18	94,99

FRANCFORT	4 juin	7 juin
Dax	1 637,85	1 655,61

TOKYO	7 juin	8 juin
Nikkei Dow Jones	20 844,19	20 575,24
Indice général	1 671,85	1 655,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4650	5,4660	5,5215	5,5255
Yen (100)	5,1333	5,1368	5,1878	5,1947
Ecu	6,5760	6,5811	6,5728	6,5822
Deutschemark	3,3675	3,3690	3,3652	3,3690
Franc suisse	3,7552	3,7586	3,7758	3,7822
Lire italienne (1000)	3,6900	3,6950	3,6611	3,6677
Livre sterling	8,7942	8,2985	8,3249	8,3354
Peseta (100)	4,3913	4,3939	4,3434	4,3508

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 1/2	7 5/8	7 1/4	7 3/8
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16
Lire italienne (1000)	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 1/4	10 1/2
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 7/8	6
Peseta (100)	11 1/2	12 1/2	10 1/8	11 1/8	10 3/8	11 3/8
FRANC FRANÇAIS	7 5/8	7 3/4	7 3/8	7 1/2	7 1/16	7 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 8 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5570	C.N.E 3%	5480	5500	5500	+ 0 36
1065	B.N.P. T.P.	1070	1068	1072	+ 0 19
910	Cr.Lyon. T.P.	920	920	920	....
1887	Renault T.P.	1935	1930	1911	- 1 24
1910	Rhone Poul. T.P.	1970	1961	1961	- 0 46
1123	Saint Gobain T.P.	1125	1140	1140	+ 1 33
911	Thomson T.P.	945	....	....	....
605	ACCOR	571	578	578	+ 1 23
705	Air Liquide	731	732	729	- 0 27
620	Alcatel-Alsthom	628	634	634	+ 0 96
1960	Als.Superm.	2195	2180	2181	- 0 64
335	A L S P I	344	344	342	- 0 58
590	AGF Sté Centrale	597	598	600	+ 0 50
1280	Axa (ex Cie Midi)	1282	1275	1289	+ 0 55
142	Bafip	142	145	145	+ 2 11
60	Bail-Equipem.	61 10	61 10	61 20	+ 0 16
915	Bail Investiss.	928	926	926	- 0 22
460	Bancaire	470 60	479 80	472	+ 0 30
640	Bazar H.-V.	626	620	620	- 0 96
1190	Berger (M)	1170	1170	1160	- 0 85
435	Bertrand Faure	433 10	430	430	- 0 72
1030	Bic	1095	1090	1091	- 0 37
1129	B.I.P.	1100	1100	1100	....
162	BIS	159 50	158	158	- 0 94
545	B N P (CI)	547	554	556	+ 1 65
480	Bollore Tech.	450	454	447 50	- 0 56
2440	Bongrain	2530	2530	2502	- 1 11
535	Bon-Marché	493	488 50	510	+ 3 45
625	Bouygues	653	653	650	- 0 46
90	BP France	87	89 90	90	+ 3 45
860	B S N	871	875	874	+ 0 34
1270	Canal Plus	1298	1301	1298	....
168	Cap Gem.S.	187 50	188	185 10	- 1 28
193	Carnaudmetalbox	202	203	202 70	+ 0 35
2610	Carrefour	2685	2710	2720	+ 1 30
135	Casino	138	138	137 60	- 0 29
107	Casino ADP	108 10	107 50	108	- 0 09
600	Castorama D.I.	585	585	583	- 0 34
230	C.C.F.	239 90	240	238 50	- 0 58
30	CCMC Ly.	30 50	30 40	30	- 1 64
485	C.D.M.E.	470	475	470	....
189	C.E.G.I.D.	199	199 90	196	- 1 51
40	Centrest (Ny)	39	39 10	39 10	+ 0 26
345	C.E.P. Comm.	356	357	355	- 0 28
71	Cerus	80 50	81 95	81	+ 0 62
1220	Cetelem	1245	1251	1268	+ 1 85
285	CF Int.	284	284 10	284 10	+ 0 04
355	CGI Info.	315	311	320	+ 1 59
1040	C G I P.	1097	1095	1090	- 0 64
600	CGP	626	625	625	- 0 16
1000	Chargeurs S A	994	999	995	+ 0 10
260	Christian Dior	288 30	288	285	- 1 23
435	C I C A (M)	400	394	435	+ 8 75
315	Ciments franc.	330	328	328	- 0 61
550	Clarins	558	555	538	- 3 58
345	Club Meditar.	347 90	348 50	351	+ 0 89
915	Colas	980	980	983	+ 0 31
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1310	Compt Mod.	1311	1321	1321	+ 0 76
325	CPR (Paris Réa.)	329 80	327	326 30	- 1 09

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 7/6

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Epargne	337 43	322 13	Natio Sécurité	12 182 48	12 182 48	Trésor...		
Eparcic	3982 45	3982 45	Natio Valeurs	873 58	850 20	Trilion	5463 85	5393 73
Eparcourt-Sicav	4262 12	4251 49	Nippon-Gan	6755 43	6495 61	Uni-Associations	123 53	123 53•
Epargne Associat.	25931 59	25636 33	Nord Sud Dévelop.	1789 27	1785 70	Uni-Foncier	1303 80	1272
Epargne-Uni	1391 12	1357 19	Obli-Associations	175 94	173 33	Unifrance	586 65	572 34
Eufi Cash capi.	8691 58	8691 58•	Oblicic-Mondial	2913 64	2870 58	Uni Régions	1231 15	1201 12
Euroo Solidarité	1150 67	1139 28	Oblicic-Régions	1142 98	1126 09	Univar	257 41	257 41•
Eurocic Leaders	1071 83	1040 61	Oblifutur	3249 22	3169 97	Univers Actions	1395 03	1361
Eurodyn	1194 36	1185 23	Oblig. tres caté.	199 26	196 32	Univers Obligations	1977 52	1929 29
Euro Gan	6402 51	6156 26	Oblilion	1573 80	1568 22	Valorg	2258 39	2256 13
Fonsicav	15959 67	15959 67	Oblisécurité Sicav	14274 82	14274 82	Valrea	58788 83	58759 45
France-gan	10563 93	10253 78	Oraction	1447 78	1412 48	Winterthur St-Honoré	232 98	222 42

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 478	....	5 2	5 7
Ecu	6 580	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 800	....	326	346
Belgique (100 F)	16 381	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 200	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 899	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 990	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 208	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 303	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 473	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	375 210	....	362	382
Suède (100 krs)	75 060	....	70	79
Norvège (100 k)	79 550	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 880	....	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 394	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 545	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 291	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	5 098	....	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	65250	65300
Or fin (en lingot)	65400	65200
Napoléon (20f)	371	371
Pièce Fr (10 f)	330	.....
Pièce Suisse (20 f)	379	375
Pièce Latine (20 f)	371	375
Souverain	473	472
Pièce 20 dollars	2380	2400
Pièce 10 dollars	1100	1100
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2460	2395
Pièce 10 florins	381	380

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 7 juin 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 191 532

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,30	117,08	116,54
Précédent	116,72	116,50	116,08

CAC 40 A TERME
Volume : 17 068

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 882 50	1 879	–
Précédent	1 847	1 844	–

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Tout en voulant augmenter sa diffusion à l'étranger

La FFT envisage de réduire en France les retransmissions télévisées du tournoi de Roland-Garros

Au lendemain des Internationaux de France de tennis qui se sont achevés le 6 juin, la fédération française de tennis et France-Télévision envisageraient de réduire la retransmission du tournoi en France, au nom de la qualité et du spectacle, et d'étendre sa diffusion dans le monde.

Christian Bimes, président de la fédération française de tennis (FFT) n'a pas caché sa satisfaction, lundi 7 juin, en présentant le bilan des Internationaux de France de Roland-Garros. Bilan « globalement positif », pimenté par une petite querelle entre TF 1 et France-Télévision qui a tourné en faveur du service public.

Le 28 mai, la direction du tournoi apprenait que la demi-finale de la Coupe de France, Saint-Etienne-Laval, est programmée dimanche 6 juin, à 16 h, soit une heure après le début de la finale du simple messieurs des Internationaux de France. Ulcérés, les organisateurs demandaient aussitôt à la Fédération française de football de revoir ses horaires pour éviter un télescopage néfaste à ces deux rendez-vous. Mais les choses en sont restées là et les téléspectateurs ont dû choisir. Si TF 1 a dominé l'Audimat jusqu'à 17 h (durant la première mi-temps du match de football), France 2 a quasiment monopolisé l'audience ensuite. Les téléspectateurs ont zappé pour un match de tennis haletant. A 19 h, lors des derniers échanges de la finale, France 2 a réalisé douze points d'audience (plus de six millions de Français derrière leur poste) et 57,3 % des parts de marché.

En retransmettant les Internationaux de France, le service public a donc une nouvelle fois « fait le plein » d'amateurs. Malgré les piètres performances des joueurs français, l'audience a réalisé un score sensiblement équivalent à 1992, près de 3,5 points en moyenne (près de deux millions d'amateurs). Contrairement aux rumeurs, France 3 n'a pas déprogrammé en catastrophe les derniers matches de la journée pour satisfaire un public mécontent. *« Il était bien stipulé dans le contrat que France 3 cesserait de retransmettre le tennis à 17 heures »*, explique Alain Riou, directeur du département presse-télévision du tournoi. Ce mouvement avait déjà été entamé en 1992, où les émissions générales avaient repris à 18 h au lieu de 19 h en 1991. De plus, le résumé de la journée, qui a été diffusé dans la deuxième partie de soirée – après 22 heures – en 1992 était cette année présenté dans la troisième partie : après minuit.

Cette légère décrue de la retransmission télévisée serait-elle le signe avant-coureur d'un réaménagement complet de la couverture des Internationaux ? La FFT, présidée depuis peu par Christian Bimes, souhaiterait mettre fin à la « double exposition » inaugurée en 1988 sur les deux chaînes du service public, afin d'éviter une saturation. *« Aujourd'hui, rien n'est décidé*, explique Jean Réveillon, directeur des sports de France-Télévision. *Nous allons analyser les audiences et l'impact du tournoi sur le public et les amateurs. Il faut être attentif. Nous allons étudier d'autres possibilités de couverture. On peut imaginer une plus grande élasticité. Nous pourrions même ouvrir les deux antennes au tennis si deux grands matches se disputent en simultané. Mais il ne faut pas être systématique. »*

Cent cinquante heures de direct

Dès 1994, France 2 et France 3 retransmettraient donc les matches à tour de rôle et en continu, de 11 h à 19 h, choisissant eux-mêmes les rencontres en fonction de leur intérêt. Ils zapperaient donc entre le central, le central bis qui sera inauguré en mai 1994 (*le Monde* daté 23-24 mai) et le court numéro un. Le spectacle en serait revigoré et le service public retrouverait la mission de chaîne généraliste qu'il perd pendant quinze jours et laisserait une chaîne spécialisée comme Eurosports, accessible par le câble, retransmettre Roland-Garros quasiment jour et nuit, comme elle l'a fait cette année.

En 1988, à l'expiration du contrat de la FFT avec TF 1, Philippe Chatrier, alors président de la fédération, négocie avec Antenne 2 et FR 3 une double retransmission des matches. La première posant ses caméras sur le central, la deuxième s'intéressant aux rencontres du court un. Trois ans après la victoire de Yannick Noah, le tennis coule alors des jours heureux. Le nombre des licenciés enfle, comme celui de téléspectateurs et des tarifs publicitaires. Pour Philippe Chatrier, qui souhaite faire du tennis un sport universel et renforcer l'image de marque de son tournoi, le marché est formidable. Depuis six ans, France-Télévision diffuse près de cent-cinquante heures de tennis de direct pendant Roland-Garros et le nombre de pays diffuseurs est passé de soixante à cent entre 1990 et 1992.

Aujourd'hui, les organisateurs semblent vouloir éviter de galvauder, en France, le rendez-vous de la porte d'Auteuil. Partant du principe que les Français ne feront pas des miracles tous les ans, en parvenant en demi-finale, comme Henri Leconte, en 1992, la FFT semble vouloir resserrer la diffusion en France, tout en la mondialisant. En 1993, environ cinq milliards de téléspectateurs dans cent trente-six pays des cinq continents ont admiré les évolutions des joueurs de tennis sur la terre battue parisienne. Samedi 5 juin, par exemple, plus de sept millions d'Allemands ont regardé, en direct, la victoire de leur compatriote Steffi Graf sur l'Américaine Mary-Joe Fernandez.

BÉNÉDICTE MATHIEU

En s'alliant avec l'américain IRI

Le groupe Sofres-Secodip part à l'assaut du géant Nielsen en Europe

Un an après le rachat de Secodip, société spécialisée dans les études quantitatives, le groupe Sofres vient de nouer une alliance stratégique en Europe avec l'américain Information research Inc. (IRI) (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires). Une société commune associant Secodip (45 %), IRI (45 %) et l'allemand GFK (10 %) sera formée pour partir à l'assaut du marché des panels distributeurs en France et du leadership de l'américain Nielsen en Europe.

Jusqu'à présent, les informations sur les ventes de produits distribuées en hyper et supermarchés étaient collectées quasi manuellement. Depuis quelques années, la société IRI a mis au point un scanner qui permet un recueil automatique d'au moins 250 000 informations par lecture électronique de codes barres. Cette innovation technique a permis à IRI de conquérir 55 % du marché des panels distributeurs aux Etats Unis. Désireux de s'internationaliser, IRI souhaite désormais développer des partenariats dans la plupart des pays d'Europe. L'accord passé avec la Sofres-Secodip lui ouvre la porte du marché français mais aussi des pays d'Europe du Sud. Des investissements de plusieurs dizaines de millions de francs sont à prévoir. Nul doute également que Nielsen, qui a réagi avec retard aux Etats-Unis, ripostera plus rapidement en France.

YVES MAMOU

□ **Renouvellement du conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde*.** – Le conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde* a élu, lundi 7 juin, son bureau, dont la composition est la suivante : Anne Chaussebourg, présidente, qui a été réélue à ce poste, Gérard Courtois et Edwy Plenel, vice-présidents, Olivier Biffaud, trésorier, et Josyane Savigneau, secrétaire. Cette élection fait suite à l'assemblée générale de la Société des rédacteurs, réunie le 4 juin, au cours de laquelle le conseil d'administration avait été renouvelé. Avaient été élus administrateurs : Olivier Biffaud, Yves-Marie Labé, Edwy Plenel et Josyane Savigneau. Avaient été réélus : Anne Chaussebourg et Laurent Greilsamer. Les autres administrateurs, élus les années précédentes, sont Gérard Courtois, Bernard Dejean, Alain Giraudo, Alain Lebaube, Raphaëlle Rérolle et Marie-Pierre Subtil.

CARNET DU Monde

Naissances

Florence et J.-François DECONNINCK vous annoncent la naissance de

Anne-Sophie,

le 30 mai 1993.

34, avenue de l'Europe,
92700 Colombes.

Décès

– Mme Naima Sebti,
son épouse,
M. Elhadi Belkhayat,
son père,
Salahedine, Fanou, Meriem, Zineb,
ses enfants,
Ses frères, sœurs, beaux-parents,
parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohamed BELKHAYAT,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (X1961),
diplômé de l'INSEE et de Sciences-Po,
ancien membre du gouvernement
du Royaume du Maroc,
ancien ambassadeur,

survenu le 28 mai 1993, à Rabat.

41, rue Bani-Touzine,
Rabat-Souissi.

– Edith,
son épouse,
David et Emmanuel,
ses fils,
Et les familles Berman, Segal et Sapon,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Henri BERMAN,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique,
assistant à la faculté,
gastro-entérologue,

survenu en son domicile, le 6 juin 1993, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le 9 juin, à 16 h 15, au cimetière parisien de Pantin.

Rendez-vous à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

123, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Claude Bourdet,
son mari,
Catherine, Nicolas et Louis,
ses enfants,
Camille Sarrut,
sa petite-fille,
La famille Adamoff,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Ida BOURDET,
née Adamoff,

survenue le 5 juin 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 juin, à 16 heures, à l'église Saint-Pierre de Chaillot et l'inhumation au cimetière de Passy, place du Trocadéro.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Lyon, Paris, Flaviac.

M. et Mme Alain Boyer
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Boyer
et leur fils,
Mme Edith Reibel
et ses enfants,
Mme Jeannine Vessiller,
ont la grande douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Mme Albert BOYER,
née Odette Reibel.

– Marie-Alix, Thierry Defrance,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean-Paul, Chantal du Merle
et leurs enfants,
Bruno du Merle,
François, Evelyne du Merle,
et leur fils,
Dominique, Anne-Marie du Merle,
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Le vicomte Jean du Merle,
ses enfants et son petit-fils,
Le comte et la comtesse Odon de Massas,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœur et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy, comte du MERLE,
ingénieur général de l'air,

survenu le dimanche 6 juin 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, entouré de ses enfants.

Les cérémonies religieuses auront lieu le jeudi 10 juin à 10 h 45, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Châtenay,
à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Orbec en Auge.

62, rue des Prés-Hauts,
92290 Châtenay-Malabry.

– Jean-Jacques et Gilbert Dupont ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Mme Paule DUPONT.

Les obsèques ont eu lieu le 4 juin 1993 à Miremont (31).

148, rue de l'Université,
Paris-7e,
27 ter, rue des Meuniers,
Paris-12e.

– Les familles Earle, Fischbacher, Arnaud, Neel, Baudry, Faure, Thibault,
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Harold EARLE FISCHBACHER,
PDG des éditions Fischbacher,

survenu le 4 juin 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Un service d'actions de grâce sera célébré le mercredi 9 juin, à 9 h 30, en l'église réformée du Foyer de l'âme, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris-11e.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Va, fais tout ce que tu as dans le cœur, car l'Eternel est avec toi.
II Samuel 7, v. 3.

33, rue de Seine,
75006 Paris.

– Saint-Père (58).
On nous prie de faire part du rappel à Dieu du

docteur Guy GARNAULT,

survenu le 6 juin 1993, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 10 juin, à 10 heures, en la chapelle de la Commanderie de Villemoison, Saint-Père, où le deuil se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Pougny dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes ni plaques, des dons pour la recherche médicale.

– L'équipe médicale et soignante et tout le personnel de la polyclinique psychiatrique de l'Association de santé mentale du treizième arrondissement ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et amie

le docteur Claude GRUNSPAN-SENS,

survenu le 5 juin 1993.

Polyclinique, 10, rue Wurtz,
75013 Paris.
ASM 13, 11, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.

– Jean-François, Christophe
Denis Jouvet et leur famille,
font part du décès de leur mère

France JOUVET
née Tournier,

survenu le 1er juin 1993, dans sa soixante-sixième année.

21, rue Armand-Millet,
92230 Bourg-la-Reine.

– Eliane Lamarque,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

André LAMARQUE,

survenu le 31 mai 1993.

Eliane Lamarque,
17, rue Bel-Air,
34680 St-Georges-d'Orques.

– Isabelle et Jean-Marie Le Guen
et leurs enfants,
M. et Mme Roland Serreau,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-seizième année, le 31 mai 1993, de

M. André LE GUEN,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1940,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

7, rue Chevert,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Jacques NANTET,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de la Fraternité d'Abraham,
vice-président de l'Association des écrivains catholiques,

décédé le 5 juin 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme Jacques Nantet, née Claudel,
son épouse,
M. et Mme Erhard von Friedberg
et leurs enfants Mathaüs, Andreas et Henning,
M. Donatien Nantet,
ses enfants et petits-enfants.

L'inhumation a eu lieu à Flogny-la-Chapelle, dans l'intimité.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 juin, à 19 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dans tes mains, Seigneur.

12, rue Montalivet,
75008 Paris.
(*Le Monde* du 8 juin.)

– Les familles Priou et Péricaud,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Jules-Marie* PRIOU,**
directeur honoraire de la bibliothèque
de l'Assemblée nationale,
membre de l'Académie du Var,

survenu le 4 juin 1993, à Toulon, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La Tour d'ivoire,
place Horace-Cristol,
83000 Toulon.
86, rue de Javel,
75015 Paris.

– Hélène Tabah,
son épouse,
Rachel Tabah,
sa mère,
Béatrice Tabah, Dominique Tabah et Louis Yvert,
Benjamin et Emmanuelle,
ses filles, gendre et petits-enfants,
Jacques, Ninette, Gérard, Lili et Roger Lévy
et leurs enfants,
Henri, Léon et Lucienne
et leurs enfants,
ses frères, gendre, belle-sœurs
et leurs enfants,
Petit-Jean et tous ses amis et anciens collègues,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Frédéric TABAH,
ancien haut fonctionnaire
des Nations unies,
médaille de la Résistance,

le 4 juin 1993.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 10 juin, dans sa maison de Crans (Suisse).

Crans, près Céligny, Suisse,
19, chemin du Tirage.
17, rue Jeanne-d'Arc,
10000 Troyes.
12, allée des Fougères,
93340 Le Raincy.

– Mme Robert Villeneuve,
sa mère,
Guilhem et Sara,
ses enfants,
Avec leur mère Marine Canceill,
Jacqueline et Dominique Michelet,
François et Estelle Villeneuve,
ses frères et sœurs,
et leurs enfants,
Les familles Villeneuve, Gaultier, Bouvet et Ridé,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 2 juin 1993, de

André VILLENEUVE,
ancien élève de l'Ecole
polytechnique (promo 62),
administrateur de l'INSEE.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Germain des Prés, le 7 juin.

11, rue Paul-Louis-Courier,
75007 Paris.

Remerciements

– Très touchée par les marques d'affection et d'estime manifestées à

Serge LEROY,

Pauline vous remercie en son nom.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la béatification de

JOSÉMARIA ESCRIVA,
fondateur de l'Opus Dei.

Une messe sera célébrée par Mgr André Vingt-Trois, évêque auxiliaire de Paris, le mardi 22 juin, à 18 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Bureau d'information de l'Opus Dei,
5, rue Dufrénoy,
75116 Paris.

Anniversaires

– Le 8 juin 1969 disparaissait

Elie GOLDENBERG.

Nous l'aimons toujours. Nous nous souvenons.

– Il y a un an disparaissait le

docteur Jean-Florian METTETAL.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Mme Jean-Claude Mettetal
Et ses enfants.

Pierre Bergé, président,
Le professeur Christine Rouzioux, Frédéric Edelmann, Christophe Girard, vice-présidents,
Pierre-Michel Rainon,
Toute l'équipe et tous les membres d'ARCAT-SIDA (Association de recherche, de communication et d'action pour le traitement du sida),
Richard Neel,
tiennent à vous rappeler la disparition du

docteur Jean-Florian METTETAL,

leur vice-président et directeur médical, mort du sida le 8 juin 1992.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

ARCAT-SIDA, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris.

Frédéric Edelmann, président,
Et tous les membres du CIVIS (Centre interprofessionnel pour l'information sur le sida et l'infection à VIH), vous rappellent la disparition du

***docteur Jean-Florian* METTETAL,**

leur vice-président et ami, mort du sida le 8 juin 1992.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

CIVIS, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris.

– Le 1er juin 1989 nous quittait

Jean RABAUT,
historien et journaliste.

Le 9 juin, il était inhumé à Versailles.

Ses enfants et sa sœur se souviennent et rappellent à ses amis sa mémoire.

– Il y a huit ans, le 9 juin 1985,

Paul STRANSKY

a quitté les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui, ainsi que pour sa sœur,

Annie STRANSKY,

décédée à Londres, le 22 avril 1993.

Communications diverses

– « La catastrophe et la mémoire », avec J.-C. Attias et L. Poznanski, mercredi 9 juin, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris.

Soutenances de thèses

– Soutenance, par Katia Gorins, de sa thèse de doctorat en pharmacie : « Etude de l'observance médicamenteuse dans un service de gériatrie de long et moyen séjour », vendredi 11 juin 1993, 15 heures, université Paris-V-René-Descartes, 4, avenue de l'Observatoire, Paris-6e, salle Houel.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6057

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III									
IV			■		■				■
V						■		■	
VI			■						
VII									
VIII			■	■					
IX			■				■		
X						■			
XI						■			■

HORIZONTALEMENT

I. Mauvaise rencontre. – II. Grand serpent du Sahara. – III. Sans l'ombre d'un doute. – IV. Symbole. A côté du champ. – V. Figure mythologique. – VI. Participe. On ne peut plus simple. – VII. Capables de causer une certaine peine. – VIII. Quartier d'Etretat. Demande donc un gros effort. – IX. Orientation. C'est lorsqu'on n'en a pas qu'on en a le plus. Fragment de valse. – X. Produit de la terre. Un simple nuage. – XI. En France. Un spécialiste.

VERTICALEMENT

1. Protège donc du froid. – 2. Dans son métier, on en voit des vertes et des noires. – 3. Faute de service. Câblé. – 4. Avec elle, il y a toujours du tirage. Blonde pétillante. – 5. Poisson. Bonne pour le service. – 6. Rencontre de poids lourds. Attention ! – 7. Champ de glace. Eau. – 8. Franc lourd. Nouvelles. – 9. Qualifie un poids. Visage familier.

Solution du problème n° 6056

Horizontalement

I. Geindres. – II. Admirable. – III. Réa. Ablon. – IV. Gap. Ego. – V. Obi. Si. Au. – VI. Nana. Dîne. – VII. Niaises. – VIII. Intruses. – IX. Rai. – X. Rio. Email. – XI. Eon. Renne.

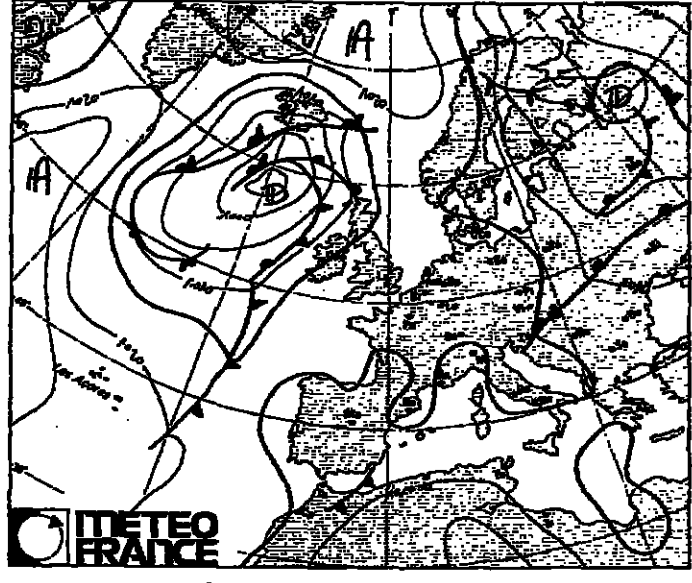
Verticalement

1. Garçonnière. – 2. Ede. Bain. Io. – 3. Imagination. – 4. Ni. Air. – 5. Draps. Sucer. – 6. Rab. Ides. Me. – 7. Eblé. Iseran. – 8. Slogan. Sain. – 9. Enouer. Ile.

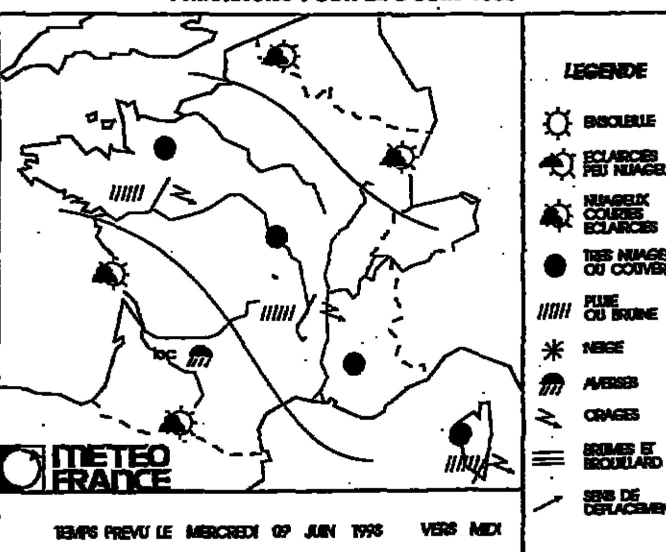
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN 1993



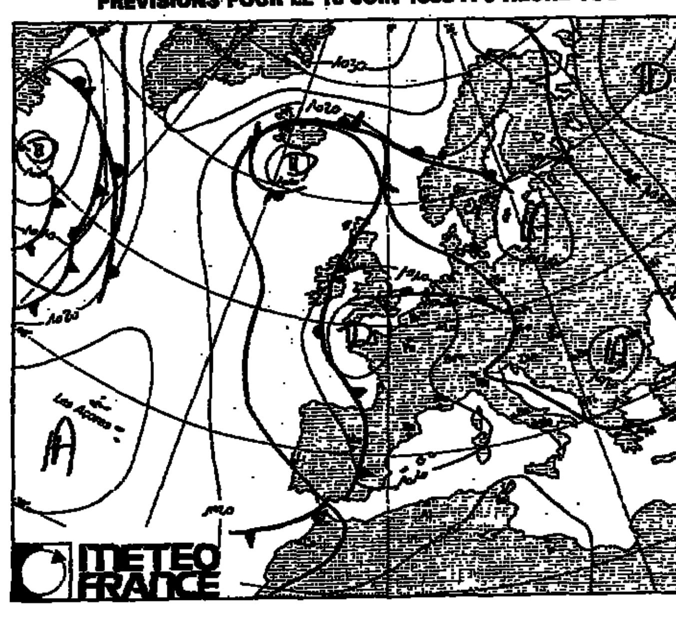
Mercredi : souvent pluvio-nuageux. – Nuages et orages concerneront la quasi-totalité de la France. Sur les régions proches de la frontière belge, la matinée sera encore assez bien ensoleillée, et les orages ne se déclencheront qu'en fin d'après-midi.

Partout ailleurs, les nuages seront abondants, et les pluies orageuses pourront se déclencher à n'importe quel moment de la journée. En montagne, les orages pourront être forts.

Les températures seront un peu moins élevées que la veille : les minimales seront voisines de 14 degrés près de la Manche, de 18 degrés près de la Méditerranée, de 16 degrés ailleurs ; les maximales ne dépasseront guère 20 degrés sur le littoral de la Manche, alors qu'ailleurs, elles seront comprises entre 24 degrés et 28 degrés.

Le vent sera partout faible ou modéré, de sud ou sud-est.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-6-93

Valeurs relevées le 07-6-1993 à 18 heures TUC et le 08-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	30	15	D
BIARRITZ	21	16	N
BORDEAUX	30	18	C
BOURGES	28	18	D
BREST	24	13	D
CAEN	25	11	B
CHERBOURG	23	8	D
CLERMONT-FER.	29	16	D
DIJON	28	17	D
GRENOBLE	31	17	D
LILLE	26	14	D
LIMOGES	27	13	N
LYON	30	18	D
MARSEILLE	28	18	D
NANCY	28	16	D
NANTES	29	19	D
NICE	26	19	D
PARIS-MONTS.	27	17	D
PAU	27	17	B
PERPIGNAN	28	16	A
POINTE-A-PITRE	29	25	D
RENNES	28	14	D
ST-ETIENNE	29	15	D
STRASBOURG	29	16	D
TOULOUSE	30	16	D
TOURS	28	17	D

ÉTRANGER			
ALGER	26	18	N
AMSTERDAM	23	10	N
ATHÈNES	28	18	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	26	15	D
BELGRADE	31	17	O
BERLIN	22	15	N
BRUXELLES	26	13	D
COPENHAGUE	19	9	D
DAKAR	28	23	N
GENÈVE	30	15	D
ISTANBUL	23	16	D
JÉRUSALEM	22	14	N
LE CAIRE	31	20	D
LISBONNE	24	17	D
LONDRES	27	14	D
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	27	16	D
MADRID	21	15	C
MARRAKECH	27	15	C
MEXICO	26	14	N
MILAN	30	13	D
MONTRÉAL	20	8	D
MOSCOU	15	7	C
NAIROBI	23	14	C
NEW-DELHI	45	31	D
NEW-YORK	24	15	C
PALMA	28	20	N
PÉKIN	33	20	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	15	D
HONGKONG	31	28	C
SÉVILLE	25	17	C
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	18	6	D
SYDNEY	19	8	D
TOKYO	21	19	C
TUNIS	27	21	C
VARSOVIE	25	8	D
VENISE	28	20	D
VIENNE	30	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Trop beau pour être faux

LE duel de Pivot avec Fabrice Luchini, vendredi dernier, à «Bouillon de culture», restera *un moment mémorable de cannibalisme télévisé. «Je sais que dans cinq minutes vous allez prendre ma place...»,* finit par souffler, vaincu, un Pivot *débordé à un comédien qui renvoyait les questions à leur auteur comme autant de volées liftées et multipliait les monologues brillantissimes.* Luchini se défendit d'aussi inavouables ambitions, mais le crime était consommé : il digérait déjà sa proie.

Cet acte d'anthropophagie en direct modifia évidemment le cours de l'émission. Autour du dernier Lelouch, *Tout ça pour ça,* dans lequel joue Fabrice Luchini, Pivot avait imaginé une belle discussion, avec un joli thème *leloucho-pivotien* : la vie et le cinéma, leurs interférences, le flou délicieux de leurs limites. Pivot se pourléchait *d'avance, et nous aussi, d'ausculter* ce Lelouch, condamné au funambulisme perpétuel entre sa vie et ses films, qui rafistole l'une avec les *autres, refait sa vie avec ses comédiennes,* tourne ses films avec ses ex-femmes, retaille sa vie sur tables de montage et croque ses *films à pleines dents.*

Comme pour illustrer ce doux funambulisme, éclatait une étonnante complicité entre Lelouch et son interprète – et ex-femme «dans la vie», – Marie-Sophie L. Cette complicité ressortissait-elle *de la réalité ou du cinéma? De la* vie, sans aucun doute, puisqu'ils étaient assis là, chez Pivot, et que notre tout premier mouvement, irrépressible, est toujours de croire réel ce que nous montre la télévision. Et, on avait beau se souvenir que les tentations de truquage, en ce lieu, avec de tels personnages – des acteurs et un metteur en scène en visite de promotion à la télé, – ne devraient laisser que peu d'illusions, que *la règle du genre* consiste précisément à offrir une image de tendre complicité, on marchait presque. Le moment était irrésistible, magique comme un Lelouch, trop beau pour être faux.

Mais Luchini, grisé, en fit trop. Furtivement et habilement, le réalisateur de «Bouillon de culture» nous le montra entre deux répliques, essayant avec gourmandise, comme un costume de scène, son personnage pervers de Jouvet moderne – quelqu'un, au cours de l'émission, lui avait lancé ce compliment. On comprit alors que l'on se trouvait irrémédiablement dans le cinéma. Cette tendresse, cet émerveillement étaient, comme chaque fois, fabriqués. *Prolongement quasi* biologique de la main de Claude Lelouch, une invisible caméra n'avait jamais cessé de tourner.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 8 juin

TF 1

20.45 Cinéma : La Reine blanche. □
Film français de Jean-Loup Hubert (1991).

22.55 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct : les amoureux du sexe.

0.50 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Quelques jours avec moi. ■■■
Film français de Claude Sautet (1988).

23.05 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. J'ai épousé un héros.

0.10 Journal et Météo.

0.30 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par *Michel Field.*

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Racket au lycée.
De Pierre Joassin.

21.45 Planète chaude.
Indonésie, mémoire d'un cyclone, documentaire de Jean-Claude Courdy et Bertrand Schmidt.

22.35 Journal et Météo.

23.05 Cinéma : Chimère. □
Film français de Claire Devers (1988).

0.35 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : ***Les Nuits avec mon ennemi.*** ■
Film américain de Joseph Ruben (1990).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Cinéma : ***Toutes peines confondues.*** ■■
Film français de Michel Deville (1991).

0.00 Le Journal du hard.

0.05 Cinéma : ***Buttman's Ultimate Workout.***
Film américain, classé X, de John Stagliano (1990).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Histoires du Grand Nord.
Soirée proposée par Wolfgang Vogel et *réalisée par Peter Milger.*

20.45 Cinéma : Le Vol de l'aigle. ■
Film suédois de Jan Troell (1981) (v.o.).

23.00 Documentaire : De Colomb à Franklin.
De Peter Milger.

23.25 Documentaire : Sur les traces de Franklin.

0.40 Cinéma d'animation : Snark.

M 6

20.45 Téléfilm : Rock'n'roll Mom.
De Michael Schultz.

22.30 Série : Mission impossible.

23.25 Documentaire : Le Temps de naître.
De Sarah Benillouche.

0.20 Informations : Six minutes première heure.

0.30 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.

21.30 ***Grand angle.*** *Les années solitude (rediff.).*

22.40 Les Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 avril au Théâtre de *La Colline*) : Quatuor à cordes n° 3 op. 19, de Zemlinski ; Cinq pièces pour piano op. 23, de Schoenberg ; Trio à cordes op. 20, de Webern ; Palström Lieder pour soprano, flûte et piccolo, clarinette et trio à cordes, de Eisler ; Wein Weib und Gesang pour piano, harmonium et quatuor à cordes d'après une valse de J. Strauss, de Berg, par le Quatuor Prat, Marianne Pousser, soprano, Thomas Prevost, flûte, Philippe Berrod, clarinette, Judy Chin, harmonium, Mihail Ritter, violon.

22.00 Les Voix de la nuit.

23.09 Ainsi la nuit.

0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 9 juin

TF 1

14.35 Club Dorothée.

17.50 Série : Premiers baisers.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
Invitées : Victoria Abril, Marie Sara.

19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).

19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal et Météo.

20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Hommage à Ray Ventura.

22.45 Magazine : 52 sur la Une.
De Jean Bertolino. Superflics, de Jean-Luc Blain et Dominique Sinzinsky.

23.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

0.45 TF 1 nuit.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
Emission présentée par Pascal Sevran. A deux sur France 2.

16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Animé par Laurent Romejko.

16.45 Magazine : Giga.

18.25 Série : L'Equipée du Poney Express.

19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
Animé par Nagui.

20.00 Journal.

20.40 Sport : Football. *Dernier match de barrage* entre un club de 1re division et un club de 2e division ; A 20.45, Coup d'envoi ; A 21.30, Mi-temps, Journal des courses et Météo ; A 21.45, 2e mi-temps.

22.35 ***Première ligne.***
Mafias russes, documentaire de Michel Honorin et Jean-François Bernigaud.
Trafics, corruption, racket dans l'ex-Union soviétique.

23.35 Journal et Météo.

23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.50 Le Magazine du Sénat.

15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.

16.40 Les Minikeums.

17.30 Magazine : Fractales.
Dossier : on a marché sur Mars.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invité : Cédric Pioline.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 ▶ La Marche du siècle.
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Que deviendront-ils ? 1983-1993 : Philippe, Valérie, Franck, Jérôme, Ingrid et Florent, filmés depuis dix ans par Michel Fresnel.

22.25 Journal et Météo.

23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.10 Sport : Basket-ball universitaire.
France-Etats-Unis. En différé du stade Pierre de Coubertin.

16.50 Magazine : L'Œil du cyclone.
Spécial Annecy.

18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Série : Tam-tam.

19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : China Girl. ■
Film américain d'Abel Ferrara (1987).

22.25 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Ville à vendre. ■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1991).

0.15 Cinéma : **La Nuit du chasseur.** ■■■
Film américain de Charles Laughton (1985) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).

17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre.
Jean d'Ormesson/Carla Bruni.

19.30 Documentaire : Les Wodaabe, nomades du Nigeria.
De Leslie Woodhead.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Musica : Bill T. Jones and Company.
Documentaire de Mischa Scorer.
Portrait du danseur et chorégraphe noir américain suivi d'un ballet interprété par sa troupe.

21.40 Danse : The Mother of Three Sons.
Chorégraphie : Bill T. Jones ; musique : Leroy Jenkins ; réalisation : Thomas Klees.

23.10 Documentaire : Prostitution.
De Mireille Dumas. 3. La maman du trottoir. Elle a renoncé à la prostitution pour récupérer ses enfants et vit désormais dans une communauté religieuse.

0.05 Cinéma d'animation : Snark.
En harmonie avec la montagne et l'eau, de Te Wei (19 min).

M 6

15.25 Série : L'Exilé.

16.30 Magazine : Nouba.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : Les Aventures de Tintin.
Le Sceptre d'Ottokar (1re partie).

18.00 Série : L'Homme de fer.

19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45).

20.45 Téléfilm : RSVP.
De Paulo Barzman.

22.30 Téléfilm : L'Enfer du vice.
De Metzger Alan.

0.05 Magazine : Vénus.

0.35 Six minutes première heure.

0.50 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.

21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (fin).

22.40 Les Nuits magnétiques.
Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (2).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Bernard Sichère (le Rire des dieux).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 septembre à la Chapelle royale de Versailles) : Motets à la Vierge, Le Cantique des cantiques, Motets pour le temps de la Passion et de Pâques, Motets pour la Pentecôte, Vêpres de Sainte-Cécile, Motet pour la Nativité, de Dumont, par le Ricercar Consort de Bruxelles.

21.50 Concert (donné le 31 août 1992 lors du Festival estival de Paris, 2e partie) : New-York, melting-pot, un portrait musical de New-York, par Jean-François Zygel, Astor Piazzola, Susann Belling, Sonia Wieder-Atherton.

23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes n° 1 en ut mineur op. 15, de Fauré ; Sonate pour violoncelle et piano, op. 4, de Kodaly ; Concert pour violon, piano et quatuor à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson.

0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le groupe Correspondance du saxophoniste et hautboïste Daniel Beaussier. La rétrospective : Jef Gilson, compositeur, chef d'orchestre et pianiste.

هكذا من الأصل

L'assassinat de l'ancien secrétaire général de la police de Vichy

Un homme âgé de quarante-neuf ans s'accuse de l'assassinat de René Bousquet

Christian Didier, un homme âgé de quarante-neuf ans, a été interpellé, mardi en fin de matinée, par la police judiciaire quelques instants après avoir tenu une conférence de presse improvisée dans un hôtel des Lilas (Seine-Saint-Denis), où il a affirmé, détails à l'appui, être le meurtrier de René Bousquet. Les enquêteurs restaient circonspects, n'excluaient pas d'être en présence d'un affabulateur *en raison de la biographie* mouvementée du personnage.

L'homme a appelé à la rédaction du *Monde* à 10 h 30, quelques minutes après que la première dépêche d'agence a signalé le meurtre de René Bousquet. *«C'est moi qui ai tué cette ordure, j'ai un message à vous délivrer.»* Un canular macabre? L'homme donne l'adresse et l'étage où habitait l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, le nombre de balles qu'il a tirées. Il parle calmement. Est-ce bien lui, est-ce un affabulateur? Toujours est-il qu'il veut que des journalistes le rejoignent pour qu'il fasse connaître son *«message»*. Il donne rendez-vous à la sortie du métro Mairie-des-Lilas, *«face au McDo»*.

Il est midi et l'homme porte des lunettes noires, un jean élimé et un polo. Il conduit la poignée de journalistes présents au rendez-vous, sur une placette des Lilas (Seine-Saint-Denis), vers un lieu plus calme. Dans la chambre de l'hôtel Paul-de-Koch, un établissement vieilli, où il s'est installé, l'homme parle. Christian Didier, puisqu'il affirme s'appeler ainsi, dit avoir quitté la veille son domicile de Saint-Dié (Vosges). Il dit d'abord *«l'horreur que peut inspirer un type comme Bousquet, qui a été chargé de l'épuration ethnique des juifs, qui a envoyé 20 000 adultes et 5 000 enfants dans les camps»*. Ajoutant avoir *«mis six mois»* avant de se décider, il déclare qu'*«éliminer un monstre est honorable, c'est la victoire du bien sur le mal»*. Il n'en démordra pas, refusant d'être considéré comme un *«justicier»*. Puis il raconte la scène de l'assassinat avec une précision troublante.

Le récit de Christian Didier

«Je suis arrivé vers 9 h 30 avenue Raphaël. J'ai sonné à l'interphone. J'ai dit à Bousquet que j'étais un fonctionnaire du ministère de l'intérieur et que je devais lui remettre une citation à comparaître pour un procès.» Bousquet a finalement accepté. *«Il m'a ouvert la porte. J'ai reconnu son visage, que j'avais vu sur des photos et à la télé. Je l'ai appelé par son nom pour être sûr que c'était bien lui. Je lui ai expliqué que je devais lui remettre la convocation devant le procureur de la République.»* Joignant le geste à la parole, Christian Didier explique qu'il a alors porté la main dans sa sacoche, comme pour en extraire les papiers en question. *«Mais dans ma sacoche, il y avait un revolver de calibre 38»*, ajoute-t-il, montrant à l'appui de ses dires une arme de poing à barillet et vérifiant qu'il reste deux balles.

«Il y avait un gros berger allemand et j'ai eu peur qu'il me saute dessus. Mais il s'est enfui quand j'ai tiré la première balle. J'ai encore tiré deux fois, touchant Bousquet, qui a continué à foncer sur moi. C'est seulement à la quatrième balle, que j'ai tirée à hauteur de la tête, qu'il est tombé. J'ai laissé la fausse citation à comparaître sur place pour signer mon geste. Je ne veux pas me sauver, je ne veux pas échapper à la justice. La justice n'a pas fait son travail. En 1987 déjà, j'ai essayé de tuer Barbie en tentant de pénétrer dans la prison de Lyon où il était enfermé. Je m'étais fait passer pour un faux urologue, mais le portique de sécurité s'est déclenché et l'on a vu que j'avais une arme sur moi. Pour ça, j'ai déjà fait quatre mois de prison.»

Lisant son *«message»*, un texte qu'il dit avoir envoyé fin mars à toutes les rédactions et à de nombreuses personnalités, Christian Didier parle de son *«errance divine»*, du *«souffle de Dieu»* et de sa propre *«mission sur Terre»*. Son propos s'égare, mélangeant Kerouac, Malraux et Rimbaud. *«Je me suis servi du tremplin de cette action pour redonner la spiritualité à l'humanité»*, dit-il encore, évoquant ses problèmes psychiques. Il intitule son «message» confus *«SOS Spiritualité Monde»* et confirme qu'il a l'intention de se rendre à la police.

L'extrême prudence des enquêteurs

Quelques instants après le départ des journalistes présents, Christian Didier ne faisait pas obstacle à son interpellation par des policiers de la PJ parisienne. Vers 13 heures, il était conduit aux fins d'interrogatoire au 36, quai des Orfèvres. Toutefois, les enquêteurs refusaient toute indication sur la véracité de son récit et de son autodénonciation. L'extrême prudence des policiers de la brigade criminelle s'explique par la biographie déjà mouvementée de Christian Didier, où la recherche de publicité médiatique semble une constante.

Déjà, en 1980, il avait attiré l'attention sur lui en s'imposant 480 kilomètres de marche, entre Strasbourg et Paris, dans le vain espoir qu'un éditeur accepte d'éditer un livre de souvenirs de voyage en Australie (*le Monde* du 29 avril 1980). Puis, le 1er mars 1986, pour présenter un autre livre, édité à compte d'auteur, *la Ballade d'Early Bird*, il avait fait irruption sur le plateau d'Antenne 2, au cours de la cérémonie de remise des césars. A la même époque, il avait réussi à brandir une banderole autopublicitaire (*«Achetez mon livre»*) dans les lieux les plus divers : un meeting de Jean-Marie Le Pen, un match de tennis à Roland-Garros, l'arrivée du Tour de France, la cour de l'Elysée, diverses émissions de télévision («Droit de réponse», «Champs-Elysées», «Le Jeu de la vérité»).

Les enquêteurs, qui avaient commencé à l'interroger en milieu de journée, mardi, n'excluaient donc pas d'être en présence d'un affabulateur. Reste cependant que les enquêteurs ont retrouvé dans l'appartement de René Bousquet la «citation à comparaître» évoquée par Christian Didier. D'autre part, Christian Didier, né en 1944 à Saint-Dié (Vosges), qui s'auto-accuse aujourd'hui de l'assassinat de René Bousquet, a bien tenté, le 19 mai 1987, de pénétrer dans la prison Saint-Joseph de Lyon où était incarcéré Klaus Barbie. Se faisant passer pour un urologue, il avait demandé à rencontrer le prisonnier pour une visite post-opératoire, mais le revolver de collection armé de six balles qu'il dissimulait dans un cartable devait le trahir lors de son passage par le portique de sécurité.

Jugé pour port d'arme prohibée en septembre 1987 par la sixième chambre correctionnelle du tribunal d'instance de Lyon (*le Monde* du 24 septembre 1987), il avait alors déclaré : *«Je voulais le tuer.»* Il avait été condamné à douze mois de prison, dont huit avec sursis, peine accompagnée de trois ans de contrôle judiciaire et d'une *«obligation de soins»*.

ERICH INCIYAN et EDWY PLENEL

M. Méhaignerie : «La justice devait être rendue. Je ne peux que condamner un tel acte»

Le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, a déclaré que René Bousquet devait être prochainement jugé pour ses actes en tant que secrétaire général de la police de Vichy. *«La justice devait être rendue. René Bousquet devait très probablement être appelé à bref délai à répondre devant la cour d'assises de Paris de complicité de crimes contre l'humanité*, a précisé M. Méhaignerie. *L'instruction était terminée et le parquet allait déposer son réquisitoire définitif devant la chambre d'accusation. Je ne peux que condamner un tel acte»*, a ajouté le ministre.

□ **Me Serge Klarsfeld : «Des conséquences négatives».** – *«Cela fait des années que nous luttons pour juger ce que représente Bousquet et nous sommes atterrés devant cet événement dont les conséquences sont négatives*, a déclaré Me Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de juifs déportés de France. *Nos efforts de justice contre celui qui incarnait toute l'action antijuive de l'appareil d'Etat de Vichy sont contrecarrés par une volonté de vengeance qui s'assimile à un règlement de comptes.»*

□ **Me Alain Levy, avocat des parties civiles : «Il devait être soumis aux règles de droit».** – *«Je ne peux que déplorer l'assassinat de René Bousquet*, a déclaré Me Lévy, avocat des parties civiles. *Quels que soient les crimes qui lui sont reprochés, il devait être soumis aux règles de droit et l'instruction menée à son terme.*

□ **Me Charles Libmann : «Je suis en désaccord avec ce genre de procédés monstrueux.»** – Me Libmann, qui représente l'Association des fils et filles de juifs déportés, partie civile dans le procès Bousquet, a déclaré : *«Je suis complètement ahuri. René Bousquet aurait comparu dans un délai relativement court. Ce que nous souhaitions, c'est que la vérité de ce temps de l'Occupation sorte un petit peu avec les responsabilités qu'on pouvait dégager. Il fallait qu'une page d'histoire s'écrive par un procès.»*

□ **Henri Amouroux : «Il aurait pu faire des révélations.»** – *«Celui qui a tué René Bousquet a fermé la bouche de quelqu'un qui aurait pu, s'il y avait eu un procès – ce dont je doutais fort, – faire des révélations sur l'époque»*, a déclaré au *Monde* Henri Amouroux, historien. *La police sait beaucoup de choses. Bousquet avait des dossiers et des amitiés. Mais, avec cet assassinat, la justice est définitivement éteinte».*

□ **Patrick Quentin (LICRA) : «Trois hypothèses».** – Me Patrick Quentin, secrétaire général de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), a affirmé : *«C'est la consternation, non parce que Bousquet est mort, mais parce que ce meurtre a empêché que le procès ait lieu. Il y a trois types d'hypothèses sur le meurtre : un crime crapuleux, par un ennemi d'affaires, le coup de ras-le-bol d'un enfant de déporté, mais c'est peu probable, et enfin un crime d'un ami politique puisque le procès se profilait.»*

□ **Henry Rousso, historien : «Effet pervers.»** – *«Depuis le début, cette affaire n'a connu que des effets pervers, contradictoires. Après cet acte condamnable, l'effet pervers est encore plus grand*, explique Henry Rousso, historien de Vichy. *On fait de Bousquet une victime, alors que le procès aurait pu permettre de faire l'Histoire.*

□ **Bernard Pons (RPR) : «Des gens ne souhaitaient pas que le procès de Vichy soit fait.»** – Président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Bernard Pons a estimé après le meurtre de René Bousquet qu'il y avait *«des gens qui ne souhaitaient pas que le procès de Vichy soit fait»*. M. Pons a ajouté qu'il considérait *«comme difficilement possible que ce soient des victimes* [du régime de Vichy] *qui soient à l'origine de l'assassinat»*.

□ **Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) :** *«Bousquet a donc cessé de vivre. Quoi que l'on pense de cet acte, pas une larme pour ce bourreau! Ceux qui s'offusquent aujourd'hui auraient dû manifester la même indignation lorsque tous les gouvernements de la Ve République bloquaient les procédures judiciaires intentées à cet immonde symbole de la collaboration. Au seul profit des nostalgiques d'extrême droite*

ÉGYPTE

Un mort dans un attentat à l'explosif au Caire

Une personne a été tuée et quatorze autres blessées dans un attentat à l'explosif, commis mardi 8 juin sur l'avenue des Pyramides au Caire. La victime est un Egyptien et cinq des blessés sont des touristes britanniques, a indiqué l'agence de presse MENA. Une source policière a précisé qu'un inconnu – vraisemblablement un intégriste – a lancé, du haut d'un pont, un engin explosif qui visait un autobus de tourisme mais qui, manquant sa cible, est tombé sur une voiture particulière, faisant un mort et trois blessés graves dans le véhicule. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

DÉBATS
Avortement : «Cours constitutionnelles et Etat de droit», par Alfred Grosser. Ex-Yougoslavie : «Reconstituer une Bosnie ?», par Maurice Duverger 2

ÉTRANGER
La situation dans l'ex-Yougoslavie. 3
Libéria : M. Boutros-Ghali ordonne une enquête après le massacre attribué aux hommes de Charles Taylor 6

POLITIQUE
A l'Assemblée nationale, la majorité cherche à dépassionner le débat sur la réforme de la Banque de France 7
Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : «Avantages en nature» 8

SOCIÉTÉ
La 9e conférence internationale sur le sida 10
Le Vatican veut relancer le rapprochement entre les Eglises chrétiennes 10

SCIENCES ◆ MÉDECINE
● Les errances de la médecine fœtale ● Le record du monde du pont de Normandie ● Détritus en sous-sol .... 11 à 13

CULTURE
Woody Allen privé de la garde de ses enfants 15
Francis Perrin met en scène le Barbier de Séville à Marseille 15

CHRONOLOGIE
Mai 1993 dans le monde 18

ÉCONOMIE
La rencontre à l'Hôtel Matignon avec le CNPF : le premier ministre demande le doublement des contrats d'apprentissage 19
Le secrétariat du GATT change de directeur général 21

COMMUNICATION
La FFT envisage de réduire en France les retransmissions télévisées du tournoi de Roland-Garros 24

INITIATIVES
● Dossier : les îlots de prospérité
● Management : copie conforme
● Les stages .... 27 à 42

Services
Abonnements 2
Annonces classées 22
Carnet 24
Marchés financiers 22-23
Météorologie 25
Mots croisés 24
Radio-Télévision 25
Spectacles 17

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté 27 à 42

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1993 a été tiré à 500 352 exemplaires.

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

La logique industrielle

Les derniers avocats des victimes se sont exprimés lundi 7 juin devant la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, qui juge, depuis le 3 mai, l'affaire *dite du sang contaminé*. Des plaidoiries parfois contradictoires, *révélatrices d'un dossier* complexe qui peut être abordé *de diverses manières*.

Ce sont les mêmes robes noires qui se succèdent devant le même lutrin de bois verni. C'est le même virus présent dans les mêmes dérivés sanguins qui a contaminé des victimes ayant toutes un *même point commun* : l'hémophilie. Pourtant, les plaidoiries sont très différentes. Celui-ci plaide l'empoisonnement et demande le renvoi de l'affaire devant une cour d'assises. Celui-là se satisfait de la qualification de tromperie retenue par le tribunal, alors qu'un autre soutient qu'il s'agit d'un homicide *involontaire. Mais, au-delà* des arguments juridiques, c'est le ton employé qui change radicalement d'un avocat à l'autre. Ces variations n'ont d'ailleurs que peu de *rapport avec l'option juridique* choisie.

Ainsi, *Me Maryse Joissains, du* barreau d'Aix-en-Provence, voulait un procès criminel en cour d'assises. Mais qu'on la comprenne bien : ce procès, elle le voulait *«pour que l'ensemble du problème»* soit examiné. Et l'avocate précise qu'il ne s'agit pas pour elle de *«hurler avec les loups»*. Bien au contraire, *Me Joissains se demande comment* la cour va pouvoir juger : *«Votre décision devra être juste. Mais, mon Dieu, comme je ne voudrais pas me trouver à votre place!»* Car l'avocate constate : *«La justice a opéré une coupure en amont et en aval.»*

L'amont, ce sont les politiques, les ministres, *mais c'est surtout* leurs conseillers que Me Joissains s'étonne de ne pas voir dans le box. *«Il manque beaucoup de monde dans ce prétoire. Où est le docteur Claude Weisselberg* [conseiller du secrétaire d'Etat à la santé], *où est le docteur François Gros* [conseiller du premier ministre]*?»* Elle voudrait aussi voir juger *«le docteur Bahman Habibi, le professeur Soulier, M. Baudry et certains médecins prescripteurs»*. Ces derniers sont en aval. Et l'avocate estime que *ce procès réduit à quatre personnes* est *«un procès amputé, un procès alibi, un procès bonne conscience et peut-être même une parodie de justice»*.

Après négociations

Me Michel Zaoui n'est pas de cet avis. Méthodiquement, il démonte l'argumentation de la défense, qui invoque les incertitudes de l'époque, pour souligner *que le seul soupçon de la dange*rosité des produits dérivés du sang aurait dû conduire les prévenus à tout faire pour que la distribution soit immédiatement *interrompue. Un argument que* Me Caroline Bettati reprend en montrant le box : *«Les incertitudes? Ce sont eux qui les ont créées.»*

Pour ces deux avocats, il y a eu *«tromperie»*; et Me Georges Holleaux *soutient cette même* thèse en axant sa plaidoirie sur *«la logique industrielle du CNTS»*. Son propos est clair et logique : c'est pendant la *construction de l'usine de frac*tionnement des Ulis que survient l'épidémie de sida. Or cette usine, d'un coût de 89 millions de francs, a nécessité un financement public à hauteur de 33 millions de francs, qu'il a fallu négocier et discuter âprement.

«En 1983, explique Me Holleaux, *nous sommes en plein chantier, les crédits sont dégagés. Parler du chauffage des produits, c'est dire que l'on doit importer, remettre en cause le projet industriel. C'est dire adieu à l'autosuffisance, adieu à la crédibilité du docteur Roux, adieu à la carrière du docteur Garretta qui brigue la succession du docteur Soulier.»* Et, pour l'avocat, c'est cette logique qui a conduit les prévenus à ignorer les dangers des produits non chauffés, et, plus tard, leur distribution parallèle *aux produits chauffés* sera surtout justifiée par les difficultés de trésorerie du CNTS.

Cette double distribution a été dénoncée par Me Evelyne Lasner, mais elle la place sous la lumière de *«l'homicide involontaire»*; un délit dont l'avocate retrouve les éléments constitutifs dans l'attitude du docteur Garretta : *«Il y a eu négligence, et l'imprudence c'est d'attendre la réalisation du risque au lieu de le prévenir.»* Me Lasner évoque aussi les autres responsabilités pour y renoncer d'un geste. *«Il y en a, c'est vrai. Mais celle du principal responsable nous suffit.»* Me Zaoui a été plus loin en plaçant parmi *«les faux problèmes»* la mise en cause de l'administration et des ministres. Mais c'est une réaction qu'il veut bien comprendre : *«On cherche toujours de hauts responsables, car plus le drame est immense, douloureux, plus le responsable doit être à la hauteur de ce drame.»*

Un effet loupe

Une phrase forte, qui a été *entendue, et sera prononcée* dans d'autres enceintes judiciaires, dans d'autres procès. Si forte qu'elle pourra être exploitée par la défense. Si forte qu'elle révèle le trouble de certains avocats face à un dossier manifeste*ment incomplet*. Ce trouble, Me François Cantier, du barreau de Toulouse, ne s'en cache pas : *«Je me suis posé des questions sur la culpabilité des prévenus. Il y a une question lancinante, obsédante : certes, le docteur Garretta a pris des décisions qui ont abouti à la tragédie. Mais alors, pourquoi personne ne s'est-il élevé contre ces décisions? Cette question, même à la place où je suis en tant qu'avocat, je ne peux pas l'éviter.»*

Son trouble le fait fustiger ses confrères qui, au début de la semaine, ont développé de manière parfois virulente la thèse de l'empoisonnement et qu'il désigne comme *«ceux qui propulsent les victimes dans leur douleur au-delà du raisonnable»*. Et, courageusement, il fait part de ses propres incertitudes : *«Ce procès pénal, avec son effet loupe, m'effraie. Juger en 1993 des faits qui datent de sept années auparavant, nous n'en avons pas l'habitude. Il serait terrible qu'un drame se conclue par une injustice.»*

Me Cantier est cependant certain de la culpabilité des prévenus lorsqu'il leur reproche : *«Vous êtes tous restés comme en état d'apesanteur et vous n'avez pas pris les décisions qui s'imposaient.»* Il dénonce *«le mythe barbare de l'autosuffisance»*, et les considérations financières lui inspirent ce cri : *«Il ne faut pas faire entrer les marchands dans le temple d'Hippocrate, sinon cette tragédie ne sera que la première d'une longue série.»*

Mais l'avocat résume aussi l'impression que lui a fait l'ensemble de l'affaire en soupirant : *«J'ai vu une société moderne où émergeaient de nouveaux pouvoirs, le pouvoir médiatique et le pouvoir médical. Notre société ne les a pas encore pris en compte. Ils évoluent plus vite que nous.»*

MAURICE PEYROT



Le Monde

INITIATIVES

Les îlots de prospérité

Des sociétés encore prospères tentent de vivre en bonne entente avec un environnement moins chanceux

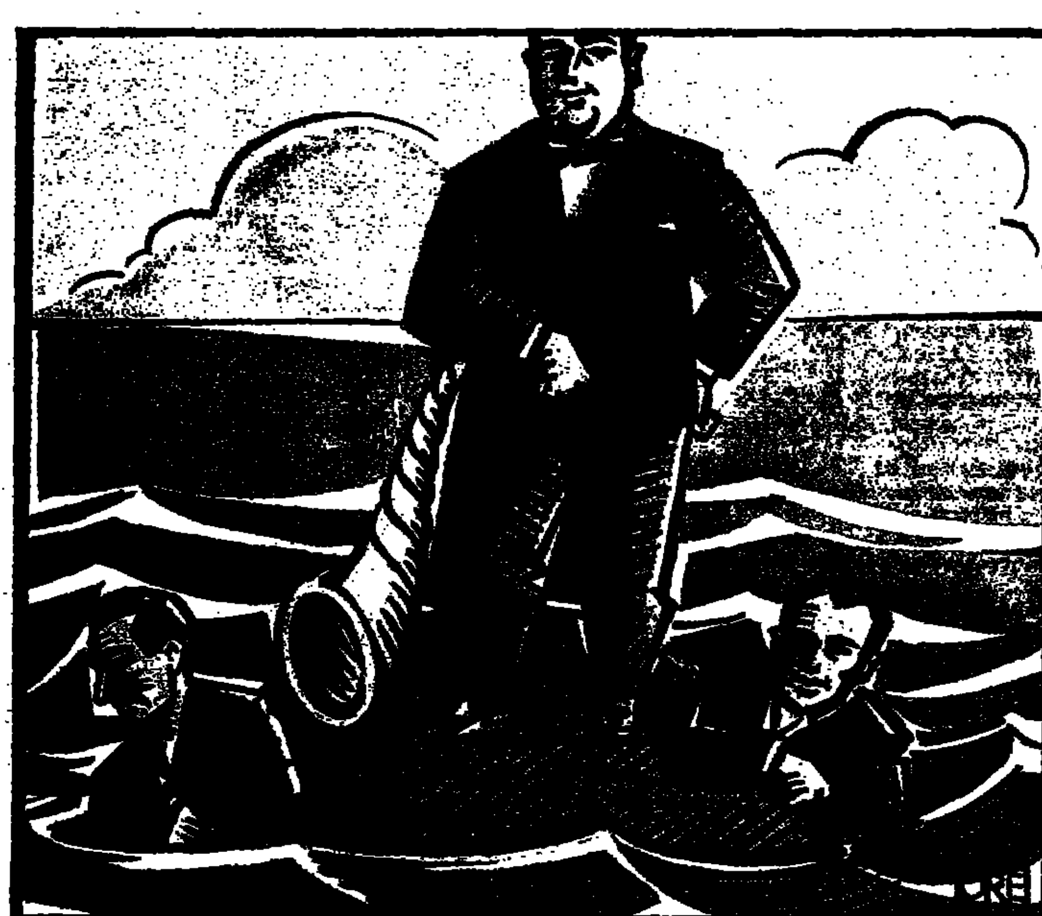
A tort ou à raison, et quand ils subsistent encore malgré la crise, les «îlots de prospérité» sont regardés avec envie par ceux qui n'appartiennent pas au cercle des privilégiés. Tous, à un moment ou à un autre, ont dû apprendre à vivre leur différence, réelle ou supposée, sous les yeux des autres. Le plus souvent, ils ont entrepris d'apprivoiser un environnement qui, parfois, aurait pu leur être hostile.

Cette situation, la Cité des sciences de la Villette l'a connue et s'est vite décidée à en faire un avantage, en la contrant. A l'origine, l'implantation de ce haut lieu voué aux nouvelles technologies, dans ce quartier populaire du dix-neuvième arrondissement contenait certains risques. Quand le chômage se développe, que des familles vivent dans des difficultés permanentes et, que les bandes de jeunes ressassent leur inactivité, l'apparition d'une «vitrine» aussi alléchante peut se transformer en une provocation ou éveiller des convoitises. Des tensions peuvent naître du décalage.

Il fallait pactiser préventivement, ou, plutôt, séduire, avant d'espérer s'intégrer. Une mission, conduite par le docteur Brulé, fut chargée de ce travail psychologique d'approche, puis, dans la suite logique, s'efforça de trouver des réponses, par l'emploi, avec l'une des premières opérations «nouvelles qualifications». Même peu formés, les enfants du quartier pouvaient tenir des postes dans la maintenance des appareils ou devenir des monteurs pour les expositions, par exemple.

Grâce à cette démarche, la population voisine, et les jeunes principalement, se sont appropriés la Cité des sciences. Certains y ont trouvé du travail, d'autres y ont appris un métier nouveau. Résultat : les vols et les dégradations sont peu nombreux, en tout cas moins importants qu'on ne le redoutait.

Avec des variantes, et des caractéristiques différentes, d'autres sociétés ont eu à tenir compte de leur situation particulière dans leurs rapports avec le milieu d'alentour, ne serait-ce que pour éviter de perturber des équilibres délicats. Installée au cœur d'un quartier défavorisé de Roubaix, l'entreprise de vente par correspondance *La Redoute*, en excellente forme économique, a choisi de se fondre discrètement dans le décor, plutôt que de «s'entourer de miradors». Elle a joué la carte de l'insertion, de la formation, et soutient, en lien avec le secteur associatif, les actions conduites pour venir en aide à des publics en difficulté. A Evian, la société de la source d'eaux minérales, filiale du groupe BSN, a bien pris la mesure des effets négatifs, pour les PME du bassin d'emploi, de sa politique sociale généreuse. En payant le double des autres employeurs, et en attirant les plus qualifiés, elle provoque des distorsions et assèche le marché du travail. Très tôt, elle s'est donc engagée, maintenant au travers de l'association «Léman développement», dans des opérations en faveur du renforcement du tissu économique local. Ce faisant, elle s'affirme comme une «entreprise citoyenne», soucieuse de ses partenaires.



EVIDEMMENT, l'opulence de ces entreprises n'est en réalité que relative et leur arrogance, que les esprits chagrins leur reprochent parfois, n'est jamais que la manifestation de comportements qui peuvent être d'abord maladroits. Décentralisés dans les années 70, les gros services annexes des banques, par exemple, ne se considèrent pas, malgré les apparences, comme des nantis installés au fin fond de la province. Et ce, malgré les parcs verdoyants qui entourent les locaux, dotés de crèches pour les enfants et de centres de loisirs pour les mercredis ou les vacances, et en dépit de la position sociale plus assurée qu'affichent les employé(e)s. Pour eux, si l'îlot de prospérité a jamais existé, les récentes réductions d'effectifs ou les restructurations l'ont *définitivement relégué au rayon des images du passé*. Quoique continue d'en penser l'opinion publique locale...

Ces derniers années, justement, ceux qui semblaient invulnérables ou en tout cas préservés, ne sont plus aussi confiants. Le doute rôde, et avec lui, la crainte de renouer avec une réalité plus commune sous le regard, affligé ou moqueur, des «autres». Niort est en train de vivre ce lent processus qui conduit à la prise de conscience. Dans cette ville dominée par les mutuelles d'assurances, le taux de divorce des femmes, le plus élevé de France parce qu'elles disposaient de l'indépendance financière, *était de notoriété publique. Les discrètes suppressions* d'emploi qui s'y produisent amènent à plus de prudence et les comportements changent. Enclave «américaine» près de Montpellier, IBM a certes conservé ses attributs glorieux et expose son niveau de vie «luxueux». Mais les difficultés de Big Blue obligent à une prise de conscience. Et si le temps de la splendeur était fini ? Au fil des années, heureusement, la ville bourgeoise et compassée, devenue «Montpellier, la surdouée», s'est reconciliée avec ces salariés d'exception et, au contraire, a su faire une locomotive de cette implantation, à l'origine, déconcertante.

Un retour à la normale, en douceur, n'est pas toujours possible, tant les habitudes historiques sont fortes. A quelques kilomètres l'une de l'autre, en *Lorraine, l'usine sidérurgique de la Sollac et celle de* production de fonte de Pont-à-Mousson montrent que les chassés-croisés laissent des traces. Après avoir été au sommet, l'acier connaît le désespoir et peut envier la fonte. A l'inverse, Pont-à-Mousson *reste sur son petit nuage et souffrira s'il lui faut en* descendre. Parce que l'euphorie économique ne dure jamais.

Alain Lebaube

■ **Ephémère richesse...**
Les risques du monopole
par Marie-Claude Betbeder

■ **L'entreprise citoyenne**
Ne pas appauvrir les autres
Catherine Leroy

■ **La Lorraine entre acier et fonte**
Maintenir son passé
par Marie-Béatrice Baudet

page 28

■ **La fin de l'âge d'or**
Rester sur son site d'accueil
par Jean Menanteau

■ **L'esprit quartier**
Quand une entreprise joue l'agent social
par Francine Aizicovici

■ **Maintenir les mannes d'antan**
Les titres bancaires sauveurs d'emplois
par Liliane Delwasse

page 29

MANAGEMENT
□ Copie conforme

LIBRAIRIE

page 30

TRIBUNE
□ Simplifions la gestion de l'emploi
par Michel Masounave

page 31

Ephémère richesse...

Niort, capitale des mutuelles, balance entre torpeur et mobilisation

L'AFFAIRE avait fait beaucoup de bruit dans la presse nationale aussi bien que régionale en mars 1992. La direction de la Mutuelle assurance des artisans de France (MAAF) envisageait de supprimer plus de huit cents emplois. Niort, capitale des mutuelles, cessait-elle d'être cette oasis de puissance tranquille où prospérité rimait avec progrès social...? Sur place, la nouvelle avait fait l'effet d'une bombe : *«A voir les bâtiments imposants des mutuelles,* note Christian Lavergne, responsable du service emploi-recrutement de la MAAF, *on avait fini par croire ces dernières aussi solides que ces colosses en béton : brusquement, il a fallu se faire à l'idée que la forteresse n'était pas imprenable!»*

Les licenciements envisagés ont pu être évités du moins jusqu'ici, au prix de baisses de salaires et d'importants efforts de reconversion pour une partie du personnel. Mais la crise de mars 1992 a fait apparaître ce que cachait la prospérité du bassin niortais : la double fragilité du monde des mutuelles et de l'ensemble de l'économie locale. Certes, ces dernières continuent à témoigner d'un réel dynamisme. Né parmi les instituteurs, avec la création de la MAIF, dans les années 30, le secteur n'a cessé de s'étendre (1). Mais l'essentiel de ce développement a été porté par la fulgurante croissance de l'automobile : *«Entre 1950 et 1980,* rappelle Yves Ozanne, directeur des ressources humaines (DRH) de la MAAF, *le marché de cette dernière a été multiplié par trente. De ce fait, toutes les mutuelles sont construites sur des modèles de croissance. Or, il est impensable qu'un tel développement recommence...»* D'autre part, l'assurance est un domaine désormais très encombré, *«soumis à son tour,* comme le souligne Jean-Pierre Lhote, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Niort, *à la concurrence internationale»*. Enfin, le développement de l'informatique et de la bureautique ont rendu inutile les dactylos et les agents administratifs que les mutuelles ont longtemps embauchés en grand nombre : sur ses 1400 salariés niortais, la MAAF doit ainsi en reconvertir 500.

Les autres mutuelles connaissent des problèmes analogues; mais ayant évité les erreurs financières qui ont épuisé la MAAF, elles gardent une puissance suffisante pour les régler en douceur et... dans la discrétion qu'elles affectionnent : *«Ce sont de grosses soupières,* commente avec humour Christian Rigondaud, directeur des relations extérieures à la mairie de Niort : *il y faut vraiment beaucoup de gros bouillons pour que le couvercle se soulève!»* Mais tout un chacun peut constater qu'elles ne créent plus guère d'emplois et qu'elles s'efforcent d'alléger leurs effectifs.

Voyant monter son taux de chômage, Niort découvre qu'elle se laisse porter depuis longtemps par les facilités d'emploi et la richesse dont l'a comblée son secteur tertiaire. La ville n'est nullement *«allergique à l'industrie»*, comme on le dit parfois. La confection, y a longtemps prospéré, de même que la mécanique et le travail du bois. Mais toutes ces activités ont disparu ou sérieusement régressé ces dernières années. A l'heure actuelle, Niort n'arrive pas à susciter d'emplois industriels à sa périphérie : notamment parce que les salaires qui s'y pratiquent ont un effet dissuasif sur les entreprises.

Mais la ville a peine à se mobiliser contre un mal encore peu perceptible. *«La facilité de l'emploi a anesthésié l'esprit d'entreprise,* s'inquiète Jean-Pierre Lhote. *Il nous manque des hommes pour répondre au défi auquel nous allons être confrontés!»*. Bernard Bellec, le maire de Niort, ne se montre pas moins préoccupé. Ce Lorrain d'origine, fils et frère de sidérurgistes, rappelle que rien n'est jamais définitivement acquis en matière économique. *«Dans les années 50 et 60, personne dans l'Est n'imaginait que la région puisse avoir un jour des problèmes d'emploi. N'avions-nous pas le fer, le charbon, et le besoin d'acier n'était-il pas énorme?»*

La leçon qu'il tire de ce drame est qu'il faut anticiper sur les problèmes, investir dans la diversification avant que la récession n'arrive car, alors, *«on doit faire face simultanément à une montée des dépenses et à un effondrement des recettes»*. Mais, s'indigne-t-il, *«notre législation est telle qu'on ne peut espérer d'aide des pouvoirs publics que quand le sinistre est arrivé. Il faudrait qu'un dispositif légal pousse les acteurs économiques à agir au temps de la prospérité, leur donne des obligations à l'égard de l'avenir de leurs salariés et de leur environnement»*.

Niort est peut-être en train de s'y mettre : une cellule de réflexion économique, réunissant les responsables des principales entreprises du sud des Deux-Sèvres, mutuelles comprises, s'est mise en place dans le cadre de la CCI pour poser les jalons de nouvelles activités. Le conseil général lui-même longtemps assez indifférent au devenir de Niort commence à s'en préoccuper. L'avenir dira si l'effort est mené avec la vigueur nécessaire.

Marie-Claude Betbeder

(1) Création de la CAMIF (Coopérative d'achat des adhérents de la MAIF) en 1947, puis avec la MAAF (1951), la MACIF (1960, pour les commerçants), la SMALC (1972, pour les collectivités locales), IMA (1981, en matière d'assistance touristique), Filia-MAIF (filiale de la MAIF, ouverte à des non-enseignants), Séréna-MAIF (autre filiale centrée sur le service et l'assistance à domicile).

L'entreprise citoyenne

Les Eaux minérales d'Evian jouent la carte du développement local

«LES entreprises deviennent citoyennes et les collectivités locales deviennent entrepreneuriales», commente, amusé, Bernard Comont, maire de Publier-par-Evian, une petite commune de Haute-Savoie, embarquée à côté de la SA Evian (du groupe BSN), Thomson, Bolloré Technologie, et d'autres acteurs comme le Groupement industriel du Chablais, la chambre de commerce ou les communes de Thonon et Evian, dans l'association Chablais Léman développement.

Dans ce bassin d'emploi, la vie économique est dominée par trois grandes entreprises, qui fournissent à elles seules 38,7 % des emplois salariés industriels, dont 24 % rien que pour la SA Evian. Pendant des années, la main-d'œuvre qualifiée, tiraillée entre ces entreprises qui offraient des rémunérations élevées par rapport à la région, et la Suisse, tout aussi performante dans ce domaine, a dédaigné les PME locales qui, du coup, *«venaient m'exprimer leurs doléances»*, se souvient Antoine Martin, DRH central de BSN, en poste dans la région dans les années 70. La réponse des grandes entreprises consistera, dans un premier temps, à s'impliquer plus fortement dans la vie culturelle et touristique locale.

Et puis, le concept d'entreprise citoyenne est apparu, développé par Antoine Riboud, le PDG de BSN. En bonne élève, la SA des Eaux minérales d'Evian a mis en application les idées du grand patron sur le rôle des entreprises dans la reconstitution du tissu local; à un moment, d'ailleurs, où la conjoncture commençait à s'inverser : les grands groupes ne sont plus créateurs d'emplois et la Suisse a été touchée à son tour par le chômage. *«La société d'Evian se trouve vis-à-vis du territoire dans une double situation de responsabilité et d'intérêts réciproques»*, explique Boubacar Macalou, chargé, à la SA Evian, du développement de l'implication territoriale d'économie locale (ITEL).

Regrouper ses efforts

Pour mieux maîtriser la situation, la société a souhaité passer *«d'une implication de fait à une implication gérée et orientée vers l'avenir»*. Concrètement, il s'agit d'éviter que l'entreprise se substitue aux pouvoirs publics, d'améliorer l'implication locale par rapport aux besoins de l'entreprise (environnement, qualification...), de renforcer le tissu local pour le rendre moins dépendant de la société.

Diverses actions ont été lancées en ce sens par Evian. La première, visant avant tout à assurer sa pérennité, a été de sensibiliser les communes environnantes à l'importance de la protection de l'eau et de monter avec elles une association pour la protection de l'impluvium. Dans le domaine de la formation, elle a créé, en collaboration avec d'autres entreprises locales, un centre de formation d'apprentis (CFA). Une section maintenance et une section plasturgie verront le jour respectivement à la rentrée 1993 et en 1994. Enfin, pour dynamiser le tissu local, la Société des eaux minérales d'Evian a poussé tous les acteurs économiques locaux et les élus à se réunir au sein de l'association Chablais Léman développement, créée en septembre 1992.

Son objectif : maintenir les emplois existants, développer la compétitivité des entreprises locales, faciliter l'implantation de nouvelles activités. La participation d'Evian à cette instance lui permettra également de veiller à ce que les entreprises susceptibles de s'installer dans la région ne soient pas polluantes, et donc menaçantes pour elle.

Le budget de l'association (375 000 F) est financé à 60 % par les collectivités territoriales, et à 40 % par les entreprises. Pour bénéficier d'une aide financière plus substantielle, l'association a élaboré un contrat de développement économique de bassin qui permet d'obtenir du conseil régional Rhône-Alpes un financement à hauteur de 30 % des actions de développement économique à réaliser sur trois ans.

«Le développement local, ce n'est pas du simple ressort de l'entreprise, conclut Boubacar Macalou, *c'est l'affaire de tous.»* Là-bas, dans le Chablais, il semble que le message soit passé.

Catherine Leroy

La Lorraine entre acier et fonte

Sollac et Pont-à-Mousson : savoir se battre, aujourd'hui, sur des environnements différents

A peine soixante kilomètres de distance. Sollac, dans son berceau historique de Florange, côtoie Metz, Pont-à-Mousson frôle Nancy. Le cœur de la Lorraine donc. Presque la même Lorraine d'ailleurs, la Lorraine sidérurgique. Encore que... Sollac c'est l'acier, Pont-à-Mousson c'est la fonte. Sollac, c'est la vallée de la Fentsch, avec ses hauts fourneaux et ses laminoirs. Les cheminées de Pont-à-Mousson ne grimpent pas aussi haut.

Certains parlent pour rire de la grande et de la petite sidérurgies. Une plaisanterie qui fixe presque le seul lien entre les deux mondes. En effet, les contacts sont rares, voire inexistants. Pourtant. Sollac-Florange et Pont-à-Mousson ont beaucoup de choses en commun. D'abord, une lourde responsabilité, celle de deux entreprises où il fallait être embauché. Sollac et Pont-à-Mousson, c'étaient et ce sont toujours de meilleurs salaires que dans le reste de la région. Des écarts de 20 % ne sont pas exceptionnels. Des aubaines à ne pas rater.

A première vue, la comparaison s'arrête là : aujourd'hui, les deux entreprises vivent des environnements vraiment différents. Mais justement... Et si l'histoire venait à se répéter. Sollac, depuis 1986, année où Edmond Pachura arrive à la présidence du groupe, mène une véritable lutte contre le temps. *«Avant 1986,* se souvient Pierre Amet, responsable de la communication chez Sollac-Florange, *les salariés touchaient une prime si les objectifs de production étaient réalisés, que l'acier soit de bonne ou de mauvaise qualité»*. Le groupe perdait des milliards. Edmond Pachura le ramène à l'équilibre dès 1987.

L'équation de suivi est simple : les prix de vente n'en finissent pas de diminuer, encore plus depuis la chute du mur de Berlin avec l'arrivée sur le marché des producteurs des pays de l'Est. Il faut se battre pour produire au moindre coût. Automatiser et innover, Sollac n'a pas d'autre choix.

L'addition est lourde : aujourd'hui les salariés du groupe ne sont plus que 20 000, 16 000 de moins qu'en 1986. Florange verse son écot. Il y a dix ans, le site embauchait plus de 10 000 personnes. Ils ne seront plus que 4 645 à la fin 1993. Deux cent quarante cinq suppressions d'emplois seront encore à réaliser en 1994. Surtout, la culture d'entreprise change. *«Le message est clair,* insiste Pierre Amet. *Nous ne voulons laisser aucun des salariés qui nous quittent sur le bord de la route. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à les reclasser à 80 % sur le bassin d'emploi. Ceux qui restent connaissent les efforts à fournir. Nous devons être chaque jour plus performants.»* Démarche qualité, plan d'action compétitivité... L'arsenal des moyens mis en œuvre est bien rodé, sans que l'angoisse ne diminue véritablement. L'incertitude pèse encore, les salariés le savent.

Changement de décor

Changement de décor à Pont-à-Mousson. La branche canalisation de Saint-Gobain, qui se définit comme *«l'équipementier au service du cycle de l'eau»*, vient de vivre une année exceptionnelle : le résultat net après impôts pour Pont-à-Mousson SA a atteint 12 % du chiffre d'affaires, c'est l'un des meilleurs résultats depuis trente ans. Le marché est porteur, cela ne fait aucun doute. L'usine de Pont-à-Mousson, l'un des fleurons de la branche, ne ressent pas encore les effets de la crise.

Un décalage classique dans un métier où les commandes émanent de marchés publics. Les travaux sont provisionnés en période faste et donc réalisés même si la conjoncture se renverse. *«1993 devrait encore être une bonne année,* estime Jean Laronze, directeur général adjoint de Pont-à-Mousson SA. *En revanche, 1994 sera certainement plus difficile car nous ne bénéficierons pas encore de la reprise.»*

Aléa conjoncturel? Peut-être ou peut-être pas. Car d'autres signes commencent à poindre à l'horizon. L'entreprise ne se bat pas uniquement sur le marché de la fonte qu'elle maîtrise bien, notamment grâce à une présence commerciale importante qui rend le ticket d'entrée difficile pour ses concurrents. *«Nous sommes aussi sur le marché de l'eau,* insiste Jean Laronze. *Nous nous retrouvons alors face aux fabricants de béton et de plastique»*. Petit à petit, la concurrence s'organise. La Russie, l'Egypte proposent des cotations qui cassent le marché, ces prix restant évidemment ancrés dans la tête des clients.

Ce risque majeur, notamment sur la fonderie, Jean Laronze a tenu à en faire part à ses interlocuteurs syndicaux le 20 avril dernier lors du comité central d'entreprise. *«Se taire serait criminel. Je crois que le message est passé auprès d'eux, mais je ne suis pas sûr que les salariés en aient pris conscience.»* Les oreilles auraient en effet plutôt tendance à se fermer. *«Comment voulez-vous expliquer à un salarié qui travaille de manière constante,* explique Claude Moloyer, responsable CFDT, secrétaire du CCE, *que 1993 sa prime d'intéressement et de participation, qui pour certains double parfois le salaire, risque de baisser cette année ou l'année prochaine. Nous sommes dans un univers stabilisé difficilement attaquable.»*

Le dernier plan social remonte à 1987. Aujourd'hui, les effectifs ne bougent quasiment pas : 4 138 salariés en 1992 à Pont-à-Mousson SA contre 4164 en 1991. Sans parler des suppressions de postes, la direction sait qu'une autre organisation du travail permettrait de dégager des gains de productivité. L'usine de Pont-à-Mousson détient un record au sein de Saint-Gobain : celui d'avoir le plus grand nombre d'échelons hiérarchiques. *«C'est vrai que nos ingénieurs et nos techniciens améliorent le trend technique régulièrement, mais nous aimerions parler un peu plus management»*, précise Jean Laronze.

Le risque est là. Une gestion prévisionnelle de l'emploi a été mise en place afin d'élargir les compétences de métiers qui, quoi qu'il arrive, se maintiendront. Solution qui vise donc à réparer la casse si elle devait un jour se produire. Quant à la prévenir, les mentalités ne sont pas encore prêtes à Pont-à-Mousson. Pourquoi changer quand on vient de vivre une année exceptionnelle? Pourquoi? La réponse, Sollac la connaît déjà.

Marie-Béatrice Baudet

DOSSIER • Les îlots de prospérité

La fin de l'âge d'or

A Montpellier, après des années d'euphorie, l'orgueil des managers d'IBM est mis à mal

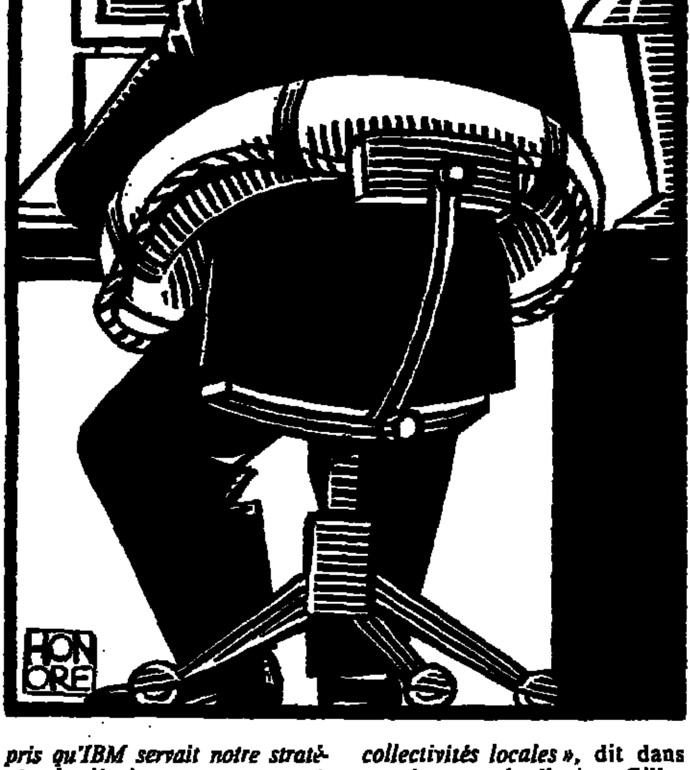
« *ILS se sont installés en pleine campagne à l'est de Montpellier. Ils donnaient l'impression d'une enclave américaine.* » Urbaniste, adjoint au maire, Raymond Dugrand est un conteur. A soixante-dix ans, philosophe à ses heures, il est un peu considéré comme la mémoire de la ville.

« Ils », ce sont les ingénieurs d'IBM. Arrivés en Languedoc voici vingt-huit ans, ayant choisi le site de Montpellier comme le veut la légende à la suite d'un référendum interne, où dans l'ordre, le soleil, l'université et l'aéroport furent privilégiés, les managers de Big Blue viennent de vivre près de trois heureuses décennies. Une usine parmi les plus modernes du monde, construisant les gros ordinateurs de la gamme ES-9000, une qualité de vie pouvant faire bien des envieux, la mer et les Cévennes proches, Paris à une heure dix de vol, des salaires en moyenne de deux fois supérieurs à ceux de la région, les managers de la compagnie se sont longtemps cru invulnérables. D'autant plus que la garantie du plein emploi chez IBM était jusqu'ici érigée en dogme. Un âge d'or, des certitudes, un splendide isolement que les déboires récents de Big Blue dans le monde sont venus briser.

Aujourd'hui, l'incertitude plane dans les esprits quant au maintien du site de Montpellier – 119 000 mètres carrés de surface couverte sur 53 hectares de terrain – qui compta jusqu'à 2 700 personnes (1 800 aujourd'hui). Le rappel des années 60 semble donc bien loin. Et pourtant : « *Lorsque les managers d'IBM sont arrivés, en 65, ils n'ont pas recherché le contact avec les gens du cru,* » se souvient Raymond Dugrand. A contrario, *Montpellier était une petite ville somnolente et petite bourgeoise. L'aristocratie montpelliéraine – les profs de la faculté de médecine – n'avait alors que mépris pour ces gens « faisant » dans l'électronique* ».

Des gens bien à part

Deux mondes. On évoque encore ici les images sans doute réductrices, mais réelles par ce qu'elles signifient. L'avion d'IBM reliant Paris à Montpellier, les voyages fréquents des épouses de la hiérarchie dans la capitale – « *Nous n'avions que les tournées Karsenty à leur offrir !* » – la munificence dans les comportements d'achats : « *les constructions de villas et de piscines individuelles dans les villages alentour ont marqué les esprits,* fait remarquer Jean-François Grasset, président de la chambre régionale des agents immobiliers. *Certaines communes ont été annexées.* » Phénomènes comportementaux certes, mais qui faisaient, peu ou prou, de ces étrangers une race de gens à part. « *Nous devions comprendre plus tard qu'IBM représentait un fleuron pour Montpellier* », commente Raymond Dugrand.



En effet. La compagnie participe à l'essor régional. Elle le fait en créant des emplois – plus de la moitié des employés ont été embauchés sur place – et en tissant son réseau de sous-traitance régional. Il y a peu encore, quelque 90 entreprises représentant 2 500 emplois servaient les grands ordinateurs de l'usine. La fin des années 70, marquée par l'élection de Georges Frêche, vint marquer le rapprochement de la ville vers la multinationale. « *Nous avons compris qu'IBM servait notre stratégie de développement et notre campagne de prospection à l'extérieur, valorisait notre image, rassurait lorsqu'on évoquait Montpellier au Japon ou aux Etats-Unis* dit Patrick Jeneste, chargé du développement et président de la technopole. *Ce qu'il nous faut jouer maintenant, c'est le partenariat* ».

De fait, Montpellier « *la surdouée* », se servit de la multinationale comme d'un levier. Mais aujourd'hui, à l'heure des doutes, c'est IBM qui se rapproche des Languedociens. « *Nous avons des projets communs avec la technopole et les collectivités locales* », dit dans son bureau de l'usine Gilles Clarenson, directeur de « Montpellier Solutions ».

Comme son nom l'indique, née à la fin de l'année 1990, à l'heure de la décrue des effectifs, Montpellier Solutions est une tentative de diversification – on n'ose pas dire de reconversion – de cinq cents cadres de production, tous volontaires d'IBM. But : trouver des clients, y compris parmi les PME et PMI, extérieures à la compagnie. Du jamais vu chez Big Blue.

Jean Menanteau

L'esprit quartier

La Redoute développe avec succès un dialogue permanent avec les habitants

QUAND les enfants de l'Alma dessinent leur quartier, ils représentent une cour d'école et l'enseigne de La Redoute. L'Alma, c'est un quartier défavorisé de Roubaix, où le taux de chômage grimpe à 38 %. Implantée en son cœur depuis 1922, La Redoute est la première entreprise française de vente par correspondance et la troisième européenne, avec un chiffre d'affaires du groupe de 21,5 milliards de francs en 1992.

Entre La Redoute et l'Alma, « *soit on bâtissait des murs avec des miradors, soit on s'intégrait à la vie du quartier* », indique Guy Latourrette, vice-président directeur général de La Redoute Catalogue. La seconde option a été choisie, « *la plus saine* », dit-il, avant d'avouer sans détour : « *Notre intérêt « brut » est que l'entreprise ne soit pas regardée avec des yeux de haine parce qu'elle est riche et que dehors les gens sont pauvres. Que l'on puisse sortir dans la rue sans problèmes.* »

De son côté, l'Alma, bastion associatif, entretenait déjà toute une culture de développement socio-économique – la première régie de quartier et des entreprises d'insertion sont nées ici. Si bien que, en 1988, lorsque le dialogue s'établit officiellement entre les habitants et La Redoute, il n'était question ni de sponsoring ni d'assistanat. Au contraire, c'est « *le centre social qui définit des axes prioritaires de développement du quartier dans lesquels La Redoute décide de s'inscrire ou pas* », souligne Nicole Delforge, directrice du centre social de l'Alma.

Montrer l'exemple

Parmi ces axes, la réussite scolaire, dans laquelle s'implique bénévolement une vingtaine de salariés dans le cadre de l'aide aux devoirs des enfants de l'Alma, ou encore la réalisation, par les écoliers avec leurs instituteurs, de deux livres publiés lors de la Fête du livre le 26 juin à Roubaix, pour lesquels La Redoute apporte ses compétences et ses moyens techniques. Deux membres de la direction consacrent ainsi une part importante de leur temps de travail à ces actions auxquelles s'ajoutent des fêtes dans les locaux de l'entreprise.

Ce programme, conçu pour l'année, fait l'objet de rencontres régulières entre le quartier et La Redoute pour « *repréciser les objectifs et la place de chacun* », précise Nicole Delforge, afin d'éviter tout dérapage. La Redoute soutient, *via* son association Tobie et la participation bénévole d'une dizaine de salariés, le programme d'accompagnement à la vie d'une vingtaine de familles déshéritées mené par le Centre pour l'amélioration de l'habitat (CAL-PACT).

Autre axe prioritaire pour le quartier : l'insertion professionnelle des adultes, par le biais, notamment, de contrats de retour à l'emploi au bénéfice d'une douzaine de chômeurs de longue durée du quartier – qui n'ont toutefois débouché que sur des CDD, – ou l'ouverture de cycles de formation aux habitants. Enfin, l'entreprise participe à la commission locale d'insertion et soutient certaines actions de la mission locale. Bref, il s'agit de « micro-actions » qui, certes, ne résolvent pas le problème du chômage, mais permettent à La Redoute de jouer un « rôle social » dans la ville et dans cette zone de Roubaix-Tourcoing où le chômage atteint 23 % et de « *montrer l'exemple* » aux autres entreprises.

Au total, La Redoute consacre environ 700 000 francs par an au bénéfice du développement du quartier. Un geste fait avec « discrétion », soulignent les habitants. En revanche, la CFDT – majoritaire – critique l'« opération de marketing interne » que mène, selon elle, la direction *via* sa presse d'entreprise, le canal vidéo, etc. « *Se faire de la pub auprès des salariés sur un sujet aussi grave que l'emploi crée un malaise.* »

Le syndicat reconnaît néanmoins que l'ouverture de La Redoute sur le quartier ne pèse pas sur la politique sociale interne. L'augmentation générale des salaires a été de 3 % en 1992, le budget formation s'élève à 3,2 % de la masse salariale. La direction s'est aussi engagée à ne pas procéder, d'ici à 1995, à des licenciements économiques en raison de la modernisation, qui entraînera cependant la suppression de 350 à 400 postes.

Francine Aizicovici

Maintenir les mannes d'antan

Préserver les bienfaits de la délocalisation des services bancaires survenue il y a vingt ans

IL y a une vingtaine d'années, on a assisté dans pratiquement toutes les banques à un mouvement général : la délocalisation des gros services de conservation des titres. Ceux-ci se présentaient, à l'époque, encore sous forme de coupons de papier qu'il fallait couper, trier et classer. Au prix du mètre carré parisien, le souci d'une bonne gestion de l'espace incitait les états-majors à envoyer en province ces stocks de millions d'actions.

Effectuée au début des années 70, cette décentralisation a été fort bien accueillie par une population locale qui y voyait avec raison une manne inespérée d'emplois. Ainsi, l'installation à Nantes du service de conservation des titres de la Société générale a pansé quelques-unes des plaies causées par la crise des chantiers navals de Saint-Nazaire. Les hommes se sont retrouvés au chômage mais leurs femmes, elles, ont été embauchées dans la banque, devenue alors le premier employeur privé de la région. De même, l'implantation à Dinan, dans les Côtes-d'Armor, du service équivalent de la BNP, a provoqué un appel d'air dans ce département qui vit de la pêche et de l'élevage.

Mais les choses ont évolué. Deux mutations technologiques sont intervenues en dix ans dans l'univers de la finance. En 1984, la dématérialisation des titres a supprimé tout le travail manuel, qui consistait depuis toujours à couper des coupons et à les stocker dans d'immenses chambres fortes. Leur traitement est désormais entièrement informatisé. La deuxième révolution a été le RELIT, règlement-livraison-titres. De la procédure de livraison manuelle par des coursiers on est passé avec le RELIT à un réseau interbancaire connecté.

Le rêve d'une embauche

Les conséquences de ces bouleversements n'ont pas été négligeables. Ils ont provoqué une transformation des métiers sur les sites bancaires et la diminution des emplois par la suppression des tâches sans qualification. Ainsi, le centre de la BNP de Dinan a vu passer ses effectifs de 1 000 à 560 salariés. La Société générale, à Nantes, n'a pas vécu une telle réduction d'effectif mais le maintien des emplois s'est fait au prix de l'implantation de nouvelles activités expatriées de Paris. La conservation au plan national, sur microfilms, de tous les chèques émis par la banque, le service Bourse, la gestion de toute l'épargne salariale ont peu à peu remplacé la première activité. Le dernier transfert en date, vieux d'il y a à peine trois semaines, est l'approvisionnement en devises et en or de tous les guichets du réseau.

Les difficultés économiques survenues ces dernières années font cependant toujours apparaître les sites bancaires comme des îlots d'opulence. Les intéressés avouent que le terme même de banque véhicule un fantasme de puissance et de sécurité. « *A Dinan, le rêve de tout jeune qui cherche un emploi, c'est de se faire embaucher à la BNP*, reconnaît le directeur du centre, qui reçoit chaque année des dizaines de candidatures spontanées locales. *Pourtant, depuis dix ans, nous n'avons pas procédé à une seule embauche et le site n'a plus aucune chance de devenir créateur d'emploi.* »

La Société générale, malgré l'annonce d'un coquet bénéfice, l'an passé, de 3 milliards et demi, a mis en place, dans un souci de gestion prévisionnelle de l'emploi, un plan social concernant 800 postes au niveau national. Le sureffectif de Nantes est de 98 emplois. L'annonce, faite en janvier dernier, a été plutôt mal accueillie. « *Il n'y a plus de situation acquise. Il faut perpétuellement se remettre en question* », affirme Dominique Barbier, responsable des ressources humaines sur le site. Manuel Pinto, directeur des services généraux, et lui-même, protestent contre l'image de prospérité véhiculée pendant des décennies, qu'ils jugent totalement désuète.

Pourtant, l'immeuble cossu de 35 000 mètres carrés entouré de verdure donne irrémédiablement le sentiment que les salariés qui l'occupent sont des privilégiés. Il en transpire une impression de solidité, de sécurité, d'abondance, même si le « gé » de générale, là-bas, sur la pancarte, à l'entrée, est encore recouvert par un slogan syndical, ultime trace mal nettoyée des grèves de janvier dernier, à l'annonce des restructurations.

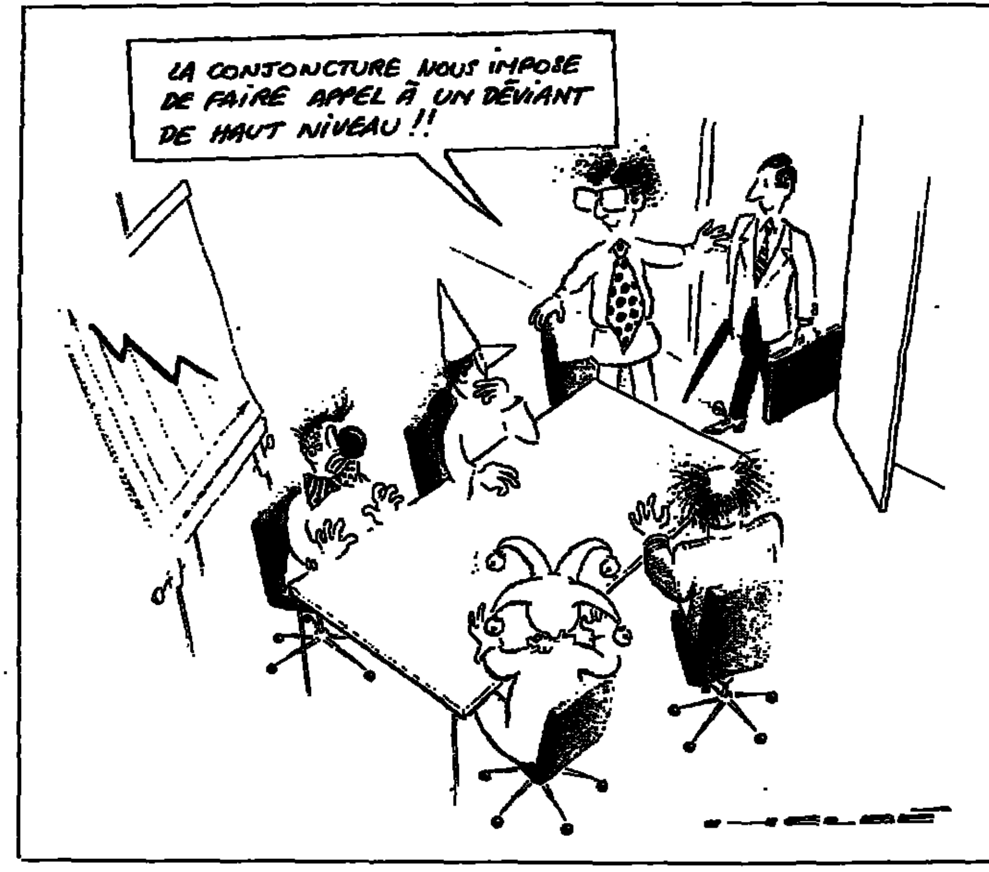
Liliane Delwasse



MANAGEMENT

Copie conforme

Les profils atypiques dérangent
Mais sans eux l'entreprise s'asphyxie



TOUTE entreprise qui se respecte a des valeurs auxquelles elle croit et qu'elle souhaite faire partager à ses salariés. Mais cette attente bien légitime a donné lieu à de fâcheuses dérives en matière de recrutement. Voulant s'assurer que l'intégration dans le moule maison est sans bavures, bon nombre d'entre elles ont privilégié l'embauche des débutants taillés à *leur cote par leurs soins, sortant* tous des mêmes écoles, voire du même milieu social. Parallèlement, elles ont squeezé les personnes de quarante ans suspectées d'avoir trempé dans des cultures trop différentes pour être capables de s'intégrer dans leurs structures. *« Et développé une allergie systématique aux déviants, c'est-à-dire aux personnes pas strictement conformes aux habitudes maison »*, met en avant le consultant Hervé Sérieyx. Y compris en matière de promotion interne. Car, généralement, seules les personnes dans la norme accèdent au sommet de la pyramide, comme souvent en politique.

Le «clonage» est devenu le mode de reproduction privilégié. Certains employeurs ont même exigé que leurs salariés portent l'uniforme maison – sans s'en tenir au conventionnel costume cravate – et proscrit tout comportement suspect symbolisé par le port du jean et des baskets. Evidemment, cette culture «clonique» trouve aujourd'hui ses limites. Le corps social de maintes entreprises est menacé de vieillissement biologique et même de dégénérescence consanguine. Car selon un processus biologique bien connu, un tissu a besoin de sang neuf pour éviter la sclérose. *« La seule façon de progresser est de déranger »*, reconnaît Daniel Wapler, *directeur des ressources* humaines de Saint-Gobain Vitrage international.

Poil à gratter

Les entreprises sont en particulier très mal préparées à affronter les changements affectant leur environnement (technologie, marchés, mondialisation, etc.) et les multiples remises en cause qui en découlent. *« Comment comprendre la diversité du dehors, si on est monotone chez soi? Comment espérer que surgisse l'innovation, si on ne recrute ou ne récompense que les conformes et les béni-oui-oui ? »*, s'interroge Hervé Sérieyx (1).

Le poids de la conformité étant tel, surtout dans les grosses structures, quels sont les moyens d'amorcer le virage? *« Il serait difficile d'envisager de recruter uniquement des profils atypiques, car ils seraient rejetés par le corps social, surtout si la culture d'entreprise est forte »*, explique Daniel Wappler. Mais, au fait, qu'est-ce qu'un profil atypique? Un personnage créatif, qui s'échappe des contraintes immédiates, parfois un visionnaire. *Un véritable* poil à gratter pour l'organisation qui s'interroge, là où les autres se *contentent* d'exécuter. Mais, il n'a pas que des qualités. Souvent individualiste, il éprouve des difficultés à travailler en équipe et peut donc, paradoxalement, rendre l'organisation improductive. *« Tout l'art des relations humaines est de mettre ces personnes en situation de donner libre cours à leurs qualités »*, explique Daniel Wapler.

On retrouve ainsi ces « denrées rares » dans certains postes-clés entourant les directions générales à la recherche d'idées neuves. Il y a quelques années, Saint-Gobain Vitrage, *par exemple, n'a* pas hésité à inventer un poste de directeur scientifique, directement rattaché à la direction générale, pour permettre à un personnage hors normes d'exprimer son talent. Travaillant au coup par coup avec l'organisation, le choc frontal n'a jamais eu lieu avec le corps social.

Reste le cas des vrais déviants

Pourtant, les profils atypiques pourraient-ils devenir la norme? Evidemment, cela signifierait que la culture d'entreprise cherche davantage à aider les gens à se remettre en cause qu'à cimenter les comportements individuels par toutes sortes de normes écrites ou implicites. En somme, qu'elle accepte un zest de désordre et d'impertinence (2). *Pour Hervé* Sérieyx, le brassage osmotique des cultures et des tempéraments serait également possible, sans créer de «clash», si les diplômes et les filières d'origine (marketing, fabrication, etc.) étaient diversifiées quant au recrutement. Avec, finalement, un seul souci en tête : l'adéquation entre la personne et la *mission qu'on veut lui confier.*

Reste alors le cas des vrais déviants. Là, les docteurs en management préconisent d'en administrer une dose : homéopathique.

Catherine Lévi

(1) *Le Big Bang des organisations*, d'Hervé Sérieyx, Calmann-Lévy, 343 pages, janvier 1993.

(2) *La Gestion du désordre en entreprise*, de Norbert Alter, « Logiques sociales », l'Harmattan, 207 pages, mars 1991.

IBM fait peau neuve

CONFRONTÉ à une crise économique et culturelle grave, IBM va chercher du sang neuf à l'extérieur pour revigorer son tissu interne. Mesure pour le moins symbolique : la nomination à la tête du groupe de Louis Vincent Gerstner, premier patron rompant avec une longue tradition de promotion interne au mérite.

L'homme qui a remis à flot le géant alimentaire RJR Nabisco n'est pas à proprement parler un spécialiste du clavier. Autre culture, autre façon de voir les choses.

En France, la révolution culturelle est aussi en marche. Et les recrutements diversifiés se multiplient, même si la crise les a raréfiés. *« Aujourd'hui, nous embauchons au moins 20 à 30 % de gens qui ont une histoire personnelle, alors que jusqu'à présent nous choisissions surtout des débutants que nous formions nous-mêmes »*, souligne Pierre de Maisonneuve, responsable du recrutement et de l'orientation. Par exemple, pour développer son activité de service, la filiale française n'a pas hésité à embaucher un « expert » de quarante et un ans qui a travaillé pendant plus de dix ans, seul, à son compte.

« Nous ne recherchons pas le profil atypique pour le profil atypique, mais plutôt des gens qui ont des compétences correspondant à nos besoins », précise l'homme des embauches. Car l'objectif prioritaire est de faire avancer l'entreprise. Le regard extérieur porté par *les nouveaux venus sur l'en*treprise doit susciter de salutaires confrontations avec les salariés de Big Blue.

Néanmoins, le choc culturel n'est sans doute ni aisé à vivre pour les vieux « IBMeurs » imprégnés de principes ni pour les entrants, qui doivent accepter les contraintes de la structure.

C. L.

LIBRAIRIE

Ethique et performance de l'entreprise

■ Cet ouvrage est la publication la plus fidèle des actes d'un colloque organisé à Collioure en octobre 1991 par la société GSI (Générale de service informatique) sur le thème « Ethique et performance de l'entreprise. Morale et réussite ». Réunissant de nombreux participants, professeurs et économistes, les débats du colloque tournent autour de *quelques questions centrales.* L'entreprise n'est-elle qu'une forme d'organisation économique ou peut-elle devenir une véritable communauté? Si les individus qui la composent ont une morale, peut-on envisager un modèle d'éthique de l'entreprise? Enfin, il y a-t-il un rapport entre le respect des règles de la morale et l'efficacité de l'entreprise? Autant d'interrogations dont l'enjeu *pourrait se résumer ainsi : « Soumise à des contraintes internes et externes, réussit-elle* [l'entreprise], *malgré l'impératif de la performance, à respecter l'individu ? »*
Brûlant d'actualité, à l'heure où le nouveau gouvernement tente de « moraliser » le comportement des entreprises – en matière de licenciement, notamment – le livre est préfacé par... Edouard Balladur, nommé président de GSI en 1977, qui espère que l'ouvrage *« contribuera à renforcer la convergence qui existe entre la morale, la gestion efficace, le service du client et l'économie de marché »*...

► **« Ethique et performance *de l'entreprise. Morale et réussite* » (colloque de Collioure organisé par GSI en octobre 1991). Le Cherche-Midi Editeur, 23, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. 228 pages, 95 francs.**

Réfléchir avant d'agir

■ *« Ne vouloir faire société qu'avec ceux qu'on approuve en tout, c'est chimérique, et c'est le fanatisme même »* : la phrase du philosophe Alain est citée dans le chapitre « Innovation, remise en cause, changement » de l'ouvrage de Luc Boyer et Romain Bureau. Il est vrai que les deux auteurs se sont déjà essayés à l'exercice, qui avaient *publié un « 400 citations pour le manager »* plein de petites phrases choisies dans le *répertoire des « grands »* de la langue française.
Ils réitèrent donc l'expérience, choisissant cette fois de couvrir un champ plus large de réflexion : 600 citations placées sous le signe de *« réfléchir avant d'agir »*. Le livre comporte huit chapitres – éthique, communication, travail, etc. – riches en pointes d'humour. Chacun y trouvera de quoi renforcer, voire justifier sa chapelle, tant le registre est large. Mais, au fond, J.W. von Goethe ne disait-il pas, voilà plus *de deux siècles : « La clarté, c'est juste une répartition d'ombres et de lumière. »*

► ***600 citations pour réfléchir avant d'agir, de Socrate à Camus*, de Luc Boyer et Romain Bureau. Les Editions d'organisation, 26, avenue Emile-Zola, 75015 Paris. 174 pages, 110 francs.**

4 500 associations au service des chômeurs

■ Le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs (CCSC) vient de publier la 4e édition du répertoire *4 500 associations au service des chômeurs*. Outil efficace, il s'adresse non seulement aux associations et aux chômeurs eux-mêmes mais également à toute personne qui se préoccupe de la lutte contre le chômage.
Pour chacune des cinq catégories d'associations – associations et *maisons de chômeurs*, accueil et aide aux demandeurs d'emploi, emplois temporaires et travaux occasionnels, aide à la création d'entreprises et artisanat, centres de recherche et de coordination – cet ouvrage distingue les réseaux nationaux, les délégations régionales des réseaux nationaux et les réseaux régionaux, les liaisons départementales de réseaux nationaux et les réseaux départementaux, ainsi que les associations et antennes locales.

► ***4 500 associations au service des chômeurs*. Répertoire disponible dans les grandes *librairies de Paris* et de province au prix de 80 F ou par correspondance au CCSC, 29, rue de Belleville, 75019 Paris (tél. : 42-02-62-02), joindre un chèque de 95 F (80 F + 15 F de frais d'envoi).**

Histoire de l'informatique

DOCTEUR d'Etat en sciences économiques appliquées et fort d'une riche expérience de mise en place de systèmes d'information dans différents organismes, Jean-Yvon Birrien présente dans la collection « Que sais-je ? » son *Histoire de l'informatique.* Partant de la définition officielle de l'informatique donnée en 1962 en France par l'Académie française – *« science du traitement de l'information considérée comme le support des connaissances dans les domaines scientifique, économique et social »* –, l'ouvrage *est divisé en sept grandes* périodes.

Des boules et jetons cunéiformes des Sumériens (– 10 000 à – 3 400 avant J.-C.) jusqu'aux sismographes chinois (– 132 av. J.-C.) en passant par les abaques et *autres bouliers, l'auteur suit* scrupuleusement les premières étapes des *« fondations »* : *saisie, codage, calcul, écrit,* objectivité, logique, zéro.

Les premières étapes des «fondations»

Par la suite, le livre retrace – de l'an 1454 à 1991 – l'histoire des grandes innovations qui ont peu à peu conduit au micro-ordinateur et à l'*« automatisation-robotisation »* des années 80. Chaque période est analysée avec une *chronologie des principaux* événements et suivie d'une présentation des découvertes en matière de « connaissances », « systèmes de traitement » et « systèmes de communication ».

On suit donc avec plaisir la *lente évolution qui mène des* premières imprimeries et machines à calcul aux *micro-processeurs (après 1968)*, après les théories du binaire, les circuits électriques, la miniaturisation et l'intelligence artificielle (fin des années 50). Sans oublier les dimensions économique et industrielle de la diffusion des nouvelles technologies, de la *« guerre, facteur de développement »* à la *« domination des Etats-Unis »*, en passant par la *« puissance applicative du Japon »* et *« l'incapacité de l'Europe »*...

► ***Histoire de l'informatique*, de Jean-Yvon Birrien, Collection « Que sais-je ? » (no 2510), Presses universitaires de France (PUF), 108, bd Saint-Germain, 75006 Paris. 127 pages, 40 francs.**

TRIBUNE

Simplifions la gestion de l'emploi

par Michel Masounave

« *GESTION prévisionnelle, Gestion préventive. Gestion des emplois, des carrières, des compétences...* » Ministère, syndicats, presse, entreprises : plus un seul discours qui ne célèbre aujourd'hui ce nouveau culte. On peut craindre quand même qu'il n'inspire plus de croyants que de pratiquants. Ou que le consensus rare qu'il suscite ne manifeste l'aspect vague ou ambigu de son contenu. Il s'agit pourtant d'une démarche réellement féconde, ainsi que le démontrent des avancées très réelles dans plusieurs sociétés ; des sociétés qui ont en commun, toutefois, souvent, leur grande taille, des moyens importants, aux mains de bataillons de spécialistes, appuyés par des cabinets de renom. Or, chacun le sait, la France aujourd'hui, c'est un pays peuplé de plus en plus de PMI et de PME. Mettons-nous dès lors dans la peau du patron d'une « boîte » de 400, 600 ou 1 000 personnes, avec tous les soucis qu'on lui connaît, par ces temps à ne pas mettre un DRH dehors...

Pauvre chien de DRH en effet... Mieux que tout le monde il connaît le prix payé par les entreprises comme par les salariés, pour l'empirisme de la gestion traditionnelle de la ressource humaine, la gestion « à vue », au coup par coup, au jour le jour. Cela peut faire très mal pour finir... Alors, bien sûr, vite, la « gestion prévisionnelle » ! Et c'est là que les choses se gâtent pour le malheureux ; il verra monter l'angoisse à mesure de son adhésion. Car, s'il est indiscutablement pertinent, l'objectif de la gestion prévisionnelle s'énonce souvent à travers toute une théologie qui laisse désarmé face à la seule question qui vaille : comment on fait ? Dure, la révélation des « facultés cognitives » quand on se dit qu'il va falloir la transmettre au contremaître de la fonderie...

DRH, mes frères, je vis comme vous cette urticante situation. Faire régulièrement les vitrines des Beaux-Quartiers-du-Management- dernière-mode, en se demandant comment on pourra s'offrir un jour toutes ces belles choses qui s'offrent à nos convoitises... DRH d'une entreprise de 1 500 personnes, je n'ai pas encore poussé la porte de ces boutiques de rêve... Mais, à l'expérience, j'ai acquis quelques convictions, qui ne valent que par leur côté bêtement simplificateur. Car si elles mettent en jeu des techniques et des talents incontestables, les opérations que doit fournir, finalement, un dispositif de gestion des ressources humaines, quel qu'il soit, demeurent, dans leurs principes, simples à définir, comme :

– Mettre le salarié qu'il faut à la place où il faut ;

– Adapter ce salarié le mieux possible à ses fonctions et à l'évolution de ces fonctions, surtout quand la mobilité externe est faible ;

– Améliorer la satisfaction des salariés en termes de communication, de sécurité et de développement de carrière ;

– Repérer le plus tôt possible des insuffisances ou des surplus d'effectifs à venir ;

– Répondre à ces questions par les moyens habituels de la gestion, qui restent principalement la formation, le recrutement, la gestion des carrières et de la mobilité.

A ces questions simples il faut des réponses simples. Pourquoi compliquer les choses et se priver, en fait, par là, de progrès qui sont à notre portée ?

Faut-il parler de « gestion prévisionnelle » ? Ces termes sont complexes, techniques ; et la notion même de prévision peut faire ricaner aujourd'hui, renvoyant pour l'essentiel, outre la météo, au spectacle donné par la « prévision » économique ! (« *La reprise est imminente... nous voyons le bout du tunnel, l'embellie, le frémissement... les clignotants passent au vert* », etc.)

Faut-il vendre nos produits nouveaux sous cet emballage défraîchi ? Le pire serait d'ailleurs qu'on nous croie capables, à l'inverse, d'une prévision puissamment efficace, impossible s'agissant de ce couple en devenir complexe que forment l'entreprise et son environnement. Une vraie gestion cherche à prévoir, sûrement (et par là l'expression « gestion prévisionnelle » frise la tautologie) ; mais peut-être faut-il dire plus clairement les limites de cet effort de prévision, pour ne pas susciter des espoirs ou des craintes également injustifiés. Ne vaut-il pas mieux se fixer (et annoncer) une ambition plus modeste ? Schéma possible, à vendre dans les mêmes termes, aux états-majors comme aux salariés de la base :

– « *Et si on essayait de connaître un peu mieux notre entreprise, ses métiers, les compétences qu'ils mettent en œuvre et l'évolution de quelques-uns de ces métiers ?* »

Succès garanti ! A tous les niveaux de qualification... Qui n'aimerait parler de son métier ? Un vrai bonheur pour un DRH, s'il prend soin de bien présenter son affaire. Pourquoi certains cabinets s'acharnent-ils à employer, en lieu et place du beau mot de « métier », l'expression piégée et abstraite d'« emploi-type » ? Vous avez envie de parler de votre emploi-type, vous ? ou vous pensez plutôt quand j'emploie ce mot, à l'ombre menaçante de l'Agence nationale... pour l'emploi ?

« *Et si on essayait de connaître un peu mieux nos collaborateurs, leur histoire, leurs acquis, leurs performances, leurs aspirations ?* » Succès également garanti !

– « *Cela devrait être bon à la fois pour l'entreprise et pour son personnel* » (et c'est sur ces créneaux à forte convergence qu'il est le plus utile de progresser). Des coûts sociaux optimisés, un meilleur climat social, plus de compétitivité pour l'entreprise. Du dialogue, de la sécurité, de la formation, du développement pour son personnel. Voilà le type de bénéfices qu'on peut espérer, sans prétendre pour autant « *passer des ténèbres à la lumière* »...

– ... « *Mais ça serait bien le diable si on ne parvenait pas à faire quelques progrès à travers tout cela, puisque aujourd'hui on ne fait pratiquement rien !* » (On joue gagnant, parce que plus on est mauvais aujourd'hui, à la limite, et plus on est sûr de progresser).

Mieux-faisant, mais pas trop promettant (se souvient-on de l'épopée des cercles de qualité, version AFCERQ ?).

A cette ambition, même modeste, il faut des outils, bien sûr, pour passer aux actes, et le plus vite possible, avant que la motivation ne s'effiloche. Mais de grâce, des outils simples ! Du rustique, camarades, du rustique fera l'affaire ! Oublions les belles vitrines. Croyons en notre bon sens et à la vertu des choses simples, puisque, encore une fois, il s'agit de répondre à des questions simples à travers des opérations dans leurs principes simples. L'objectif c'est de faire. Et le seul moyen de faire, c'est de faire simple ; convaincus que nous ne manquerons pas de successeurs subtils pour compliquer les choses. Notre mérite restera d'avoir fondé. Ces outils simples, en plus, tout le monde les connaît aujourd'hui. Il s'agit de cartes de métiers, d'itinéraires de compétences, d'études de métiers, d'entretiens de progrès... Et il existe, quand même, quelques bons cabinets pour aider s'il le faut à les mettre en œuvre.

Un équipement minimum suffit, tout à fait accessible, mes frères, à des entreprises de taille moyenne comme les nôtres. Un seul conseil et je vous laisse : *écrivez tous ces outils dans la même langue* (et simple !) Cette langue unique (celle de la compétence, dans notre cas) vous imprégnera de sa logique, vous incitera à circuler d'un segment à l'autre de vos pratiques (formation, recrutement, mobilité...), jusqu'à voir se dessiner l'ébauche d'un système de gestion, première lueur du tunnel de l'empirisme. Et tant pis si vous partez à la retraite idiot, faute d'une claire défintion des facultés cognitives...

► **Michel Masounave est DRH du CLAL.**

ÉCHOS

« Classes-industrie »

■ Pendant une semaine, les jeunes d'une classe de quatrième pourront découvrir le monde industriel dans le cadre de l'opération « Jeunes-industrie » lancée par l'Union des industries métallurgiques et minières. Les chambres patronales du Loir-et-Cher et de Midi-Pyrénées sont allées plus loin et organisent de véritables échanges au cours de ces « classes-industrie ». Pendant une semaine, en mai, les élèves du collège Jean-Edmond, à Vendôme, se rendront à Toulouse. A l'inverse, ceux du collège Bellevue iront visiter les usines et les lieux touristiques du Loir-et-Cher. Le tout a été précédé d'un travail pédagogique préparatoire et donnera lieu à des rapports de synthèse, réalisés par les jeunes.

► **Chambre syndicale patronale des industries métallurgiques et connexes du Loir-et-Cher. 10 *bis*, avenue de Verdun. 41000 Blois. Tél. : 54-78-03-89.**

Cohésion sociale et emploi

■ Le CNRS et l'Institut des études politiques, en collaboration avec la revue *Esprit*, organisent un colloque qui s'intitule « Cohésion sociale et emploi : les perspectives de l'économie solidaire ». Il aura lieu le 17 juin à Sciences-Po, rue Saint-Guillaume. Y participeront Guy Roustang, Xavier Gaullier, Bernard Eme et Jean-Louis Laville, qui examineront la crise des rapports entre l'économique et le social et émettront l'hypothèse d'une économie solidaire. Bernard Perret, Laurent Thévenot et Renaud Sainsaulieu prolongeront la réflexion avant que ne soient présentés des éléments de comparaison internationale. Puis des responsables des politiques publiques, dont Dominique Balmary, délégué à l'emploi et Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, interviendront en clôture.

► **CRIDA-LSCI, 76, rue Pouchet, 75017 Paris. Tél. : 42-29-93-89.**

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5 000 autres (bac à bac + 6), *tapez directement* 3615 LE MONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

COMMUNICATION

□ Secteur : logement. Lieu : Nantes (44). Date : immédiat. Durée : 4 à 5 semaines minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, communication, licence-maîtrise ou 2e année de communication, avec convention de stage. Mission : aider à la mise en œuvre de 4 journées d'animation célébrant le 80e anniversaire de Nantes Habitat et développer les actions de communication (plan média, signalétique, relations presse). Offre réf. : 05069

□ Secteur : formation/enseignement. Lieu : Saint-Mandé (94). Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind : à définir. Formation : bac + 2, connaissances informatiques, capacités rédactionnelles, avec convention de stage. Mission : assister la direction dans sa mission de communication, mettre en place des outils d'évaluation et de contact à destination des anciens élèves, et créer un outil de travail pour les employeurs. Offre réf. : 05055.

□ Secteur : conseil. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4/5, CELSA, avec convention de stage. Mission : mettre au point des programmes de formation d'une école de vente professionnelle. Offre réf. : 05061.

□ Secteur : industrie du luxe. Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 000 F/mois minimum. Formation : bac + 3, études de documentaliste, anglais indispensable, avec convention de stage. Mission : recherche d'information sur l'usage des marques de la société, mise en place d'un système de classement des informations. Offre réf. : 04588.

□ Secteur : culture. Lieu : Brignais (69). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 2, communication, sociologie, avec convention de stage. Mission : réaliser une enquête sociologique pour un équipement à caractère social. Offre réf. : 05079.

INFORMATIQUE

□ Secteur : informatique industrielle. Lieu : Poitiers (86). Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, informatique, avec convention de stage. Mission : développer et gérer des bases de données sous Dos ou Windows, et développement de produits propres en milieu industriel. Offre réf. : 05084.

□ Secteur : informatique industrielle. Lieu : Poitiers (86). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac +4, informatique industrielle, avec convention de stage. Mission : mettre en place des procédures informatiques sur des outils bureautiques (PAO technique, PAO commercial, couleur,...). Offre réf. : 05083.

MARKETING

□ Secteur : banque. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 4 500 F/mois. Formation : bac + 4/5, maîtrise d'économie, DESS Banque/Finance, utilisation du TTX Word 5 et du tableur Lotus. Mission : élaborer, à partir de données statistiques et financières, des fiches-métiers sur les marchés des artisans et des professions libérales. Offre réf. : 05080.

□ Secteur : industrie. Lieu : La Seyne-sur-Mer (83). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 2 000 F. Formation : bac + 2, gestion de production, gestion commerciale, connaissances de Windows, d'Excel, et de Word, avec convention de stage. Mission : créer un ensemble de documents servant à la présentation technique et commerciale des produits. Offre réf. : 05067.

□ Secteur : marketing. Lieu : Rueil-Malmaison (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, marketing, expérience du télémarketing, avec convention de stage. Mission : faire de la prospection téléphonique sur fichier existant pour une clientèle d'entreprises, participer à différentes études de marché. Offre réf. : 05068.

□ Secteur : marketing. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/4, marketing, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude sur le secteur de l'automobile. Offre réf. : 05053.

□ Secteur : conseil. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 5, Sup. de Co., Université, avec convention de stage. Mission : mettre au point l'organisation et le lancement d'une étude de vente professionnelle. Offre réf. : 05048.

□ Secteur : conseil. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 5, Sup. de Co., Université, avec convention de stage. Mission : mettre au point un dossier-type de présentation de sociétés mises en vente, comportant les aspects marketing, financier et de production. Offre réf. : 05049.

□ Secteur : tourisme. Lieu : Orléans (45). Date : juillet. Durée : 4 mois. Ind. : 5 000 F. Formation : bac + 4/5, sciences éco. + 3e cycle tourisme, gestion hôtelière, connaissance d'un tableur souhaitée, avec convention de stage. Mission : analyser des données chiffrées provenant d'une enquête de comportement, réalisée auprès de la clientèle hôtelière de la région Centre Val de Loire ainsi que d'une enquête portant sur les caractéristiques du parc hôtelier régional. Offre réf. : 05074.

ÉLECTRONIQUE

□ Secteur : maintenance. Lieu : Asnières (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac +3, électronique, connaissances MicroPZ80, avec convention de stage. Mission : concevoir une carte électronique et programmation. Offre réf. : 05043.

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Dynamiser, animer, développer

Directeur d'Agence

Patron d'un Centre de Profit ——— Bourges

Une entreprise leader : Au sein d'un des premiers groupes européens de distribution de matériels électriques (1500 personnes - 3 milliards de CA), un centre de profit de 32 MF de CA et 14 collaborateurs.

Un challenge ambitieux : En véritable patron opérationnel, dynamiser, rentabiliser et développer votre agence.

Un large champ d'action : • la vente et le marketing • les ressources humaines, la logistique et le budget.

Les atouts de la réussite : • 30 ans environ • une formation Bac + 4 • Une expérience d'au moins 3 ans de la gestion commerciale d'un centre de profit intégré au sein d'une entreprise de distribution de produits industriels, de préférence électriques • Animateur et homme de terrain, vous savez mener une stratégie commerciale et assurer une gestion rigoureuse. Pour ce poste à larges perspectives d'évolution au sein de l'entreprise et du groupe, la plus grande discrétion est assurée.

Adressez lettre et CV sous réf. 3215 à : ALTEREGO Olivier CRUCHOT - 3 rue du Cirque - 75008 Paris. Seules les candidatures bien ciblées recevront une réponse.



ALTEREGO
CONSEIL EN RECRUTEMENT

NSM

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

GROUPE ABN-AMRO

ATTACHÉS CLIENTÈLE ENTREPRISES

MEMBRE DU GROUPE ABN.AMRO, L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES BANCAIRES EUROPEENS, NSM EST UNE BANQUE COMMERCIALE PRIVEE À FORTE VOCATION FINANCIERE.

Commercial, négociateur de tempérament et interlocuteur de haut niveau, vous développez notre activité et la vente de nos produits auprès de notre clientèle existante. Vous cherchez à nouer des contacts avec des prospects, entreprises françaises et étrangères, liées à des secteurs industriels prédéterminés.

En coordination avec nos spécialistes produits, en France et à l'étranger, vous assurez avec professionnalisme et conseil, la gestion de vos relations clients.

A 28 - 32 ans environ, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP) ou équivalent. Doté de réelles capacités pour l'analyse de crédit, vous avez acquis, au sein d'une banque française ou étrangère, une expérience d'au moins 5 ans de l'animation des relations clientèle et de la vente des produits bancaires. Vous possédez une véritable culture internationale et vous maîtrisez l'anglais.

Françoise Théron vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre, photo, CV et prétentions), sous référence MA8693, à NSM, 75410 Paris Cedex 08. Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.

LE POUVOIR DU TEMPS



LOCAPLUS

Société leader dans la location financière de biens d'équipement, filiale d'un important groupe d'assurances

RECHERCHE

UN CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

spécialiste de la location financière

En relation étroite avec des fournisseurs de matériels d'équipement, il sera chargé, sous l'autorité du Directeur commercial, de développer une politique locative avec ces fournisseurs.

Diplômé de l'enseignement supérieur (formation ingénieur ou grande école commerciale), âgé de 30 à 35 ans, il bénéficie d'une expérience de 5 à 7 ans dans le domaine de la location financière ou du crédit-bail.

Lieu de travail : région parisienne.
Fréquents déplacements en province.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser candidature manuscrite et prétentions avec CV à :

M. LANCE, LOCAPLUS
86/90, rue du Dôme - 92513 Boulogne-Billancourt Cedex

Un métier plein de vie !

Responsable d'un point de vente de 2 000 m2 environ, vous en assurez la gestion pour atteindre vos objectifs de chiffre d'affaires.

Commerçant dans l'âme, vous mettez en valeur votre unité sur un produit qui bouge, avec des collections reconnues et solides.

Animateur d'équipes, vous dirigez un effectif d'une quarantaine de personnes dont 5 agents d'encadrement.

De formation Ecole de Commerce ou niveau équivalent, vous bénéficiez d'une solide expérience de la distribution textile acquise en grande surface, magasin spécialisé ou grand magasin.

Le niveau de rémunération tient compte de votre savoir-faire et de vos résultats.

Avec 26 magasins tant en province qu'en région parisienne, la mobilité est plus qu'un atout : une nécessité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM, à Maxime Kwapich, DRH, BP 154, 59053 Roubaix Cedex 1.

DIRECTEURS DE MAGASIN



Moi, j'écoute la Redoute !

MONDIAL ASSISTANCE
PARTOUT, TOUT DE SUITE

Groupe de dimension internationale, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans les multiples domaines de l'assistance, opérationnel 24 heures sur 24 dans le monde entier - 21 sociétés - 1 MdF de CA - 500 000 interventions annuelles. Nous recherchons pour notre Direction Commerciale,

2 INGENIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

ENTREPRISES ET COLLECTIVITES LOCALES

A 30 ans environ (h/f), de formation BAC + 4, votre expérience d'au moins 5 années de la vente de services "*Business to Business*" auprès d'une clientèle de haut niveau - entreprises, administrations et collectivites locales vous a permis d'affirmer votre tempérament commercial et d'affiner votre sens du conseil.

En collaboration étroite avec votre Chef de Ventes, vous assurez la gestion "sur mesure" et le développement d'un portefeuille grands comptes. Vous savez détecter les affaires, écouter les besoins de vos clients afin de leur proposer une solution originale, complète et adaptée.

Votre charisme, votre talent à conduire de grands projets "d'ingénierie de services" et votre exigence sur la qualité *du service rendu, sont vos meilleurs atouts de réussite dans cette mission stratégique.*

Pour ce poste à responsabilité nationale situé à Paris, nous vous offrons une formation à notre savoir-faire, notre culture et nos clients, et une rémunération très attractive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV photo et rémunération actuelle sous réf IA/LM à : MONDIAL ASSISTANCE Direction des Ressources Humaines - 2, rue Fragonard - 75017 Paris.

Ingénieurs Commerciaux confirmés
en informatique de gestion
Ingénieurs Commerciaux débutants

Sybel, premier groupe de logiciels en Europe, 250 personnes, 10 agences en province, 3 filiales à l'étranger, 120 MF de CA. Pour accompagner sa croissance, 25 % en 1992, 30 % depuis le début de l'année, Sybel recherche des

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous souhaitez réussir votre carrière sous le signe de l'ambition, du dynamisme, de l'engagement.

Responsable d'un secteur, vous aurez pour mission d'animer, de promouvoir et de soutenir un réseau de distributeurs : définition des objectifs, mise en oeuvre des actions marketing, suivi commercial.

Les postes à pourvoir concernent les villes de Paris, Lille, Metz, Strasbourg, Nantes - Tours, Bordeaux - *Toulouse, Marseille* - Nice et Lyon.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, *photo et rémunération actuelle,* en précisant la région de votre choix à SYBEL - Caroline PARSY
31, rue Anatole France
92594 Levallois-Perret Cedex.



Les logiciels de la gestion supérieure
Votre gestion mérite l'excellence

---

négociateur immobilier sénior

SAGGEL VENDÔME, *filiale du Groupe UAP, spécialisée dans la* gestion et la transaction immobilière, recherche pour poursuivre le développement de son Secteur Immobilier d'Entreprise, un négociateur immobilier senior de formation universitaire ou diplômé d'une École de commerce, âgé de 35 ans environ, rompu à la négociation de haut niveau.

Sans être nécessaire, une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

La mission de ce cadre consistera à commercialiser [location-vente] des bureaux et autres locaux d'immobilier d'entreprise appartenant au groupe UAP ainsi qu'à d'autres investisseurs institutionnels.

Basé à Paris, l'essentiel de son activité concernera l'Ile-de-France.

Fixe + Commissions.

Écrire à Madame BRETON,
SAGGEL-VENDÔME – 39, boulevard Malesherbes – 75008 Paris.

SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

Manager un Centre de Profit

Nous sommes l'un des principaux acteurs français du domaine des télécommunications. Notre vocation : *imaginer, fabriquer,* lancer et commercialiser des produits de communication aussi *simples à utiliser que sophistiqués dans leur conception.* Nos atouts : un effort constant de recherche, la maîtrise des *technologies les plus pointues, et une dynamique* commerciale de haut niveau.

Pour l'une de nos filiales située dans le **Sud-Ouest**, nous recherchons un

DIRECTEUR REGIONAL

Directement rattaché au Directeur Général de la filiale, vous contribuez à l'atteinte des objectifs fixés annuellement.

Dans ce cadre vous assurez vos propres résultats (Prise de commandes, Facturation, Compte d'Exploitation), vous contribuez à promouvoir l'image interne et externe de la Direction Régionale, vous fidélisez et développez la clientèle.

Pour toutes ces missions, vous avez un rôle essentiel d'encadrement d'équipe.

A 40/45 ans, vous êtes de formation supérieure commerciale ou ingénieur. Vous possédez impérativement une expérience de management et, si possible, des télécommunications.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2434 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 Paris qui transmettra.

(Organisation et Publicité)

PME, EQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES MÉDICALES

Depuis près de 40 ans, notre société développe des technologies qui lui ont permis d'acquérir un réel savoir-faire et d'être reconnue sur le marché français. Souhaitant poursuivre notre développement international avec un souci prioritaire, la qualité, nous recherchons notre futur :

DIRECTEUR GENERAL

Vous aurez la responsabilité du développement commercial de la société en France et à l'étranger, la maîtrise de la fonction technique dans son ensemble, la gestion et *l'animation du personnel*, la gestion financière et comptable ainsi que les relations avec les différents partenaires.

La quarantaine, de formation supérieure commerciale, ESC par exemple, vous avez acquis une *expérience de plusieurs années dans une entreprise* de taille moyenne, exercé des responsabilités de patron de centre de profit ou de filiale autonome, sur des produits à base technique.

Ce poste intéresse un homme de challenge, rigoureux et passionné qui doit pouvoir s'accomplir dans la société avec l'appui d'une équipe ayant une forte culture d'entreprise. La pratique de l'anglais courant est nécessaire. Le poste est basé dans le 94.

Merci d'adresser lettre, cv, sous référence 4/032 M
à BERNARD JULHIET
79/83, rue Baudin
92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LYON - LILLE - STRASBOURG - NIORT - BRUXELLES

Professionnels reconnus, nous évoluons dans le domaine spécifique de l'Armement Maritime. Nos *métiers dans un environnement de vive concurrence* internationale, s'articulent autour de la production et de l'ensemble des services logistiques que sous-tendent nos activités, en France et à l'Etranger.

Pour assumer la **direction générale** de nos différentes structures opérationnelles, nous confierons à notre

Directeur Général

la responsabilité globale d'une entreprise polyvalente.

Manager confirmé, maîtrisant l'ensemble des tâches de gestion et finance, d'administration, de relations humaines et extérieures..., son action s'inscrit dans une dynamique de **développement**, dans le respect des équilibres financiers et des exigences liées à la réalisation *d'objectifs stratégiques.*

Challenger engagé*, diplômé d'une école de gestion* **HEC, ESSEC...**, à 45 ans et plus, vous justifiez d'une expérience significative dans la gestion et l'animation d'équipes, à travers une **vision internationale et un sens aigu de la prospective.**

ANGLAIS courant. **ESPAGNOL** souhaité.

Poste basé **BRETAGNE SUD COTIERE.**

Adresser lettre + photo + curriculum vitae à *J.M. CLOAREC à* **A.C.P.** *sous référence 722/LM*

A. C. P. 1, rue St Marc - 29000 QUIMPER
Téléphone 98.53.50.51

MEDIAPA

DIRECTEUR SERVICES CLIENTÈLE

TÉLÉCOMMUNICATIONS — **BASÉ A PARIS**

Notre client est un fournisseur de tout premier plan de services de réseaux internationaux, d'équipement de communication, de services de maintenance et support.

Une excellente opportunité se présente pour un directeur opérationnel ayant une bonne maîtrise de la technique, du commercial et des affaires et s'impliquant personnellement pour diriger l'activité des services clientèle en France.

Il est essentiel que :

- *vous ayez dirigé avec succès un département de service et support dans le domaine des télécommunications ou de l'informatique ;*
- *vous soyez un leader et un élément de motivation de premier ordre ;*
- *vous soyez capable d'opérer des changements ;*
- *vous ayez la compréhension accomplie et la conviction de la qualité et l'efficacité ;*
- *vous soyez un stratège ;*
- *vous soyez expérimenté dans la direction d'un centre autonome de profit ;*
- *vous ayez une bonne connaissance de la langue anglaise.*

En retour, vous recevrez une rémunération globale attractive et aurez l'opportunité d'un véritable développement personnel et d'une progression de carrière.

Pour discuter de ce poste en toute confiance, appelez
JODI TIMMS au 1944 273 480088
jusqu'à 20 h 30 cette semaine,
en indiquant la référence 30402

ERC House 32/33 North Street Lewes East Sussex BN7 2PQ United Kingdom
Telephone (0273) 480088 Fax (0273) 480808 Int. Code (+ 44 273)

HIGH TECHNOLOGY RECRUITMENT FOR EUROPE

THE ERC GROUP

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
120 MILLIONS US $

spécialisée dans la conception et la diffusion des systèmes d'informations documentaires, *croissance* 30 % l'an,
recherche pour sa filiale française à Paris en très forte progression

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
550 KF et +

Rattaché au Président Directeur Général, vos responsabilités s'exerceront sur les filiales françaises, Benelux et l'Espagne. Avec une équipe de 6 collaborateurs que vous animerez, vous prendrez en charge la comptabilité générale et analytique, la trésorerie, le recouvrement des créances, la gestion du personnel, la consolidation financière des filiales, le contrôle de gestion et tout particulièrement le reporting. Agé de 35/45 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC, ...) avec spécialisation juridique et fiscale, vous justifiez de 10 ans d'expérience à un poste de contrôle de gestion au sein d'entreprises de dimensions internationales. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et de la comptabilité anglo-saxonne. *Homme de dialogue, ouvert, rigoureux, disponible et organisé,* vous êtes reconnu pour vos compétences et savez appréhender les objectifs commerciaux de l'entreprise en aidant ceux qui portent cette responsabilité à les atteindre.

Merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV, à notre conseil Roland ROUX à LYON

59, avenue Victor Hugo
75016 PARIS

RICHELIEU CONSULTANTS

15, place Bellecour - BP 2403
69219 LYON CEDEX 02

EUROPEAN EXECUTIVE SEARCH

[illegible]DIN
et leurs collaborateurs, [illegible] faire part de la nouvelle implantation de LINCOLN ASSOCIES, au sein du groupe LINCOLN

•

Conseil en Ressources Humaines
Recherche de Cadres et de [illegible]
Management de Carrières

•

38, rue Vauthier - 92100 Boulogne
Tél. : 46.99.36.36 - Fax : 46.99.07.37

Lincoln Associés

Paris / Londres / New-York / Francfort / Madrid / [illegible]

OC CONSEIL

a le plaisir de vous communiquer ses nouvelles coordonnées.

1/3 rue E/A Peugeot
92500 Rueil-Malmaison

Tél. 47.08.68.78
Fax 47.08.68.61



هكذا من الأصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Office des Nations Unies à Genève
ECONOMISTE HORS CLASSE, (P-5)
Genève, Suisse

La Section des pays à économies en transition a une vacance de poste pour un économiste hors classe, qui relève du Directeur de la Division. Chargé du développement et de la planification des recherches théoriques, le titulaire en supervise l'application pratique par l'équipe de chercheurs dans les domaines suivants: transformation et croissance des économies en transition des pays d'Europe de l'Est, changement des structures du commerce et de la production, transfert des ressources financières et interaction entre les économies en transition et l'économie mondiale; il établit des documents, des recommandations de politique générale et des directives; prête son concours *aux autres services du système des Nations Unies et organisations* internationales pour les questions relatives aux économies en transition; *coordonne les activités administratives de la Division;* participe aux réunions de groupes intergouvernementaux ou de groupes d'experts au nom de la Commission économique pour l'Europe; se tient en contact avec les gouvernements des Etats membres et autres organisations.

Qualifications: Diplôme universitaire du niveau du la maitrise en économie, statistiques, économie du développement et paiements internationaux. Bonne connaissance du développement et de la planification des anciennes économies planifiées. Experience professionelle d'au moins 16 ans dans le domaine de la recherche empirique ou dans un domaine connexe. Trés bonne connaissance de l'anglais ou du français, bonne connaissance du russe ou d'une autre langue d'Europe de l'Est souhaitée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Rémunération: Rémunération annuelle nette (nette d'impôts) de 85 877 dollars des Etats-Unis pour les candidats sans personne à charge et 92 674 dollars des Etats-Unis pour les candidats avec personne(s) à charge, selon les qualifications et l'expérience professionnelle, plus indemnités correspondantes. Date limite de présentation des candidatures: **28 juin 1993.** Prière d'envoyer les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet, indiquant les rémunérations antérieures, la date de naissance et la nationalité à:

M. Valerie Evstigneev, Bureau S-2535, Division du recrutement et des affectations, Nations Unies, New York, NY 10017, Etats-Unis. Fax: (212) 963-3134.




NATIONS UNIES

Jouez l'ouverture européenne à Francfort



Paris, Chicago, Tokyo, Francfort... sur les plus grandes places financières *BIP* affirme le savoir-faire d'une équipe de professionnels de l'arbitrage et des produits dérivés. Dans le cadre de son activité d'arbitrage sur le marché allemand, BIP, filiale de la Dresdner Bank, crée deux postes à Francfort.

Opérateur marchés de taux d'intérêt

Intégré à une équipe motivée et performante, nous vous formerons afin que vous puissiez contribuer directement au développement de cette activité.
Issu d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez 1 à 2 ans d'expérience. Réf. OPFRA.

Informaticien

Vous serez chargé d'aider nos opérateurs sur les marchés à créer leurs logiciels d'aide à la décision.
Débutant, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous programmez en langage C et connaissez la micro-informatique. Intéressé par les marchés financiers, vous avez, si possible, déjà fait un stage dans ce domaine. Poste évolutif. Réf. INFRA

Pour ces deux postes faisant l'objet de contrats d'expatriation, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence choisie, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

bip — Banque Internationale de Placement
Groupe Dresdner Bank

MEDIA-SYSTEM

OWENS CORNING

GLASS PROCESS ENGINEER

Owens Corning is a world leader in the manufacture of glass fibre. It has plants in several European countries. Plans for the future are aggressive with large investments, and development programs.

We are seeking a Glass Process Engineer to fill a vacancy in the European Technical Service Organization located near Liège in Belgium.

The job consists in providing technical service to the plant on the glass raw materials, the glass melting process, and the furnaces with associated equipment. The job holder also takes part in or leads development projects, and will work on glass raw materials on a European level together with our European Glass Process Manager.

The job holder will be part of an international environment with strong functional links and relationships within Europe and with our Science and Technology Center in USA.

The successful candidate is expected to have the following profile:
- *Grande Ecole or University graduate in ceramics/high temperature chemistry;*
- *3 to 5 years experience from glass process industry including glass raw materials;*
- *English and French fluently, German would be an added advantage;*
- *30 - 35 years of age.*

Interested applicants should in the first instance send their c.v. to Mr. A.J. Huntington, Human Resources Director, European Owens-Corning Fiberglas, chaussée de La Hulpe 178, boîte 7, B-1170 Bruxelles.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

S.A. d'H.L.M. de la Région Centre recrute

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

35 ans minimum

Vous avez une formation comptable et financière, et une expérience confirmée dans un poste similaire. Relevant du Directeur Général, vous animerez et superviserez une équipe en place et vous serez chargé de diriger l'ensemble du service comptable et financier et d'actualiser les procédures d'organisation par la mise en place de tableaux de bord. Vous serez Responsable de la comptabilité générale jusqu'au bilan analytique, de l'élaboration du budget annuel, de la gestion prévisionnelle, du tableau de bord de la trésorerie et vous participerez activement au montage et au suivi du financement des opérations.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée de votre C.V., d'une photo et de vos prétentions à Havas Domiciliations n° 5376
B.P. 169 - 41005 BLOIS Cedex, qui transmettra.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

Avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

Sur le Grand Ouest, Vents portants Force 2

ORC CONTESSE ATLANTIQUE a le vent en poupe.

A la barre : **Yannick LUCAS,** équipière **Sophie BOUTIN.**

Au plus près ou au grand large, quelles que soient vos attentes :
Offres d'Emplois Presse, Communication Interne, Edition,...
nous sommes sur le pont pour le meilleur du Marketing des Ressources Humaines.

Nouveau port d'attache : Immeuble le Moulin Neuf
1501 avenue Jacques Cartier - 44811 SAINT HERBLAIN Cedex
Tél. 40.92.11.12 - Fax : 40.92.14.28. Nous vous espérons bientôt à bord.

ORC CONTESSE ATLANTIQUE

Accompagner le Changement

Notre cabinet spécialisé dans l'ingénierie de formation et du management réalise actuellement des chantiers importants pour des groupes ou des filiales françaises de groupes internationaux : conception et développement de nouveaux styles de management, définition et mise en place de nouvelles organisations ou stratégies industrielles...

Pour faire face à notre rapide développement, nous recherchons un

CONSULTANT CONFIRME

De formation initiale ou complémentaire en Sciences Humaines, il aura acquis un professionnalisme en formation et en conseil dans le domaine du management pour pouvoir être associé au pilotage de projets complexes depuis l'analyse du besoin jusqu'à leur finalisation.

La petite taille, l'esprit de coopération et l'enthousiasme de notre équipe demandent et favorisent une forte implication dans la vie du cabinet.

Poste basé de préférence à Paris mais une domiciliation régionale est envisageable.

Ecrire sous réf. 23A 2563 3M
Discrétion absolue.

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiqueral

DIRECTEUR INDUSTRIEL

X, MINES, ECP, AM ...

Nous recherchons le directeur industriel d'une société, filiale d'un groupe français performant et de tout premier plan.

Rattaché au directeur général et membre du comité de direction, il dirigera une usine à feu continu de 700 personnes, engagée dans un important processus de modernisation, qui implique la conduite de profonds changements, tant sur le plan de l'organisation industrielle que sur celui de la "culture" de l'entreprise.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, nous cherchons un cadre supérieur, ayant au minimum 15 ans d'expérience industrielle. Il aura développé de solides compétences de management d'équipes étoffées et il aura eu l'occasion de gérer de significatives actions de progrès. Sans être indispensable, la connaissance des industries de process serait un atout.

Poste ville Nord France

Ecrire sous réf. 23A 2556 3M
Discrétion absolue.

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiqueral

Important bureau d'études en Aménagement et Urbanisme, recherche pour Paris

INGENIEUR ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT

- Diplômé d'une Grande Ecole (Centrales, Mines, Agro ...) ou équivalent, avec spécialisation en aménagement.
- Sous l'autorité du Directeur du Département Pollutions et Nuisances, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il sera chargé des études relatives au bruit, à la pollution atmosphérique, à l'eau ... en rapport avec l'aménagement régional (inventaires, projets, conseils).

Sérieuses références exigées en bureaux d'études, services techniques ... Poste impliquant le sens du concret et des contacts à haut niveau. Aisance d'expression (orale et écrite). Aptitudes à s'impliquer dans le développement d'un système informatisé d'informations géographiques et socio-économiques.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétention

Ecrire sous réf. 23A 2557 3M
Discrétion absolue.

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiqueral

CHEF DE DOMAINE INFORMATIQUE

Applications Comptables et Financières

Un groupe industriel français de premier plan, CA 50 milliards, recherche pour l'intégrer à sa direction informatique, un chef de domaine.

Sa mission :

- il prendra la responsabilité de la refonte complète des systèmes d'information dans son domaine,
- il animera une équipe, gérera un budget, définira et coordonnera l'intervention de prestataires extérieurs, jouera un rôle de conseil auprès des filiales en France et à l'étranger.

Son profil :

ce poste important ne peut convenir qu'à un candidat :
- de formation BAC + 5,
- disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans
- ayant déjà dirigé des projets importants dans le domaine comptable et financier et dans un environnement industriel,
- témoignant d'un sens aigu de la rentabilité des investissements et du service aux "clients" et des qualités de gestionnaire et de dialogue permettant d'y répondre.
- parlant l'anglais.

La réussite dans ce poste lui ouvrira de réelles perspectives d'évolution.

Poste basé à Paris

Ecrire sous réf. 23A 2561 3M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiqueral

Groupe International

JURISTE GENERALISTE

Haut Niveau

Un Groupe français performant, disposant d'une forte implantation internationale (50% du CA) dont la croissance interne s'accompagne d'une politique déterminée d'acquisitions renforce ses compétences dans le domaine du **droit des affaires et de la fiscalité.**

Le juriste que nous recherchons, de formation DJCE ou DESS Droit des affaires aura développé une solide expérience en droit des sociétés et fiscalité (acquisitions - fusions - créations de filiale - joint venture ...) ainsi qu'en droit des contrats et des accords.

Son expérience internationale lui aura donné une bonne maîtrise de l'Anglais. Son envergure personnelle lui permettra d'être reconnu comme un expert avisé et efficace tant auprès de la Direction du Groupe qu'auprès des interlocuteurs extérieurs.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 23A 2564 3M
Discrétion absolue.



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiqueral

Important bureau d'études en Aménagement et Urbanisme, recherche pour Paris

ECONOMISTE

Spécialisé en Finances Locales

De formation supérieure (DESS en administration publique ou équivalent).

L'intéressé aura pour mission :
- d'élaborer des études financières pour les collectivités locales (diagnostics et analyses prospectives, études des implications financières d'opérations d'aménagement)
- d'établir des dossiers de synthèse en matière de fiscalité locale.
- de promouvoir auprès des collectivités territoriales des activités de l'organisme.

Une formation complémentaire en urbanisme opérationnel dans sa dimension financière serait appréciée.

Des connaissances de base en informatique (traitement de texte et tableur) et une expérience d'environ 4 ans (de préférence dans une collectivité locale ou bureau d'études spécialisés) sont demandées.

Pour ce poste, le sens des contacts à haut niveau est indispensable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétention

Ecrire sous réf. 23A 2558 3M
Discrétion absolue.

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiqueral

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CRÉDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES.

BILAN : 1 648 MILLIARDS DE FRANCS
RÉSULTATS : 5.2 MILLIARDS DE FRANCS

78 CAISSES RÉGIONALES LEADERS DANS LEUR RÉGION

8400 POINTS DE VENTE
74 000 SALARIÉS
20 IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

TOUS LES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE POUR VALORISER VOS COMPÉTENCES DANS VOTRE RÉGION, EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER.



Le Crédit agricole du Centre-Ouest s'affirme comme la 1re banque dans sa région avec 75 agences et 1 100 salariés.

CONTROLEUR DES RISQUES CREDIT

LIMOGES

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur comptable et financier (E.S.C., H.E.C...) vous travaillez depuis 4 ou 5 ans au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes. Cette expérience fait de vous un spécialiste de l'analyse du risque sur les entreprises.

Vous maîtrisez parfaitement le droit bancaire et commercial. Dynamique et rigoureux, vous avez su développer, au-delà de vos compétences effectives, de fortes qualités relationnelles, un bon sens de la diplomatie et de la persuasion.

Directement rattaché au Directeur Général, vous avez pour mission principale *d'analyser les gros risques à priori et de suivre les dossiers les plus importants.*

Vous collaborez activement avec la Direction des Entreprises et contrôlez la délégation accordée aux Agences.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photo sous la référence AR/LM à M. Gilles Besnard - Directeur des Ressources Humaines - Caisse Régionale du Centre Ouest - 29, boulevard de Vanteaux 87044 Limoges Cedex.

Une entreprise sur quatre fait confiance au Crédit agricole de Haute-Normandie qui *s'affirme comme la 1re banque dans sa région avec un encours de 3 MdF sur ce marché.*

EXPLOITANTS ENTREPRISES

CONFIRMÉ ET DÉBUTANT

ROUEN - LE HAVRE

Au sein de la Direction du Marché des Entreprises, vous participez avec votre équipe à la réalisation des objectifs définis par la Direction à travers la gestion et le développement d'un portefeuille de clients. A ce titre, vous assurez l'ensemble des relations bancaires avec la clientèle : financements, placements, services bancaires... Cette activité exige une parfaite maîtrise du risque bancaire.

De formation supérieure (Maîtrise de gestion, ITB...), vous savez vous faire apprécier par votre aisance relationnelle, vos qualités d'écoute et de conseil. Votre autonomie et votre sens de l'initiative complètent une réelle aptitude à convaincre et à développer une clientèle.

Le poste d'exploitant confirmé (10 ans d'expérience) nécessite une connaissance précise des produits et services adaptés au marché des entreprises, y compris dans le secteur des opérations internationales. *Réf. EE/LM01.*

Une première expérience réussie dans une fonction similaire serait appréciée *pour le poste d'exploitant débutant.* *Réf. EE/LM02.*

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une photo sous la référence choisie à Maryse Vépierre - Caisse Régionale du Crédit agricole - Cité de l'Agriculture - La Bretèque - 76230 Bois-Guillaume.

NC Communication

Pour en savoir plus : 36-15 CA

Directeur Audit

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

Au sein du Crédit Mutuel, cinquième groupe bancaire français, notre fédération régionale Maine-Anjou, Basse-Normandie, *19 milliards de bilan, 1450* personnes, constitue l'une des composantes majeures du groupe. Soucieux d'améliorer encore notre *efficacité, nous recherchons un collaborateur qui,* rattaché à la Direction Générale, assurera la maîtrise du risque. Membre du Comité de Direction, il participera à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie du groupe. Homme ou femme de 35/40 ans, de formation supérieure (ESC, Sciences-Po, Gestion Finances), vous avez acquis une solide expérience dans des fonctions d'audit appliqué à l'activité bancaire *au sein d'une banque à réseau ou d'un cabinet* externe. Ce poste implique une forte capacité d'analyse, d'innovation et de persuasion.

Si vous êtes intéressé par ce poste basé à **Laval**, merci d'envoyer votre candidature sous la référence A1452.93 M (à préciser sur l'enveloppe), à notre *conseil Chantal Baudron s.a. - 61, boulevard* Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

Rejoignez la direction financière d'un groupe de premier plan

La direction financière d'un important groupe du secteur tertiaire recherche :

Un contrôleur de gestion

Sa mission sera :
- d'élaborer des tableaux de bord, des outils d'aide à la décision et de gestion prévisionnelle,
- *de réaliser des études comparatives de performance en matière de placements financiers,*
- d'assurer le suivi des filiales dépendant de cette direction.

De formation bac + 5 universitaire ou grande école, vous avez 2 à 3 ans d'expérience d'audit ou de contrôle de gestion dans un environnement financier. Votre niveau de compréhension des mécanismes financiers, la fiabilité et la rigueur de vos analyses, vos qualités relationnelles seront autant d'atouts pour réussir dans ce poste et vous permettre d'évoluer dans le groupe. Réf. CG.

Un gestionnaire obligataire

Au sein du Département obligations et trésorerie, vous contribuez à la gestion des portefeuilles obligataires du groupe et vous participez aux décisions d'achat et de vente de titres.

De formation Bac + 5 (école d'ingénieurs, actuaire...), vous justifiez d'une expérience similaire de 3 à 5 ans acquise dans une banque ou dans une compagnie d'assurance. La maîtrise de l'anglais sera un atout pour ce poste basé à Paris. Réf. GO.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM



FWCEE
FOSTER WHEELER CONCEPTION
ETUDES ENTRETIEN

Société d'ingénierie (certifiée AFAQ/ISO 9001), filiale d'un groupe américain, spécialisée en pétrole, pétrochimie, chimie fine/pharmacie, recherche pour son siège à Paris

Juriste Opérationnel

Votre profil :

- Pour ce poste de haut niveau, vous avez une solide formation *juridique en droit des affaires, complétée par une expérience* réussie en entreprise.
- Vous avez acquis de bonnes connaissances en matière de fiscalité et financements internationaux pour appréhender les projets export dans leur ensemble.
- *Vous êtes parfaitement* bilingue anglais.
- Rigueur, créativité et dynamisme sont des atouts indispensables.

Le futur cadre de votre mission :

- Vous intervenez en tant que conseil auprès des différents départements dans tous les projets et contrats qui engagent la société.
- Vous participez à la préparation, la rédaction et la négociation des contrats avec les donneurs d'ordre, des accords de coopération inter-entreprise.
- Vous êtes impliqué dans toutes les interventions de la société dont vous êtes le garant sur le plan juridique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. MO/1093 à FOSTER WHEELER CEE DRH - 31/33, rue des Bourdonnais 75024 Paris Cedex 01.

Carré Turenne

IMPORTANTE BANQUE DE DÉPOTS A PARIS
RECHERCHE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SA SALLE DES MARCHÉS

UN SALES MULTI-PRODUITS

afin d'étoffer son équipe commerciale

Votre mission aura pour charge de promouvoir et de commercialiser :

- **les Titres de Créances Négociables** (CDN, EURO CP, Billets de trésorerie, auprès d'une clientèle d'investisseurs et de grandes entreprises ;
- **les produits de taux développés par la salle des marchés.**

De plus, vous devrez **participer à la prospection** de nouveaux clients entreprises, OPCVM et institutionnels.

Vote profil :

Vous êtes âgé de 27-30 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience éprouvée dans une fonction similaire, au sein d'un établissement bancaire.

Pour réussir, vous disposez d'une bonne connaissance technique des produits de marchés, d'un sens commercial aigu, de ténacité, d'une aptitude certaine au travail en équipe ainsi que d'un esprit vif et rigoureux.

Une pratique *courante de l'anglais serait un plus.*

Écrire sous réf. 8658
LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, *rue* du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS Cedex 15



Important organisme financier recherche son

RESPONSABLE JURIDIQUE ET FISCAL

Spécialiste des questions immobilières, du droit des sociétés et du crédit, vous jouez un rôle de conseil *auprès de la Direction Générale et des différents* départements du groupe.

Agé de 34/42 ans, vous êtes titulaire d'un DESS de droit privé avec si possible une option fiscalité. Votre expérience d'au moins 8 ans vous a permis d'acquérir une spécialisation en **droit immobilier** et en ***droit des sociétés.***

Vous avez une pratique de la réglementation fiscale et une bonne connaissance du fonctionnement d'un établissement de crédit.

Rémunération envisagée : 400 à 450.000 francs.

Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence VAD/2125-2.

FAIRWAY *Horizon Juridique*
GROUPE STEPHEN RABY SINGER
27, rue Marbeuf 75008 PARIS

GOODWILL

FAIRWAY
H O R I Z O N

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Société anglo-saxonne en fort développement
intervenant dans le "soft" recherche pour Paris un

Juriste d'Affaires

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous intervenez en assistance des commerciaux en matière contractuelle (*négociations, contrats types*, droit de la distribution, formation), droit des sociétés et de façon générale en droit des affaires, propriété intellectuelle, licences... Vous assurez le reporting juridique auprès du siège européen et travaillez en étroite liaison avec les avocats du Groupe.

Agé de 27/29 ans, titulaire d'un DEA, DESS, DJCE, etc..., vous justifiez impérativement de 4 ans d'expérience acquise au sein d'une entreprise performante en matière de contrats notamment de distribution et licence. Très dynamique, parlant et écrivant parfaitement anglais, vous aimez les contacts à tous niveaux et appréciez un rôle de conseil vis à vis des opérationnels.

Contacter Antoine Goldschmidt au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. AG9118MO.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

ASSISTANT CONTRÔLEUR DE GESTION
(Usine et Logistique)

RoC S.A.

Filiale du groupe LVMH MOET - HENNESSY LOUIS VUITTON, RoC SA recherche un Assistant contrôleur de gestion (Usine et Logistique).

VOTRE MISSION :

- vous assurer de la fiabilité des informations relatives aux stocks de produits fabriqués, de composants et d'articles publicitaires en étant responsable des inventaires, des analyses de stocks, du respect des procédures, du suivi des obsolescences,...
- participer à l'élaboration du tableau de bord des activités industrielles,
- *réaliser des études ponctuelles*,
- participer à l'amélioration du système informatique de gestion de production,
- assister le responsable contrôle de gestion usine et logistique dans la préparation des plans et budgets.

VOTRE PROFIL :

De formation Ecole de Commerce ou Maîtrise de Gestion, vous possédez un à deux ans d'expérience dans le contrôle de gestion et la connaissance du milieu industriel est un plus.

Ce poste implique la maîtrise de l'anglais afin d'évoluer à terme dans la fonction.

Vous serez basé à OSNY (95), près de Cergy-Pontoise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée) sous référence SF/01 à **RoC S.A.** - 50, rue de Seine 92703 COLOMBES CEDEX

MEDIAPA

Responsable Division Gestion, Tableau de bord

[illegible]

Le poste est basé à Noisy-le-Grand (93).

[illegible] 8 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

MEDIA-SYSTEM

Importante Société de Vente par Correspondance en forte croissance
crée le poste de futur

DIRECTEUR/CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Rattaché au Directeur Financier, il assure :

- une première mission de contrôle de gestion opérationnel ;
- prend ensuite la Direction du Contrôle de Gestion.

Cette fonction, très terrain, conviendrait à un candidat de caractère, jeune et ambitieux, de formation supérieure de gestion (ESC, Maîtrise...), possédant une expérience de 4 à 5 ans dans une entreprise industrielle ayant une forte culture dans le domaine du contrôle de gestion.

Rémunération motivante.

Si ce profil vous correspond, envoyez votre CV + lettre + photo et prétentions sous réf. 8657
LE MONDE PUBLICITÉ, 15/17, rue du Col.-Pierre-Avia - 75902 Paris Cedex 15

Société d'Ingénierie Financière en pleine évolution (150 MF d'opérations) basée à Paris-Ouest recherche un

Directeur Administratif et Comptable

Vous assurerez, avec une équipe de 5 collaborateurs, la supervision comptable administrative et financière, la gestion de trésorerie et l'optimisation des procédures du groupe et serez l'interlocuteur privilégié de la clientèle (150 EURL et SNC).

Vous participerez également à l'élaboration de schémas juridiques et fiscaux d'investissements réalisés dans les domaines aussi variés que l'Industrie, la Pêche, l'Aéronautique, l'Hôtellerie...

Diplômé Expert Comptable, vous justifiez également d'une expérience acquise en Entreprise.

Rémunération offerte : 300/350 KF.



Merci d'adresser votre lettre manuscrite et CV sous référence 5367 à notre conseil :
Cabinet SAGEM - 60, Avenue de la Bourdonnais - 75007 PARIS

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

« ÉCOUTE AMITIE »

Fédération Nationale d'Associations ayant une activité d'écoute téléphonique et d'accueil de personnes âgées recherche pour PARIS :

SON DIRECTEUR

PRINCIPALES MISSIONS :
- Mettre en œuvre les projets et la politique de la Fédération.
- Animer et coordonner l'action d'une équipe de 6 salariés en lien avec des Associations de bénévoles.
- Assurer la gestion administrative et financière de la Fédération.
- Développer la représentation nationale de l'Association.

PROFIL REQUIS :
- Maturité et bon niveau de formation.
- Une expérience professionnelle confirmée dans la vie associative et/ou le domaine sanitaire et social.
- Un tempérament de leader avec un sens du travail en équipe.
- *Le goût de s'investir dans un projet associatif.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à : C.I.P.E.S. (service 37), 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS. NE PAS TÉLÉPHONER.

ASSOCIATION HUMANITAIRE
recherche un

CHARGÉ DE COMMUNICATION

Sous l'autorité du responsable du Service communication, il aura la charge :
- des relations avec la Presse et les Régies ;
- du suivi du fichier des donateurs ;
- *du secrétariat de rédaction du bulletin.*

Vous avez : 28-32 ans et une formation supérieure (ESC, Sciences Po) ; au moins deux ans d'expérience réussie en Agence ou poste similaire ; une forte motivation humanitaire ; une bonne capacité rédactionnelle et de l'autonomie ; un grand sens du contact.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo (sous réf. CCM) à :
EUROPACT : 44, rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES



VILLE DE BRON
(41 000 habitants)
recherche
le *DIRECTEUR DU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE LA JEUNESSE*

ATTACHÉ PRINCIPAL OU ATTACHÉ

MISSIONS :
- Mise en œuvre et animation de la politique municipale.
- Coordination de l'animation socio-culturelle et des actions destinées à la jeunesse.
- Suivi et développement des relations avec le secteur associatif, aide à la décision en matière de financement.
- Organisation et gestion d'événements culturels locaux.

QUALITÉS REQUISES :
- Capacité de propositions et d'initiatives.
- Expérience dans le domaine socio-culturel, associatif, connaissance des collectivités locales.
- Aptitudes à l'analyse de bilans comptables et d'activités.
- Disponibilité et sens des relations.

Adresser candidature et C.V. AVANT LE 20 JUIN 1993 à :
Monsieur le Maire, square de Weingarten, 69671 BRON. Tél. : 72-36-13-45



CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE

Le Département du Val d'Oise crée, au sein de sa Direction Générale, le poste de

Responsable du Contrôle de Gestion

Mission : *Mettre en œuvre [illegible] instruments de [illegible] de gestion (gestion des ressources, gestion [illegible] de travail, gestion des organisations [illegible] susceptibles d'améliorer dans un [illegible] de [illegible] budgétaire renforcée, l'efficacité des services [illegible] administration importante (2000 person[illegible]*

Profil : *Le candidat [illegible] environ 30 ans, allie idéalement une expérience [illegible] collectivités territoriales et une formation supérieure [illegible] Ecole Supérieure de Commerce ou Sciences [illegible] préférablement Administrateur Territorial, ou cadre [illegible] secteur privé. Il aura rang de Directeur.*

Rattachement hiérarchique : *Direction Générale. Lieu de travail : Cergy. [illegible] à fort potentiel recherché, capable de justifier [illegible] motivations.*

Rémunération : *[illegible] selon expérience.*

Merci d'adresser [illegible] et lettre de motivation à QUIOT S.A. 7, rue de [illegible] 75008 PARIS, qui est chargée du recrutement et traitera votre dossier en toute confidentialité [illegible] pour toute information appeler Céline DEMARIA ou Françoise BRIAND
Tél : 42 65 03 60 - Fax : 42 65 25 55.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE MONDE DES CADRES

Numéro 2 ... pour analyser, organiser, animer

Notre Directeur Général souhaite confier à un collaborateur direct la mission de réorganisation de notre société afin d'asseoir notre progression. Vous aurez à réfléchir sur notre organisation actuelle afin d'optimiser la mise en place d'un nouveau système informatique. Vous serez amené à préparer la mise en œuvre d'outils de *pilotage et de gestion de nos activités*. En étroite liaison avec notre DG, vous devrez ensuite veiller à la mise en œuvre de vos propositions pour améliorer la performance de notre organisation (150 personnes).

Ce poste très opérationnel et évolutif requiert une expérience d'au moins 10 ans dans un poste de direction et dans une *entreprise de services (banque,* assurance, institution financière, organisme para-public...). Une formation supérieure et d'excellentes qualités relationnelles sont bien sûr indispensables.

Poste basé à Paris intra muros.

Merci d'envoyer confidentiellement votre dossier de candidature sous référence G392 à notre Conseil 15 rue Cardinet 75017 PARIS

nervet pont conseil

Paris - Berne - Bristol - Hambourg - Madrid - Valence



KERAUDREN

ANIMATION. CLIENT. RESULTAT.
AU CIO, NOS DIRECTEURS D'AGENCE SONT DE VRAIS MANAGERS

LA BANQUE DES REGIONS DU GRAND OUEST - 2 400 COLLABORATEURS - 172 AGENCES SUR 18 DEPARTEMENTS
UN PNB DE + 8 % ET UN RBE DE + 34 % AU 31 12/92

complète ses équipes d'encadrement sur l'ensemble de son territoire d'exploitation et vous propose de participer à la réalisation de ses ambitions dans des postes de :

DIRECTEURS D'AGENCE

Dans un de ces postes, vous serez sur le terrain un acteur essentiel de la réalisation de notre PLAN D'ACTION DEVELOPPEMENT *et serez* largement associé à la définition des objectifs de votre centre de profits. Vous disposerez également de moyens d'action importants pour accroître, dans un contexte d'autonomie, le volume, la qualité et la rentabilité de l'ensemble de nos prestations tout en veillant constamment à la qualité des risques.

■ A environ 35 ans, vous pouvez justifier d'une expérience réussie de l'animation d'équipe en tant que Directeur d'une Agence bancaire et vous souhaitez aujourd'hui renforcer votre dimension de généraliste de l'exploitation et de Manager. Nous vous proposons de prendre la Direction d'une Agence de 15 à 20 personnes (Réf. : 2752).

■ A environ 30 ans, vous êtes devenu un vrai professionnel de la relation clientèle et souhaitez maintenant démontrer vos qualités de Manager. Nous vous proposons de prendre la Direction d'une Agence d'environ 10 personnes (Réf.: 2753).

Dans les deux cas, vous possédez une formation supérieure Bac +4/5 et/ou ITB et souhaitez rejoindre une structure dynamique et à taille humaine qui saura vous offrir à moyen terme des perspectives d'évolution réelles et diversifiées à la mesure de vos aptitudes et de vos aspirations.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions) en précisant la référence à Michel BERNET-ROLLANDE - BR CONSEIL - 20, rue Marie-Anne du Boccage - 44000 NANTES.

CIC
Banque
CIO

ORC. CONTESSE

GESTITRES

Filiale de la Caisse des Dépôts et du Réseau Ecureuil,
vous associe au développement de sa Division Organisation

Nous sommes une jeune Société spécialisée dans la gestion et la conservation de plus de 800.000 portefeuilles titres.
Nous souhaitons accueillir un :

ORGANISATEUR BACK-OFFICE

Diplômé IESTO ou BAC + 5, vous avez au moins cinq ans d'expérience en organisation acquise au sein d'une banque, d'une société de bourse ou d'un cabinet de conseil.
Vous avez une bonne connaissance des valeurs mobilières, des systèmes informatiques *et plus particulièrement du back-office titres.*
Au sein d'une équipe d'organisateurs, vous aurez pour mission d'effectuer des études d'organisation, de définir des procédures administratives et de gérer les modifications issues des réformes de Place et de la création de nouveaux produits.

Nous vous proposons de vous associer à notre challenge :
devenir leader en Back-Office Titres de la communauté bancaire et financière.
Poste situé à ARCUEIL (RER B, Laplace).

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo sous référence R32 à notre Conseil
FBO CONSULTANTS, Bernard NICOLAS, 15 rue de la Banque, 75002 Paris.

FBO CONSULTANTS

Finance Bourse Organisation

AXIAL

CONSEIL EN MANAGEMENT

EUREQUIP renforce ses équipes et souhaite accueillir de nouveaux

CONSULTANTS SENIORS

Les candidats recherchés sont d'authentiques Consultants en Management, diplômés d'une Grande École d'Ingénieurs, de Commerce ou de Gestion et ayant acquis au minimum 5 ans d'expérience du Conseil dans un grand Cabinet français ou anglo-saxon.

Ils connaissent les secteurs de l'Industrie ou des Services. Les missions qu'ils y ont conduites leur ont permis de faire la preuve de leurs compétences techniques, de leurs qualités relationnelles, de leurs aptitudes à convaincre *et à mobiliser.*

Les Consultants retenus seront très rapidement opérationnels dans le cadre d'interventions de nos équipes pour de grandes entreprises à Paris et en province. Les missions et les évolutions de carrière qui leur seront proposées exigent un réel potentiel de développeur et de manager.

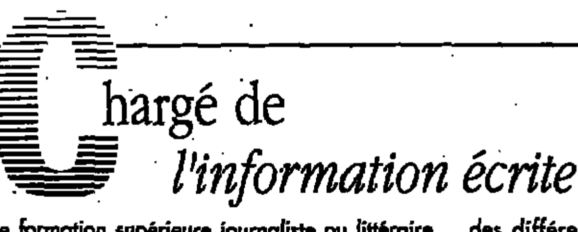
Merci d'adresser votre dossier de candidature (une absolue confidentialité est assurée), sous la référence MD/5436, à Véronique WELLE



EUREQUIP
5, Esplanade Charles de Gaulle
92733 Nanterre Cedex



ADCOM



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL SITUE EN PROCHE BANLIEUE PARISIENNE (SUD-OUEST) RECHERCHE SON

Chargé de *l'information écrite*

De formation supérieure journaliste ou littéraire, entre 30 et 40 ans, vous avez de grandes qualités d'écriture et possédez une expérience d'une dizaine d'années dans le domaine de la presse écrite (journaux ou agences).

Vous serez rattaché à la Direction de la Communication du Groupe et chargé de la réalisation des journaux, de la rédaction des textes, des différents documents de présentation du Groupe : plaquettes, rapport annuel...., de la rédaction ou de la supervision de la rédaction de tout autre document relatif à la Direction de la Communication.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec photo sous réf. 9614/M à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75018 Paris.

Une certaine idée du Conseil...

dans la transparence des méthodes d'identification, de recherche et d'analyse en matière de recrutement.
mais aussi...
dans le suivi et l'analyse des étapes d'intégration, l'évaluation, les bilans de compétence et l'aide à la séparation des cadres.

Denis RICHARD **Dorick de BROSSES** **Véronique ALART**

LYON :
15, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél. : 72.74.44.30
Fax : 78.52.36.98

PARIS :
39, rue de Châteaudun
75009 Paris



Nemrod
RESSOURCES HUMAINES

DENIS RICHARD ASSOCIES

HCAP

CHARGE DE MISSION
EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Votre capacité à anticiper nous intéresse !

A votre actif, vous justifiez d'une formation supérieure (ingénieur, ESC ou universitaire) alliée à une expérience de 2 ou 3 ans en organisation dans le tertiaire et une bonne culture informatique.
Vos plus, ce sont vos qualités d'analyse et de synthèse et votre sens de la communication.

Si tel est votre profil, nous devrions nous entendre.

Dans le cadre du schéma directeur de la Direction IARD des particuliers, vous participerez aux études de besoins et d'organisation.

Votre mission s'articulera autour de 3 axes :
- définition des besoins des utilisateurs,
- conception d'outils et de procédures,
- mise en oeuvre sur le terrain.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle), sous référence M41P, à Isabelle DONNADIEU AGF - Département Ressources Humaines 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



AGF
avec vous

Organisation et Publicité

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

● Installés dans le Sud-Ouest de la France, nous sommes une entreprise industrielle de taille moyenne. Notre métier : concevoir, fabriquer et commercialiser des équipements et des systèmes électriques et électroniques, dédiés aux groupes industriels. Notre Direction Générale recherche son Directeur Qualité ●

DIRECTEUR QUALITÉ

Intégré au Comité de Direction, vous managez une équipe de 10 personnes environ. Votre mission consiste à réaménager la fonction Qualité existante : structure, organisation et développement. A ce titre, vous définissez la politique et la stratégie, mettez en place le programme Qualité et homogénéisez les procédures, audits et certifications.

Agé de 35 ans au moins, vous êtes ingénieur électricien ou électronicien de formation. Pour bien maîtriser l'ampleur de ce poste, vous devez associer une expérience significative, en tant que responsable de la qualité dans une industrie de production (constructeurs informatiques, électronique professionnelle ou militaire), à de réelles qualités personnelles : maturité, rigueur, communication, sens des priorités et capacité d'innovation.

L'anglais professionnel courant est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. D.Q./LM à notre Conseil Sophie de Commines, 10 rue de la Paix, 75002 PARIS.

OLC

Ingénieur Thermodynamicien Frigoriste

Valeo
THERMIQUE HABITACLE

Avec 3500 personnes, nous sommes leader mondial et à la pointe de la technologie dans le chauffage et le conditionnement d'air destinés aux véhicules automobiles. Nous recherchons pour notre département R&D, situé à LA VERRIERE (78), un Ingénieur Thermodynamicien Frigoriste.

Agé de 27/30 ans, Ingénieur Arts et Métiers + Institut *Français du Froid Industriel ou spécialisé* en thermodynamique, vous possédez une expérience de 3 ans dans la conception et la mise en oeuvre d'installations frigorifiques pour des équipements de climatisation et/ou congélation dans l'automobile, sur des navires ou dans le bâtiment.

Votre mission consiste à développer un système de conditionnement d'air multifonction. Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Adressez-nous une lettre de motivation, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. B27, à **SELECOM 226, rue du Faubourg St Honoré - 75008 PARIS.**

OLC

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE





Situé à Oyonnax(01) au cœur de la Plastics Vallée, le Pôle assume 5 missions principales :
• Recherche et Développement • Formation initiale (ingénieurs) • Formation continue • Essais • Centre de calcul et de documentation.

L'ECOLE SUPERIEURE DE PLASTURGIE qui assure la formation initiale et délivre le titre d'ingénieur, recherche son

Directeur

VOTRE MISSION :
Vous serez responsable, et ceci avec une large autonomie, de :
- *l'organisation de l'Ecole et des enseignements,*
• l'enseignement de certaines matières,
• l'animation et le suivi de certains contrats de R&D, *en liaison avec le Responsable R&D.*

VOTRE PROFIL :
Docteur-ingénieur de formation, vous possédez une bonne expérience, soit comme cadre d'entreprise, soit comme enseignant-chercheur dans le secteur public ou privé. L'environnement dans lequel vous évoluerez implique une parfaite connaissance des Polymères.

Veuillez adresser votre candidature à M. le Directeur Général du Pôle Européen de Plasturgie, BP 1204, 01112 Oyonnax Cedex.

MEDIA-SYSTEM

BANQUE DE FRANCE

La Direction de l'Informatique et des Télécommunications gère un réseau d'entreprise desservant environ 12 000 utilisateurs et faisant appel aux techniques les plus avancées en matière de réseaux et de télécommunications (**réseau voix et données, réseaux à valeur ajoutée...**).
Le Service d'études des Systèmes de Télécommunication recherche pour son bureau d'études, un :

ARCHITECTE RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS

Vous êtes diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs avec une spécialité Télécom (SUPELEC, ENST, MASTERE...) ou un DESS de Télé-*Informatique.*

Vous avez entre 28 et 32 ans, et possédez une première expérience en matière de réseaux hétérogènes d'entreprise (Télé-informatique, *téléphonie numérique, réseaux à valeur ajoutée, réseaux haut débit, réseaux locaux, architectures constructeurs...*).

Vous avez acquis une bonne connaissance des réseaux publics de transport de données (X25, RNIS) et des normes ISO et CCITT (notamment OSI, X400, Interfaces S, FTAM...) et des standards du marché (TCP/IP, FDDI, ATM).

Vous participerez, au sein du Bureau d'Etudes Réseaux, **à la conception et à la spécification** des moyens de communication de la Banque en relation avec les services internes et les intervenants extérieurs. Vous conduirez des études et des réalisations dans cet environnement novateur et stratégique.

Vos capacités de jugement et de réflexion, et votre aptitude à dialoguer dans des environnements divers sont primordiales pour réussir. Ce poste évolutif de haut niveau, dans un environnement technique exceptionnel vous permettra d'acquérir sur le plan humain et technique, une formation et un savoir-faire de tout premier plan.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence MAR31 à Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

RIB

L.B.W.



[illegible] Pharmaceutique sur le marché [illegible] réalisera en 1993 un chiffre [illegible] de Francs et investira dans sa [illegible] francs.

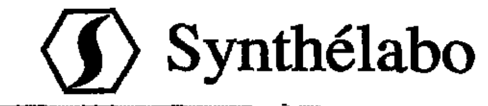
[illegible] Synthélabo, Ela Médical est le [illegible] constructeur français de stimulateurs cardiaques et de systèmes Holter [illegible] une progression annuelle de [illegible] son CA.

ela Responsable Etudes Sondes

[illegible] d'Etudes et [illegible] 27 personnes), [illegible] charge la branche [illegible] cathéters électriques [illegible] de stimulation cardiaque [illegible] constituée actuellement de 2 [illegible] d'Etudes.
[illegible] dans la conduite de pro[illegible] vous serez capable de traiter efficacement les différents aspects d'une étude de sonde : réalisation micromécanique, fatigue des matériaux, choix des élastomères, plastiques et matériaux biocompatibles, tests de corrosion et analyse des champs électriques. Par ailleurs, vous serez compétent pour aborder les sujets d'industrialisation, de qualifications, d'usinage et de brevets avec les branches ou les services concernés.
Agé de 30 à 35 ans, de formation ENSI, vous êtes créatif et disposez d'une expérience concluante de plus de 5 ans dans un poste d'ingénieur responsable de projet dans un secteur d'activité proche.
Vous maîtrisez l'anglais et éventuellement l'allemand (Brevets), vous êtes en mesure de concevoir et modéliser sur une CAO 3D et d'utiliser avec profit la micro-informatique dans votre poste.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. RES/1 à l'attention de : Madame DORLET - ELA MEDICAL Direction des Ressources Humaines Centre d'Affaires - La Boursidière - 92357 LE PLESSIS ROBINSON Cedex.

ORC. CONTESSE



LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

RADIOMETER COPENHAGEN

Pour assurer le transfert de sa branche "Analytique" vers sa filiale lyonnaise, spécialisée en Instrumentation Electrochimique, Radiometer recherche

Ingénieur de Production

Vous avez pour mission d'organiser le transfert de la production danoise vers la France en acquérant la maîtrise des méthodes de fabrication (sous-traitance, circuits imprimés, montage/câblage, contrôle) et en les transcrivant afin de *les mettre en oeuvre sur le site lyonnais.*

Jeune Ingénieur de 28 ans ou Technicien confirmé, avec 2 ans d'expérience de production en électronique, vous *êtes un homme de terrain, autonome, organisé et disponible pour de fréquents déplacements au Danemark. Anglais* courant indispensable. La connaissance d'une langue scandinave est un réel atout.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous *réf. 200/A à notre Conseil : PSYNERGIE,* Tour Crédit Lyonnais, 129 rue Servient, 69431 LYON Cedex 3.

L.B.W.

PSYNERGIE LYON - PARIS MARSEILLE MONTPELLIER

CONSULTANTS HEUREUX ET FIERS DE LEUR MÉTIER : GROUPE PRAXIA,
une équipe de 35 personnes, sur 4 sites, organisée en 2 structures : PSYNERGIE (Conseil en GRH) et HUMBLOT-GRANT ALEXANDER (Recherche de dirigeants et Organisation) intègre, pour poursuivre son développement :

4 CONSULTANTS FORMATION

PARIS Réf. P - MARSEILLE Réf. M - MONTPELLIER Réf. MT - LYON Réf. L

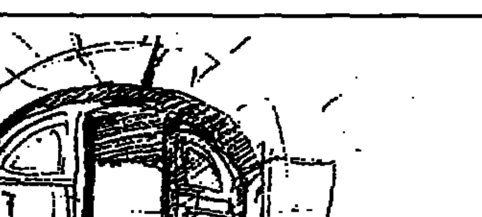
1 CONSULTANT ORGANISATION *PARIS Réf. H*

Susceptible d'être "associé" selon votre autonomie, vous vous appuyez sur les méthodologies du Groupe, assumez le développement de votre activité. Nous pratiquons l'échange des compétences et travaillons dans une ambiance chaleureuse et vraie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à PSYNERGIE, Anne-Marie PASQUET-PAOLI, 2 rue St Thomas d'Aquin, 75007 PARIS. Confidentialité assurée.

L.B.W.

PSYNERGIE PARIS - LYON MARSEILLE MONTPELLIER



7 juin
1993
9h00

nouvelles coordonnées
Austin Knight
129, rue de Turenne 75003 Paris
Tél. (1) 48 04 78 78 - Fax (1) 48 04 53 78

SECTEURS DE POINTE

LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE est le premier organisme européen de recherche. Il emploie 27.000 personnes de toutes professions, dont 19.000 chercheurs et ingénieurs, répartis sur 1.300 unités de recherche engagées sur tous les champs de la connaissance : physique et mathématiques, physique nucléaire et corpusculaire, sciences pour l'ingénieur, sciences de l'univers, sciences chimiques, sciences de la vie, sciences de l'homme et de la société. Le CNRS souhaite vous compter au nombre de ses collaborateurs exigeants, passionnés et rigoureux.

recrute
par concours

53 Ingénieurs de Recherche
(doctorat, diplôme d'ingénieur, université, grandes écoles)

66 Ingénieurs d'Etudes
(diplôme d'ingénieur, licence, maîtrise)

2 Attachés d'Administration de la Recherche
(diplôme d'ingénieur, licence, maîtrise)

78 Assistants Ingénieurs
(BTS, DUT)



Pour tout renseignement concernant les métiers, lieux de travail et formalités d'inscription, composez 36 14 CNRS
Date limite de retrait des dossiers : 8 juillet
date limite de dépot : 9 juillet

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
RECHERCHE POUR SA DIVISION ORGANISATION

3 Consultants seniors
en organisation et système d'information

Votre mission :
• conduire ou encadrer des missions d'amélioration des performances des entités du Siège et des grands processus transversaux de la Banque.
• *contribuer, en appui des Directions utilisatrices, à la définition et à la* mise en oeuvre de grands projets informatiques,
• assurer un appui méthodologique aux utilisateurs visant à optimiser la conduite de projets.

De formation ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une solide expérience en cabinet de conseil (5 à 7 ans) qui vous a permis de vous familiariser avec le milieu bancaire.

La taille de notre groupe vous ouvrira des perspectives d'évolution au sein de nos différentes Directions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence 50492, à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

UN MONDE NOUVEAU SE CRÉE TOUS LES JOURS

SILEC
GROUPE SAGEM

Notre département Signalisation Routière, leader en France sur son marché et en plein développement recherche

Un Chef de Projet à fort potentiel

A partir du cahier des charges, il assure la conception, les études et la réalisation de nouveaux produits destinés à la régulation du trafic.
Ingénieur électronicien (ESE ou équivalent), il a une expérience d'étude et de développement de systèmes à microprocesseurs - famille Intel - (électronique numérique et analogique, informatique et techniques de communication). Il maîtrise *également les contraintes liées à la compatibilité* électromagnétique.
Rigoureux dans sa *méthodologie, il doit savoir aussi animer une* équipe de techniciens et dialoguer avec les équipes commerciales et la production.
Sa réussite dans le poste lui permettra d'évoluer rapidement au sein du département.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1493.93/M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.


Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

Groupe industriel français (1500 personnes 1,3 milliard de CA), leader sur ses marchés (convecteurs électriques et chauffe-eau) recherche, pour son unité de La Roche sur Yon, un

Ingénieur R&D
Mécanicien
1ère expérience ou débutant

Rattaché au responsable R & D et au sein d'une équipe de 16 ingénieurs et techniciens, vous serez chargé de :
- développer les outils d'aide à la conception liés à notre activité ; modélisation, calculs (mécaniques, thermiques), simulation,
- évaluer et valider les nouvelles fonctions ou sous-ensembles dans le cadre du plan produit et de la liste des sujets d'investigation,
- assurer le marketing achat des nouveaux composants/produits.

Vous êtes ingénieur en Mécanique, AM ou équivalent. Vous disposez d'une première expérience *R & D* en conception de produits industriels grande série, vous avez des connaissances spécifiques en calcul de structure et transfert thermique.

Ce poste implique également rigueur, créativité, imagination, organisation, sens du travail en équipe.

Les candidatures d'ingénieurs débutants ayant effectué des stages significatifs seront également examinées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :
ATLANTIC Industrie - Service du Personnel
BP 65 - 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX.

atlantic
ça marche, tout simplement.



ENSIA, ENSBANA, ENITIAA...

APAVE, N°1 du conseil et de l'assistance technique, un nom synonyme d'un savoir-faire et d'une notoriété dans le service auprès de l'Industrie.

Après une première expérience d'au moins 5 ans dans l'Agro-Alimentaire, et une bonne connaissance des normes d'Assurance Qualité, vous deviendrez

CONSULTANT QUALITE

dans notre réseau **SEQUAL Agro-Alimentaire.**

Vous mettrez en oeuvre votre expérience (audit, certification...) afin de gérer vos affaires dans les contacts commerciaux. *Motivé par le travail en équipe, possédant* l'Anglais, *vous serez* basé dans un premier temps à LYON, puis votre responsabilité *évoluera sur la* BOURGOGNE (DIJON).

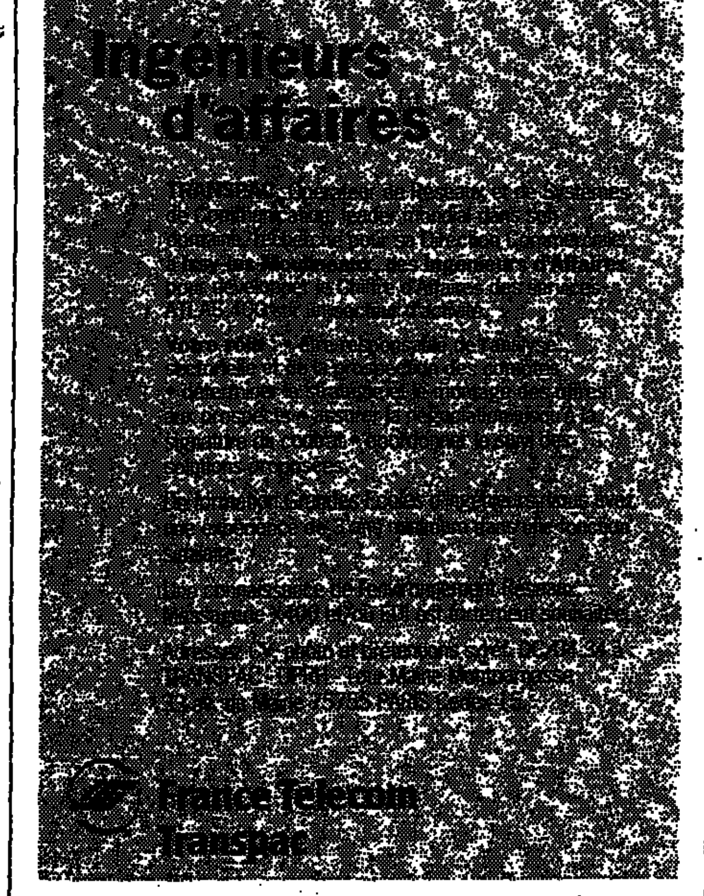
Valorisez votre savoir-faire en intégrant un groupe dans lequel la *notion de Service prime.*

APAVE LYONNAISE, Direction des Relations Humaines, 177, route de Sain Bel, B.P. 3, 69811 Tassin Cedex.





LYON - ANNECY - CLERMONT - DIJON - GRENOBLE - SAINT-ETIENNE - VALENCE



Directeur du service brevets et marques d'un laboratoire pharmaceutique français

⁂

recherche

ADJOINT

pour, le cas échéant, le remplacer à moyen terme.

Expérience de plusieurs années indispensable

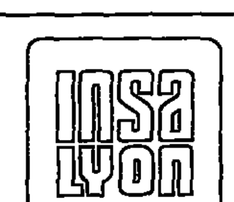
⁂

Qualifications requises :

- Diplôme d'ingénieur chimiste ou connaissances universitaires équivalentes.
- Connaissances dans le domaine thérapeutique ou pharmaceutique.
- Très bonnes connaissances linguistiques en anglais et en allemand.

Lieu de travail : PARIS

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au *Monde Publicité,* sous nº 8656, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15



L'INSA DE LYON RECRUTE

INGENIEURS, CHEFS D'ENTREPRISE :

CONTRIBUEZ AU RAPPROCHEMENT DES GRANDES ECOLES ET DES ENTREPRISES.

Ingénieurs en activité, l'INSA de Lyon vous propose 12 postes

d'Enseignants-Chercheurs à mi-temps, à partager impérativement avec votre activité actuelle en entreprise.

L'objectif, outre la prise en charge d'une mission pédagogique et de recherche, est de bâtir une synergie entre une grande école d'ingénieurs, l'INSA de LYON, et son environnement industriel. C'est aussi créer des emplois, permettre à des chefs d'entreprise de partager le temps de travail de leurs salariés, donner à des cadres l'opportunité d'élargir leur expérience. Enfin, c'est transmettre un savoir concret, basé sur l'expérience et le réel.

Domaines concernés : Génie Physique Matériaux, Informatique, Génie Energétique, Humanités, Qualité, Animation interne, Conduite de projets...

Dominique Pierre MILLOT, notre Conseil, vous remercie de lui *écrire, sous référence 2098 en précisant le domaine choisi* ou de téléphoner à l'INSA de Lyon, au 72 43 81 14, pour plus de renseignements.



19 place Tolozan, 69001 LYON

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

SYSTEMES ELECTRONIQUES

Au sein d'une filiale d'un grand groupe industriel français, notre département est spécialisé dans les systèmes électroniques/informatiques complexes utilisés dans le secteur du transport.
Notre développement nous amène à rechercher :

1 Chef de Projet Système Hard/Soft *(réf.262D)*

Il sera responsable de la partie technique d'une affaire, jusqu'à la recette client et encadrera une équipe de développement.
Electronique numérique, UNIX, OS/2, TCP/IP, C, Assembleur.

1 Ingénieur Développement Logiciel (Cartographie) *(réf. 262E)*

Il deviendra l'expert des manipulations logicielles cartographiques du département.
C, UNIX, ORACLE, X 25, TCP/IP, bases de données et outils cartographiques.

1 Ingénieur Développement Logiciel *(réf. 262F)*

Il interviendra sur le développement de systèmes informatiques embarqués et l'étude de systèmes de navigation terrestre.
Electronique numérique, traitement signal, filtrage numérique, C, Assembleur, UNIX.

De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), spécialisée en électronique/informatique technique, si votre première expérience professionnelle (2/6 ans minimum) vous a familiarisé avec l'un des environnements techniques précités, alors rencontrons nous !

Ces postes sont basés dans la banlieue Nord-Ouest.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous la référence choisie à notre Conseil : Béatrice BOCQUET, PSYNERGIE, 2 rue St Thomas d'Aquin, 75007 PARIS. Confidentialité assurée.

PSYNERGIE PARIS - LYON MARSEILLE MONTPELLIER

L.B.W.

Nous sommes un important groupe international évoluant dans un domaine de technologies de pointe. Dans le cadre de nouveaux investissements visant à augmenter la capacité d'un de nos sites industriels, nous recherchons un

RESPONSABLE DE PROJETS INDUSTRIELS
Poste basé dans le Grand Ouest

Missions

Rattaché au Responsable Industriel, vous animez et coordonnez l'activité d'experts techniques pluridisciplinaires (internes ou externes). Vous intervenez au niveau de la définition, de l'installation, de la mise en route et de la qualification de projets d'extension importants.

Profil

Ingénieur généraliste de formation (génie industriel, productique,...), vous bénéficiez, à 30 ans environ, d'une solide expérience en matière de conduite de projets ou de mise en place d'ateliers. Pour ce poste, un bon niveau d'anglais est indispensable et des connaissances en physico-chimie seraient très appréciées. Bien entendu, vous aimez travailler en équipe, et votre sens de la communication vous permet de fédérer les énergies et de dynamiser les compétences.

Offre

Nous vous proposons d'intégrer un cadre de travail très agréable au sein d'un environnement technique de pointe. Nous mettrons à votre disposition tous les moyens nécessaires à la bonne marche de votre mission. Par ailleurs, vous pourrez bénéficier de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Les entretiens avec la société auront lieu le mardi 29 juin.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence 2050 à : **PREMIERE LIGNE** - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne
Télécopieur : 41.41.00.15.

PREMIERE Ligne

HCA

labinal

16 500 personnes, 9 divisions, 42 filiales étrangères, exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique. Sa DIVISION SYSTEMES AERONAUTIQUES recherche pour son SIÈGE à St-QUENTIN-EN-YVELINES un

Responsable département achats
Equipements aéronautiques

Vous rendez compte au Directeur Général de la Division.

Vos missions : *•* ***définir la politique*** *d'Achats vis-à-vis des opérationnels, des prescripteurs et des fournisseurs •* ***organiser, animer et gérer*** *votre service en relation avec les autres Directions de la Division et du Groupe • Participer à la négociation des* ***achats stratégiques.***

Vos objectifs : *faire gagner à notre Division de nouveaux points en termes de marge, optimiser le nombre et la fiabilité des fournisseurs, accroître la part des achats en $.*

Agé d'environ 40 ans, ***Ingénieur Mécanicien*** *de formation, vous êtes devenu un* ***"pro"*** *de la fonction Achats en milieu* ***Aéronautique*** *(de préférence). Votre autorité naturelle, votre crédibilité et votre pratique courante de* ***l'anglais*** *vous incitent à nous rejoindre et à évoluer à terme au sein du Groupe.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération****, sous référence* ***9319*** *au 7, rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

EXPANSIA recherche pour son UNITE DE CHIMIE FINE :

Responsable Hygiène, Sécurité, Environnement

Rattaché à notre Direction d'Usine, vous assurez l'entière responsabilité de la Sécurité et de l'Environnement. Vous intervenez dans la mise en place de tout nouveau procédé chimique et prenez en charge la préparation, le suivi des dossiers administratifs ainsi que la législation concernée. Véritable Manager, vous coordonnez l'activité d'un groupe de 150 personnes que vous devrez former et motiver. A 35 ans environ, de formation Ingénieur Chimiste Organicien, homme de terrain, vous possédez une solide expérience en Chimie Fine Industrielle (5 ans) au cours de laquelle vous avez pu exercer vos qualités d'animateur. Une bonne connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Ingénieur Développement

Ingénieur Chimiste, vous avez acquis une première expérience dans la mise au point de procédés et dans leur extrapolation en atelier pilote production. Vous possédez une bonne connaissance des problèmes de sécurité pouvant exister en laboratoire et en application pilote. *Assisté d'une équipe de techniciens supérieurs, vous prenez en charge* l'industrialisation d'un procédé. Votre dynamisme, votre sens de l'écoute et du contact vous permettent de vous intégrer rapidement au sein d'une structure souple et motivée, avec le souci constant de la collaboration et de l'efficacité. Vous maîtrisez l'Anglais.

Postes évolutifs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
Société EXPANSIA - Service du Personnel - BP. 6 - **30390 ARAMON**



AMBITIONS

TRW

Au-delà de l'innovation et de la dimension internationale

Ingénieur d'Affaires

Intégré à la structure TRW FRANCE à La Défense, vous êtes rattaché au siège de l'organisation européenne, située en Allemagne. Véritable interface entre les Etats-Unis et la France, vous êtes le responsable de ce programme. A ce titre, vous êtes chargé de conduire et de mener à bien l'ensemble des relations techniques entre notre client français et l'équipe de conception américaine.

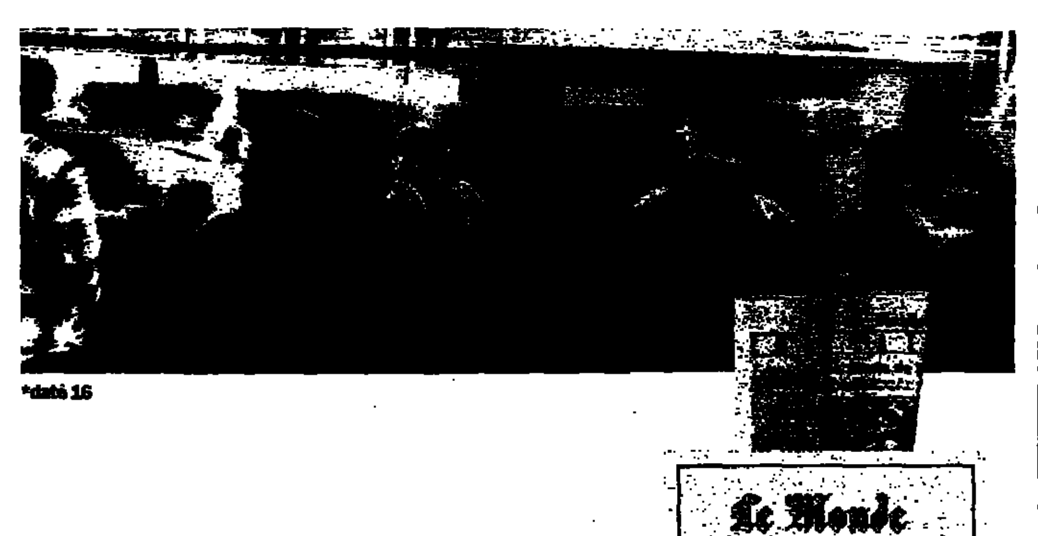
Ingénieur électronicien de formation, vous avez acquis une expérience opérationnelle (5 ans minimum) dans un bureau *d'études, de préférence dans le secteur automobile;* vous connaissez ainsi le traitement de l'information à partir de capteurs.

Parlant parfaitement l'anglais (et si possible l'allemand), vous *saurez apporter à cette mission d'envergure internationale de* réelles qualités personnelles. Autonome, curieux d'esprit, relationnel et communicatif, la vision globale d'un marché vous passionne. Vous partagerez avec nous la volonté de réussir.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. I.A./LM à notre Conseil Sophie de Commines, 10 rue de la Paix, 75002 PARIS.

... la réussite des hommes

C'est pour tous les secteurs d'activité, c'est surtout pour les hautes technologies, c'est le Monde Initiatives du 15 juin*.



*daté 16

Le Monde INITIATIVES

Pour agir et pour réfléchir